Supplément « Livres-Idées »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14622 – 6 F

VENDREDI 31 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Georges Habache malade encombrant

LA France devait-elle, fût-ce au nom de la déontologie médicale, donner son accord pour que Georges Habache, hier encore symbole du terrorisme palestinien et qui reste aujourd'hui incarnation du refus d'une paix israélo-arabe négociée, soit accueilli et soigné dans un hôpital parisien de la Croix-Rouge française? La question va sans doute être au centre de nombreuses polémiques, aussi bien intérieures qu'internationales, et mettre dans l'embarras les autorités françaises.

Ceux qui ont donné leur feu vert au transfert à Paris du président du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), victime lundi dernier à Tunis d'une hémorragie cérébrale, ne manqueront pas d'invoquer le devoir d'assistance à personne en danger et le principe de neutralité auquel doit obéir la Croix-Rouge. D'autres, mezza voce, feront remarquer que ce n'est pas la première fois qu'un responsable palestinien soupçonné d'avoir eu recours, à un moment ou à un autre, au terrorisme est soigné à Paris.

TOUT cela est exact. Le problème, pour les autorités françaises, c'est que la présence de Georges Habache à l'hôpital Henri-Dunant est aujourd'hui officielle et qu'il aurait très bien pu être soigné à Tunis, voire à Damas, où il vit habituellement. Rien n'empêchait la Croix-Rouge de dépêcher à son chevet toute l'assistance médicale nécessaire.

Car, dans cette affaire, c'est la personnalité même de Georges Habache qui fait problème. Voilà longtemps que ce médecin chrétien palestinien, formé à l'Université américaine de Beyrouth, a abandonné sa profession d'origine pour se consacrer à une lutte sans merci contre l'Etat d'Israël et les pays occidentaux. Ses victimes directes, de toutes nationalités, se comptent par dizaines. C'est lui qui, le premier, a « popularisé » les détournements d'avion, notamment en 1970, lorsqu'il en fit exploser plusieurs dans le désert jordanien. Cette action terroriste, qui constituait un clair défi au pouvoir du roi Hussein, ne fut d'ailleurs pas étrangère au déclenchement du « Septembre noir », l'opération menée par les troupes du souverain hachémite contre les Palestiniens réfugiés en Jordanie.

C'EST après « Septembre noir » que Georges Habache devait s'installer à Damas, d'où il poursuivit certaines de ses actions terroristes, s'en prenant notamment aux personnalités palestiniennes modérées des territoires occupés, comme Zafer Al Masri, le maire de Naplouse, dont il revendiqua l'assassinat en mars 1986. Et pendant la crise du Golfe on le retrouve aux côtés de Saddam Hussein, avec lequel il se réconcilie : c'est de Bagdad qu'il lance un appel à ses fidèles à « frapper les intérêts américains et occidentaux ».

Depuis, Georges Habache, vaguement réconcilié avec Yasser Arafat, s'est efforcé du mieux qu'il a pu de faire échouer, par la surenchère, le processus de paix laborieusement mis en marche par les Etats-Unis. L'homme, on le voit, n'est pas neutre, et les autorités françaises auront bien du mal à expliquer cette sollicitude.

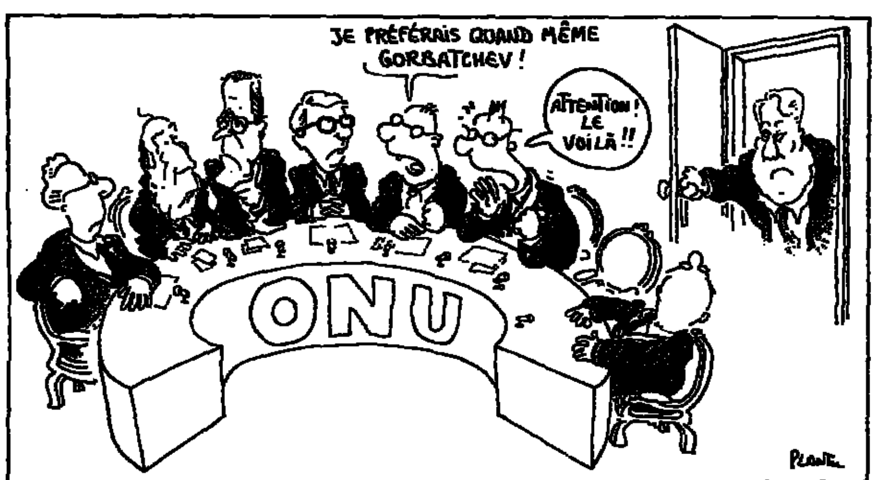
Lire nos informations page 22


M 0147 - 0131 0 - 6,00 F

La première tournée internationale du président russe

M. Eltsine exhorte Londres et Paris à se joindre au désarmement nucléaire

M. Boris Eltsine est arrivé jeudi 30 janvier à Londres, où il devait rencontrer le premier ministre britannique, M. John Major. Cette visite marque le début de la première tournée internationale du président russe, qui se rendra ensuite aux Etats-Unis et au Canada. Il participera vendredi, à New-York, au sommet des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Avant son départ, il a appelé la Grande-Bretagne, la France et la Chine à suivre l'exemple russe et américain en matière de désarmement nucléaire.



Lire nos informations et l'article de SOPHIE SHIHAB page 3

Avec un déficit record de 400 milliards de dollars

L'administration américaine mise sur une croissance de 2,2 % en 1992

L'économie américaine aura connu en 1991 sa première récession depuis 1982. La production nationale a reculé de 0,7 % par rapport à 1990. Il y a actuellement 1,5 million de chômeurs de plus qu'à l'été 1989 : 700 000 emplois ont été supprimés dans l'industrie. Le président Bush a transmis au Congrès son projet de budget pour 1993. Il s'appuie sur une prévision de croissance de 2,2 % en 1992, année pour laquelle le déficit budgétaire devrait atteindre un niveau record de 400 milliards de dollars.

Récession faible, reprise molle

par Alain Vernholes

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les Etats-Unis ont connu six récessions (1), d'une durée moyenne de dix mois. Les plus graves auront été celles de 1973-1975 et de 1981-1982. Les dégâts occasionnés à l'économie américaine par ces crises cycliques ont presque toujours été importants.

La production industrielle – plus touchée que les services – a beaucoup chuté chaque fois (de 9 % en moyenne). La production nationale soutenue par l'agriculture et les services a limité les dégâts, mais a tout de même fortement reculé, elle aussi (de 2,6 % en moyenne). Conséquence inévitable, le chômage a toujours beaucoup augmenté : de presque trois points par rapport à la population active.

On est très loin cette fois de tels bilans. La production industrielle a reculé de 2 % par rapport à son point haut de l'été 1990; la production nationale, après s'être fortement ralentie en 1990 (+ 1 % de croissance après + 2,5 % en 1989 et + 3,9 % en 1988), a légèrement reculé en 1991 : – 0,7 %. Quant au chômage, il est passé de 5,5 % de la population active en 1990 à 7 % en ce début d'année.

Lire la suite et l'article de SERGE MARTI page 15

(1) Les Américains parlent de récession quand le produit intérieur brut des Etats-Unis recule pendant deux trimestres consécutifs.

Un entretien avec le ministre de la recherche

M. Hubert Curien va donner la priorité à la province

« On a bien souvent tendance, lorsqu'on décrit la situation de la recherche scientifique en France, à évoquer d'une formule à l'emporte-pièce la richesse de la région parisienne et le désert de la province. Les décisions du CIAT du 29 janvier devraient permettre d'engager des actions de rééquilibrage. Quel sera dans ces conditions le paysage de la communauté scientifique française à l'an 2000 ?

– Aujourd'hui, 52 % de la recherche publique est concentrée en région parisienne. Nous voudrions inverser cette situation et parvenir rapidement à ce chiffre en province. L'exercice auquel nous nous sommes livrés nous montre que c'est possible sans créer de traumatisme et en offrant de meilleures conditions de travail pour un bon nombre d'équipes. Nous n'avons pas l'intention, au travers de ces opérations, de casser le dispositif de recherche que nous avons construit. Nous souhaitons plus simplement le modeler.

» Cela devrait conduire, dans un premier temps, à un déplacement des personnels de recherche d'environ 2 600 personnes d'ici à 1994-1995, puis à celui de plusieurs milliers d'autres, pour aboutir à l'horizon 2 000, à un total de 4 500 personnes. A ce moment-là, la région parisienne ne devrait plus représenter que 45 % des effectifs nationaux de la recherche.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite et les articles sur les nouvelles mesures de délocalisation des emplois publics pages 8 et 9

Le désert des mennonites

En dépit de ses succès économiques, la secte suscite de plus en plus de critiques au Paraguay

FILADELFIA

de notre envoyé spécial

A quatre heures de voiture d'Asuncion, par une route plate et rectiligne, s'ouvrent les portes du désert du Chaco. Au début de ce siècle, l'espoir de richesses pétrolières en avait fait une terre de sanglants combats entre le Paraguay et la Bolivie. Sinistre parenthèse durant laquelle cent mille personnes avaient trouvé la mort dans cette province poussiéreuse, où de longues périodes de sécheresse succèdent à des pluies diluviennes. A l'exception de quelques grands propriétaires terriens, souvent étrangers, les mennonites ont ensuite été les seuls à s'intéresser au Chaco, qu'ils ont contribué à transformer.

Chassés d'Ukraine par la révolution russe, émigrants du Canada ou d'Allemagne, quelques milliers de ces pacifistes très croyants y ont acheté des terres, au moment même où – ironie de l'histoire – commençait la guerre du Chaco. Personne ne prêta plus attention à ces colonies totalement autonomes, travailleuses et fermées. Pour les militaires, ils constituaient un peuplement sans histoire, et les diverses dictatures, dont celle du général Stroessner, se sont parfaitement accommodées de cette population qui ne demandait qu'une chose : pouvoir organiser sa vie austère en toute liberté.

Aujourd'hui, les douze mille mennonites du Chaco, répartis en trois colonies, possèdent près d'un million d'hectares de terre; trois villes produisant leur propre électricité (au bois); de grandes maisons le long d'avenues bordées d'arbres; des hôpitaux; des écoles, et un système de coopératives performant qui assure, entre autres, la production de près de la moitié du lait paraguayen. Une réussite économique hors du commun dans une région aussi hostile, pour une population maniant beaucoup plus facilement l'allemand que l'espagnol.

M. Franklin Klassen, âgé de quarante ans, a abandonné la colonie de Filadelfia, où il est né, pour s'établir à Asuncion. Professeur du secondaire, il est en dissidence avec un système qu'il ne supportait plus, pour plusieurs raisons : *« L'isolement total d'un groupe d'agriculteurs qui possèdent une foi quasi infantile, et dont la manière de voir la vie se résume à une chose : le travail. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Algérie

La guerre des légitimités

par Lahouari Addi

LA lutte entre les principes de légitimité constitue le fond invisible de l'histoire politique des hommes. Evidemment, les acteurs du drame algérien ne proclament pas explicitement leurs choix, mais leurs actes, leurs pratiques et leurs discours permettent de décrypter et de lire l'échelle de valeurs par laquelle ils voudraient structurer l'espace politique. La composition du « Haut Comité d'Etat » indique quelle est l'échelle de valeurs de l'armée. En désignant Mohammed Boudiaf comme chef d'Etat virtuel, c'est le principe de légitimité historique qui est mis en avant. Ce choix est souligné encore plus par la présence d'Ali Kafi, officier supérieur dans les maquis et secrétaire général de l'Organisation des anciens maquisards.

Cette insistance sur la légitimité historique n'exclut, cependant, pas le principe de la légitimité religieuse puisque fait partie du « Haut Comité d'Etat » Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, ancien ministre du culte de Boumediène.

La légitimité électorale n'est pas non plus écartée du revers de la main, puisque le «chef d'Etat collectif» installé par l'armée comprend Ali Haroun, ministre des droits de l'homme dans l'actuel gouvernement, connu surtout pour son attachement à l'idéologie démocratique. Par ailleurs, la hiérarchie militaire dénie au FIS la légitimité électorale, considérée comme usurpée, en raison des irrégularités qui auraient entaché le scrutin de décembre.

Le FIS, tout en se prévalant de la légitimité religieuse, accuse l'équipe au pouvoir de trahir les principes du FLN historique, se posant en héritier de celui-ci. La biographie d'Abbassi Madani met en avant son appartenance au «comité des 22» qui a décidé l'insurrection armée lors d'une réunion célèbre tenue en juillet 1954 à Alger. En rappelant que son leader a été un militant de la première heure du FLN, le FIS ne répudie pas la légitimité historique. D'autre part, étant le vainqueur du scrutin de décembre qui lui a donné la légitimité électorale, il ne dédaignera pas celle-ci dans la mesure où elle lui permet de neutraliser l'hostilité des démocrates face à l'armée. Aussi, son argumentation tendra à montrer qu'il est détenteur des trois légitimités et que, par conséquent, il est désigné à exercer le pouvoir.

Aucun protagoniste ne se réclame exclusivement d'un seul principe qu'il opposerait à l'autre principe défendu par l'adversaire. Ici, les adversaires se déclarent attachés aux mêmes principes de légitimité. Il y a, néanmoins, une différence subtile qui les sépare : les types de légitimités sont classés selon une priorité qui leur est propre. Pour le FIS, la légitimité est d'abord religieuse, ensuite elle est historique. Si la légitimité électorale conforte la légitimité religieuse, il s'en prévaudra ; si elle ne la conforte pas, il la déclarera impie. Pour la hiérarchie militaire, la légitimité est historique, dans le prolongement de la légitimité religieuse « éclairée ». La légitimité électorale ne peut que conforter la légitimité historique, à moins évidemment d'irrégularités dans le déroulement du scrutin.

Cependant, à regarder de plus près, les deux positions sont plus proches qu'elles ne paraissent de prime abord. Elles sont proches parce que, premièrement, toutes deux classent la légitimité électorale en troisième position, la considérant comme un accessoire en plus, et non comme un principe fondateur d'un ordre politique. La légitimité électorale est utilisée comme justification, comme habillage extérieur. Elles sont proches, deuxièmement, parce qu'elles donnent priorité à deux principes de légitimité qui fondent le même ordre aristo-monarchique. La légitimité religieuse et la légitimité historique appartiennent, en effet, à la même culture politique et sont portées par la dynamique de l'ordre aristo-monarchique, avec dans un cas, domination d'une aristocratie religieuse, et dans l'autre, domination d'une aristocratie militaire.

L'essentiel pour l'Algérie est de trouver le moyen de changer de régime politique sans recourir à l'émeute et à la révolte. De par son caractère éphémère, la légitimité électorale est le seul moyen d'éviter ces émeutes et ces révoltes des masses, provoquées par le pouvoir absolu, dont le penchant naturel est la corruption et l'arbitraire, que ce soit à l'ombre de la légitimité historique ou à l'ombre de la légitimité religieuse. Appartenant à une conception du politique dans laquelle seul le peuple est souverain, la légitimité électorale permet la délégation périodique de cette souveraineté à des représentants élus par la majorité.

Aussi, le combat démocratique en Algérie n'est pas de dénier au FIS la légitimité électorale. Il est de lui faire comprendre – par la force si besoin est – qu'il n'est de légitimité dans le monde moderne que la légitimité électorale.

Le combat démocratique est donc d'insérer le FIS dans le processus démocratique et non de l'en exclure. Ce ne sera pas facile, mais l'exercice du pouvoir face à la complexité des réalités historiques, face aux exigences sociales et aux relations internationales présentes le «raboteront» pour devenir un parti ordinaire avec sa démagogie ordinaire. Ce jour-là, l'électorat se ravisera et déchantera.

▶ **Lahouari Addi est professeur de sociologie à l'université d'Oran.**

Triste histoire

par Amin Khan

Qu'elle est triste l'Histoire... Trente ans après l'indépendance, l'Algérie menace de retomber dans le chaos séculaire dont elle était péniblement sortie. Seule ma conviction que le peuple algérien n'est pas, par essence, destiné à l'avilissement et à l'enéantissement me fait dire aujourd'hui qu'il est poursuivi par la malchance et le malheur. Lui qui a resurgi au monde après une terrible guerre de libération nationale ne devrait pas être condamné, une génération plus tard, à la guerre « civile ». Or c'est elle qui est là, qui attend patiemment son heure.

J'ai vu sur les murs d'Alger peint en rouge joyeux « Bonne guerre 1992 » ! J'ai entendu de vieux militants nationalistes retraités dans leur village de Kabylie dire qu'ils étaient prêts à nouveau à user de leurs armes, qu'ils n'accepteraient jamais l'ordre nouveau, c'est-à-dire le pouvoir islamiste issu des urnes, sauf accident. J'entends des « démocrates » implorer l'armée et parfois même espérer une dictature sanglante.

Il est vrai que, après des années d'errements, la culture est délabrée, l'économie par terre et la société folle. Après octobre 1988, l'ouverture démocratique est intervenue comme une césarienne pour sauver un enfant mort. Trop tard. Et donc, puisqu'on ne refait pas l'Histoire, trop tôt...

Pour l'avenir, l'Algérie est sommée de choisir entre le pourrissement « démocratique » et la guerre civile ou bien la paix sous la férule d'un despote éclairé. Elle ne sortira pas de sitôt de la malchance et du malheur. Puisse-t-elle malgré tout se donner elle-même la force et la douleur d'exister solidaire et unie.

▶ **Amin Khan est écrivain.**

Un immense psychodrame

par Jacques Roseau

ALGER la douce, Alger l'enivrante, Alger l'envoûtante, serait-elle condamnée par une espèce de fatalité diabolique à générer les pires excès, les pires tumultes ? Depuis les convulsions de la bataille d'Alger aux manifestations des partisans de l'Algérie française, à ceux de l'Algérie algérienne, depuis la terre brûlée de l'OAS à l'hystérie de l'indépendance, depuis la révolte d'une population désespérée en octobre 1988 aux démonstrations de force des militants du FLN d'abord, du FIS ensuite, du FFS en dernier lieu, le pavé d'Alger n'en finit plus de résonner, martelé qu'il est de l'espérance des uns et du désespoir des autres, sans que l'horizon de cette merveilleuse baie ne s'éclaircisse enfin.

Pour tous ceux d'entre nous qui, malgré la fuite du temps, continuent à porter une indéfectible tendresse à notre terre natale, nous percevons les « événements » d'Algérie avec une intuition toute particulière qui nous conduit à penser que la montée en puissance du FIS n'est pas un phénomène passager mais qu'il correspond à un immense psychodrame aux tendances durables et lourdes. Des tendances et des effets qui ne peuvent nous laisser insensibles. Même ceux qui, parmi nous, légitimement et profondément désabusés par le drame de l'exode de l'été 1962, refusent d'être concernés par l'involution dont l'Algérie est victime, devront bien vite déchanter et abandonner leur attitude de Ponce Pilate : l'Algérie, en effet, n'a pas fini de nous coller à la peau comme la tunique de Nessus.

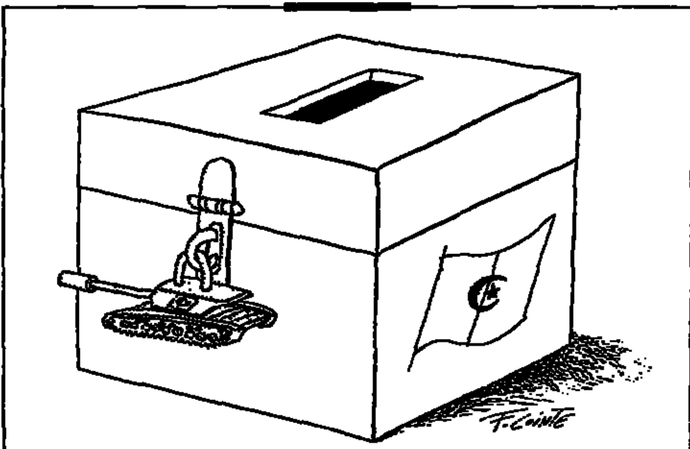
Les répliques du séisme qui se prépare là-bas seront multiples et considérables si les partisans du Front islamique du salut voient leur position confortée par le « coup d'état » dont un des effets perfides sera vraisemblablement de renforcer les éléments intolérants et les tenants d'une charia pure et dure, largement pervertie, pour nourrir les besoins d'une idéologie politique. L'Algérie nous a hélas habitués, au fil du temps, à se livrer aux plus radicaux, aux plus extrêmes.

Ce fut la grande erreur d'Evian et du gouvernement de l'époque, il y a bientôt trente ans, le 19 mars 1962, que de privilégier le seul FLN, à l'exclusion de toutes autres perties, abondonnant le pouvoir à ses éléments les plus extrémistes, voire les plus incompétents. Il n'est pas inutile, pour mieux comprendre les raisons profondes qui ont conduit l'Algérie à cette impasse, de rappeler que c'est bien dans les conditions brutales, irréalistes et injustes qui ont présidé à l'indépendance de l'Algérie que le FIS trouve ses racines.

Devant tant de dangers et de menaces sur les libertés, la démocratie, et sur les relations avec la France, il serait opportun que la classe politique manifeste un peu plus de circonspection et de prudence dans ses élans en direction d'une éventuelle République islamique algérienne, en mettant notamment un certain nombre de conditions claires et précises auxquelles devront être subordonnées les « bonnes relations » avec l'Algérie des « Barbus ». Les pouvoirs publics, politiques et médiatiques français, doivent aussi toujours avoir très présent à l'esprit que la France reste un peu, pour beaucoup d'Algériens, une espèce de... « métropole », d'autant que nos médias radio-télévisés sont captés en permanence, du plus profond des douars des Aurès ou de l'Ouarsenis à la Casbah d'Alger. Ce qui devrait responsabiliser tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'Algérie, en se souvenant aussi qu'il serait particulièrement inopportun d'exporter là-bas nos systèmes cartésiens de pensée, nos doctrines, nos polémiques politiciennes en faisant de l'Algérie, comme certains tentent déjà de le faire, un enjeu de politique intérieure française.

▶ **Jacques Roseau est porte-parole de RECOURS-FRANCE.**

TRAIT LIBRE



COURRIER

Le péril vert

L'opinion publique en France, plus concernée par la résurgence islamiste à cause de la proximité du Maghreb et de l'importance de sa communauté maghrébine, semble ne pas comprendre la réalité des faits et préfère la réduction schématique facile à la complexité et à la spécificité de ce phénomène.

La plus grande erreur que commettrait l'Occident serait de transposer sur ces événements la doctrine Foster Dulles, qui, en pleine guerre froide, provoqua et soutint des dictatures en Afrique, en Asie et en Amérique latine afin de «contenir» le péril rouge.

Le fonds de commerce actuel de plusieurs régimes sans contre-pouvoir est de brandir le «péril vert» pour étouffer toute contestation et perpétuer dans un monde nouveau des pratiques dictatoriales d'un autre âge, et paraître aux yeux de l'Occident comme un bouclier de la «société civile».

La société civile est beaucoup plus menacée par le pouvoir absolu et les atteintes aux droits de l'homme que par la légalisation d'une composante à sensibilité islamiste.

Les islamistes non violents dans les sociétés musulmanes ne sont pas différents des démocrates-chrétiens en Europe. Les uns et les autres proposent des projets de civilisation qui s'articulent autour d'une authenticité culturelle et spirituelle.

Réduire donc les mouvements islamiques pacifiques et démocratiques aux condamnables agissements minoritaires de quelques factions violentes équivaut à réduire le gaullisme aux seuls actes du SAC.

Dans des démocraties affirmées et réelles, sans exclusion et sans imposture, les islamistes démocrates occuperont un espace politique légitime dans le respect des lois et dans l'esprit du temps. Les réprimer, sans aucune vision d'avenir, préparerait la région à de terribles desseins en marginalisant les plus démocrates au profit d'une nouvelle génération plus radicale et en se situant sans le savoir sur le terrain choisi et délimité par les plus violents.

AHMED KEDIDI
Tunis

Le FIS à tous risques

L'éditorial de votre journal du 14 janvier, intitulé « Quelle démocratie ? », aboutit à une conclusion qui m'a fait frémir.

Il se termine par : *« Il fallait peut-être prendre le risque de laisser le FIS exercer le pouvoir – et probablement s'y user – à l'épreuve des dures réalités économiques. Le peuple algérien – et lui seul – aurait alors eu le droit politique et moral de renvoyer ses barbus à leurs mosquées ».*

C'est le même raisonnement qui a animé le centre et la droite allemands pour confier, le 30 janvier 1933, la chancellerie de la République allemande à Adolphe Hitler. Son cabinet ne comportait, en dehors de lui, que deux autres ministres appartenant à la NSDAP dont – il faut le relever – Goering comme ministre de l'intérieur et, de ce fait, chef de la police berlinoise.

On sait ce qu'il advint.

Malheureusement, le FIS – tout comme les nazis – n'est pas un parti comme les autres. Il n'est susceptible ni d'être renversé démocratiquement ni ses barbus renvoyés à leurs mosquées.

HENRI KUTTNER
Brides-les-Bains

HUMEUR

Malheur aux barbus !

Avec la barbichette des instituteurs laïcs et le poil fourni du curé de campagne, la barbe avait naguère bonne réputation sur les joues masculines tout en réconciliant l'Eglise et l'Etat. On arborait sans honte ces pilosités avenantes qui cachent généralement une absence de menton.

Les temps ont bien changé. Depuis l'avènement des intégristes iraniens et la montée des religieux algériens, le barbu est suspect. Mieux : employé désormais sans guillemets dans la presse, le terme de barbu désigne un fanatique islamique, un lapideur de femme adultère, un allergique à l'alcool, un ennemi de la démocratie, bref un individu peu recommandable. Alors que le barbu de nos contrées, ainsi diffamé, n'est souvent qu'un paresseux inoffensif, un sybarite trop feignant pour se raser tous les jours.

Il est temps de réagir pour sauver l'honneur des barbus. Et de rappeler qu'il y eut des barbus savants (Pasteur), des barbus littéraires (Hugo), des barbus démocrates (la III[e] République), des barbus peintres (Van Gogh), des barbus dramaturges (Shakespeare), des barbus psy (Freud) ou matérialistes (Marx), des barbus scientifiques (Darwin) ou musiciens (Bizet), et de souligner que les trois quarts des bienfaiteurs de l'humanité (vérifiez dans un dictionnaire !) portaient noblement des barbes de sapeur...

Bref, il devient urgent de défendre l'honneur de la barbe complète et fleurie, synonyme de sagesse et de pondération. Après tout, Staline n'était que moustachu, et Hitler quasi imberbe, comme Franco, Mao, Saint-Just et Robespierre...

HENRI MONTANT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Triste histoire

sychodrame

ÉTRANGER

Après les initiatives de M. Bush et de M. Eltsine

Au cours d'une intervention télévisée à Moscou, mercredi 29 janvier, le président de Russie, M. Boris Eltsine, a invité *« les autres puissances nucléaires – la Chine, la Grande-Bretagne et la France – »* à *« s'associer au processus de désarmement nucléaire réel »* lancé par son pays et les Etats-Unis. Le président russe devait avoir l'occasion de revenir sur cette question lors de ses entretiens, jeudi à Londres, avec le premier ministre britannique, M. John Major. M. Eltsine doit poursuivre ensuite sa tournée en se rendant vendredi à New-York pour le sommet des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, puis à Camp-David (Maryland) samedi, pour des entretiens avec le président Bush. Il devrait clore son périple par une visite à Ottawa.

Les Américains ont salué les propositions russes en précisant que cela permettrait aux discussions entre M. Bush et M. Eltsine d'être *« très productives »* même s'il fallait *« analyser certains éléments pour déterminer leur impact sur l'équilibre stratégique »*. A Moscou, certains observateurs relèvent que le discours de M. Eltsine, ayant été préparé parallèlement à celui de M. Bush, ne peut être considéré comme une *réponse proprement dite au président américain* qui, dans son discours sur l'état de l'Union, avait proposé à la Russie la liquidation de ses missiles les plus déstabilisateurs en échange d'une élimination par les Etats-Unis des missiles stratégiques à têtes multiples Peacekeeper et la diminution du nombre des ogives atomiques embarquées à bord des sous-marins. Les Etats-Unis vont également examiner la possibilité de *ne plus programmer leurs missiles en direction* du territoire russe si le président Eltsine met à exécution sa promesse d'en faire de même pour *les missiles destinés à une frappe éventuelle sur* le sol américain.

Enfin, le secrétaire général de l'OTAN, M. Manfred Wörner, a jugé *« très encourageantes »* et *« prometteuses »* les propositions de désarmement nucléaires lancées par le président de Russie. Il a également jugé *« intéressante » l'idée du président russe de créer et d'exploiter,* en commun avec les Etats-Unis, un système global *de défense qui remplacerait l'Initiative de* défense stratégique (IDS) américaine.

Les Etats-Unis attendent l'adhésion « de tous les Etats de la CEI » aux accords de désarmement

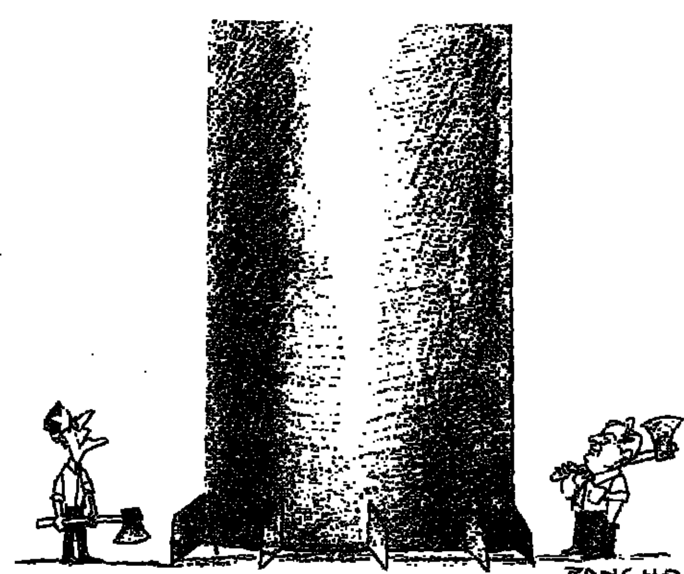
déclare M. Baker à Moscou

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Les trois heures d'entretien que M. Boris Eltsine doit avoir samedi 1er février à Camp David avec M. George Bush ont été préparées, mercredi 29 janvier au Kremlin, par deux heures de rencontre entre le président de Russie et le secrétaire d'Etat américain James Baker. L'absence, encore une fois, de M. Boris Eltsine à la conférence de presse qui a suivi et qui devait être commune, n'a pas empêché M. Baker de qualifier d'excellente cette rencontre tenue dans la foulée, dès l'annonce des nouveaux plans de désarmement américain et russe.

Alors que le quotidien *Izvestia* évoquait le même jour – une première à Moscou – la nécessité pour les dirigeants de publier des bulletins de santé, le ministre des affaires étrangères de Russie, M. Andreï Kozyrev, apparaissant aux côtés de son homologue américain, expliquait qu'il remplaçait M. Eltsine, car ce dernier était *« très occupé »* à préparer son grand voyage de consécration occidentale. Devant être jeudi à Londres, vendredi à New-York, samedi à Camp David, dimanche à Ottawa, et de nouveau à Moscou avant de repartir pour Paris, M. Eltsine était peut-être en droit cette fois-ci de bouder une cérémonie médiatique.



Un bémol ukrainien

M. Baker a pour sa part évité de commenter les propositions de désarmement que M. Eltsine venait d'exposer à la télévision. Evoquant la *« très large portée »* des deux plans, le secrétaire d'Etat a précisé qu'ils seront étudiés en détail, *« y compris samedi à Camp David »*. Ce qui ne préjuge pas des solutions qui seront apportées aux dissonances entre les deux « listes » – notamment au fait que la Russie ne prévoit pas l'élimination, demandée par M. Bush, de l'ensemble des missiles stratégiques à têtes multiples basées au sol. Les deux présidents ont pourtant eu des échanges au sujet de leurs plans respectifs avant de les rendre publics, comme l'ont souligné MM. Baker et Kozyrev.

Il est vrai que la Russie n'est plus seule en cause, même si son président a seul le doigt sur le bouton nucléaire, avec le ministre de la défense Chapochnikov, le chef des forces théoriquement « communautaires ». Ce dernier a également *rencontré M. Baker* – séparément, pour respecter les apparences – et il fait partie de la délégation de Russie qui se rend aux Etats-Unis. M. Elstine a bien souligné, en énoncant ses propositions de désarmement unilatéral ou à négocier, qu'elles entrent toutes *« dans le cadre des accords »* de la CEI. Mais le président ukrainien Leonid Kravtchouk avait par avance mis *un bémol à cette affirmation* : dans un entretien à un journal italien, il avait pris soin lundi d'affirmer que M. Eltsine ne l'avait pas consulté avant d'annoncer que les missiles ex-soviétiques ne devaient plus être pointés sur les Etats-Unis.

M. Kravtchouk expliquait en substance que les accords de la CEI ont prévu un *« mécanisme »* pour prévenir tout usage de ces missiles stratégiques, mais que, pour ce qui est de la *« politique »*, chaque Etat de la Comunauté menait la sienne. Interrogé mercredi sur la probabilité de voir les trois autres Républiques dotées de ces missiles accepter les propositions de la Russie, M. Alexandre Iakovlev, l'ami fidèle de M. Gorbatchev, a estimé que *« la Biélorussie et le Kazakhstan ne poseront sans doute pas de problèmes, mais pour ce qui est de l'Ukraine, c'est une autre histoire... »*.

Ce pronostic participe de la campagne anti-ukrainienne menée en Russie. *Mais l'Ukraine, qui, la première* parmi les ex-Républiques soviétiques, avait affirmé sa volonté d'être dénucléarisée, ne renoncera pas à manifester son indépendance, quitte à réclamer des réductions plus radicales, ou du moins différentes, selon les intérêts de sa propre industrie militaire.

L'obstacle financier

M. Baker en tout cas a souligné que les Etats-Unis attendaient *« de tous les Etats de la CEI »* leur adhésion à tous les accords internationaux de désarmement, y compris, a-t-il dit, le traité ABM de 1972 sur les missiles antimissiles, ceux sur l'utilisation à des fins non militaires de l'énergie atomique, et sur la limitation des essais nucléaires. Affirmant qu' *« un certain nombre de pays »* laissent toujours planer la menace d'user de missiles, il a appelé à des pourparlers sur le *« Système de protection globale contre les frappes limitées »* (GPALS) conçu par le Pentagone comme une variante moins coûteuse du programme de la « guerre des étoiles ».

M. Eltsine dans ses propositions a appelé à élaborer en commun avec les Etats-Unis un tel système, tout en prônant la liquidation totale des armes antisatellites. *Pourtant, il y a quelques mois* encore, son conseiller militaire, le *général Kobets, se prononçait con*tre l'acceptation de l'offre faite en automne par M. Baker à M. Gorbatchev de bénéficier du programme GPALS. Une offre qui était interprétée par la presse à Moscou comme pouvant permettre par exemple à la *Russie* de se protéger d'une attaque nucléaire de l'*Ukraine... Ces spéculations,* dénoncées avec indignation à Kiev comme à Moscou, traduisaient bien alors l'état de certains esprits et toute la complexité politique de la mise en œuvre des mesures envisagées dans l'empire soviétique désagrégé.

Mais le grand obstacle reste plus que jamais financier. Le désarmement, avant de dégager des ressources, coûte cher. La seule liquidation des stocks d'armes *chimiques soviétiques – qui se* trouvent toutes, a affirmé mercredi M. Eltsine, sur le territoire de la Russie – coûterait une vingtaine de milliards de dollars, avait estimé le général russe en charge de ces questions. Des dollars dont la Russie ne possède pas le premier, si ce n'est pour importer d'urgence un peu plus de blé.

De son côté, le monde industrialisé attend pour financer les réformes de l'ex-URSS que celles entamées portent leurs fruits, alors qu'elles ne font pour l'instant *qu'aggraver la crise*. Il y a donc fort à parier que le désarmement de l'ex « empire du mal » consistera longtemps à laisser à l'abandon des armes qui ne le supportent plus. Comme ce sous-marin nucléaire désaffecté ramené dans le port de Mourmansk, où aucune installation n'est prévue pour récupérer son réacteur, à la très grande inquiétude de ses habitants.

SOPHIE SHIHAB

Ce que vont devenir les arsenaux des deux grandes puissances nucléaires

Après les initiatives annoncées *respectivement mardi 28 et mercredi 29 janvier* par M. Bush et M. Eltsine, on devrait aboutir à la situation suivante dans les principales catégories d'armes.

I. – *Les missiles stratégiques* basés à terre (ICBM).

a) Situation actuelle :

Etats-Unis : 1 000 missiles porteurs de 2 400 ogives en 1989. Ce dernier nombre devait être abaissé à 1 423 aux termes du traité START signé le 31 juillet 1991.

CEI : 1 386 missiles et 6 600 charges en *1989*. Ce dernier nombre devait passer à 3 228 aux *termes du traité* START.

b) Mesures unilatérales annoncées :

Etats-Unis : arrêt du développement du missile Midgetman à une ogive, blocage pour la deuxième année consécutive de la production de l'engin « Peacekeeper » à dix ogives (50 exemplaires déployés aujourd'hui).

CEI : fin de la mise en état d'alerte permanente de 600 missiles représentant 1 250 têtes nucléaires, mise hors service de 130 rampes de lancement de missiles stratégiques. Le 5 octobre dernier, *M. Gorbatchev avait annoncé* que 503 ICBM, dont 134 à tête multiple, seraient retirés du service opérationnel.

c) Mesures à négocier :

Etats-Unis : renonciation mutuelle et totale aux missiles intercontinentaux à tête multiple (MIRV), accélération de la mise *hors service des missiles* couverts par le traité START.

CEI : arrêt sur une base mutuelle de la production de nouveaux types de missiles, raccourcissement de la période de réduction prévue par les accords START (sept ans actuellement), réduction négociée de l'ensemble de l'armement stratégique à 2 000-2 500 ogives de part et d'autre.

II. – Missiles stratégiques sous-marins (SLBM).

a) Situation actuelle :

Etats-Unis : 640 missiles et 5 000 charges en 1991, à ramener à 3 456 charges selon les accords START.

CEI : 942 missiles et 2 810 charges en 1991 – à ramener *à 1 672 charges selon* START.

b) Mesures unilatérales annoncées :

Etats-Unis : arrêt de la production d'ogives pour ce type de missiles.

CEI : démontage des systèmes de lancement de 6 sous-marins, réduction du nombre total de submersibles.

c) Mesures à négocier :

Etats-Unis : élimination de près du tiers des 5 000 ogives de SLBM, si Moscou renonce à tous ses MIRV.

CEI : fin de la mise en alerte permanente des sous-marins lanceurs d'engins.

III. – Bombardiers stratégiques

a) Situation actuelle :

Etats-Unis : 362 appareils, porteurs de 5 608 charges diverses (bombes à gravitation, missiles de croisière) en *1988*.

CEI : 175 avions et *1* 620 charges en *1988*.

b) Mesures unilatérales annoncées :

Etats-Unis : limitation à 20 exemplaires de la production du bombardier B2, conversion d'une partie des bombardiers stratégiques vers des missions conventionnelles.

CEI : arrêt de la production des bombardiers lourds *TU-160* et TU-95MS.

IV. – Missiles de croisière

a) Situation actuelle :

Etats-*Unis : 1 600* missiles de croisière lancés d'avions (ALCM) et 367 lancés de navires (SLCM), nombres que le traité START a permis d'augmenter jusqu'à 1 900 et 880 respectivement.

CEI : 720 ALCM et 100 SLCM (1 300 et 880 selon le traité START).

b) Mesures unilatérales annoncées :

Etats-Unis : limitation à 640, au lieu des 1 000 prévus, du nombre de missiles de croisière de la nouvelle génération (ACM, Advanced Cruise Missile).

CEI : arrêt de la production des SLCM et des ALCM.

c) Mesures à négocier :

Moscou propose de liquider, sur une base mutuelle, *tous les* missiles de croisière à longue portée.

V. – Défense anti-missile

Tandis que les Etats-Unis se proposent *de poursuivre, sous une* forme atténuée, leur programme IDS de défense spatiale, M. Eltsine suggère de créer et d'exploiter, en commun avec les Etats-Unis, un sytème global de défense devant remplacer l'IDS. Il propose aussi de liquider, sur une base mutuelle, les systèmes anti-satellites existants et de négocier un accord interdisant ce type d'armement.

La Russie remplace l'URSS au Conseil de sécurité de l'ONU

M. George Bush rencontrera brièvement le premier ministre chinois, M. Li Peng, à la demande de ce dernier, vendredi 31 janvier à New-York, en marge du sommet des pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce sera le contact au plus haut niveau entre les deux pays depuis l'écrasement du « printemps de Pékin » en 1989. M. Li Peng a fait approcher tous les *participants* à la réunion de New-York, mais ne devrait rencontrer que le président américain et le premier ministre britannique, M. John Major, hôte de cette réunion.

Le sommet, qui ne durera qu'une seule journée, sera l'occasion de nombreuses autres rencontres bilatérales. M. George Bush en avait déjà prévu onze mercredi et *M. Boris Eltsine cinq. M. François* Mitterrand, qui ne séjournera que quelques heures à New York, devait s'entretenir avec les présidents russe et américain.

Le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa, est également attendu à New-York, son pays faisant partie des membres non permanents du Conseil de sécurité. Le Japon représente la deuxième contribution au budget de l'ONU, et l'on s'attendait que M. Miyazawa exprime la revendication de son pays de faire partie des membres permanents, malgré la fin de non-recevoir opposée à toute modification de la composition du Conseil par les Occidentaux.

Ce sommet, organisé à l'initiative de la Grande-Bretagne qui assume jusqu'à la fin du mois la présidence du Conseil, devrait déboucher sur une déclaration commune en faveur d'un renforcement du rôle de l'ONU, notamment en matière de prévention des conflits. *Il s'agit* aussi de saluer l'arrivée de M. Boutros Ghali au *secrétariat général* et d'entériner de façon solennelle l'arrivée de la Russie parmi les cinq membres permaments, en remplacement de l'Union soviétique. Il sera l'occasion pour M. Boris Eltsine de faire sa première véritable intervention sur la scène mondiale, après sa visite à Londres jeudi 30 janvier et avant de se rendre à *Camp David* et à Ottawa en fin de semaine. – *(AFP.)*

Les dépenses militaires américaines devraient baisser de 7 % en 1993

D'après le projet de budget de la défense présenté, mercredi 29 janvier, à Washington, les dépenses militaires baisseront de 7 % en termes réels, passant de 277,5 milliards de dollars au cours de l'année fiscale 1992 à 267,6 milliards en 1993. Les économies de 63,8 milliards que le Pentagone entend réaliser d'ici à 1997 incluent 50,4 milliards de coupes proprement dites, et *13,4 milliards d'ajustements tenant* compte de l'inflation.

Les armements stratégiques sont les plus touchés. La limitation à vingt exemplaires du bombardier furtif B-2, l'abandon de la production du missile stratégique *Midgetman*, du programme de construction du sous-marin d'attaque *Seawolf* (le Pentagone *« a l'intention d'étudier un projet de sous-marin d'un coût moindre »*) permettront d'économiser environ 33 milliards de dollars d'ici à 1997. En revanche, le budget proposé pour l'Initiative de défense stratégique (IDS, ou « guerre des étoiles ») est de 5,4 milliards de dollars, soit plus dE 1 milliard que ce que le Congrès avait approuvé pour 1992.

Par ailleurs, l'Egypte et Israël restent les deux principaux bénéficiaires de l'assistance militaire aux pays étrangers en 1993, en diminution de *11 % (et de 33 % si l'on exclut ces* deux pays). L'aide proposée pour Israël s'élève à 3 milliards de dollars, dont 1,8 d'aide militaire. Pour l'Egypte, les crédits demandés sont de 2,26 milliards, dont 1,3 d'aide militaire. La demande d'assistance militaire pour les *Philippines a été* ramenée de 202 millions de dollars en 1992 à 47,4 millions pour 1993, celle pour le Salvador de 87 à 41 millions. Pour le Pakistan, aucune proposition n'a été faite, le président George Bush n'ayant pas été en *mesure de certifier au Congrès que* ce pays ne possédait pas l'arme nucléaire. – *(AFP.)*

□ **M. Boris Eltsine promet de multiplier par cinq le salaire des experts nucléaires.** – Le président russe, M. Boris Eltsine, a promis de multiplier par cinq les salaires des milliers d'experts travaillant dans le domaine du nucléaire militaire en Russie, afin d'éviter qu'ils ne vendent leurs talents à d'autres pays. – *(Reuter.)*

□ **L'Iran dément recruter des experts nucléaires.** – Le gouvernement iranien a démenti, mercredi 29 janvier, les informations accusant Téhéran de recruter des experts nucléaires originaires de l'ex-Union soviétique pour développer un programme nucléaire secret. *Un porte-parole du minis*tère des affaires étrangères a estimé que les informations publiées, dimanche, par le journal britannique *Sunday Times* selon lesquelles le gouvernement iranien proposait 360 000 dollars (1,9 million de francs) à *« certains des plus gros cerveaux de l'ancienne Union soviétique »* étaient *« totalement sans fondement »*.

DIPLOMATIE

Sécurité et prévention des conflits en Europe

Les onze Républiques de la CEI font leur entrée dans la CSCE

Jusqu'où va la grande Europe ? Jusqu'aux confins de la Chine, ont répondu, jeudi 30 janvier, les ministres des affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réunis pour deux jours à Prague, en admettant dans leurs rangs les onze Républiques de la CEI. La France et l'Allemagne ont d'autre part présenté un projet de création d'une instance de conciliation et d'arbitrage pour le règlement pacifique des conflits.

Le Forum de la CSCE, né en 1975 à Helsinki, regroupait jusqu'à présent tous les pays d'Europe, URSS comprise, et, dans la mesure où il se penchait entre autres sur les questions touchant à la sécurité de ce continent, les Etats-Unis et le Canada en tant que membres de l'OTAN. Que faire, dès lors que l'URSS avait explosé ? L'Europe devait-elle s'arrêter à l'Oural ou des Républiques anciennement soviétiques comme le Kazakhstan ou le Kirghizstan y avaient-elles leur place ?

Les hauts fonctionnaires qui ont préparé la réunion ministérielle de Prague ont finalement tranché en faveur de l'admission de toutes les Républiques candidates. Cela n'alla pas sans débats. Certains faisaient valoir que quelques-unes de ces lointaines Républiques, notamment les Etats musulmans d'Asie centrale, ne se conformaient guère pour l'instant aux critères de la CSCE en matière de démocratie et de droits de l'homme. D'autres, comme les Grecs, redoutaient que trop d'Etats turcophones aient désormais voix au chapitre. D'autres encore estimaient que cet afflux de nouveaux membres risquait de compromettre définitivement le fonctionnement d'une institution dont la règle d'or est le consensus : il suffit d'un seul Etat pour bloquer toute décision.

Toutes ces objections vaincues, et compte tenu du fait que l'objet de la CSCE est de contribuer à la stabilité et à la sécurité du continent européen, on refusa cependant les exclusions et il fut décidé de faire entrer les onze Républiques de la CEI, héritières de l'Union soviétique (la Géorgie n'a pas fait de demande), à certaines conditions : elles devront s'engager à appliquer les accords qui avaient été conclus par l'URSS en matière de sécurité, notamment le traité de 1990 réduisant les armes conventionnelles négocié dans le cadre de la CSCE et qui n'a pas eu le temps d'être ratifié.

Une idée de M. Badinter

Elles devront accueillir les missions envoyées par la CSCE pour évaluer leur *« degré d'assimilation »* des normes en vigueur dans cette instance, en matière de droits de l'homme notamment. Chacune devra enfin déclarer expressément qu'elle admet toutes les autres. La Slovénie et la Croatie n'ont obtenu que le statut d'observateurs (le représentant yougoslave n'ayant pas admis davantage) et la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine rien du tout pour l'instant, en dépit du souhait des Autrichiens et des Bulgares de leur accorder le même statut avant même qu'elles ne soient reconnues par la Communauté internationale.

Le Forum de la CSCE va donc compter quarante-huit membres (l'Albanie et les trois Etats baltes y ont fait leur entrée en septembre 1991). L'autre objet de la réunion de Prague est de définir quelques orientations pour le renforcement de ce processus qui n'a pas véritablement fait ses preuves en matière de règlement pacifique des conflits dans le cas de la Yougoslavie. Aucune décision ne devrait être arrêtée à Prague, mais il s'agit de préparer le sommet de la CSCE, qui aura lieu le 24 mars à Helsinki.

La France et l'Allemagne ont présenté dans cette optique un projet de « Centre européen de conciliation et d'arbitrage », fortement inspiré par une idée de M. Robert Badinter, qui est allé la tester ces derniers mois dans plusieurs capitales européennes et à Washington. M. Hans-Dietrich Genscher et Mme Elisabeth Guigou, qui représente la France à Prague, ont demandé à leurs homologues de charger un groupe d'experts de travailler sur cette proposition dans la perspective d'Helsinki.

L'instance qu'ils proposent s'efforcerait dans un premier temps de trouver une conciliation entre les parties prenantes à un litige ; en cas d'échec elle saisirait le conseil des ministres de la CSCE. L'idée est, au moment où surgissent à l'est de nombreux foyers de crises potentielles, de tenter de les prévenir efficacement, les mécanismes dont dispose pour l'instant la CSCE n'allant guère au-delà de l'enquête et de l'information. Ce n'est encore qu'un schéma. Il reste, si le projet est retenu, à définir entre autres la nature des litiges pour lesquels ce centre serait compétent, la procédure de saisine (par un Etat seulement ou aussi par exemple par une minorité ?) et la nature de l'arbitrage qui serait rendu (avis obligatoire ou simple recommandation ?).

CLAIRE TRÉAN

La visite du chef de l'Etat à Mascate

M. Mitterrand veut donner « plus de force et d'élan » à la coopération franco-omanaise

MASCATE
(Sultanat d'Oman)

de notre envoyé spécial

Au cœur du vieux Mascate, « Beït Fransa », l'élégante Maison de France, abritait au début du siècle le consulat de la République. C'était l'époque où les diplomates payaient encore parfois de leur personne la rudesse du climat.

L'un d'eux devint fou, un autre fut victime – disent joliment les archives du Quai d'Orsay – d'un *« assassinat par un coup de chaleur »*. L'ancien consulat a été aménagé en un musée franco-omanais glorifiant l'histoire des relations entre les deux pays, inauguré, mercredi 29 janvier, par le sultan Qabous et par son hôte, M. François Mitterrand.

Le président français avait exprimé le vœu, en arrivant en Oman, que sa visite d'Etat donne *« plus de force et d'élan »* à la coopération entre Paris et Mascate. Il aura pu constater que la France est la bienvenue dans le sultanat, qu'elle est invitée à y développer sa présence, mais qu'elle a fait preuve jusqu'à maintenant d'une grande timidité.

C'est dans l'espoir d'y mettre fin que le chef de l'Etat est accompagné ici de cinq ministres, dont MM. Joxe (défense), Strauss-Kahn (industrie et commerce extérieur) et Le Drian (secrétaire d'Etat à la mer).

Moins fortuné que d'autres pétromonarchies, Oman fut longtemps boudé, à une ou deux exceptions près, par les entreprises françaises, souvent absentes au moment des appels d'offre. Ici, l'argent est peut-être moins « facile » et le marché – *a priori* – moins alléchant qu'ailleurs dans le Golfe. La concurrence est vive et il faut se battre pour s'imposer. Mais l'industrie française peut y jouer de nombreuses cartes. Sa faible présence illustre bien le « mal français » du commerce extérieur, ce manque d'audace des entreprises dès qu'il s'agit de vendre et de « se vendre » à l'étranger. Celles-ci ont considéré, largement à tort, que le sultanat était une chasse gardée britannique. Résultat : la France n'est que le sixième fournisseur d'Oman, avec 4 % du marché civil, loin derrière le Japon (17 %), l'Allemagne (15 %), la Grande-Bretagne (12 %), les Etats-Unis et l'Italie.

Une situation attirante

La situation d'Oman est pourtant attirante à plus d'un titre. Recevant du pétrole 95 % de ses ressources en devises et 85 % de ses recettes fiscales, le sultanat désire diversifier son économie – et ses partenaires – en développant une industrie encore embryonnaire, en modernisant sa pêche et son agriculture, handicapée il est vrai par la rareté des terres arables et de l'eau. Son fort taux de croissance démographique oblige le sultanat – 1,5 million d'habitants dont 250 000 étrangers – à créer des emplois pour les 100 000 jeunes qui arriveront sur le marché du travail d'ici à 1995.

La rente pétrolière d'Oman – vingt années de réserves prouvées au rythme de production actuel, mais sans doute sensiblement plus, – les espoirs fondés de voir le gaz prendre le relais du pétrole, le confortable excédent de sa balance commerciale, sa gestion financière rigoureuse devraient faire de ce client solvable et bien disposé envers la France une terre d'accueil pour ses entreprises. Or, depuis 1985, celles-ci n'ont remporté que cinq grands contrats. Le plus intéressant est revenu à Thomson-CSF, seul industriel français non pétrolier établi en Oman, qui installe seize stations d'émission de télévision et de radio dans la moitié nord du sultanat et espère prochainement se voir confier la « couverture » du reste du pays. Deux sociétés pétrolières françaises travaillent en Oman : Total, qui possède 4 % du capital de la compagnie nationale Petroleum Development Oman et Elf-Aquitaine, qui extrait moins de 2 % du brut omanais et aimerait élargir sa zone d'exploration. Les ventes militaires sont restées, quant à elles, très modestes. La France a notamment laissé échapper l'an dernier, au profit de la Grande-Bretagne, un contrat d'achat de deux vaisseaux de type corvette, même si elle espère « rattraper le coup » en vendant à la marine omanaise le matériel destiné à équiper ces bâtiments de guerre.

Une chose est sûre en tout cas : Oman a déployé tous ses fastes en l'honneur de M. Mitterrand. Mercredi soir, à l'hippodrome de Mascate, le sultan Qabous – grand amateur de chevaux – avait convié son hôte à un spectacle équestre couronné par un somptueux feu d'artifice dont les Omanais devraient se souvenir longtemps.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

□ **KOWEÏT : M. Bérégovoy reçu par cheikh Jaber.** – L'émir du Koweït, cheikh Jaber El Ahmed El Sabah, a reçu, mercredi 29 janvier, le ministre français de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, actuellement en visite dans l'émirat. Les perspectives de coopération entre Paris et Koweït, notamment dans les domaines économiques et commerciaux, ainsi que la situation dans le Golfe ont été au centre de l'entretien auquel assistait le ministre koweïtien des finances, M. Nasser Abdallah El Roudhane, a-t-on indiqué de source officielle koweïtienne. – *(AFP.)*

□ **Etablissement de relations diplomatiques entre l'Inde et Israël.** – Le ministère indien des affaires étrangères a annoncé, mercredi 29 janvier, que l'Inde et Israël sont convenus d'établir des relations diplomatiques et d'ouvrir des ambassades à New-Delhi et à Tel-Aviv. Les missions diplomatiques seront ouvertes *« dès que possible »*, a-t-il précisé. L'Inde s'était refusée, depuis la création de l'Etat d'Israël, en 1948, à normaliser ses relations avec ce pays. Cette reconnaissance, annoncée depuis plusieurs jours (*le Monde* du 24 janvier), survient au lendemain d'une visite du président de l'OLP, M. Yasser Arafat, à New-Delhi. – *(Reuter.)*

EUROPE

UKRAINE : en opposition avec Moscou

Kiev rejette l'accord communautaire sur la dette de l'ex-URSS

En raison d'un désaccord avec la Russie, l'Ukraine ne veut plus respecter l'accord conclu entre les anciennes Républiques soviétiques sur le remboursement commun de la dette de l'ex-URSS, a annoncé, mercredi 29 janvier, le premier ministre ukrainien, M. Vitold Fokine. Il a accusé la Russie d'utiliser sa puissance pour se saisir des biens et des réserves d'or de l'ancienne Union. M. Fokine a demandé, dans un communiqué, aux *« responsables financiers internationaux de séparer 16,37 % de la dette globale de l'ex-Union soviétique en devises fortes afin qu'ils soient remboursés en toute indépendance par l'Ukraine »*. Une telle division des remboursements va à l'encontre de l'accord, conclu en octobre dernier avec le groupe des sept, qui rend ses Républiques conjointement responsables du remboursement des dettes de l'ex-URSS, estimées entre 60 et 70 milliards de dollars.

Par ailleurs, l'Ukraine et l'Iran ont signé, mercredi 29 janvier, un accord sur des livraisons de gaz et de pétrole. Cet accord assurerait cette année à l'Ukraine 3 milliards de mètres cubes de gaz et 4 millions de tonnes de pétrole, pour son usage propre.

Ces nouvelles tentatives de l'Ukraine de se dégager de l'emprise de Moscou surviennent alors que la Russie presse les autres Républiques de former une union commerciale et monétaire avec elle, brandissant la menace de sévères restrictions commerciales. Selon M. Vladimir Mashits, le ministre en charge des relations avec les autres Républiques, le Kazakhstan a accepté de rentrer, après la Biélorussie (*le Monde* du 30 janvier), dans une zone rouble et un espace économique unique. Les chefs de gouvernement de la Communauté des Etats indépendants doivent se réunir les 7 et 8 février à Moscou pour débattre des questions économiques et commerciales. – *(AP, Reuter, AFP.)*

GÉORGIE : malgré la perte d'un de ses derniers bastions

Le président renversé, M. Gamsakhourdia, déclare continuer la lutte

Malgré un nouveau revers – la perte, mercredi 29 janvier, d'un de ses derniers bastions, la ville de Zougdidi, – le président géorgien renversé, M. Zviad Gamsakhourdia, a rompu deux semaines de silence pour déclarer le même jour à l'agence Tass, dans l'ouest de la Géorgie, qu'il *« ne quitterait pas la Géorgie »*, qu'il *« continuerait à se battre »*. En prenant mercredi Zougdidi, les forces armées du gouvernement provisoire de Tbilissi contrôlent désormais les principales villes de l'ouest de la Géorgie. Mais malgré deux semaines d'affrontements armés qui ont fait une douzaine de morts et une quarantaine de blessés, la ville de Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie (République autonome de Géorgie), située au bord de la mer Noire, n'a pas encore été prise par le nouveau pouvoir en place à Tbilissi depuis la fuite du président géorgien le 6 janvier dernier.

Les Mekhrioni (Chevaliers) de Jaba Iosseliani, l'un des dirigeants du Conseil militaire, sont entrés dans la nuit de mardi à mercredi à Zougdidi, après une brève fusillade qui a fait trois blessés, selon le représentant du Conseil militaire géorgien à Zougdidi. Les loyalistes, estimés à deux mille hommes, ont fui la ville après avoir incendié plusieurs bâtiments, selon l'agence Interfax. Le Conseil militaire avait pris, mardi, le port de Poti (mer Noire), tenu par les combattants de M. Gamsakhourdia.

Ces revers ne semblent pas avoir entamé la détermination du président déchu, dont près de cinq mille partisans ont manifesté, comme chaque jour, à Tbilissi. *« Je n'ai pas été déposé, légalement, je suis toujours le président »*, a-t-il déclaré mercredi à l'agence Tass, dans un lieu resté secret. *« J'ai beaucoup de partisans, à Tbilissi comme dans d'autres villes, et ils continuent à se battre »*, a ajouté M. Gamsakhourdia. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE : à l'issue de ses consultations

Le représentant de l'ONU ne recommande pas dans l'immédiat l'envoi de « casques bleus »

Le responsable, au sein de l'ONU, des opérations de maintien de la paix, M. Marrack Goulding, a indiqué, mercredi 29 janvier, qu'il ne pouvait recommander l'envoi de « casques bleus » en Yougoslavie actuellement et qu'il fallait consacrer de nouveaux efforts au plan de paix des Nations unies. M. Goulding, qui a rencontré ces quatre derniers jours les dirigeants serbes et croates ainsi que les responsables de l'armée fédérale, a fait état de signes positifs tout en notant que les conditions n'étaient pas entièrement réunies pour le déploiement de dix mille soldats chargés du maintien de la paix. *« Il (...) reste des différences d'interprétation du plan et il faut s'employer à les résoudre »*, a-t-il dit aux journalistes après un entretien avec le président serbe, M. Slobodan Milosevic. *« Il faut que tous ceux dont dépendrait le succès de l'opération aient accepté le plan et soient prêts à coopérer avec la force de maintien de la paix des Nations unies lorsqu'elle sera mise à contribution. »* Le sous-secrétaire général de l'ONU a noté que le plan recueillait un large soutien en Yougoslavie et que l'une de ses principales conditions – un cessez-le-feu – était relativement respectée.

L'ONU ne compte pas relâcher ses efforts, a-t-il poursuivi : *« Nous jugeons nécessaire de ne déclencher l'opération en Yougoslavie qu'avec la certitude que cela marchera »*. La Serbie, la Croatie et l'armée yougoslave ont accepté les propositions de l'ONU, mais des dirigeants croates ont émis encore certaines réserves. De leur côté, les responsables des enclaves serbes de Croatie (Slavonie et Krajina), qui échappent au contrôle de Zagreb, s'opposent à ce que les soldats fédéraux soient remplacés dans leurs régions par des « casques bleus ».

M. Goulding devait rentrer jeudi à New-York, à la veille d'une réunion cruciale du Conseil de sécurité sur le déploiement éventuel des forces de l'ONU en Croatie. – *(Reuter.)*

SUISSE : condamné pour espionnage au profit de Moscou

Le général Jean-Louis Jeanmaire est décédé

Condamné en 1977 à dix-huit ans de réclusion pour espionnage au profit de Moscou, le colonel-brigadier suisse Jean-Louis Jeanmaire est décédé, mercredi 29 janvier, à Berne à l'âge de quatre-vingt-un ans. Le célèbre romancier anglais John Le Carré s'était inspiré de son aventure dans un livre *Une paix insoutenable*, paru à la fin de l'année dernière.

Pendant six ans, de 1969 à 1975, Jean-Louis Jeanmaire avait occupé les fonctions de commandant des troupes helvétiques de protection aérienne. Il avait été arrêté en 1976 et accusé d'avoir livré, durant plusieurs années, des informations militaires à l'ambassade d'URSS à Berne. Il avait reconnu, devant un tribunal réuni à huis clos, avoir transmis, entre 1959 et 1964, à l'attaché militaire soviétique, des renseignements d'un intérêt variable, mais confidentiels. Condamné à dix-huit ans de réclusion, Jean-Louis Jeanmaire avait été libéré après douze ans passés en prison et, depuis, il n'avait cessé de réclamer la révision de son procès.

Dans son livre, John Le Carré avance, après avoir rencontré le colonel-brigadier à sa sortie de prison, la thèse d'une fascination que l'attaché militaire soviétique – un ancien héros de la bataille de Stalingrad en 1942-1943 – aurait exercée sur Jean-Louis Jeanmaire, que le romancier présente comme un patriote, à la fois naïf et vaniteux, n'ayant reçu aucun avantage financier de son « correspondant » à Berne.

□ **ITALIE : démantèlement d'un réseau d'espionnage industriel en faveur de l'ex-URSS.** – La présidence du Conseil italienne a annoncé, mercredi 29 janvier, le démantèlement d'un réseau d'une vingtaine de personnes de nationalité italienne qui se livraient *« principalement »* à des activités d'espionnage industriel au profit de l'ex-Union soviétique. Le communiqué précise qu'une opération conjointe des services de contre-espionnage italien et américain a permis de mettre au jour les activités de ce réseau et ajoute que les personnes impliquées n'ont aucune activité politique. – *(AFP.)*

□ **Attentats contre les voitures des deux aviateurs faits prisonniers pendant la guerre du Golfe.** – Les voitures des deux officiers de l'armée de l'air italienne faits prisonniers pendant la guerre du Golfe, après que leur avion de type Tornado avait été abattu au-dessus du Koweït, ont été les cibles d'engins incendiaires, mercredi 29 janvier, dans la région de Brescia (nord de l'Italie). Les deux attentats ont été revendiqués par téléphone au nom d'un *« groupe de communistes »* à un quotidien de Brescia, par un interlocuteur anonyme, à l'accent italien, qui les a accusés d'être *« les symboles d'une bande d'assassins qui se prétend une police internationale »*. – *(AFP.)*

□ **Les normes européennes de propreté de l'eau seraient violées depuis dix ans.** – La Commission européenne a annoncé, mercredi 29 janvier à Bruxelles, l'ouverture d'une procédure judiciaire contre l'Italie, accusée de violer depuis dix ans les normes européennes de propreté de l'eau potable. A la suite d'une première procédure judiciaire, l'Italie s'était engagée en 1989 à respecter les normes antipollution établies par une directive (loi européenne) de 1980. Malgré cet engagement, le gouvernement italien a publié le 20 janvier un décret autorisant le dépassement des normes européennes pour la teneur de l'eau potable en nitrates, fluor, ammonium, magnésium, manganèse, fer et sulfates. La décision de la Commission européenne d'envoyer une lettre de mise en demeure au gouvernement italien constitue la première étape d'une procédure susceptible de se terminer devant la Cour de justice. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : l'Assemblée fédérale maintient le scrutin proportionnel.** – L'Assemblée fédérale tchécoslovaque a adopté, mercredi 29 janvier, son propre projet de modification de la loi électorale, qui maintient le scrutin proportionnel, après avoir rejeté celui proposé par le président de la République, M. Vaclav Havel, qui souhaitait panacher les systèmes proportionnel et majoritaire (*le Monde* du 30 janvier). Les partis n'ayant pas de députés sortants devront prouver qu'ils sont soutenus par au moins dix mille électeurs. La barre reste fixée à 5 % de voix pour l'entrée d'un parti à l'Assemblée, mais monte à 7 % pour des coalitions formées de moins de quatre partis et à 10 % pour celles en comptant quatre ou plus. – *(AFP.)*

□ **SUÈDE : attaques contre des étrangers.** – Un inconnu a ouvert le feu, dans une station du métro de Stockholm, mardi 28 janvier, et grièvement blessé un Turc, propriétaire d'un snack-bar. C'est la cinquième attaque contre un étranger depuis le début du mois. Un homme originaire du Zimbabwe, un Somalien et deux autres étrangers ont été hospitalisés en janvier à la suite d'attaques analogues. – *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Fin de la conférence de Moscou sur les négociations multilatérales

Les groupes de travail doivent se réunir en avril et mai

L'essentiel a été fait. La troisième phase du processus de paix israélo-arabe a été tant bien que mal engagée et c'est sans doute là le plus important. Trente-sept délégations (1), a souligné pour s'en féliciter un porte-parole russe, ont assisté, mercredi 29 janvier, à la séance de clôture des travaux de la réunion de Moscou. Des rendez-vous ont été pris pour fin avril-début mai entre les différents protagonistes des six structures mises en place pour asseoir les bases d'une coopération régionale entre Israël et ses voisins arabes.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Un délai de trois mois suffira-t-il pour permettre la participation des grands absents de Moscou – la Syrie, le Liban et les Palestiniens? C'est ce à quoi va s'employer maintenant le parrain américain de la conférence alors qu'à Moscou les autres problèmes essentiels ont été remis à plus tard. Si le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, qui a reçu mercredi soir le chef de la délégation palestinienne, M. Fayçal Husseini, et son porte-parole, Mme Hanane Achraoui, leur a répété qu'ils avaient *« manqué une occasion »*, les responsables américains semblent confiants au sujet du compromis qu'ils ont suggéré. Ils pensent pouvoir faire admettre à Israël, isolé sur ce point, la participation des Palestiniens de la diaspora dans les comités sur les réfugiés et le développement économique, en échange d'un renoncement des Palestiniens à adjoindre aussi des habitants de Jérusalem-Est. *« Dès que les négociations concrètes commenceront, on pourra modifier la formule de Madrid pour assurer une plus large participation palestinienne »*, affirmait pour sa part un responsable russe.

La satisfaction israélienne, réaffirmée à plusieurs reprises par M. David Lévy, ministre des affaires étrangères, pourrait peut-être faciliter les choses. L'Etat hébreu a, pour le moment, toutes raisons d'être satisfait puisque, comme l'a déclaré M. Lévy, il a *« obtenu ce qu'il attendait »*, c'est-à-dire une reconnaissance de la part d'une dizaine de pays arabes qui ont entamé un dialogue avec lui.

Des approches opposées

Certes, aucune question de fond n'a été abordée, mais, même si tous les pays arabes ont souligné que, sans la participation des absents, les négociations n'avaient aucune chance d'aboutir, aucun n'a rompu ni même menacé de le faire.

Pour tenter d'atténuer la portée éventuelle de ces débats, dont ils ont accepté la poursuite, les pays arabes ont demandé et obtenu – le distinguo paraît mineur – que les prochaines réunions se déroulent sous forme de *« séminaires »*, moins formels que les comités officiels, pour donner le temps aux absents de venir, c'est-à-dire attendre des progrès dans les négociations bilatérales pour pouvoir avancer sur le terrain de la coopération.

Ce point fondamental, à l'origine de l'absence syrienne, a d'ailleurs trouvé son illustration dans la tentative de mise au point de l'agenda du comité chargé du problème de la répartition des eaux. Alors que la délégation israélienne juge vain de chercher à redistribuer l'eau, en soulignant qu'il valait mieux étudier tout de suite les moyens d'une utilisation rationnelle des ressources de la région, le délégué jordanien a, lui, exigé d'abord la restauration des droits de chacun, ensuite la réparation par Israël des dommages humains, sociaux et économiques provoqués par le *« pillage »* des eaux arabes pour pouvoir, enfin, envisager une coopération.

Ces approches sont opposées, et l'on va sûrement retrouver le même problème dans tous les comités mis en place, c'est-à-dire, outre l'eau, la sécurité et le contrôle des armements, le développement économique, l'environnement et la question des réfugiés. L'Arabie saoudite, le Maroc et la Jordanie ont aussi demandé la création de trois autres groupes de travail sur Jérusalem, les droits de l'homme et la santé.

L'adjonction éventuelle de ces groupes sera décidée par le comité d'orientation, dont sont membres les Etats-Unis, la Russie, la CEE, l'Arabie saoudite, représentant le Conseil de coopération du Golfe, la Tunisie pour l'Union du Maghreb arabe, l'Egypte et les parties en conflit – la place des absents étant préservée, comme partout. Ce comité est chargé d'assurer la continuité du processus, de superviser les négociations et de suggérer ou accepter de nouveaux champs d'activité.

La réunion de Moscou terminée, les parties en conflit vont maintenant retrouver Israël dans le cadre des négociations bilatérales qui, seules, sont susceptibles – et tous les participants aux négociations multilatérales en sont conscients – de donner une impulsion aux pourparlers sur les problèmes régionaux. Le parallélisme voulu entre ces deux négociations va, d'une certaine façon, permettre la participation indirecte de pays de plus en plus éloignés de la région dans des pourparlers qui avaient, à Moscou, l'allure d'une conférence internationale, ce dont Israël ne veut pas. Pour l'instant, rien n'est joué. Le seul acquis est que le processus de paix se poursuit.

FRANÇOISE CHIPAUX

(1) Dans les groupes de travail, les douze Européens et les quatre pays de l'Association européenne de libre-échange sont représentés au niveau individuel.

ISRAËL

Les élections législatives auraient lieu le 23 juin

Un accord de principe est intervenu, mercredi 29 janvier, entre le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, et l'opposition travailliste sur la tenue d'élections législatives anticipées le 23 juin prochain. Une responsable du Likoud a indiqué que la date était définitivement fixée, mais un porte-parole travailliste a fait savoir que l'accord devrait encore recevoir, jeudi, l'approbation des dirigeants du parti d'opposition.

Les élections étaient prévues pour novembre, mais le premier ministre souhaite les organiser plus tôt, après avoir perdu la majorité à la Knesset la semaine dernière. Deux petits partis d'extrême droite ont quitté la coalition pour protester contre le projet d'autonomie palestinienne dans les territoires occupés.

M. Shamir, soucieux d'obtenir une assistance américaine, s'est engagé à poursuivre les efforts pour la paix au Proche-Orient malgré les échéances électorales. Lundi, les travaillistes n'avaient pu renverser le gouvernement minoritaire (qui ne compte que 59 sièges sur 120) en dépit d'une série de motions de censure déposées à la Knesset, les élus de droite qui ont fait défection s'étant abstenus (*le Monde* du 29 janvier). – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Le désert des mennonites

Suite de la première page

« Dans un contexte dictatorial d'auto-surveillance continuelle, les colonies devaient fatalement obtenir de bons résultats économiques », ajoute-t-il. Cet isolement fait encore courir de nombreux bruits sur les colonies. L'interdiction totale de l'alcool, la quasi-impossibilité de se marier avec des non-mennonites ou l'intégration difficile des *« étrangers »* ont suscité la méfiance de Paraguayens qui ne comprennent pas que les autorités d'Asuncion laissent ainsi subsister un « Etat dans l'Etat ».

A la fin de l'année dernière, certains dirigeants des colonies avaient même été accusés de recourir à des sévices corporels pour faire rentrer dans le rang certains récalcitrants. Une commission d'enquête parlementaire, venue sur place, n'a pas réussi à éclaircir cette affaire.

L'autonomie de ces communautés est pratiquement totale. Agréé par le gouvernement paraguayen, le système d'éducation (jusqu'à l'équivalent du baccalauréat) est totalement dirigé, organisé et financé par les mennonites. Les impôts sont perçus exclusivement par les *« autorités »* locales, qui les gèrent. Des *« inspecteurs de la circulation »* font régner l'ordre. Les responsables politiques et économiques sont élus par les hommes de la communauté.

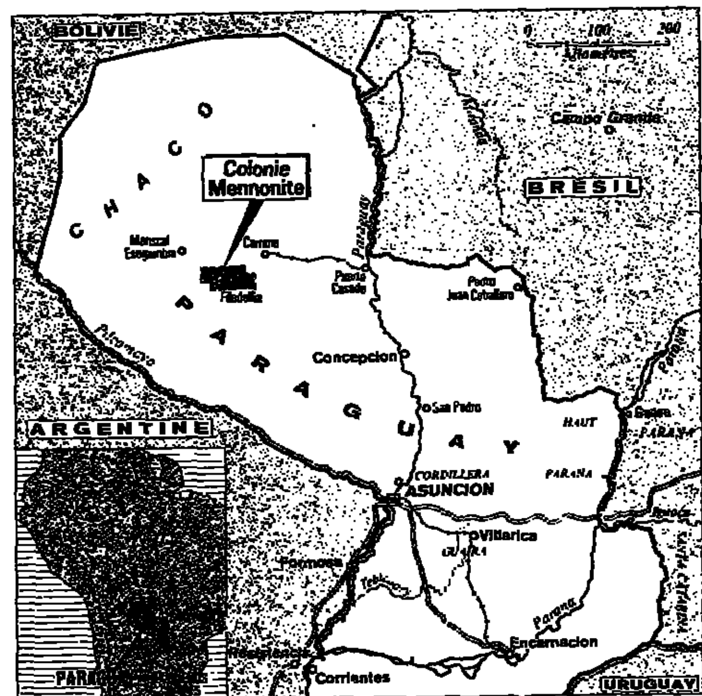
Une fondation pour les Indiens

L'intégration, dans ces conditions, est difficile. Mme Deolinda Voth en fait chaque jour l'expérience. Paraguayenne mariée depuis onze ans à un mennonite, elle affirme que le couple est depuis lors *« ostracisé en raison de ce mariage mixte »*. Ils ont décidé d'abandonner la communauté et d'émigrer au Canada. Mme Santina Cicero, elle, est allemande. Elle est venue rejoindre son concubin, engagé par les mennonites comme conseiller en agronomie. Elle estime être *« simplement tolérée »* et *« s'échappe »* trois jours par semaine pour travailler à Asuncion, *« et surtout changer d'air »*.

Un médecin paraguayen employé dans l'un des hôpitaux mennonites dit, lui aussi, se sentir en *« territoire étranger »*. *« En fait*, dit-il, *les mennonites ne sont paraguayens que lorsque cela les arrange et n'aiment pas que l'on vienne piétiner leurs géraniums. »* Il a pourtant le privilège, en raison de ses fonctions, de ne pas avoir été relégué dans les *« banlieues »*, comme les autres *« étrangers »*.

Colonie-bagne ? Apartheid ? Le président du conseil d'administration de la coopérative de Loma-Plata, M. Cornelius Sawatzky, ne peut que réfuter ces qualificatifs. Il souligne les efforts de développement accomplis : *« Nous avons asphalté 1 600 kilomètres de routes. La colonisation ne coûte rien à l'Etat paraguayen. Nous avons créé des villages et des emplois pour les Indiens et pour les Paraguayens. »* Beaucoup d'Indiens des trois tribus présentes dans le Chaco ont appris le dialecte allemand des mennonites. *« Ils sont utilisés comme main d'œuvre à bon marché, corvéable à merci »*, affirme M. Klassen.

En privé, quelques mennonites soulignent *« l'impérieuse nécessité d'une cohabitation, en étant moins esclaves des traditions »*. Mais les *« gardiens du Temple »*, comme le pasteur Cornelius Wiebe, estiment que *« 95 % des mariages mixtes sont des échecs »* et que les trois communautés doivent avoir *« une vie séparée qui corresponde à leurs cultures différentes »*.



Tous les partis politiques paraguayens considèrent eux aussi que le temps d'une *« normalisation »* est venu, tout en soulignant l'importance du travail accompli. Sans remettre en question l'exemption de service militaire ou la liberté de religion, ils veulent que les autorités légales – policières, judiciaires ou administratives – soient représentées dans les colonies.

Aucune discussion n'a cependant officiellement débuté et les colonies mennonites du Chaco, comme celles beaucoup plus rétrogrades de l'est du pays, continuent de régner seules sur leurs terres. Plus tout à fait comme dans les années 70, cependant. Célébrant le cinquantième anniversaire de la fondation de leur colonie, les habitants de Loma-Plata avaient alors rendu *« un hommage de gratitude »* au général Gustavo Stroessner en lui dédiant un monument *« pour son appui permanent à l'œuvre de colonisation du Chaco »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

□ **COLOMBIE : quinze morts au cours de combats entre forces de l'ordre et guérilleros.** – Des combats entre forces de l'ordre et guérilleros ont fait au moins quinze morts, mercredi 29 janvier. Douze de ceux-ci ont été tués par l'armée à Puerto-Calaveras, après que les soldats eurent poursuivi des membres de l'Armée de libération nationale (ELN) qui avaient incendié des camions d'un consortium franco-argentin construisant un oléoduc. L'ELN est l'une des trois composantes de la Coordination de la guérilla Simon Bolivar, alliance qui a annoncé, avec le gouvernement, la reprise des négociations de paix le 10 février prochain. – *(Reuter.)*

□ **GUATEMALA : deux Français soupçonnés du meurtre d'un couple de restaurateurs.** – Deux Français soupçonnés d'être les commanditaires du meurtre d'un couple de restaurateurs français installés au Guatemala ont été arrêtés, a-t-on appris, mercredi 29 janvier (*le Monde* du 21 janvier). Le principal suspect, M. Jean-Philippe Bernard, est le neveu de la victime, propriétaire dans la capitale guatémaltèque de deux restaurants connus – « Chez Pierre » et « El Bistro » – qui a été torturé et tué, le 28 décembre, avec sa compagne. Son complice présumé, également sous les verrous, est M. Philippe Biret. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : démission du principal conseiller du président Fujimori.** – M. Hernando de Soto, principal conseiller du président Alberto Fujimori, a présenté sa démission, mardi 28 janvier. M. de Soto, qui avait travaillé à la réinsertion du Pérou au sein de la communauté financière internationale, avait récemment appris par la presse qu'il avait été nommé, contre sa volonté, « tsar » de la politique anti-drogue. Ferme défenseur de la liberté de marché, M. de Soto avait estimé que *« tous les secteurs de la société, et non pas seulement ceux qui savent s'organiser près du pouvoir »*, devaient en bénéficier, et avait critiqué le comportement des forces de l'ordre dans les régions sous état d'urgence. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE : la répression contre des étudiants en mai dernier

Le président Houphouët-Boigny refuse de sanctionner le chef d'état-major

La commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les exactions commises par l'armée, en mai dernier, dans la cité universitaire de Yopougon, à Abidjan, (le *Monde* du 18 juin 1991), vient de rendre publiques ses conclusions. Mercredi 29 janvier, le président Félix Houphouët-Boigny a annoncé qu'il ne prendrait aucune sanction contre le chef d'état-major de l'armée, le général Robert Gueï, mis en cause par la commission.

ABIDJAN

correspondance

Dans leur rapport de 139 pages, les membres de la commission d'enquête concluent à l'absence de morts et de disparus, alors qu'à l'époque des faits la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (FESCI), dissoute par les autorités, affirmait le contraire.

En revanche, les auteurs du rapport mettent l'accent sur les sévices subis par les étudiants, dans la nuit du 17 au 18 mai 1991, lors de laviolente intervention des militaires dans la cité universitaire.

« La plupart des étudiants ont été battus à coups de crosse, matraque et ceinturon... Quelques-uns furent soumis à un traitement barbare, consistant à laper le sang de leurs camarades blessés », a déclaré le président de la commission d'enquête, un magistrat.

Le document révèle que deux lycéennes et une étudiante ont été violées par les militaires de la force d'intervention rapide des para-commandos, surnommés les « bérets rouges ».

Dans leur rapport, les membres de la commission estiment que cette opération est *« survenue sur la seule initiative du chef d'état-major, sans consultation des ministres de la défense et de l'intérieur, qui ont tenté de légitimer* a posteriori *cette initiative »*, et recommandent *« instamment la prise de sanction »*.

Une recommandation écartée d'un revers de main par le président Félix Houphouët-Boigny, devant les trente-deux membres de la commission : *« Vous croyez que je vais m'offrir le luxe de la division de mon armée*, a-t-il sèchement affirmé *(...), c'est le pays qui en pâtirait ! » « Je ne prendrai aucune sanction, il a fait son devoir, c'est le meilleur actuellement dans le pays »*, a ajouté le chef de l'Etat. *« Quand le couteau vous blesse*, a-t-il précisé, *vous ne le jetez pas, vous essuyez le sang et vous le remettez à la maison. »*

JEAN KARIM FALL

AFRIQUE DU SUD : l'ANC y étant opposé

Le voyage du premier ministre néerlandais a été reporté

LA HAYE

de notre correspondant

En annonçant lui-même à la télévision sud-africaine le report du voyage officiel que devaient effectuer dans son pays, du 18 au 20 février, le chef du gouvernement néerlandais et son ministre des affaires étrangères, le président Frédérik De Klerk a tendu, mardi 28 janvier, une main secourable à ses ex-futurs hôtes: MM. Ruud Lubbers et Hans van den Broek n'ont, en effet, plus besoin de se dédire.

La Haye a dû passer sous les fourches caudines du Congrès national africain (ANC) qui s'est opposé à cette visite avec fermeté, résistant à toutes les missions de bons offices menées au cours des trois dernières semaines auprès de M. Nelson Mandela. Il estimait que ce voyage était prématuré aussi longtemps qu'un gouvernement intérimaire d'union nationale n'aurait pas été formé.

Le report à une date non encore fixée – et non l'annulation – de ce voyage montre, en tout cas, que La Haye ne souscrit pas à cette analyse, mais sans pouvoir passer outre sous peine d'endommager ses rapports avec une organisation appelée à jouer un rôle décisif dans la «nouvelle Afrique du sud». Telle est la leçon de ce fiasco diplomatique: après avoir voulu être le premier chef de gouvernement occidental à briser l'isolement international du président De Klerk, M. Lubbers n'a réussi qu'à souligner la position charnière occupée, dès aujourd'hui, par l'ANC.

« Briser les frontières »

Le report du voyage de M. Lubbers n'entraînera pas, pour autant, l'annulation de la Holland Trade Fair qui doit s'ouvrir, début mars, à Johannesbourg. Quarante-cinq entreprises, parmi lesquelles la KLM, qui vient d'obtenir une extension de ses droits d'atterrissage en Afrique du sud, Philips, Heineken et Océ, participeront à cette foire, la première depuis la levée intégrale des sanctions économiques de la CEE contre le régime de Prétoria. En outre, plusieurs artistes, corps de ballet et troupes de théâtre néerlandais se produiront, à partir du 8 mars,à Johannesbourg et au Cap, dans le cadre d'une manifestation cutlurelle intitulée: *«Briser les frontières»*.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Les violences politiques ont fait 2 672 morts en 1991.** – 2 672 personnes ont été tuées, en 1991, en Afrique du Sud pour des raisons politiques, notamment lors d'affrontements entre groupes noirs rivaux, a indiqué mercredi 29 janvier l'Institut sud-africain des relations raciales. Selon cet organisme indépendant, ce chiffre est de 28 % inférieur à celui de l'année précédente. – *(Reuter.)*

MAURITANIE

L'opposition menace de boycotter les élections législatives

L'opposition envisage de boycotter la suite du processus de démocratisation et notamment les élections législatives, dont le premier tour est prévu le 6 mars. *« Nous n'acceptons pas de jouer la comédie, la falsification a des limites »*, ont déclaré, mardi 28 janvier, au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de l'Union des forces démocratiques (UFD). Les résultats officiels du scrutin présidentiel donnent 62,65 % des voix au chef de l'Etat sortant, le colonel Ould Taya, contre 32,75 % à M. Ould Daddah, son principal rival, dont le recours en annulation devant la Cour suprême a été rejeté.

Les opposants estiment, en outre, que la suspension des libertés de réunion, de manifestation et de rassemblement publics qui leur a été signifiée, lundi, équivaut à une interruption de la vie politique. Mais un responsable du ministère de l'intérieur a démenti cette information et déclaré qu'une plainte allait être déposée contre l'UFD pour *« usage de faux et mensonges »*.

L'UFD a affirmé que tous ses dirigeants ont été arrêtés à Nouadhibou et a fait état de quatre morts dans ses rangs lors d'une intervention des forces de l'ordre. Elle a ajouté qu'environ 160 personnes ont été interpellées dans cette ville et que d'autres l'ont été aussi dans le sud du pays, à Kaedi. Les opposants ont indiqué que le nombre de morts pourrait s'élever à une dizaine alors que, de source officielle, on parle de deux victimes *« asphyxiées, mortes des suites de leurs blessures »*. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : deux morts dans un quartier d'Alger

Les heurts se multiplient entre jeunes islamistes et forces de l'ordre

Des heurts violents qui ont opposé, mercredi après-midi 29 janvier, dans le quartier de Bachdjarah, à Alger, des intégristes aux forces de l'ordre, ont causé la mort d'une personne, selon un communiqué officiel qui a fait aussi état de onze blessés et de vingt-cinq arrestations. De son côté, le Front islamique du salut (FIS) a précisé qu'un enfant de douze ans avait aussi été tué, d'une balle dans la tête, au cours de ces affrontements.

Selon des témoins, une dizaine de cars de police anti-émeutes, appuyés par des véhicules militaires, se sont déployés et des tirs nourris ont éclaté au moment où les forces de l'ordre allaient interpeller un imam; celui-ci n'aurait finalement pas été arrêté, grâce à la médiation des « sages » du quartier. La version officielle indique que *« quelque 300 individus »* ont attaqué *« à coups de pierres »* les forces de l'ordre qui intervenaient pour *« interdire une réunion à caractère politique dans la mosquée An-Nasr »*.

Des jeunes en colère ont saccagé la permanence du Front de libération nationale (FLN). C'est dans ce quartier de Bachdjarah que M. Abdlekader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du FIS, avait été arrêté, la semaine dernière. D'autre part, la police anti-émeutes a dû disperser, à l'aide de grenades lacrymogènes, plusieurs dizaines de jeunes islamistes qui manifestaient, mercredi, devant le tribunal d'El Kroub, près de Constantine, où devaient être jugés deux imams.

Le ministre de l'intérieur, le général Larbi Belkheir, a demandé, mercredi, aux autorités locales d'appliquer rigoureusement la loi, même par *« la force tout en évitant les dépassements et l'arrogance »*, a rapporté la radio nationale. Il a, d'autre part, formellement interdit au FIS de faire des collectes au profit des sinistrés des récentes intempéries, soulignant *« qu'il ne tolèrerait pas que des associations politiques tentent de se substituer à l'Etat »*.

M. Mouloud Hamrouche, l'ancien premier ministre, et M. Mohamed Salah Mohammedi, qui fut son ministre de l'intérieur, ont été entendus, mercredi, par le juge d'instruction du tribunal militaire de Blida dans le cadre de la préparation du procès des dirigeants du FIS incarcérés, le 30 juin dernier, après les troubles qui avaient fait plusieurs dizaines de morts.

Dans un communiqué, l'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH), dont le siège est au Caire, se dit *« vivement préoccupée par le revers qu'a essuyé l'expérience démocratique en Algérie »*. A son avis, *« quelle que soit la légitimité des appréhensions suscitées par la participation au pouvoir de forces politiques dures, l'on ne peut remplacer un danger éventuel par un danger patent »*. – *(Reuter, AFP.)*

□ **SOMALIE : disparition d'un bateau affrété par Médecins du Monde.** – Un bateau affrété par une équipe de Médecins du Monde (MDM), qui avait quitté Djibouti le 19 janvier à destination du port de Hiss-Mait, dans le nord de la Somalie, a disparu aux larges des côtes somaliennes. L'armée française basée à Djibouti a suspendu, mardi 28 janvier, ses vols de reconnaissance, à la recherche de l'embarcation. Cinq membres d'équipage et trois membres de MDM – MM. Bakhti Seddik, infirmier de nationalité algérienne, Dominique Guillemard, logisticien francais, et Mohamed Abdillahi, correspondant de l'association à Djibouti, se trouvaient à bord. – *(AFP.)*

ASIE

La visite du premier ministre chinois en Suisse

Dialogue de sourds sur les droits de l'homme entre M. Li Peng et le président de la Confédération

GENÈVE

de notre correspondante

Reçu à sa descente d'avion à Zurich par le chef du protocole, le premier ministre chinois n'a pu pénétrer, mercredi 29 janvier, au Palais fédéral à Berne que par une porte dérobée. Il a ainsi réussi à éviter une manifestation de Tibétains qui se déroulait face à l'entrée principale.

MM. René Felber, président de la Confédération et chef de la diplomatie suisse, et Jean-Pascal Delamuraz, ministre de l'économie, lui ont serré la main devant les photographes, et M. Li Peng était tout sourire. Mais, très vite, la muraille des droits de l'homme s'est dressée entre les interlocuteurs. Du coup, son verre de jus d'orange sanguine à la main, M. Li devint glacial. Il déclara qu'il était favorable au dialogue mais que Berne ne devait pas imposer son point de vue aux autres ni s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays souverain, ajoutant : *« Je suis ouvert à la discussion sur les droits de l'homme mais les critères en ce domaine ne sont pas les mêmes dans tous les Etats. Voyez par exemple ceux des pays arabes... »*

Cependant, M. Felber lui a remis une liste de vingt-sept détenus victimes de violation des droits de l'homme, en le priant d'intervenir en leur faveur. M. Li a promis de remettre la liste *« à qui de droit »*, tout en précisant que ses démarches ne seraient pas aisées car *« les noms fournis sont souvent inexacts à 50 %* (sic), *ce qui crée des difficultés pour trouver ces personnes »*. M. Felber ne se laissa pas intimider, rétorquant que l'authenticité des noms avait été vérifiée par une délégation du département des affaires étrangères qui s'était rendue à Pékin.

Il n'a pas été question de l'interdiction de l'exportation d'armes en Chine, qui demeurera en vigueur. Pas un mot non plus sur la situation au Tibet; seulement une allusion au respect des droits culturels et religieux des minorités. Nombre de personnalités, dont quatre-vingt-douze parlementaires, ont adressé une lettre à M. Li, lui demandant de mettre à profit sa participation au Forum économique de Davos pour faire *« un geste sincère et courageux en invitant le dalaï-lama à des pourparlers »*.

Si quarante minutes sur deux heures ont en fait été un dialogue de sourds concernant les droits de l'homme, le reste du temps a fait l'objet d'un débat *« constructif »*. La Suisse s'est félicitée du renforcement de ses liens économiques avec Pékin. Mais l'opinion helvétique, dans sa grande majorité, s'est insurgée, presse et manifestations à l'appui, contre l'accueil fait à M. Li.

ISABELLE VICHNIAC

CAMBODGE : le processus de paix

Les impatiences du représentant spécial de l'ONU

Pour le rétablissement de la paix au Cambodge, une intervention massive des Nations unies SET prévue, conformément à l'accord de Paris du 23 octobre 1991. La dégradation du climat à Phnom-Penh et la difficulté de faire cohabiter les factions khmères incitent l'ONU à précipiter le mouvement. Mais cette opération ambitieuse se heurte à de graves problèmes de financement. D'autre part, Phnom-Penh a libéré, mercredi 29 janvier, 144 prisonniers, dont 24 détenus politiques.

BANGKOK

de notre correspondant

M. Yasushi Akashi, représentant spécial de M. Boutros-Ghali pour le Cambodge et, à ce titre, patron de la future APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU), semble vouloir bousculer un peu les choses. A compter du 3 février, les ingénieurs de l'armée thaïlandaise entreprend ront de remettre en état les quarante-huit kilomètres de chaussée reliant Poipet, sur la frontière thaïlandaise, à Sisophon, sur la route de Battambang. Simultanément, des équipes de démineurs thaïlandais recrutés par l'ONU dégageront les abords de cette route que doivent emprunter, à partir de mars, les premiers convois de réfugiés actuellement regroupés dans des camps en Thaïlande.

Le drapeau bleu rassure

Pour que le déminage s'amorce le plus vite possible, le mandat de la MIPRENUC (Mission préparatoire de l'ONU) a été étendu à ce domaine. Si tout se passe bien, le rapatriement des quelque 370 000 réfugiés se fera alors à raison de 25 000 personnes par mois alors qu'il avait été prévu, à l'origine, d'en rapatrier dix mille par semaine. Ces transferts vers des camps de transit en territoire cambodgien devraient s'étaler sur plus d'une année. Le gros problème sera de les installer assez rapidement – et dans des conditions décentes – afin qu'ils ne végètent pas dans ces camps. Le coût de l'opération, évalué à 109 millions de dollars au départ, est aujourd'hui estimé à 140 millions environ, sur lesquels 33 millions ont déjà été dégagés.

M. Akashi, le cas des réfugiés le prouve, entend lancer les programmes sans attendre que leur financement soit entièrement assuré. C'est, en effet, sur ce point que le bât blesse. Les représentants de l'ONU sur le terrain estiment que l'avance de 200 millions de dollars réclamée au Conseil de sécurité par M. Akashi pour mettre en place au plus tôt l'APRONUC devrait lui être accordée. Mais le financement global de l'opération, estimé provisoirement à plus de 1 milliard de dollars, est une source d'inquiétude, même si Tokyo semble s'être engagé à débourser la quote-part des Russes. Encore faudra-t-il que le Congrès américain accepte aussi de faire un geste en pleine année électorale.

Pour l'ONU, il s'agit, dans l'immédiat, d'éviter tout sérieux dérapage dans l'application de l'accord de Paris. Le 26 janvier, M. Akashi a assuré les Cambodgiens *« que leur patience sera vite récompensée et que la communauté internationale ne les abandonnera pas »*. A la suite des deux attentats politiques de ces derniers jours à Phnom-Penh (*le Monde* du 28 et du 30 janvier), les Cambodgiens souhaitent plus que jamais que l'APRONUC prenne très vite le relais de la MIPRENUC, qui dispose d'effectifs réduits et dont le mandat demeure limité.

M. Akashi souhaiterait notamment que Tokyo lui fournisse, sans attendre, des hommes susceptibles d'encadrer la police cambodgienne. En règle plus générale, la présence d'éléments de l'ONU, à Phnom-Penh comme hors de la capitale, paraît le meilleur moyen de calmer le jeu. C'est pour cette raison que le général Loridon, chef militaire de la MIPRENUC, a détaché à Kompong-Thom une équipe d'observateurs. Seule la présence des véhicules blancs au drapeau bleu rassure les gens. Reste à savoir si l'ONU est conscient de l'urgence d'une intervention massive et s'apprête à se donner les moyens d'y procéder.

JEAN-CLAUDE POMONTI

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

Les propos de M. Tapie embarrassent les socialistes

Les déclarations de M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône, visant le président du Front national et l'électorat du parti d'extrême droite, ont provoqué une vague de réactions critiques en embarrassant les socialistes. Donnant le coup d'envoi de sa campagne régionale, mardi 28 janvier à Marseille, le chef de file de la majorité présidentielle dans ce département avait affirmé que *«si Le Pen est un salaud, ceux qui votent pour lui sont également des salauds !»* M. Jean-Marie Le Pen a annoncé le dépôt d'une plainte pour diffamation.

M. Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et tête de liste de l'UPF dans les Bouches-du-Rhône, a qualifié ces propos de *«scandaleux et honteux»*. M. Gaudin a dénoncé l' *«omniprésence médiatique»* de MM. Tapie et Le Pen qu'il a accusésd'avoir *«les mêmes méthodes, la même complicité, l'outrance et l'injure pour activer les médias»*. Réaction semblable de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, selon lequel les deux hommes sont à mettre *«dans le même sac»*. Chef de file de l'UPF à Paris et candidat «virtuel» à la présidence du conseil régional d'Ile-de-France, M. Juppé relève une *«similitude de personnalité»*. *«Ils parlent le même langage, ils se ressemblent de plus en plus, c'est le degré zéro de la politique»*, a dit l'ancien ministre.

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, estime que les échanges d'invectives entre M. Tapie et M. Le Pen sont *«lamentables»*. *«L'injure ne peut pas remplacer l'argument»*, ajoute-t-il en regrettant les *«incontinences verbales»* de M. Tapie et *«la provocation systématique»* de M. Le Pen. S'élevant contre *«le recours de plus en plus fréquent à l'injure*, qui, selon lui, *est un signe de la dégradation des mœurs politiques»*, M. Yvon Briant, président du CNI, déclare : *«Il est aussi excessif et déplacé de prétendre que le gouvernement n'est qu'un ramassis de gangsters* [comme l'a fait M. Le Pen] *que d'affirmer que ceux qui votent Le Pen sont des salauds»*.

«Beaucoup de gens égarés»

Pour sa part, M. François Léotard, président d'honneur du PR, considère que *«la société civile vaut dix fois mieux que ce genre de bordées d'injures»*. Parmi ceux qui ne renvoient pas, dos à dos, les deux protagonistes, M. Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes et secrétaire général adjoint du parti chiraquien, estime que *«Bernard Tapie ferait mieux de rester à sa place : les vestiaires de l'OM»*. *«Ce n'est pas parce qu'il fabrique des chaussures que M. Tapie doit raisonner comme un pied»*, suggère, pour sa part, M. Gérard Longuet, président du PR.

L'embarras s'est emparé des rangs socialistes. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, *«fait la différence entre M. Le Pen sur lequel Bernard Tapie a raison de cogner avec ses mots»* et les électeur du Front national auxquels il ne faut pas s'adresser par *«l'invective»*. *«M. Le Pen est un fasciste qui tient des propos orduriers sur les hommes politiques. Je ne le confonds pas avec ses électeurs dont un certain nombre sont abusés»*, précise M. Queyranne, selon lequel, ces électeurs *«ne savent pas ce qu'il y a derrière le Front national»*. Même réaction de M. Jean-Pierre Chevènement, député (PS) de Belfort, pour lequel *«certes, il peut y avoir parmi eux des salauds mais aussi beaucoup de gens qui se sont égarés»*.

En revanche, M. Jean Le Garrec, député (PS) du Nord, considère que *«le moment est venu de dire les choses avec beaucoup plus de force»*. M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et tête de liste de la majorité présidentielle dans les Alpes-de-Haute-Provence, déclare : *«Moi, je ne le dis pas comme ça, car ce n'est pas mon langage, mais on ne peut pas considérer comme normal de voter pour quelqu'un qui a des valeurs aussi différentes des nôtres, des valeurs qui s'apparentent à celles du fascisme»*.

Pour sa part, M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, est *«d'accord avec Tapie pour considérer qu'il ne faut pas déculpabiliser ses électeurs»*, tout en considérant qu'il ne faut pas les traiter de *«salauds»*.

A l'extrême droite, M. Bruno Mégret, délégué général du Front national et tête de liste dans les Bouches-du-Rhône, estime que *«les propos tenus par M. Tapie, à Marseille, révèlent la vraie nature du personnage. Il s'agit d'un petit voyou*, ajoute-t-il, *qui croit que tout lui est permis par ce qu'il a de l'argent et la faveur des puissants. Mais, en insultant Jean-Marie Le Pen et ses électeurs, il démontre son mépris du peuple français et des règles de la démocratie»*. Le numéro deux du parti lepéniste lui demande *«de présenter des excuses publiques à tous les Français qui ont, au moins une fois, voté pour Jean-Marie Le Pen»*. *«J'invite ceux-ci*, conclut-il, *à se retourner contre M. Tapie en portant plainte contre lui pour injures.»* Premier à avoir déposé plainte pour diffamation *«en* [son] *nom propre et en celui du Front national»*, M. Le Pen a déclaré, mercredi 29 janvier à Nîmes (Gard), que l'homme d'affaire marseillais est *«une figure emblématique de la Ripouxblique, la République des ripoux qui gangstérisent la France (...) et volent le peuple»*. En marge de cette polémique, M. Jacques Médecin, ancien maire de Nice, estime dans un entretien au *Figaro* du jeudi 30 janvier que face à la *«catastrophe socialiste»*, *«les remèdes existent. Ils sont pour l'essentiel proposés dans le programme du Front national depuis cinq ans, et certainement pas dans l'absence de propositions d'une opposition qui ne s'oppose à rien»*.

Constatant la désaffection de l'électorat

Le PS cherche une stratégie

Les dirigeants socialistes voient venir avec appréhension les élections régionales de mars prochain, pour lesquelles ils ne savent pas trop quelle stratégie adopter. *«Atteindrons-nous les 20 % ?»*, s'est interrogé M. Gérard Le Gall, chargé des études politiques, lors de la réunion du bureau exécutif, mercredi 29 janvier.

Les déboires du PS lors de la manifestation antiraciste du 25 janvier ont occupé la discussion, au bureau exécutif, mercredi, la plupart des intervenants se prononçant pour la recherche d'un dialogue avec les associations antirascistes. Seul M. Alain Richard, rocardien, a soutenu que les divergences entre le PS et ces associations sont telles que des actions communes paraissent impossibles dans les mois qui viennent. Les autres dirigeants socialistes, notamment MM. Jean Auroux, fabiusien, et Pierre Mauroy, ancien premier secrétaire, ont expliqué que le PS ne peut pas se couper des mouvements qui mènent le combat contre le racisme et contre le Front national, même si sa politique et celle du gouvernement sont critiques par ces mouvements.

M. Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, et Mme Françoise Séligmann, membre du secrétariat national, militante de la Ligue des droits de l'homme, ont souligné que l'amendement de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, sur les «zones de transit», n'avait pas été pour rien dans le mauvais accueil fait au PS lors de la manifestation de la Bastille et que les socialistes eux-mêmes, au Sénat, avaient été heurtés par cette disposition.

Ce débat est révélateur du doute, voire de la panne stratégique, qui affecte les socialistes, même si, à ce jour, la volonté de M. Laurent Fabius de placer la lutte contre l'extrême droite et contre les alliances que la droite pourrait conclure avec le Front national n'est pas remise en question. N'étant plus reconnu par les militants antiracistes comme le vecteur politique naturel du combat contre l'extrême droite, le PS risque de perdre la maîtrise de son orientation sur ce terrain.

Après avoir été contraints à la défensive par la manifestation du 25 janvier – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, avait expliqué, le 27 janvier, que la politique du gouvernement en matière d'immigration est respectueuse des droits de l'homme, – les socialistes doivent, à présent, se déterminer par rapport à la ligne adoptée par M. Bernard Tapie. Après la réunion du bureau exécutif, mercredi, M. Queyranne a affirmé qu'au contraire du chef de file de la majorité dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le PS *«fait la différence»* entre M. Jean-Marie Le Pen et ses électeurs.

«Vote-sanction»

La situation électorale rend urgente la détermination d'une stratégie pour les élections régionales et cantonales de mars prochain. M. Le Gall (jospiniste) a présenté, à la demande de M. Fabius, un rapport dans lequel il a rapproché le résultat du premier tour de l'élection législative partielle du Nord de ceux des élections similaires de l'an dernier à Paris et à Lyon, puis à Belfort, enfin à Saint-Nazaire.

Pour M. Le Gall, le décrochage des électeurs socialistes, souligné dans le Nord par le fait que le candidat du PS a été devancé par celui du Front national, n'est pas une réalité nouvelle. Le PS est victime, selon lui, d'un *«vote-sanction»* de la part de «ses» électeurs, qui s'abstiennent ou votent pour les écologistes. Dans ces conditions, le score qu'il peut espérer aux élections régionales est inquiétant. *«Atteindrons-nous 20 % ?»*, s'est-il demandé, sans que cette interrogation soit jugée exagérement pessimiste par aucun membre du bureau exécutif.

En dépit de cette situation, des conflits continuent d'opposer les courants du PS pour la composition des listes dans plusieurs départements. Si neuf listes (1), parmi celles qui donnent encore lieu à affrontement, ont été arrêtées par le bureau exécutif, les jospinistes et les proches de M. Louis Mermaz s'abstenant lors du vote, les problèmes ne sont pas résolus pour autant, et le PS est menacé, dans certains départements, de «dissidences».

PATRICK JARREAU

(1) Il s'agit de celles de la Charente, de la Côte-d'Or, des Hautes-Alpes, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône, de la Dordogne, des Ardennes, du Val-de-Marne et de la Vendée.

Alpes-Maritimes : remous à l'UDF

NICE

de notre correspondant régional

Le conflit de préséance entre M. Michel Mouillot (UDF-PR), maire de Cannes, et M. Christian Estrosi (RPR), député, pour la deuxième place sur la liste de l'union de l'opposition, était à peine réglé qu'un autre surgit dans les rangs de l'UDF des Alpes-Maritimes au sujet de la désignation de ses propres candidats. Deux de ses élus, MM. Rudy Salles (UDF-PR), député, conseiller municipal de Nice, conseiller régional sortant, et Jean-Claude Guibal (UDF-CDS), maire de Menton, s'estiment injustement évincés de la liste entérinée, le 27 janvier, par le comité départemental.

Les cinq candidats de l'UDF en position éligible sur la liste commune de l'opposition figurent en deuxième, quatrième, sixième, huitième et dixième place. Ce sont dans l'ordre : M. Mouillot, puis quatre conseillers régionaux sortants, MM. Louis Saltarocchi (CDS), adjoint au maire d'Antibes, Hervé de Fontmichel (adhérents directs), maire de Grasse, André Barthe (PSD), adjoint au maire de Nice, et Raoul Bosio (rad.), conseiller général.

«Il est incompréhensible et inacceptable, nous a déclaré M. Salles, *qu'un conseiller régional sortant, qui plus est député et membre du parti le plus important de la confédération, ne soit pas présent, en position éligible, sur la liste.»* M. Salles, qui juge *«inutile d'épiloguer sur les tractations politiciennes qui ont conduit à l'élaboration de cette liste»*, fait surtout valoir la sous-représentation de la ville de Nice (42 % de l'électorat du département). *«Comment pourrait-on mobiliser les électeurs niçois*, s'interroge-t-il, *en faveur d'une liste qui ne la représente pas ? En revanche*, ajoute-t-il, *le Front national, lui, ne s'y est pas trompé puisque les deuxième, troisième et quatrième places de sa liste sont occupées par des conseillers municipaux niçois.»*

«Un simulacre de démocratie»

De son côté, M. Guibal, dénonce *«un simulacre de démocratie interne»* et *«regrette que les cent mille habitants de l'est du département soient effacés de la région PACA»*. Il déplore que soit *«recréé un clivage artificiel entre une rive gauche du Var* [le fleuve côtier qui, jusqu'en 1860, servait de frontière entre le département des Alpes-Maritimes et le comté de Nice] *délibérément ignorée et une rive droite surreprésentée»*. Il s'étonne que, sur cinq candidats éligibles, l'UDF présente quatre sortants *«dont la reconduction n'illustre par particulièrement l'exigence de renouvellement affirmée par ailleurs»*. Visant enfin M. Mouillot, qui a pris les positions les plus radicales contre le FN, il s'inquiète de la constitution éventuelle d'un «front républicain» *«qui représenterait un danger politique redoutable dans la région»*.

Le RPR a, de son côté, rendu publique, mercredi 29 janvier, sa propre liste arrêtée par la commission nationale d'investiture du mouvement. Quatre des cinq conseillers régionaux sortants, MM. Jean-Paul Barety, Pierre Gianotti, Gérard Renaudo et René Trouillet, en ont été écartés (1). Derrière Mme Suzanne Sauvaigo, député et maire de Cagnes-sur-Mer, chef de file de l'UPF, figurent, en position éligible, aux places impaires, MM. Christian Estrosi, député et conseiller général, Bruno Miraglia, candidat socioprofessionnel et conseiller régional sortant, Henri Richelme, conseiller général, Lionel Lucas, conseiller général et adjoint au maire de Villeneuve-Loubet, et Gilbert Mary, conseiller général. Cette liste comprend encore moins d'élus niçois que celle de l'UDF puisque seul M. Estrosi peut être considéré comme tel.

GUY PORTE

(1) Mme Jacqueline Mathieu-Obadia, conseiller régional sortant apparenté au groupe RPR, dirigera une liste CNI.

Incidents à Nîmes après une manifestation contre le FN

NIMES

de notre correspondant

Décidés à *«bouffer du Le Pen»* une centaine de jeunes gens attendaient, mercredi soir 29 janvier, à l'entrée du parc des expositions de Nîmes les sympathisants du chef de file de l'extrême droite, lequel devait tenir sur place une réunion publique. Visages dissimulés par des foulards, armés de barres de fer et de coktails Molotov, ils ont commencé par lancer des pierres sur les militants du Front national, blessant l'un de ces derniers. Ils ont également défoncé les vitres des voitures en stationnement devant le parc avant d'être chargés par les CRS vers 19 h 30. Refluant vers le centre-ville les manifestants ont mis le feu à la voiture de fonction du secrétaire général de la mairie.

Ce groupe avait quitté, en fin d'après-midi, la manifestation «officielle» anti-Le Pen organisée par les partis de gauche, des syndicats et divers mouvements antiracistes. Certains élus gardois y participaient à titre individuel, notamment M. Gilbert Baumet, président «divers gauche» du conseil général, et M. Claude Pradille, sénateur socialiste. La réunion de M. Le Pen s'est déroulée sans incident.

O. C.

La plainte du MRAP contre M. Chirac

Le procès des « odeurs »

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par Mme Jacqueline Cochard, présidente du tribunal de grande instance, se prononcera le 25 février dans le procès engagé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) qui demande la condamnation de M. Jacques Chirac à 300 000 francs de dommages et intérêts pour réparer le préjudice créé par des propos tenus le 19 juin 1991 lors d'un dîner-débat et dont certains sont qualifiés par le MRAP de provocation à la haine raciale.

«C'est un mauvais procès, c'est un procès odieux que l'on fait à M. Chirac», estime son défenseur, Me Patrick Devedjian, à l'audience du mercredi 29 janvier. Certes, il y a des mots qui, mis bout à bout, forment ces phrases que le MRAP reproche à M. Chirac. Mais, pour l'avocat, *«ce n'était pas un discours, mais des réponses improvisées à des questions. Il faut tenir compte du contexte et des nuances apportées ultérieurement»*. Ces phrases, son adversaire, Me Pierre Mairat, les a longuement citées tout en constatant : *«Nous n'avons pas affaire à un homme politique qui revendique des idées xénophobes ou racistes. Mais c'est bien plus dangereux, car les électeurs s'identifient à l'homme qu'ils savent non raciste.»*

Ainsi, M. Chirac avait notamment déclaré : *«Notre problème, ce n'est pas les étrangers, c'est qu'il y a overdose. C'est peut-être vrai qu'il n'y a pas plus d'étrangers qu'avant la guerre, mais ce n'est pas les mêmes et ça fait une différence. Il est certain que d'avoir des Espagnols, des Polonais et des Portugais travaillant chez nous ça pose moins de problèmes que d'avoir des musulmans ou des Noirs.»* Plus tard, le maire de Paris ajoutait : *«Comment voulez-vous que le travailleur français qui habite à la Goutte-d'Or et qui travaille avec sa femme et qui, ensemble, gagnent environ 15 000 francs et qui a, sur le palier, à côté de son HLM, entassée, une famille avec le père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses et qui gagne 50 000 francs de prestations sociales sans naturellement travailler (...). Si vous ajoutez à cela le bruit et l'odeur, eh bien ! le travailleur français sur le palier il devient fou et il faut le comprendre.»*

Devant cette citation, Me Devedjian s'insurge : *«On ne vous soumet que des extraits (...). Le tribunal aurait besoin de connaître l'intégralité.»* A propos de l'*odeur*, l'avocat admet que ce mot *«aurait dû être entouré de précisions suffisantes»*, avant d'ajouter : *«Mais c'est à l'évidence les odeurs de cuisine. Si, on est un petit peu de bonne foi...»*.

Mais pour le conseil du MRAP, c'est de la provocation à la haine raciale puisque de tels propos, dignes de l'extrême droite, peuvent susciter des réactions discriminatoires. *«Je trouve odieux la technique de l'amalgame*, lui rétorque Me Devedjian. *L'immigration est un vrai problème, il est normal qu'on en parle. Vous ne voudriez pas laisser le monopole de ce sujet à l'extrême droite.»*

Devant des juges, il faut faire du droit. Et le défenseur de M. Chirac a argumenté sur ce terrain en estimant, jurisprudence à l'appui, que la diffamation invoquée constituait tout au plus des injures et que les phrases qualifiées de *«provocation à la haine raciale»* n'entraient pas dans la définition juridique. Ce n'est pas l'avis du substitut Jean-Claude Lautru qui, tout en admettant que la diffamation n'est pas juridiquement caractérisée, penche pour une provocation raciale punissable. Mais, surtout, il laisse la porte grande ouverte à l'application de l'article 1382 du code civil qui oblige la réparation du préjudice créé par *«une faute»*.

Au-delà du droit Me Mairat soulignait : *«M. Chirac a, malgré tout, une image de démocrate. C'est donc dix fois plus grave que l'extrême droite se livrant à sa diatribe habituelle. C'est dire aux électeurs : finalement, vous pouvez être racistes.»*

MAURICE PEYROT

Deux sondages BVA

La cote de M. Mitterrand de nouveau en baisse

Selon une enquête de BVA publié dans *Paris-Match* du 30 janvier, la cote de popularité de M. François Mitterrand a baissé de deux points en janvier. 34 % des personnes interrogées ont désormais une *«bonne opinion»* du chef de l'Etat contre 58 % qui sont d'un avis contraire. M. Mitterrand égale là son record d'impopularité de septembre 1985 dans le baromètre de BVA.

La cote de Mme Edith Cresson est également en baisse de trois points. Avec 24 % seulement d'avis favorables, elle bat le record d'impopularité du premier ministre dans le baromètre BVA, qui était détenu par M. Pierre Mauroy (26 % de bonnes opinions en avril 1984). D'autre part, seulement 20 % des personnes interrogées estiment que la France est bien gouvernée, 74 % sont d'un avis contraire, parmi lesquels 54 % d'électeurs de gauche.

A propos des meilleurs présidentiables pour les électeurs de gauche, M. Michel Rocard (31 %) devance M. Jacques Delors (29 %). A droite, M. Jacques Chirac est nettement en tête (38 %) devant M. Jean-Marie Le Pen (17 %) et M. Valéry Giscard d'Estaing (15 %).

Cette enquête a été réalisée en deux vagues, du 2 au 6 janvier auprès de deux mille quatorze personnes, puis du 16 au 21 janvier auprès de deux mille vingt-trois personnes.

Les catholiques pratiquants contre le Front national

Selon un sondage BVA publié par le mensuel *Trente Jours dans l'Eglise et dans le monde* de janvier, près de sept catholiques sur dix (68 %) ne voteraient en aucun cas pour le Front national. *«Si des élections législatives avaient lieu dimanche prochain»*, 9 % des catholiques pratiquants estiment qu'un vote de leur part en faveur du parti d'extrême droite serait *«tout à fait certain»*, 16 % *«envisageable»* et 68 % *«tout à fait exclu»*. Pour 21 % de ces catholiques, M. Jean-Marie Le Pen est *«raciste»*, pour 17 %, il est *«rusé»*, pour 15 %, c'est un *«fasciste»* et 7 % le trouvent *«réaliste»*.

Ce sondage a été réalisé les 20 et 21 décembre 1991 auprès de deux cent quatre-vingt-dix catholiques pratiquants déclarés (c'est-à-dire, selon les critères choisis par BVA, assistant au moins une fois par mois à une cérémonie religieuse). Ces deux cent quatre-vingt-dix personnes faisaient partie d'un échantillon plus large de mille personnes représentatives de la population française.

EN BREF

□ **M. Chevènement veut «refonder un grand parti du mouvement».** – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense, estime dans *Libération* du 30 janvier, un an après sa démission, que *«la gauche est tout entière à refaire»*. *«Comme à chaque génération, il faut refonder un grand parti du mouvement»*, ajoute-t-il. *«Personnellement, je suis socialiste, mais je peux comprendre d'autres démarches qui peuvent être convergentes avec la mienne : celle des communistes ayant tiré les leçons de l'histoire, de certains écologistes, des gaullistes de gauche, des radicaux fidèles à leurs sources ou des croyants qui veulent vivre leur foi à travers l'engagement politique»*, précise l'ancien ministre.

□ **Le Grand Orient exprime *«sa stupeur»*.** – Le Grand Orient de France a exprimé *«sa stupeur»*, mercredi 29 janvier, après la publication, dans nos éditions du 29 janvier, de propos tenus en privé par M. François Mitterrand au sujet de la perquisition effectuée le 14 janvier, dans les locaux de la SAGES. Le président de la République ayant notamment évoqué le rôle d'un *«petit groupe maçonnique»*, *«petit groupe de copains»*, présidé par M. Michel Reyt, PDG de la SAGES, qui ne fait pas mystère de son appartenance au Grand Orient de France, cette obédience maçonnique a souligné : *«De telles assertions, par un risque d'amalgames, contribueraient à jeter le discrédit sur l'ensemble des francs-maçons. Dans la période actuelle, caractérisée par la montée des thèmes d'extrême-droite, de tels propos, préjugeant de surcroît des conclusions des enquêtes judiciaires, seraient d'autant plus inacceptables qu'ils auraient été tenus par le premier magistrat garant des institutions républicaines»*, a ajouté le Grand Orient en réaffirmant si les enquêtes judiciaires concluent à l'implication de certains «frères», ceux-ci seront *«immédiatement exclus»*.

□ **Le Conseil constitutionnel valide l'élection de M. Evin.** – Le Conseil constitutionnel a validé, mercredi 29 janvier, l'élection de M. Claude Evin dans la huitième circonscription de la Loire-Atlantique. Saisi par l'adversaire RPR de l'ancien ministre de la santé, il a simplement retiré trente-neuf suffrages à ceux qui avaient été attribués le 22 septembre 1991 au candidat socialiste.

□ **M. Kiejman contre la proportionnelle.** – M. Georges Kiejman, ministre de la communication, s'oppose, dans *l'Express* du 30 janvier, au retour au scrutin proportionnel pour les prochaines élections législatives. M. Kiejman estime qu'*«un système qui légitimerait les ennemis de la République n'est pas acceptable»*. *«Nous avons déjà été trop naïfs avec Jean-Marie Le Pen et ses amis en les accueillant de façon si hospitalière à l'Assemblée* [en 1986] *comme dans les médias»*, ajoute le ministre.

Le Monde • Vendredi 24 janvier 1992 •

POLITIQUE

Suivant un calendrier

Près de sept mille emplois publics vont être décentralisés

Les nouvelles mesures de décentralisation de services publics, en province ou en banlieue parisienne, annoncées par le gouvernement le 29 janvier à l'issue d'un comité interministériel intéressent soixante-treize villes et concernent près de sept mille emplois. Elles suscitent évidemment des réactions diverses : de satisfaction chez les maires qui bénéficient de transferts d'emplois ; de dépit chez ceux qui s'estiment oubliés.

Mme Edith Cresson et M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, ont indiqué que ces mesures, comme celles qui avaient été prises en novembre et décembre dernier, *« étaient irréversibles »*. D'autres décisions seront annoncées en avril, en même temps que sera précisé le calendrier des décentralisations arrêtées le 29 janvier.

Dix-huit ministères sont mis à contribution pour revivifier la province, et en termes d'emplois les plus gros contingents sont fournis par la défense, l'agriculture, l'éducation, l'économie et les finances, la recherche. Le plus important transfert est celui de la Caisse centrale de coopération économique, dont six cents agents iront à Sarcelles, au nord de Paris.

Les objectifs d'aménagement du territoire (transfert d'activités vers les zones prioritaires) ont été conciliés, dans la mesure du possible, avec la nécessité de respecter la *« logique fonctionnelle »* relative à chaque ministère, a précisé M. Delebarre. Les grandes métropoles (Marseille, Toulouse, Nantes, Lyon, l'agglomération lilloise) seront renforcées, mais des villes moyennes, voire petites, ne sont pas oubliées. Le Quai d'Orsay fait de Nantes un pôle privilégié de ses services en province. Logiquement, des villes du littoral accueillent des services du secrétariat d'Etat la mer.

Charité bien ordonnée commençant par soi-même, plusieurs ministres-maires se sont attribué des services ou parties de services : Mme Cresson (Châtellerault) le service du recouvrement de l'agence judiciaire du Trésor, M. Bérégovoy (Nevers) une partie de la Caisse nationale des monuments historiques, M. Jean-Yves Le Drian (Lorient) le centre de liquidation des prestations de maladie de la Sécurité sociale des marins. Mais, au vu des localités bénéficiaires, on notera un relatif panachage politique : Caen, Sarcelles, Bordeaux Toulouse, Roubaix, sont dirigées par des maires d'opposition, Tulle (où la conversion de la manufacture d'armes pose des problèmes difficiles) ou Saint-

Défense : au-delà des souhaits du premier ministre

Avec le transfert en province de quelque deux mille cinq cent soixante emplois d'ici à 1996, le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a voulu aller au-delà de ce que lui demandait le premier ministre. Mme Edith Cresson souhaitait la délocalisation de 5 % des effectifs de l'administration centrale militaire en région parisienne. Or les emplois dont le transfert a été décidé mercredi 29 janvier représentent 6,5 % des quarante mille postes, militaires et civils, dans l'administration centrale du ministère de la défense en Ile-de-France. Cette même région compte, d'autre part, quelque quarante mille autres emplois dans les forces proprement dites, qui ne sont pas concernées pour l'instant par ces déménagements.

Quelques-unes des mesures arrêtées par le dernier comité sur l'aménagement du territoire sont, en réalité, le résultat de dispositions prises, en 1990, par le prédécesseur de l'actuel ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, dans le cadre de son plan «Armées 2000» de réorganisation des forces et des états-majors dans les armées et les services communs.

La principale des mesures – celle qui touche à elle seule pas moins de mille cent cinquante emplois – concerne précisément la réunion, sur la base aérienne de Creil (Oise), des moyens qui contribuent au renseignement d'origine technique : recueil des observations du satellite-espion Hélios et des avionsradars AWACS, création de l'Unité française de vérification (UFV) des accords de désarmement (*le Monde* du 12 juillet 1990).

Un pôle de formation à Tours

Ce regroupement, qui aura lieu dès cette année, entraîne la fermeture de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines). Il vise à installer à Creil une plaque tournante du renseignement à des fins militaires par moyens techniques.

Une deuxième mesure importante – elle touche de l'ordre de cinq cents personnes et devrait être achevée en 1995 – a trait au transfert près de Toulon (Var) des services de soutien informatique de la marine nationale et de la direction des constructions navales (DCN), qui étaient situés à Colombes (Hauts-de-Seine) et dans la capitale.

De même, le commandement des écoles de l'armée de terre, qui gère une quarantaine d'institutions et qui occcupe cent soixante personnes, devra quitter la caserne de Lourcine, à Paris, et s'installer en 1993 sur la base de Saint-Marc-la-Pile, non loin de Tours, où il retrouvera le commandement des écoles de l'armée de l'air. M. Joxe veut y créer un «pôle» de formation interarmées à la manière des campus militaires aux Etats-Unis.

Autre décision : le transfert à Val-de-Reuil (Eure) du bassin d'essais des carènes, qui relève à Paris de la délégation générale pour l'armement (DGA). Cette opération – on en parlait depuis des années – sera longue, en raison de la lourdeur des équipements concernés : elle devrait commencer en 1993, être effective en 1996. Elle met en cause quelque cent quarante emplois, en majorité des civils.

A la même date, vers 1995-1996, devrait aussi être achevé le déplacement du laboratoire de recherche en matière de protection nucléaire depuis Arcueil (Val-de-Marne) au Bouchet (Essonne), où il rejoindra, avec sa centaine d'emplois, le centre d'essais qui y est déjà.

Le déclin des industries d'armement

Enfin, deux écoles de la DGA, spécialisées dans la « formation technique normale» des ouvriers de cette administration du ministère de la défense, se retrouveront à Latresne (près de Bordeaux), après le départ pour la Gironde de l'une d'elles qui est à Villebon-sur-Yvette (Essonne). Ce transfert touche une cinquantaine de personnes.

Deux autres délocalisations, enfin, sont en attente d'une décision, parce que leur destination finale n'a pas encore été fixée. Il s'agit (pour cent soixante personnes) de l'école des sous-officiers de la gendarmerie à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne) et (pour trois cents postes) de deux centres de soutien spécialisé des transmissions de l'armée de terre, qui sont un objectif «sensible» puisqu'ils assurent les communications gouvernementales ultraprotégées.

Au sein du ministère de la défense, ces délocalisations ont un effet sans doute un peu différent de celui qu'elles ont dans d'autres administrations centrales. Le plan «Armées 2000» a pour conséquence de libérer des terrains et un patrimoine immobilier, en province, qui demeurent la propriété des armées. Un transfert peut, dans ces conditions, ne pas représenter l'aventure plus ou moins traumatisante qu'il menace d'être pour le personnel dans d'autres collectivités publiques. Pour autant, les travailleurs civils de la défense touchés par ces mesures recevront les mêmes primes de délocalisation versées aux autres agents de l'Etat.

Reste le problème des militaires (officiers, sous-officiers et ingénieurs). Le gouvernement examinera ultérieurement leur cas. Mais le contrat de ces cadres prévoit, dès le départ, qu'ils peuvent être mutés à un rythme variable durant leur carrière, sans bénéficier, eux, d'une quelconque indemnité conjoncturelle.

Dans l'entourage de M. Jacques Mellick, le secrétaire d'Etat à la défense en charge de ces dossiers, on laisse entendre que les armées et leurs services vont continuer d'alléger leur dispositif en région parisienne au-delà de ce qui vient d'être décidé. Mme Cresson a, d'autre part, émis le vœu que soient bientôt préparées des mesures d'accompagnement du déclin de certains activités dans l'industrie d'armement, à Roanne et à Tulle par exemple, où les difficultés du groupe GIAT-Industries peuvent avoir des répercussions sociales.

JACQUES ISNARD

Ministère par ministère, les décisions annoncées

EDUCATION NATIONALE

– Centre national de documentation pédagogique (CNDP), 300 à 350 pers. (1) : agglomération rouennaise ;

– Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP), 176 pers. : Marne-la-Vallée ;

– Institut national de recherche pédagogique (INRP) : Dijon ;

– Centre national des œuvres universitaires et sociales (CNOUS), 50 pers. : Marne-la-Vallée.

ÉCONOMIE, FINANCES ET BUDGET

– Union pour le groupement des achats publics (UGAP), 400 pers. : Melun-Sénart ;

– Service de recouvrement de l'agence judiciaire du Trésor, 110 pers. : Châtellerault ;

– Caisse centrale de coopération économique co-tutelle coopération/développement, 600 pers. : Sarcelles.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Division de la circulation des étrangers, 65 pers. : Nantes ;

– Service des biens et intérêts privés à l'étranger, 20 pers. : Nantes ;

– Création d'une école consulaire, 20 pers. : Nantes.

JUSTICE

– Bureau des pensions, 13 pers. : Nantes ;

– Régie industrielle des établissements pénitentiaires. 30 à 40 pers. : Tulle.

DÉFENSE

● **Etat-major des armées**

– CIREM, CGI, DNS, 125 pers. : Creil ;

– Direction du service de santé (DCSSA). Laboratoire de chimie, 7 pers. : Brest ;

– Direction du service des essences (DCSEA). Centre informatique, 30 pers. : Nancy ;

– Service d'infrastructures des transmissions de la marine, 40 pers. : Brest.

● **Etat-major de la marine**

– Centre informatique du personnel militaire et centre informatique du commissariat, 240 pers. : Agglomération toulonnaise.

● **Etat-major de l'armée de l'air**

– Centre d'exploitation des images, 50 pers. : Creil ;

– Service des matériels de transit, 163 pers. : Creil ;

– Centre opérationnel des transports de surface, 22 pers. : Creil ;

– Organisme de soutien, 550 pers. : Creil.

● **Direction générale de la gendarmerie nationale**

– Ecole des sous-officiers 159 pers. : Saintes.

● **Délégation générale pour l'armement**

– Ecole de formation technique normale, 50 pers. : Latresne ;

– Centre de programmation de la marine, 260 pers. : Agglomération toulonnaise ;

– Bassin des carènes, 180 pers. : val-de-Reuil ;

– Protection nucléaire, 100 pers. : Le Bouchet ;

– Cours supérieur de l'armement nucléaire, 15 pers. : Cherbourg ;

– Commandement des écoles de l'armée de terre, 140 pers. : Tours.

CULTURE ET COMMUNICATION

– Centre de coopération des bibliothèques publiques, 26 pers. : Villeurbanne ;

– Caisse nationale des monuments historiques, 50 pers. (1) : Nevers ;

– Création d'une antenne du centre national de restauration des œuvres d'art, 40 pers. : Marseille.

AGRICULTURE ET FORÊT

– Service central des études statistiques, 80 pers. : Libourne ;

– Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA). 300 pers. : Limoges ;

Service des haras nationaux, des courses et de l'équitation, 25 pers. : Haras-du-Pin (Orne) ;

– Regroupement des centres informatiques de Paris et Toulouse, 30 pers. : Toulouse ;

– Bureau expérimentations et études du service de la protection des végétaux, 10 pers. : Toulouse ;

– Bureau examens et concours, 10 pers. : Toulouse ;

– Inventaire forestier national et cellule « Santé-forêt », 15 pers. : Decize ;

– Centre technique du bois, 180 pers. : Bordeaux ;

– ENGREF : Clermont-Ferrand ;

– Ecole nationale des services vétérinaires de Maisons-Alfort, 30 p. : agglomération lyonnaise ;

– Pôle qualité alimentaire : Reims ;

– Ecole nationale supérieure du paysage ; 32 pers. : Blois ;

– Ecole nationale d'horticulture, 45 pers. : Bergerac.

AFFAIRES SOCIALES ET INTÉGRATION

– Office des migrations internationales (OMI), 80 pers. : Béziers.

EQUIPEMENT, LOGEMENT TRANSPORTS ET ESPACE

– Laboratoire central des Ponts-et-Chaussées, 90 pers. : Nantes ;

– Création d'une école de techniciens de l'équipement, 30 pers. : Valenciennes.

COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT

– Centre d'études et d'informations économiques et bancaires, 25 pers. : Arras.

DOM-TOM

– Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT), 93 pers. : Saint-Denis.

JEUNESSE ET SPORTS

– Musée du sport, 15 pers. : Melun-Sénart ;

– CREPS : Corse.

INDUSTRIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

– Services d'études de stratégies et de statistiques industrielles (SESSI), 100 pers. : Caen.

POSTE ET TÉLÉCOMS

– Direction de l'enseignement supérieur de la Poste (service de formation des cadres de la Poste), 5 pers. : Orléans ;

– Groupement d'intérêt public pour la gestion des activités sociales, 180 pers. : Thionville.

ANCIENS COMBATTANTS

– Service des cartes, des titres, statuts et archives, 70 pers. : Caen ;

– Direction des pensions et de la réinsertion sociale, 120 pers. : Caen.

MER

– Association pour la gestion des écoles maritimes et agricoles (AGEMA), 20 pers. : Boulogne ;

– Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), 28 pers. : Boulogne ;

– Centre de gestion et de règlement des pensions de l'ENIM (CERP), 43 pers. : Paimpol ;

– Centre de liquidation des prestations de maladie de l'ENIM (CLP), 47 pers. : Lorient.

INTÉRIEUR

– Société française d'exportation du ministère de l'intérieur (SOFREMI), 50 pers. Roubaix ;

– Création d'un centre de l'identité judiciaire, 20 pers. : Lyon.

PREMIER MINISTRE

– Documentation française, 74 pers. : Aubervilliers.

(1) Délocalisation partielle.

Le dixième anniversaire des « lois Defferre »

Mme Cresson annonce une pause dans la décentralisation des responsabilités politiques

Mme Edith Cresson a participé, mercredi 29 janvier à l'hôtel de Lassay, au lancement de « décentralisation 2 000 », série de manifestations organisées par quatre associations regroupant des élus de droite ou de gauche, pour, tout au long de l'année , célébrer le dixième anniversaire des « lois Defferre ». A cette occasion, le premier ministre a dressé un bilan de l'application de la réforme et, jugeant qu'un « équilibre » a été atteint, a annoncé une pause dans la décentralisation des responsabilités politiques.

La nécessité de la décentralisation faisait l'unanimité. Pourtant, la méthode imposée par Gaston Defferre pour mettre en œuvre, dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, cette imposante réforme, avait soulevé nombre de critiques. Dix ans après, tout le monde rend hommage à l'ancien ministre de l'intérieur, et pour l'anniversaire de la loi du 2 mars 1982 qui a accordé une pleine autonomie aux communes, aux départements et aux régions, cérémonies et colloques se multiplient. Les plus importants seront probablement ceux organisés sous le sigle « décentralisation 2 000 ».

« Une réforme vivante »

Quatre associations d'élus, qui ont la particularité d'être ouvertes à toutes les composantes de l'échiquier politique, se sont regroupées pour cela : l'Association nationale pour le développement local et les pays, présidée par M. Jean Gatel (PS), l'Institut de la décentralisation, présidé par M. Paul Graziani (RPR), la Fondation pour la gestion des villes, dont le président est M. André Santini (UDF), et le Centre de rencontres et d'initiatives pour le développement local de M. René Souchon (PS).

Elles ont constitué un comité de parrainage où figurent les présidents de toutes les associations d'élus, un comité scientifique, présidé par M. René Rémond, président de la Fondation nationale des sciences politiques, leur regroupement étant lui-même présidé par M. Michel Crozier, et obtenu le parrainage du président du Sénat, de celui de l'Assemblée nationale, et de celui du Conseil économique et social.

MM. Alain Poher, Henri Emmanuelli et Jean Mattéoli ont d'ailleurs participé, avec le premier ministre, à la «convention» qui, mercredi 29 janvier, à l'hôtel de Lassay, a donné le coup d'envoi de « décentralisation 2 000 ».

Mme Edith Cresson a saisi cette occasion pour donner, pour la première fois en tant que chef du gouvernement, son sentiment sur la décentralisation, après avoir remercié M. Crozier d'avoir placé cette initiative *« dans le seul cadre approprié, celui d'un pluralisme scientifique et politique »* car *« la décentralisation est bien l'affaire tous »*.

Elle a fait remarquer que le vote, il y a quelques jours, par le Parlement des lois sur l'administration territoriale de la République et sur le statut des élus prouvait que, pour le gouvernement, *« la décentralisation était une réforme vivante »*, mais elle a aussi longuement souligné que les relations entre l'Etat et les collectivités locales *« atteignent aujourd'hui à un certain point d'équilibre »* et que cet équilibre devait être *« garanti »*.

Rappelant que *« la décentralisation crée à l'Etat comme aux collectivités locales des obligations nouvelles »*, le premier ministre a expliqué que si cela impliquait que le premier *« se doit de garantir la stabilité des mécanismes financiers qui conditionnent la bonne gestion »* des secondes, ce qui l'amène à souhaiter *« un moratoire des réformes dans ce domaine »*, cela imposait aussi aux collectivités locales *« de faire preuve à l'égard de l'Etat d'une plus grande équité »*.

Pour Mme Cresson il faut que ne soient plus méconnues *« les responsabilités premières qui incombent à l'Etat, en charge de la cohésion nationale »*, et *« il serait sage que s'estompent les polémiques un peu vaines qui mettent systématiquement en cause l'interventionnisme de l'Etat pour exiger de lui, au premier péril, sa garantie »*.

Parlant de la crise de confiance envers les élus, le premier ministre a déclaré qu'il était *« de notre devoir à tous de veiller à ce que la décentralisation ne puisse prêter à des excès susceptibles d'affaiblir l'attachement que nos concitoyens portent à leurs institutions locales »*.

Un observatoire des finances locales

C'est pourquoi Mme Cresson va demander au ministre de l'intérieur et à celui du budget *« de mettre en place, dès cette année, un observatoire des finances locales »*, qui devra constituer *« un réseau d'alerte »*. De même, elle estime que *« des progrès tout aussi sensibles devraient être effectués dans le domaine du contrôle de la légalité des actes »*, aussi elle sera *« tout particulièrement attentive aux propositions qui pourront être faites pour améliorer encore la protection de l'environnement et le respect des règles d'urbanismes »*.

Le jour même où le premier ministre imposait un vaste plan de délocalisation des administrations parisiennes, Mme Cresson ne peut être accusée de préférer Paris à la province. La teneur de son propos ne peut non plus la laisser soupçonner de vouloir revenir sur la décentralisation des responsabilités politiques. Mais lorsqu'elle souligne que *« la première étape »* de celle-ci *« s'achève »*, et que *« ces nouvelles frontières »* seront *« le renforcement des solidarités territoriales et les progrès de la démocratie locale »*, elle se situe dans la droite ligne des réflexions de M. Pierre Joxe, du temps où il était ministre de l'intérieur, et des craintes du président de la République devant la tentation que peuvent avoir certains « féodaux locaux » d'abuser de leur pouvoir. La célébration de l'anniversaire de la réforme oulue par Gaston Defferre est aussi l'occasion d'alerter sur quelques dérives de cette grande œuvre.

THIERRY BRÉHIER

qui sera précisé en avril

dans soixante-treize villes

Denis par des élus communistes, tandis que les socialistes tiennent Clermont-Ferrand, Nantes, Libourne ou Brest. On remarquera en revanche qu'aucune région d'outre-mer n'est bénéficiaire des mesures annoncées le 29 janvier.

Même si le gouvernement a réaffirmé sa *« détermination »* pour conduire cette politique de décentralisation, sa mise en œuvre soulève des difficultés juridiques et sociales. Ainsi, le transfert du Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNSEA) à Limoges (trois cents emplois) est subordonné à l'adoption et à la mise en œuvre du statut de son personnel en cours de modification.

La décision de créer à Reims un pôle « qualité alimentaire » est soumise à expertise. Le ministère de la défense précisera sa politique vis-à-vis de Roanne et de Tulle en avril. Quant à la Manufacture des Gobelins, le gouvernement a trouvé une solution de compromis de nature à satisfaire à la fois Aubusson, Beauvais et Paris.

Afin de calmer les oppositions des agents concernés, le gouvernement a indiqué que le plan d'accompagnement serait très attractif. *« Personne ne sera contraint d'aller là où il ne veut pas aller »*, a précisé M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat chargé de la fonction publique.

Le collectif contre les délocalisations estime pour sa part que *« le gouvernement, enfermé dans une impasse, a choisi la fuite en avant en doublant la mise... Arbitraire, autoritarisme et irresponsabilité : la méthode ne change pas. La délocalisation se caractérise par un hallucinant saupoudrage qui n'est rien d'autre qu'une distribution de bons-points préélectoraux »*.

FRANÇOIS GROSRICHARD



Recherche : « Remodeler le dispositif sans le casser »

« Il n'est bon bec que de Paris. » La formule pourrait s'être appliquée longtemps à ces chercheurs de l'Ile-de-France qui, il y a une dizaine d'années encore, jaugeaient avec un brin de condescendance leurs cousins de province. Il y avait alors Paris et ses lumières, Paris et sa recherche et, selon l'image consacrée, la province et son désert.

Les temps ont changé. Dans les régions, des équipes de recherche performantes se sont constituées, souvent autour des universités. Mais la région parisienne abrite toujours 52,1 % des effectifs français de recherche. Situation anormale, que le gouvernement a décidé de modifier rapidement.

Les mesures annoncées sont la conséquence d'un double travail, mené d'une part par les communautés scientifiques régionales sous la responsabilité des préfets (livres blancs régionaux de la recherche et de la technologie) et, de l'autre, par les organismes de recherche eux-mêmes sur leur développement en région, et conduisent à décentraliser quelque deux mille six cents chercheurs dans les trois ans à venir. Sur les deux cents projets retenus dès maintenant par le CIAT (1), une centaine seront engagés pendant cette période.

Des « moteurs » pour les régions

En l'an 2000, ce sont en tout quatre mille cinq cents chercheurs qui devraient avoir « déménagé » grâce, notamment, à une politique des personnels visant à recruter les deux tiers des nouveaux effectifs hors de l'Ile-de-France. Coût de cette opération pour les trois prochaines années : 2,6 milliards de francs, dont la moitié à la charge des régions, le reste étant assuré par le budget civil de la recherche et du développement (600 millions de francs), la contribution des autres ministères concernés et une ligne budgétaire spéciale de Matignon.

L'ensemble de ces efforts devrait alors permettre de réduire à 45 % la part de l'Ile-de-France dans les effectifs de recherche du pays. Pour impressionnants qu'ils soient, ces chiffres – 9 % des effectifs de la région parisienne sont concernés pour la période 1992-1994 – ne donneront lieu, selon un responsable, *« à aucun convoi exceptionnel, à aucun de ces grands flux migratoires »* dénoncés parfois par les syndicats.

« A aucun moment, nous n'avons conçu des opérations pouvant être considérées comme gratuites et destinées à nourrir des statistiques. » Il s'agit avant tout dans l'esprit des promoteurs de cette réforme de *« remodeler le dispositif de recherche sans le casser, de le rééquilibrer, avec en prime le souci constant que l'implantation de nouvelles unités de recherche serve aussi de moteur à l'économie et à la vie sociale des régions »*.

Tâche pas si facile qu'il y paraît, car certaines régions particulièrement défavorisées dans le domaine scientifique réclament des aides d'une tout autre nature. Certains fonctionnaires qui ont préparé le CIAT en conviennent : *« Nous savons corriger des déséquilibres dans des régions scientifiquement riches. Mais nous éprouvons des difficultés dans les régions pauvres en recherche car nous ne savons pas encore bien évaluer les transferts de technologie qui leur sont nécessaires. »* Cette lacune devrait être corrigée à l'occasion de nouvelles décisions qui interviendront en septembre sur ce thème.

J.-F. A. et J.-P. D.

(1) Au départ, il y avait quatre cent cinquante projets. Mais tous n'étaient pas mûrs. D'autres, plus avancés, sont déjà initiés depuis plusieurs mois, comme le déménagement de certaines équipes du CEA à Marcoule (programme Atalante).

Prime exceptionnelle et mesures d'accompagnement

Fondée sur le principe du *« volontariat »*, la mise en œuvre de la décentralisation des emplois publics décidée par le CIAT *« ne devra*, est-il affirmé en préambule, *ni conduire à des licenciements d'agents contractuels ni remettre en cause les missions des services concernés »*.

Sur le plan financier, le gouvernement prévoit la création d'une prime exceptionnelle de 30 000 francs venant s'ajouter aux indemnités traditionnelles de mobilité. Pourront également être versés une indemnité variable pour frais de changement de résidence (en cas de transfert à plus de 500 kilomètres du lieu de travail actuel), une allocation à la mobilité du conjoint et un remboursement non plafonné de frais de logement. Un agent marié avec deux enfants pourra, au total, toucher une somme comprise entre 60 000 et 110 000 francs.

La situation des conjoints agents de l'Etat sera examinée au cas par cas, tant sur le plan de la priorité de mutation ou de détachement que sur celui d'une éventuelle formation d'adaptation. Celle des conjoints non fonctionnaires sera prise en compte en liaison avec les services de l'ANPE et les communes d'accueil. Le régime indemnitaire des agents transférés ne sera pas modifié. Des bourses d'emploi interministérielles aideront, de surcroît, les agents parisiens désireux de regagner la province à intégrer les organismes décentralisés. En outre un programme pour le logement des fonctionnaires en Ile-de-France va être mis en œuvre incessamment.

En ce qui concerne les salariés de droit privé, un groupe de travail interministériel devra établir *« sous un mois »* un bilan des mesures existant dans ces organismes afin de les comparer aux pratiques en vigueur dans les entreprises privées. Les syndicats seront ensuite consultés sur un dispositif spécifique.

V. D.

Un entretien avec M. Curien

Suite de la première page

» Face à ces mesures, la question qui se pose est donc de savoir comment nous pouvons y parvenir sans faire d'« adjudantisme » ? Tout simplement en profitant d'abord de l'expansion de la recherche pour laquelle nous allons continuer à plaider pour les années qui viennent, mais aussi en jouant sur la création de nouveaux postes, la libération de ceux occupés par les chercheurs qui partent à la retraite et bien sûr en s'appuyant sur un « volontariat suscité » *via* la mise en place de mesures incitatives destinées à desserrer quelques freins.

– Les situations sont très différentes selon les régions comme l'a montré l'opération « Livres blancs de la recherche régionale » lancée en juin 1990. Comment avez-vous tenu compte de cette diversité?

– Dans les régions où le développement scientifique est déjà considérable, les propositions qui nous ont été faites sont surtout des demandes de relocalisation d'entités de toute nature qui vont de la recherche fondamentale à la recherche appliquée. En revanche, dans les régions où il n'y a que peu d'activités de recherche, les demandes, et cela me paraît très raisonnable, portent sur la recherche appliquée et sur les transferts de technologie propres à aider au développement des PME.

» L'opération « Livres blancs » nous a ainsi permis de recenser quatre-cent cinquante propositions, de natures très différentes selon les régions, mais dont on peut largement tenir compte. Deux cent d'entre elles ont déjà été retenues qui prouvent que les régions se sont bien ajustées à leur état, et ont bien situé leur demande au niveau de leur existence.

– Mais qu'en est-il pour les régions dans lesquelles le tissu de la recherche est pauvre?

– Il nous reste un travail supplémentaire à faire dans ces régions car leurs besoins précis sont plus difficiles à identifier. Cela doit être et cela sera corrigé. Il existe deux types de régions défavorisées. Certaines qui, comme le Nord-Pas-de-Calais, possèdent une population et une activité industrielle fortes, mais ont un potentiel scientifique encore un peu trop faible.

» Pour celles-là, les remèdes sont simples. Le « train » est, d'ailleurs, déjà parti dans le Nord où nous n'avons pas attendu le CIAT pour implanter, avec l'Institut Pasteur ou le CNRS, des pôles importants en biologie et en électronique.

» Dans d'autres régions, comme le Limousin, Champagne-Ardenne, ou la Picardie, nous privilégions très fortement le développement technologique, et en particulier tout ce qui peut conduire au transfert de technologies vers les PME. A cet égard, les résultats de l'action menée par l'ANVAR en relation avec le CEA commencent à se faire sentir.

» Nous pensons en outre qu'il est intéressant pour ces régions de tisser un réseau inter-régional efficace, afin de bien les accrocher à leurs voisines plus développées, comme Auvergne avec Rhône-Alpes, ou Picardie avec Nord-Pas-de-Calais. A condition de se rappeler qu'un réseau nécessite, certes, des « nœuds », mais aussi, pour les relier, des « vecteurs » fonctionnant dans les deux sens : des « bivecteurs », avec une flèche à chaque bout !



– Outre les transferts entre Paris et la province, n'y a-t-il pas lieu, dans certains cas, de s'interroger aussi sur de possibles transferts de province à province?

– Certainement. Nous avons proposé un certain nombre d'actions dans ce sens. Il est cependant plus difficile de faire admettre le principe d'une aide spécifique à ce genre d'opération bien que ces aides correspondent à notre souci de bien équilibrer la recherche sur le territoire français. Aussi, dans cette optique globale d'aménagement du territoire, avons-nous proposé un certains nombre d'opérations qui ne sont pas des opérations motrices, mais plutôt des opérations d'accompagnement destinées à renforcer tel ou tel secteur.

Créer un certain nombre de pôles de qualité

– La tendance naturelle de la communauté scientifique serait de ne retenir que le critère de l'excellence de l'équipe à transférer. D'autres facteurs ne doivent-ils pas entrer en ligne de compte?

– Pour moi, cette affaire de qualité est essentielle. Mais nous voulons aussi que ce modelage de l'activité scientifique en France ait un caractère durable. Pas question pour les équipes décentralisées d'imaginer que les opérations engagées sont élastiques et, qu'après avoir déménagé elles puissent penser, deux ans plus tard, revenir à leur point de départ.

» Ce n'est pas tout. Il faut certes des pôles d'excellence, mais il faut aussi des pôles de référence ou de compétence qui doivent être des pôles de bonne qualité qui ne seront peut-être pas considérés comme les trois ou quatre premiers au monde dans leur spécialité, mais auxquels on pourra se référer, s'accrocher pour développer de l'enseignement en relation avec l'éducation nationale *via* le plan Université 2000, de la technologie et des rapports avec l'économie régionale.

» Enfin, dans ces affaires, il faut de la patience. Les effets ne sont pas immédiats. Regardez les exemples de Grenoble, de Sophia-Antipolis. C'est par décennies que se comptent les temps d'installation et de maturation des pôles de recherche. Les scientifiques y sont prêts j'en suis sûr : la patience, ils connaissent bien.

– Un bon transfert ne se décrète pas. Quelles sont donc les conditions nécessaires à une bonne implantation en région?

– La naissance de l'ensemble de Rhône-Alpes, où la recherche est extrêmement vivante, constitue un exemple particulièrement éclairant. Cette région a eu, après la guerre, la double chance de disposer d'une force industrielle, et d'acueillir quelques personnalités de premier plan. Les « trois Louis d'or » de Grenoble : Louis Néel le « grand attracteur », Louis Weil, un excellent chercheur doublé d'un bon organisateur, et Louis Merlin l'industriel.

» De la même manière, la chimie est devenue un pôle extrêmement important à Strasbourg en trois générations de chercheurs : celle de Charles Sadron, Guy Ourisson, et aujourd'hui, Pierre Chambon et Jean-Marie Lehn. Malheureusement, il n'est pas dans les pouvoirs du ministre d'inventer de pareils cocktails de personnalités.

» C'est aux grands « leaders » d'aujourd'hui de se révéler et de se manifester, même si je peux donner le coup de pouce nécessaire pour les inciter fortement à fonder un laboratoire ou une équipe. Fait encourageant : on assiste aujourd'hui à un phénomène assez nouveau, le retour – parfois « suggéré » – de chercheurs de renom installés à l'étranger, particulièrement aux Etats-Unis, et capables de par leur notoriété d'attirer vers eux des équipes.

» Des institutions aussi peuvent parfois jouer ce rôle. C'est le cas, par exemple, de l'Ecole normale supérieure à Lyon . Tout le monde avait annoncé un « bide », prédit que les professeurs ne suivraient pas. Ils n'ont pas suivi en effet, mais l'étiquette « Ecole normale » a été suffisante pour attirer des gens nouveaux, de très bonne qualité.

Sans précipitation excessive

– Les décisions entérinées par le CIAT de mercredi montrent à l'évidence une accélération du processus de décentralisation (9 % de chercheurs transférés d'Ile-de-France en province). Ne pensez-vous pas que, sans remettre en cause les principes de cette « réforme », on aurait pu parfois éviter un excès de précipitation?

– On ne peut pas nous accuser d'avoir travaillé dans la hâte. Il ne s'agit pas de chercher un certificat d'exemplarité, mais nous avons vraiment discuté avec toutes les instances parisiennes et régionales. Les organismes de recherche travaillaient à l'élaboration de leur plan de délocalisation depuis déjà plus d'un an.

» Cela dit, nous ne souhaitons pas que la mise en application de ces mesures se fasse dans des conditions de précipitation excessive. Sur les deux cents modifications d'implantation retenues aujourd'hui, une centaine sera menée à bien dans un délai de trois ans, le reste étant réalisé progressivement jusqu'à la fin du siècle.

» A aucun moment, nous n'avons conçu des opérations qui puissent être considérées comme gratuites et servent seulement à nourrir des statistiques. Il s'agit de restructurer l'ensemble pour le bien public et celui des chercheurs même si, c'est inévitable, ces derniers subiront parfois quelque gêne.

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et JEAN-PAUL DUFOUR

Alors que le PDG de la SARI réclame un non-lieu

Trois policiers ont été entendus par les enquêteurs dans l'affaire de la tour BP

L'affaire de la tour BP a connu, mercredi 29 janvier, deux nouveaux développements. Sur son versant immobilier, la journée a été marquée par la conférence de presse organisée à la Défense (Hauts-de-Seine) par le PDG de la SARI-SEERI et de Lucia, M. Christian Pellerin. Inculpé de *«complicité d'abus de biens sociaux et de complicité de faux et usage de faux»* dans le dossier instruit par le juge Jean-Luc Delahaye, M. Pellerin est convaincu d'obtenir dans un délai rapide un non-lieu, justifié par sa totale méconnaissance des commissions occultes versées à la société Eurocen du policier Daniel Voiry.

Sur ce versant policier, la section financière de la direction centrale de la police judiciaire est intervenue sur commission rogatoire du juge à la préfecture de police de Paris. M. Gérard Brindel, officier de paix, a été entendu à son domicile, en raison de son état de santé. Il était le responsable du secrétariat de l'état-major de la sécurité publique où Daniel Voiry fut en poste de 1979 jusqu'à son suicide en décembre 1990. Deux autres policiers, amis de Voiry, ont été placés en garde à vue, puis relâchés en fin de journée : il s'agit de M. Jean-Paul Codevelle, également en poste au secrétariat de l'état-major, et de son fils, gardien de la paix en Seine-Saint-Denis. Des perquisitions ont été effectuées aux domiciles des trois hommes.

Le juge d'instruction cherche à savoir ce que cachait le statut particulier de Daniel Voiry qui occupa, notamment auprès de deux directeurs successifs de la sécurité publique parisienne, MM. André Bégué et Georges Le Corre, un poste de confiance, sorte de secrétaire particulier, chargé notamment de gérer les frais de police remis chaque mois, sous enveloppe et en liquide, aux commissaires.

M. Pellerin : « J'ai le sentiment d'avoir été trompé »

«Les affaires que je dirige sont honnêtes et loyales.» Seul sur l'estrade, dans les sous-sols du CNIT de la Défense rénové par son groupe immobilier, le promoteur Christian Pellerin s'est transformé en avocat, deux heures durant, mercredi 29 janvier. Non sans précautions : les propos tenus sont consignés par un huissier et la réunion est filmée. Peu de surprises pourtant dans ce plaidoyer *pro domo*, construit autour de l'annonce du dépôt d'une demande de non-lieu et de la conviction que le juge d'instruction y fera droit.

Trois dates résument, selon M. Pellerin, son rôle dans l'achat de la tour BP. Le 27 mai 1988, d'abord : le patron de Lucia rencontre M. Christian Schwartz, directeur de la société immobilière PII, qui lui dit être *«en discussion avec le groupe British Petroleum»* pour acheter le siège de la compagnie pétrolière à Courbevoie (Hauts-de-Seine), et lui assure travailler *«avec le cabinet Féau-Hampton comme conseil»*. Le 19 juillet 1988, ensuite : M. Pellerin s'entretient, en présence d'un responsable de Féau, avec un représentant anglais du groupe BP, M. Paul Gatrill, à qui il garantit que sa société, Lucia, est désormais engagée, aux côtés de PII (Patrimoine et investissement immobilier), dans la transaction sur l'immeuble. Enfin le 21 ou le 22 décembre 1988 : M. Pellerin reçoit M. Schwartz, avec lequel il va créer, le 29 décembre, la société en nom collectif SNC « 10, quai Paul-Doumer» chargée de l'opération immobilière, et à qui il donne son accord sur le versement d'une *«commission»* de 12 millions de francs pour *«faire face aux engagements pris par M. Schwartz avec Féau et BP»*.

Le reste, M. Pellerin affirme qu'il l'apprendra seulement plus tard. Seul son *«fidèle collaborateur»*, M. Alain Aubert, à qui il maintient *«une totale confiance»*, sera informé par M. Schwartz, à la veille de la signature de l'acte de vente de la tour, qu'il convient de rétribuer un nouvel *«intervenant»* : outre la *«commission»* de Féau (7 millions de francs), 5 millions seront versés à une société Eurocen (Européenne de courtage et de négoce). De cette société, contrôlée par le policier Daniel Voiry, M. Pellerin garantit qu'il ignore à peu près tout. Tout comme il ignore la destination finale de la somme versée à Eurocen, qui lui semble être un *«agent immobilier»*. Eurocen, ajoute-t-il, *«n'est intervenue dans aucune autre opération du groupe Lucia»*.

Une plus-value de 460 millions

De fait, M. Pellerin certifie qu'il ne s'est absolument pas intéressé aux tractations qui ont émaillé la transaction réalisée avec la tour BP. On peut d'ailleurs s'en étonner : le président de la SARI ne précise-t-il pas que son groupe réalise *«une dizaine d'opérations de plus de 500 ou 600 millions de francs»* chaque année – ce qui semble justifier une attention particulière accordée à l'opération BP? M. Pellerin se contente d'indiquer que les négociations menées au nom de la SNC «10, quai Paul-Doumer» ont été exclusivement conduites par la société PII de M. Schwartz.

La plus-value réalisée grâce à la tour BP – achetée 531 millions de francs le 22 décembre 1988, revendue 1,1 milliard de francs le 16 août 1990 – correspond à *«une plus-value d'environ 460 millions de francs avant fiscalité»*, constate le PDG de la SARI. Il affirme que cette *«marge»* n'a en aucune manière été liée à l'assurance d'obtenir la construction de mètres carrés supplémentaires, mais dépend uniquement de l'évolution du marché immobilier. M. Pellerin reconnaît toutefois avoir proposé à la ville de Courbevoie, en septembre 1990 et *«dans une perspective d'aménagement du quartier»* de l'immeuble BP, la réalisation de divers aménagements publics, dans le cadre d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC) et avec *«un programme de constructions totalement différent»*.

Faisant le point sur la nébuleuse de sociétés créées à l'occasion de la transaction, M. Pellerin assure que l'ensemble s'apparente à des pratiques immobilières classiques. Pourquoi avoir créé, le 16 août 1990, une deuxième SNC « Paul Doumer » achetant l'immeuble BP à la SNC «10, quai Paul-Doumer» qui avait initialement acquis la tour? Afin que la SATIS, filiale du groupe Indosuez pour l'immobilier, puisse y prendre une participation préalable au rachat de l'immeuble, répond M. Pellerin.

Et pourquoi la SATIS a-t-elle d'abord pris une participation de 10 %, puis de 50 %? Une convention signée entre Indosuez et Lucia, en août 1990, prévoyait deux cas de figure : soit Indosuez installait son siège dans la tour BP, auquel cas il était prévu que le groupe reprenne les 90 % de la SNC; soit la tour donnait lieu à une *«opération de développement et de promotion»*, et Lucia et SATIS s'associaient alors à parité. C'est parce qu'Indosuez n'a finalement pas implanté son siège à la Défense que SATIS et Lucia se sont retrouvées à 50/50 dans le capital de la SNC, explique encore M. Pellerin, confirmant ainsi qu'il s'est donc, en partie, revendu à lui-même l'immeuble de BP.

«J'ai le sentiment d'avoir été trompé», conclut-il, sans vouloir préciser par qui. Se référant à la confrontation organisée la semaine dernière par le juge d'instruction entre plusieurs des inculpés, le patron de la SARI proclame que *«Christian Schwartz a reconnu qu'en fait je n'étais pour rien dans cette opération»*. *«Mon groupe et moi-même ne sommes aucunement impliqués de façon malhonnête dans l'affaire de la tour BP»*, répète le promoteur, convaincu qu'un proche non-lieu lui rendra justice. D'une phrase sibylline, il ajoute que, si l'enquête judiciaire en cours continuait de porter ombrage à l'image de son groupe, il pourrait *«priviligier l'intérêt général»*, et non son *«intérêt particulier»*. Avant de préciser qu'il n'a pas l'intention de démissionner...

ÉRICH INCIYAN

Questions d'agenda

Contrairement aux apparences, dans l'affaire de la tour BP, la tendance est à l'apaisement. La contre-attaque de M. Pellerin a en effet été moins virulente que ne le laissaient prévoir ses précédentes déclarations sur une *«machination»* dont il serait la victime et dans laquelle la tour BP ne serait que l'arbre cachant la forêt d'un scandale d'une tout autre ampleur, policier et non plus immobilier. Sur les conseils de ses avocats, et sans doute aussi après que de discrets messagers aient fait part au promoteur de l'exaspération du préfet de police de Paris, M. Pellerin a donc renoncé à se défausser sur d'autres. Il s'en est strictement tenu à la partie du dossier qui le concerne, ignorant superbement ses à-côtés policiers.

Son argumentation est claire, presque tracée au cordeau. M. Christian Schwartz vient lui proposer en mai 1988 une bonne affaire, dont il n'avait pas eu vent : la tour BP est à vendre. Il flaire une opération intéressante – forte plus-value en cas de revente et/ou projet plus ambitieux avec la municipalité de Courbevoie. Puis il délègue : son nouvel associé Schwartz est à la manœuvre, et son bras droit Alain Aubert s'occupe de l'intendance. Il fait confiance, avalise leurs décisions, donne son accord au versement des commissions sur lesquelles ils se sont engagés. Une confiance, conclut-il, qui a été trahie. Il n'y aurait donc pas d'affaire «de la tour BP», encore moins d'affaire Pellerin, mais une trouble affaire Schwartz, ou Voiry, ou Eurocen, mêlant un promoteur indélicat qu'il n'avait su percer à jour à temps et des policiers ripoux qu'il n'avait jamais eu à connaître.

Vu du côté des enquêteurs chargés de cette affaire, ce plaidoyer se heurte cependant à quelques problèmes de calendrier. Pour quelqu'un qui ne suit que de loin une affaire gérée par d'autres, M. Pellerin accumule en 1988 les rendez-vous peu ou prou liés à la transaction sur la tour BP . C'est ce qui ressort du moins de la consultation de son agenda 1988, saisi dans le cadre de l'information judiciaire sur les délits d'initiés de l'affaire de la Société générale et dont une copie a été transmise au juge Delahaye. Quelques semaines avant le 27 mai 1988, jour où M. Pellerin affirme avoir rencontré M. Schwartz pour la première fois, et donc entendu parler de la mise en vente du siège de BP, le promoteur de la Défense a un rendez-vous avec le président de BP. Rien à voir, répond-il, c'était pour discuter de problèmes concernant la ZAC d'Antibes.

L'Anglais Paul Gatrill

Le 19 juillet 1988, M. Pellerin rencontre l'Anglais Paul Gatrill, l'homme de BP dont la corruption est désormais établie par l'instruction : membre de la commission d'appel d'offres, celui-ci a reçu 1 million de francs en échange de ses informations qui ont permis à MM. Schwartz et Pellerin d'obtenir le marché. Réponse du promoteur, en substance : c'était une discussion générale sur la transaction, aucune commission, aucun dessous-de-table n'a évidemment été évoqué . Enfin, fin 1988, alors que l'affaire est sur le point de se conclure – le 28 décembre 1988, la vente à la SNC de MM. Schwartz et Pellerin est confirmée, – le promoteur a au moins cinq rendez-vous avec son associé, dont on peut légitiment penser qu'il en profite pour l'informer.

Fort du retournement de M. Schwartz, qui a confirmé lors d'une confrontation n'avoir pas tenu au courant M. Pellerin, ce dernier peut à juste titre affirmer que son agenda n'offre pas matière à réquisitoire. Tout au plus peut-on y trouver de quoi nourrir une question, la seule à laquelle M. Pellerin ne répond pas vraiment : pourquoi avait-il besoin de s'associer avec M. Schwartz? On a peine à croire qu'il n'ait pas eu connaissance, par son propre réseau à la Défense, de la mise en vente de la tour BP. BP n'avait-il pas organisé des visites de l'immeuble dès l'été 1987? Le groupe AXA, qui est associé à M. Pellerin dans certaines de ses affaires, n'y fut-il pas convié? *«Il vaut mieux faire une bonne affaire à deux qu'une mauvaise tout seul»*, répondent les avocats de M. Pellerin pour justifier son alliance avec M. Schwartz, qui, à l'évidence, ne jouait pas dans la même cour que lui.

D'autres hypothèses, qui font sourire les mêmes avocats et que dément l'entourage de M. Pellerin, circulent dans le monde de l'immobilier. M. Schwartz n'était-il pas lié au RPR, comme tendraient à le prouver ses relations policières, fortement implantées dans la mouvance RPR de Seine-Saint-Denis? Or n'est-ce pas la famille politique avec laquelle M. Pellerin a rencontré le plus d'obstacles, au point d'être pratiquement tenu à l'écart par la Ville de Paris ? S'allier avec M. Schwartz, était-ce un moyen d'obtenir quelques entrées nouvelles, dans un métier où les élus sont des interlocuteurs obligés?

Ce ne sont que des hypothèses, mais un fait est cependant établi : M. Alain Laramée, ancien directeur de la communication du groupe de M. Pellerin, «viré» avec pertes et fracas en 1990, est un proche de M. Charles Pasqua, qui, la même année, lui a remis l'ordre national du mérite. Or c'est M. Laramée qui a présenté M. Schwartz au promoteur de la Défense. M. Laramée qui a, depuis, rejoint la holding du même Christian Schwartz.

EDWY PLENEL

□ **«L'argent facile» de Gilles Gaetner ne sera pas saisi.** – Le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, M. Yves Breillat, a refusé, mercredi 29 janvier, d'ordonner la saisie du livre de Gilles Gaetner intitulé *l'Argent facile*, demandée par M. Jean Oltra, ancien directeur de l'association Nice-Communication (*le Monde* du 30 janvier). Selon le magistrat, les passages mettant en cause M. Oltra ne contenaient *«aucune imputation de faits précis susceptibles de porter atteinte à l'honneur ou à la considération du demandeur»*. En revanche, un passage concernant l'éventualité de nouvelles poursuites à l'encontre de M. Oltra est considéré comme diffamatoire par le juge des référés, qui a ordonné sa suppression dans les prochaines éditions.

L'opération de police au foyer de travailleurs de Vitry

«Si c'est pour la drogue, je suis d'accord»

Dix-neuf personnes étaient toujours en garde à vue, jeudi 30 janvier, pour *«trafic de stupéfiants»*, après l'interpellation de cent soixante-huit personnes mardi après-midi dans un foyer de travailleurs immigrés à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) (*le Monde* du 30 janvier). Onze autres personnes ont comparu mercredi devant le tribunal correctionnel de Créteil pour *«séjour irrégulier»* et *«faux papiers»*, et condamnées à des peines allant d'un à trois mois de prison ferme assorties d'une interdiction du territoire.

Le foyer de travailleurs de la rue des Fusillés, à Vitry-sur-Seine, est un pur héritage de la politique d'immigration des années 60. Chacune des 288 chambres de douze mètres carrés, théoriquement louée à un ou deux «résidents», abrite fréquemment trois ou quatre invités supplémentaires, sans compter les cafards qui sillonnent les coins-toilette. Réservé aux célibataires, le foyer Manouchian est, en principe, interdit aux femmes et aux enfants et concentre une communauté presque exclusivement malienne.

Trafic et prostitution

Le vaste bâtiment de béton, considéré par la police comme une *«plaque tournante du trafic d'héroïne dans la banlieue sud de Paris»*, avait des allures de fourmillière dévastée, mercredi, quelques heures après la vaste opération anti-drogue dont il avait été le théâtre. Les habitants semblaient partagés entre colère et soulagement. La colère était surtout provoquée par une fouille implacable de leurs effets personnels. Armoires et malles ont été ouvertes, aux besoins forcées en l'absence de leur propriétaire. Vers quinze heures, mardi, trois cents policiers ont encerclé le foyer avant de perquisitionner six heures durant. *«Ils ont mis tout en l'air*, raconte Camara, employé d'une société de nettoyage, qui croyait à une opération de contrôle des papiers, comme le foyer en avait connu en 1986. *Mais si c'est pour la drogue, je suis d'accord parce que les vendeurs nous amènent la merde»*.

L'argent liquide mais aussi, semble-t-il, des documents administratifs et des feuilles de paie ont disparu pour être mis sous séquestre. Les propriétaires devront justifier la provenance de ces sommes, qui peut s'expliquer par l'habitude des Africains de retirer rapidement en liquide l'argent de leur salaire pour en envoyer une partie au pays. Mais la provenance de certaines liasses de billets, comme les 40 000 F trouvés sur une personne, est plus suspecte. Chacun sait, au foyer Manouchian, que la vente et la consommation de drogues dures, et la prostitution, masculine et féminine, ont envahi les lieux depuis des années, profitant de cet endroit isolé, ouvert à tous vents, trop aberrant dans sa conception pour être gérable.

«Si tu acceptes de les laisser faire leur trafic dans ta chambre, la moitié du prix de vente est pour toi», explique un Malien qui vit au foyer de Vitry depuis dix ans. Les témoignages de plusieurs toxicomanes, et la plainte déposée en mai dernier par l'association qui gère le foyer, avaient déclenché une enquête policière. Celle-ci s'est accélérée avec la mort par surdose de trois Français – un jeune homme et deux jeunes femmes, – retrouvés dans les toilettes et les douches du foyer en octobre, novembre et décembre derniers. Même si la saisie de drogue opérée mardi – quelques doses d'héroïne – n'a rien de spectaculaire, l'opération policière semble avoir soulagé les esprits.

Le directeur de l'Association pour le développement des foyers (ADEF) qui gère l'établissement se félicite de ce que *«quelque chose de sérieux»* ait été *«enfin réalisé»*, mais rappelle que le procès qu'il a intenté à la mairie de Vitry dans l'affaire du bulldozer (1) n'a jamais été jugée au civil. M. Paul Mercieca, maire (PCF), propriétaire du foyer par l'intermédiaire de l'Office public de HLM, était trop occupé, mercredi, pour formuler le moindre commentaire. Son entourage se contentait d' *«approuver tout ce qui contribue à la lutte contre la drogue»* et informait de l'intervention du maire *«sur les aspects humains»* de l'opération de police. M. Mercieca préside aujourd'hui l'association d'aide au développement du village de Tombola, dont sont originaires bon nombre de résidents du foyer de Vitry.

PHILIPPE BERNARD

(1) Le 24 décembre 1980, le maire de Vitry avait conduit un groupe d'une cinquantaine de personnes accompagnées d'un bulldozer et entrepris de détruire les installations d'eau, de gaz et d'électricité du foyer où l'ADEF venait de transplanter trois cents travailleurs maliens, venus d'un autre foyer de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). A quelques mois de l'élection présidentielle, l'affaire était au centre d'une polémique entre maires de droite et de gauche, les seconds accusant les premiers de rejeter les étrangers dans les seules banlieues ouvrières. La reconstruction d'un foyer à Saint-Maur-des-Fossés, promise à l'époque par la municipalité de cette ville, n'a jamais été réalisée

ÉDUCATION

Les formations supérieures professionnalisées

Mme Cresson et M. Jospin relancent les IUP

Les instituts universitaires professionnalisés (IUP), ces nouvelles formations supérieures débouchant, à bac + 4, sur un diplôme d' *«ingénieur-maître»*, auront véritablement vu le jour en janvier 1992. Lancés au printemps dernier dans cinq domaines de formation (ingénierie, études commerciales, administration générale, gestion financière, information-communication), ouverts à l'automne pour les vingt-huit premiers, ils naviguaient jusqu'à présent en dehors de tout cadre réglementaire ou académique. Les IUP viennent de se voir doter, coup sur coup, de l'un et de l'autre. Le 26 janvier, le *Journal officiel* a publié deux décrets qui présentent une double originalité. Le premier porte création du titre d'ingénieur-maître et rompt, pour la première fois en France, le monopole d'habilitation de la Commission des titres d'ingénieurs. C'est une pierre dans le jardin des grandes écoles. Le second précise l'organisation des IUP : ils bénéficieront d'une autonomie quasi totale pour le choix de leur spécialité et de leur contenu pédagogique, seuls quelques principes étant imposés (étude de deux langues étrangères, forte association des professionnels à l'enseignement, stage professionnel pour au moins un tiers de la formation). Deuxième acte, mercredi 29 janvier, avec l'installation solennelle de la Commission d'habilitation des instituts universitaires professionnalisés par Mme Edith Cresson et M. Lionel Jospin. Le premier ministre a saisi l'occasion pour féliciter le ministre de l'éducation nationale de la rapidité de mise en œuvre des IUP.

Co-présidée par MM. Ivar Ekeland, président de l'université Paris-Dauphine, et Pierre Guillen, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières, cette Commission aura pour tâche d'évaluer les premiers IUP et d'examiner tous les projets de création. Pour la prochaine année universitaire, environ deux cents candidatures sont attendues.

Ce cadrage a manifestement rassuré les directeurs d'IUP qui, il y a quelques jours encore, criaient à la *«faillite»* et grognaient contre l'incertitude de leur statut et la faiblesse de leurs moyens. Le ministère s'est engagé à débloquer, l'an prochain, une centaine de postes d'enseignants et plus de 10 millions de francs, qui seront répartis en tenant compte du caractère innovant de chacun des projets. S'ils estiment que *«cela reste insuffisant»*, les directeurs d'IUP se félicitent désormais de cette *«innovation qui va bouleverser le paysage universitaire français»* et du soutien *«remarquable»* qu'ils ont trouvé auprès des milieux professionnels et, dans un certain nombre de cas, des collectivités territoriales.

GERARD COURTOIS

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 janvier 1992

DES DECRETS

– nº 92-97 du 24 janvier 1992 modifiant le décret nº 89-259 du 24 avril 1989 relatif à la prime spéciale d'installation attribuée à certains personnels débutants;

CINÉMA

La coiffeuse errante

Le deuxième conte des quatre saisons, un exercice rohmérien de haute volée où se cultive à merveille l'art de la confusion des sentiments

CONTE D'HIVER
d'Eric Rohmer

La Boulangère de Monceau date de 1962. Et, depuis trente ans, de *Contes moraux* en *Comédies et proverbes*, puis en *Contes des quatre saisons*, Eric Rohmer filme des personnages qui ont déambulé à travers divers états successifs de la société française, en racontant ce qu'ils ont fait, ce qu'ils sont en train de faire et ce qu'ils feront. Depuis trente ans, c'est la même narration, classique au sens littéraire du terme, avec une maîtrise vite conquise, qui ignore la mode et le démodé. A soixante et onze ans, Eric Rohmer est resté un cinéaste moderne comme au temps de la « nouvelle vague », tout en se glissant, sans discours et sans manières, dans le contemporain.

Soyons juste : *Conte de printemps*, le premier des « quatre saisons », avait, sous son charme acide et ses parfums de fleurs mouillées par la pluie tiède, un air de déjà vu, de déjà entendu. *Conte d'hiver*, en revanche, nous fait aller de surprise en surprise, Rohmer passant de terrains balisés à des chemins imprévisibles. Cela débute, en été, sur une plage de Bretagne. Félicie (Charlotte Véry) a rencontré Charles (Frédéric Van den Driessche). Ils se promènent, ils prennent des photos, ils font l'amour, souvent. A part cela, on ne sait rien d'eux.



D.R.

Hervé Furic, Ava Loraschi et Charlotte Véry dans le Conte d'hiver.

Les images défilent comme dans un roman-photo ou des spots publicitaires. Fin des vacances. Félicie rentre à Paris, donne son adresse sur un morceau de papier, *rue Victor-Hugo à Courbevoie*. Mais lorsqu'elle arrive chez elle, un plan général « objectif » montre que son domicile, rue Victor-Hugo, est situé à... Levallois-Perret. On se dit qu'elle l'a fait exprès, qu'elle n'avait pas envie de s'encombrer d'une liaison de vacances. D'ailleurs, un carton, laconique, nous annonce : *« Cinq ans plus tard. »* Le film commence. Ou recommence ?

Coiffeuse dans un petit salon de Belleville, Félicie n'est certes pas une intello. Mais c'est un vrai personnage rohmérien. Elle hésite entre deux hommes, Loïc (Hervé Furic), bibliothécaire à la mairie du 18e, qu'elle va rejoindre dans son pavillon de la banlieue ouest, et Maxence (Michel Voletti), son patron, qui est épris d'elle, vient de divorcer, et voudrait qu'elle vienne s'installer avec lui, à Nevers. Avec des crochets en banlieue sud, chez sa mère (Christiane Desbois), qui élève une petite fille de quatre ans, Elise (Ava Loraschi), un bout de chou très sérieux et attendrissant. Elise est la fille de Charles, que Félicie n'a jamais pu oublier. Elle avait commis un lapsus en lui donnant son adresse. Il s'en allait en Amérique, elle n'a pas pu le retrouver. Bizarre, tout de même.

C'est pourtant cet accident du hasard – provoqué ou non – qui *commande* ce « *conte* » où Rohmer cultive, comme jamais, l'art des faux-semblants, des confusions sociales et des jeux sentimentaux. Félicie fait un premier voyage à Nevers avec Maxence, en période de fête, pour reconnaître l'endroit *où elle va peut-être se fixer*. Impression positive.

Puis, elle va annoncer à Loïc qu'elle le quitte, mais il y a, chez son ami, deux intellos foudroyants, Quentin (Jean-Claude Biette) et Edwige (Haydée Caillot), redoutable bavarde philosopheuse. Ce qui permet à Rohmer d'adopter le point de vue de Félicie, accablée d'ennui, en parodiant, ironiquement, une scène de *Conte de printemps*.

Après sa rupture avec Loïc, Félicie va s'installer à Nevers avec sa fille. Et, tout d'un coup, elle voit ce qu'elle n'avait pas su voir : le machisme du patron coiffeur, son *côté petit-bourgeois*, le mobilier qui semble avoir été gagné dans un jeu télévisé, l'engourdissement provincial. *Il n'y a plus l'éclairage* de fête, les parures d'illusion. Pour un peu, on pourrait lui dire, à Félicie : *« Tu n'as rien vu à Nevers. »* Mais elle a compris toute seule.

Et cette jeune femme très ordinaire, qui n'a sûrement jamais entendu parler de Paul Claudel, reçoit la grâce dans l'église qu'elle avait déjà visitée avec Maxence, *sans avoir de pressentiment*. Désormais, elle en est tout à fait sûre, elle se garde pour Maxence, il doit revenir, il va revenir. Et s'il était mort ?

Rentrée à Paris en traînant toujours Elise, Félicie prend Loïc pour confident, et l'accompagne à une représentation théâtrale du *Conte d'hiver* de Shakespeare. Rohmer nous livre une seule scène de la pièce : celle où l'on fait revenir à la vie, par magie, la statue d'une femme que sa famille pleurait. Nouveau choc pour Félicie. Après l'idée de Dieu, l'appel de l'irrationnel. Au sortir du théâtre, dans la voiture de Loïc, Rohmer réactualise la fameuse conversation de *Ma nuit chez Maud* sur le pari de Pascal. Et là, chapeau, il détourne le débat d'idées vers l'émotion sentimentale, vers la croyance forcenée de la coiffeuse errante en son « grand amour ».

Ce qui se passe ensuite, on ne va sûrement pas vous le dire, mais Rohmer, qui n'a pas pour rien pratiqué Hitchcock, nous embarque dans un *suspense orchestré* par Shakespeare. C'est jubilatoire. Tous ses interprètes parlent admirablement – on voit reparaître Rosette et Marie Rivière, celle-ci en « *dea ex machina* », – *tous les* âges de la vie sont représentés et la mise en scène, très fluide, ne cesse de nous dire : *« Il était une fois. »*

JACQUES SICLIER

Salut vieillesse

LA MAISON DU SOURIRE
de Marco Ferreri

A vingt ans, les cinéastes glorifient une jeunesse désemparée *peut-être*, irrésistiblement charmeuse en tout cas. A quarante ans, ils manifestent envers les jeunes *une tendresse plus ou moins* condescendante et racontent des histoires d'adolescentes éperdument éprises de quadragénaires. Passé la soixantaine, on trouve deux cas : ceux qui se souviennent de leurs amours d'antan, ceux qui revendiquent la sexualité à tout âge.

Marco Ferreri appartient à cette seconde catégorie. Sa *Maison du sourire est une bourgeoise maison* de retraite, où va échouer Ingrid Thulin, ex-Miss Sourire affligée *d'une famille caricaturalement* cupide. Elle séduit Dado Ruspoli, *sémillant septuagénaire qui*, semble-t-il, n'a rien perdu de son entrain amoureux. A l'exception d'une demi-grabataire, d'une *méchante qui vole le dentier* de Miss Sourire, tout le monde, chez les pensionnaires comme chez les Noirs qui habitent à côté, est beau et gentil. Les jeunes en revanche – enfants, médecins et infirmières – sont des imbéciles bornés et vulgaires.

Marco Ferreri n'a jamais prétendu à la subtilité. Mais, cette fois, la fable tourne court. Elle n'est ni assez féroce ni assez tendre. *Comme si, en dépit de ce qu'il* raconte, Marco Ferreri savait très bien que la dégradation de la vieillesse peut être assumée, traitée avec *ironie, mais qu'en aucun cas* elle ne peut être niée.

C. G.

Le maître et l'imposteur

IL MAESTRO
de Marion Hansël

Mario Soldati, cinéaste italien né en 1906, célèbre pour d'admirables adaptations littéraires dans les *années 40-50 (Piccolo mondo antico, Malombra, Daniele Cortis, la Provinciale)* est aussi un romancier *de grand talent, un peu à la* façon de Henry James. *Il Maestro* est la plus longue des trois nouvelles composant le recueil *le Festin du commandeur* (1).

Quelque temps après la seconde guerre mondiale, un chef d'orchestre célèbre et mûrissant revient diriger un opéra en Italie. Mais, à la première répétition, il est pris d'un étrange malaise et déclare forfait. *A son ami directeur d'Opéra* et imprésario, il raconte comment, dans les derniers mois de l'occupation allemande, il dut se cacher sous l'identité d'un employé de banque (il était juif) dans un monastère d'Ombrie où il rencontra *un petit homme qui ignorait* tout de lui et se faisait passer pour un illustrissime maestro. Et comment *il encouragea cette imposture* pour mieux humilier cet être médiocre, soudain porté à un rang qu'il ne méritait pas.

Récit où se mêlent des rapports d'amitié et de trahison, de confusion d'identité et de culpabilité entre deux hommes dont l'un est, *peut-être, l'image cachée de l'autre*, que Marion Hansël a illustré avec un pieux respect, ne s'autorisant que des *modifications de détail* propres à créer un suspense.

Or, chez Mario Soldati, la « confession » à la première personne n'est pas une simple figure de style amenant des retours en arrière. La trop grande fidélité de la réalisatrice aboutit à une illus*tration soignée*, correcte, une interprétation (Malcolm Mac Dowell, Charles Aznavour et Andréa Ferreol) à la *mesure d'une mise en* scène tirée au cordeau. Mais on cherche, en vain, l'ambiguïté et le mystère intérieur.

J. S.

(1) *Le Festin du commandeur* est édité dans la collection « 10/18 ».

Nominations à la commission d'avances sur recettes

Le ministre de la culture a rendu publics les noms des nouveaux *membres de la commission* d'avances sur recette destinée à financer la production de films. *Pour la seconde année consécutive*, la commission est présidée par Bernard-Henri Lévy. Elle disposera d'une somme de 105 millions de francs que deux collèges devront répartir.

Le premier collège (premiers films) est ainsi composé : Suzanne *Schiffman (vice-présidente)*, Véra Belmont, Christine Boisson, Pierre Boutron, Pascal Kané, Alain Le Henry, *Jean-Luc Ormières* et *Jean-Claude Zylberstein*.

Le *second* collège (autres films) est composé de Michel Seydoux (vice-président), Claude Chabrol, *Denis Chateau*, Dan Franck, Jean-François Josselin, Marie-France Pisier, Jean-Pierre Ronssin et *Danièle Thompson*.

En 1991, la commission a examiné 572 projets dont 410 scénarios de premiers films. Elle a réparti sa dotation en cinquante-huit avances sur recettes dont vingt-deux pour des premiers films. Elle a également attribué onze avances *sur* recettes à des films terminés.

La bataille des studios tchèques

La privatisation d'un des plus grands studios de cinéma d'Europe oppose les tenants du libéralisme total aux partisans des subventions

PRAGUE
correspondance

Santiags, jean et ceinturon, Vaclav Marhoul, directeur des studios tchèques de Barrandov – un des plus vastes d'Europe – soigne son *image*. Sur son bureau, d'un côté le bon vieux paquet de Marlboro, signe à Prague d'une certaine opulence, *et de l'autre*, un pack de lait, la bonne santé et les dents blanches. Depuis son élection, en novembre 1990, *le jeune manager* de vingt-huit ans s'est aliéné une grande partie de ses amis. En l'espace d'un an, il a en effet licencié 1 800 des 2 500 salariés de l'entreprise (certains sont désormais employés en tant que prestataires de services). *« Cela a été douloureux mais les professionnels doivent se mettre dans la tête que s'ils veulent gagner leur vie il faut qu'ils soient prêts à travailler dix ou douze heures d'affilée, ce qu'ils refusaient de faire dans notre système de fonctionnaires »*, affirme-t-il.

Deuxième étape de ce grand nettoyage : l'annulation de *la production* de la moitié des films sélectionnés par les « vieilles structures » communistes. *Neuf projets* étant déjà en cours de réalisation, seuls trois longs métrages supplémentaires ont obtenu les subventions de Barrandov : *l'Opéra des clochards*, version filmée de la pièce de Vaclav Havel, réalisée par Jiri Menzel (*Train étroitement surveillé, Mon cher petit village*), le premier film de Jan Sverak (*l'Ecole communale*), et le long métrage d'Irina Pavlaskova, *Corpus delictis*.

« Nous voulons promouvoir les jeunes talents sans jamais oublier que le cinéma est aussi un business, dit Marhoul. *Cela signifie que nous devons sélectionner des auteurs capables de traverser la frontière morale qui sépare l'Est de l'Ouest. Un bon film doit pouvoir toucher n'importe qui dans le monde. »*

Des arguments que n'importe quel producteur occidental reprendrait sans doute à son compte, et qui traduisent le nouvel état d'esprit dans les pays de l'Est. Mais, dans la pratique, on reproche à Vaclav Marhoul de donner la préférence à ses amis. Réussite incontestée, en revanche, du jeune directeur auprès des producteurs européens et américains : *« Nous avons la chance d'avoir à portée de main une ville fantastique et de pratiquer des tarifs moitié moins chers qu'en Europe occidentale. La première chose à faire*, démontre celui-ci, *était pour nous de jouer la carte de la transparence. Cela commence tout simplement par l'établissement d'une liste de prix sans surprise. »*

Si les six premiers mois de l'année marqués par la guerre du Golfe sont désastreux – aucun producteur américain ne se risque à traverser l'Atlantique à cette époque, – l'activité de Barrandov reprendra dès le mois d'août. Walt Disney tourne *Swing Kids*, la maison de production de George Lucas, une série télévisée, la BBC, *le Procès* de Kafka, les Allemands, une série télévisée dont le tournage doit durer trois ans... Bref, les studios affichent complet jusqu'au mois de juillet 1992. Des résultats qui permettent à Vaclav Marhoul de retrouver la confiance des banques : alors que les dettes de Barrandov s'élèvent à plus de 200 millions de couronnes (40 millions de francs), un nouveau crédit de 90 millions de couronnes (18 millions de francs) lui est concédé. Une prouesse lorsque l'on connaît la parcimonie des autorités financières et *la place qu'elles accordent* à la chose culturelle en cette période de difficultés économiques.

« Je me considère comme mort »

Après avoir redressé le navire, Vaclav Marhoul n'entend pas s'arrêter là. C'est pourquoi il fait appel aux consultants de Price Water House et aux juristes de Simon Oswang and Cie – également conseillers de Paramount, Warren Beatty et Bernardo Bertolucci. Afin d'élaborer un projet de privatisation solide, il rassemble, autour de lui, des collaborateurs de renom : le cameraman Honcizek, le costumier Pistek, tous deux primés pour le film *Amadeus*. Milos Forman lui-même occuperait les fonctions de président d'honneur.

Cependant, le comportement offensif de Vaclav Marhoul suscite de vives réactions de la plupart des cinéastes tchèques, parmi lesquels la grande Vera Chytilova. Ce que propose Vaclav Marhoul, c'est de faire de Barrandov une entreprise comme les autres, non subventionnée par l'Etat. Les studios vivraient *des bénéfices dégagés par* les nouvelles productions et par le copyright des productions réalisées sous l'ancien régime. *« Une incohérence totale*, proteste le metteur en scène Jaromil Jeres. *Pendant toutes ces années totalitaires, Barrandov n'a jamais joué que le rôle de « producteur délégué ». C'est l'Etat, même s'il était communiste, qui prenait le risque financier. C'est donc au nouvel Etat, héritier de l'ancien régime, qu'appartiennent ces droits d'auteur, pas aux studios. »*

L'Etat n'est pas complètement perdant avec la nouvelle réglementation : si Barrandov est considéré comme légataire des droits d'auteur, 55 % de ses bénéfices devront être reversés à l'Etat au titre de l'impôt. Au fisc, donc, mais pas aux activités culturelles. Avec ce système, la culture, déjà parent pauvre de cette nouvelle société précapitaliste, perdrait définitivement les moyens de subventionner le septième art. Le cinéaste propose donc d'attribuer les revenus des anciens films au ministère de la culture, une manière d'assurer que l'argent du cinéma reviendrait bien au cinéma.

« Si nous ne mettons pas en place quelques garde-fous solides, le monopole d'Etat risque de se transformer en monopole privé. Même si je ne suis pas exclu de ce cercle de privilégiés, je me considère comme mort. Je m'oppose donc à ce système néfaste pour notre cinéma », affirme avec véhémence Jeres, qui préconise un mécanisme de subventions « à la française ».

CATHERINE MONROY

CULTURE

ARCHÉOLOGIE

La « caroline » de Corbie

Les fouilles des vestiges de l'abbaye carolingienne donnent lieu à des contestations

La construction d'un lycée à Corbie agite le monde de l'archéologie. Les pelleteuses menaceraient un site médiéval d'une richesse exceptionnelle. Cette petite ville de la Somme compte aujourd'hui moins de 6 000 habitants mais fut peuplée de 30 000 habitants, au moment de sa gloire quand, dans l'abbaye carolingienne, on mettait au point *la caroline*, ancêtre de notre écriture. Pendant longtemps, la production de son *scriptorium* et le contenu de sa bibliothèque placent l'abbaye au premier rang des centres de création européens.

Les guerres et les révolutions ont mis à mal l'ensemble abbatial dont il ne reste que deux églises : Saint-Pierre, aux allures de cathédrale, refaite au seizième siècle, et Saint Etienne, retouchée à plusieurs reprises et dont le porche est classé depuis 1862. Ce qui ne l'empèche pas de servir d'annexe à la cuisine du lycée privé construit dans son dos au début de ce siècle.

Les sous-sols, en revanche, pourrait receler des traces beaucoup plus considérables. Mais la construction d'un nouveau centre d'apprentissage rural sur cet emplacement inquiète les spécialistes de l'architecture préromane. *« Des fouilles de sauvetage, à l'aide de pelleteuses, sans aucune préparation, sans plan d'ensemble, ni repérages préparatoires sur les plans anciens, ont été entreprises sur le site de l'ancien monastère depuis le mois de décembre*, indiquent-ils. *Il faut arrêter ce désastre. »* S'ils disent vrai, il faut aller vite : la première pierre du lycée a déjà été posée.

« La zone, très riche, pourrait réserver des surprises », affirme Carol Heitz, professeur à l'université de Nanterre, spécialiste de l'architecture carolingienne, qui évoque des travaux menés dans des conditions semblables, il y a une douzaine d'années, à Poitiers, qui ont irrémédiablement anéanti des vestiges gallo-romains de première importance.

« Ce terrain n'a jamais été fouillé auparavant. Il faudrait six mois de délais supplémentaires pour les archéologues, précise-t-il. *En septembre, ces derniers auraient une vue d'ensemble grâce aux sondages qu'ils auraient pu effectuer sans hâte. C'est d'ailleurs l'intérêt de la ville. La mise en valeur de vestiges archéologiques importants pourrait réveiller cette cité quelque peu endormie. On pourrait créer un musée lapidaire dans l'église Saint-Etienne, intégrer Corbie à un circuit touristique. »*

« Tout se fait dans la transparence »

Pour Didier Bayard, ingénieur d'étude au service régional d'archéologie de Picardie, l'affaire est menée régulièrement. *« C'est, effectivement, la première fois, que des fouilles de sauvetage ont lieu à Corbie. Mais tout se fait dans la transparence*, affirme-t-il. *Nous travaillons en nous appuyant sur le plan de 1636. Des fouilles, menées au début des années 70, avaient permis le dégagement de l'angle du cloître gothique et des abords de la cuisine. Aujourd'hui, en revanche, nous travaillons en dehors de l'enclos monastique, à cheval sur les fortifications médiévales de la ville. Le nouveau bâtiment sera fondé sur un remblai postérieur au dix-septième siècle. D'après nos sondages, il n'y a aucune trace architecturale carolingienne sur cet emplacement. Nous devons aller vite – trois mois environ – parce que le maître d'œuvre est pressé. Il faut se souvenir que c'est lui qui finance nos travaux : nous avons un budget de 220 000 francs et six personnes travaillent sur le site. »*

Les questions soulevées par cette campagne auront au moins un résultat incontestable : la municipalité a accepté de cofinancer, avec l'Etat, une campagne d'évaluation lancée sur l'ensemble du territoire urbain, avec sondages et recherches dans les Archives. Ainsi les prochaines opérations immobilières devraient soulever moins de polémiques. A moins que le résultat des fouilles actuelles ne donne raison aux Cassandres du patrimoine.

EMMANUEL DE ROUX

MUSIQUES

Geoffrey Oryema, Ougandais en exil

Sacré nouveau champion de la world music le chanteur se laisse saisir par les démons du mélange

Depuis dix ans qu'il hante les salles françaises à la recherche de son âme d'Ougandais, Geoffrey Oryema aurait dû avoir le temps de se forger un style en acier trempé. Mais ce grand escogriffe aux allures d'athlète est trop souple pour jamais s'arrêter de bouger. Une voix grave, qui s'éraille dans les basses, à l'Africaine, ou que l'on mène à l'aigu au gré des mots ou des vibrations des lames du *sanza* (petit métallophone qui se joue avec les pouces), un sens certain du vague à l'âme : Oryema possède technique et charme. Il compose de jolies ballades en demi-tons, même quand il en a gros sur le cœur (exemple : *Land of Anaka*, dédié à son père, ex-ministre des ressources naturelles, de l'eau et des ressources nationales d'Ouganda, assassiné en 1977, par son employeur d'alors, Idi Amin Dada). Oryema est aujourd'hui apatride pour avoir été un opposant farouche, persécuté par le régime de la terreur de Kampala.

Jusqu'en 1990, il associe voix, *sanza* et guitare sèche : la formule tourne sans percer vraiment. Geoffrey Oryema abandonne alors la page de l'éclectisme solitaire en entrant dans le cercle des happy-few de la world music réunis par le label anglais Real World et son pendant, le festival Womad, le tout sous l'égide de Peter Gabriel. L'esprit gabriélien ayant soufflé sur Geoffrey, les anges de la guitare électrique (David Rhodes) et de la production (Brian Eno) se penchèrent sur son premier disque. L'album *Exile* (Real World/Virgin), un an de réflexion, dix titres à cheval entre Afrique de l'Est et Europe de l'Ouest, marquait la fin du purgatoire.

Geoffrey Oryema se livre aujourd'hui avec une sage volupté aux joies du mélange réfléchi. Il est de toutes les éditions du festival Womad (Japon, Angleterre, Allemagne, Espagne), bien sûr. Convié à participer à l'hommage à Leonard Cohen, il étonne avec une interprétation grave, maîtrisée et élégante de *Suzanne*. On l'a vu jouant des parties impossibles à gagner (vedette américaine de Youssou N'Dour à l'Olympia, il y a deux ans), puis dans un exercice de réglage interne au New Morning, ou encore sur des scènes de démonstration (le MIDEM de cette année). Pour en arriver où ?

En route, Geoffrey Oryema a rencontré un bouillonnant guitariste uruguayen, Pajaro Canzani, réfugié en France lui aussi. Les deux hommes ont tout pour se plaire. Ils jouent bien et essaient de mêler sans accroc les continents, les guitares, l'acoustique et l'électrique façon rock du Sud pour Pajaro Canzani.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Le 1er février, à 18 heures, au Théâtre de la Ville. 75 F. Tél. : 42-74-22-77.**

La mort du contrebassiste Willie Dixon

Le contrebassiste et *shouter* (« hurleur ») noir américain Willie Dixon, l'un des pères du rythm and blues, est décédé mercredi 28 janvier des suites d'une défaillance cardiaque à l'hôpital Joseph de Burbank, en Californie.

Né en 1915 à Vicksburg (Mississippi), Willie Dixon avait importé le blues rural du Sud dans l'environnement urbain de Chicago, lors des noires années de la Grande Dépression. Willie Dixon a rapidement imposé un rythme syncopé dans les mauvais bars de « Windcity ».

Si ses talents d'arrangeur et de producteur furent reconnus dès les années 50, Willie Dixon avait été « redécouvert » au début des années 60, en Grande-Bretagne, par de jeunes musiciens en quête de modèles. Son blues électrifié les avait séduits.

Willie Dixon avait enregistré avec les Rolling Stones, Eric Clapton, Elvis Presley et le *guitarhero* américain Jimi Hendrix.

□ **Bastille : préavis de grève pour la première de *Lady Macbeth*.** – La première représentation de *Lady Macbeth de Mzensk*, opéra de Chostakovitch qui entre à l'Opéra-Bastille le 1er février dans une mise en scène d'André Engel, est menacée par un préavis de grève. Trois organisations syndicales, dont le SYNPTAC-CGT (majoritaire), menacent en effet de suspendre le travail pendant vingt-quatre heures si elles n'obtiennent pas diverses compensations aux dispositions arrêtées dans un accord signé par le personnel et la direction le 15 janvier dernier. Ce tout nouvel accord concerne les techniciens œuvrant sur le plateau, soit une catégorie de personnel particulièrement « dur ». Les syndicats demandent l'augmentation des effectifs techniques et une compensation en temps à la sujétion de travail le dimanche. Le délai des négociations est fixé au vendredi 31 janvier, afin que le public puisse être alerté à temps de l'éventuelle annulation de *Lady Macbeth*. La dernière grève effective à l'Opéra-Bastille remonte à la sixième représentation d'*Otello*, en automne 1990.

CULTURE

THÉATRE

Le règne des clowns

Pour sa première mise en scène de Shakespeare Charles Tordjman choisit la farce

LA NUIT DES ROIS
à Créteil

Quittant Thionville et le Théâtre populaire de Lorraine pour Nancy où il dirige désormais le centre dramatique, Charles Tordjman a inauguré sa nouvelle fonction avec *la Nuit des rois* qu'il présente actuellement à la Maison des arts de Créteil. C'est la première fois qu'il aborde Shakespeare, et avec cette comédie d'intrigues et de travestissement, il n'a pas choisi le plus facile. En fait, il a choisi une pièce qui pouvait s'adapter au plein air, c'était le souhait de la municipalité. Le spectacle a été créé cet été sous les étoiles...

Nancy a un opéra, un festival de jazz; Charles Tordjman est chargé de redonner du lustre au théâtre. Sans trop de moyens, comme si les collectivités locales voulaient voir avant de foncer. Mais comme les abonnements arrivent en force, Charles Tordjman se montre optimiste, c'est d'ailleurs sa nature.

Sa *Nuit des rois* (1) va vers la pure gaieté. *L'histoire compte peu, dispersée dans des situations inabouties,* des scènes écrites pour le seul plaisir de faire rire, et entre des personnages qui, comme toujours avec Shakespeare, ne sont pas exactement ce qu'ils paraissent. Ainsi l'héroïne, Viola. Naufragée, croyant avoir perdu son frère jumeau, elle se travestit et perturbe la Cour d'Illyrie, le royaume où *elle a échoué. Une île* dont les princes s'ennuient. *« Rien ne bouge,* écrit Charles Tordjman, *même si la musique lance ses assauts de toute part. »* Viola est censée apporter la lumière, le désir, la vie.

La pièce alterne les préciosités et la farce. Le décor de Michel Launay est une construction ronde, qui tourne et s'ouvre sur une coque dont un plafond de miroirs reflète et fragmente le vide. Les princes y traînent leur grisaille, la Viola pâlotte de Catherine Maignan n'est pas capable de les secouer. La mise en scène, d'ailleurs, favorise les clowns – Serge Valletti, Jean-Claude Leguay, Daniel Martin. Ils s'en donnent à cœur-joie, avec une efficacité sans faille, la salle hurle de rire. C'est peut-être réducteur, mais bien plaisant.

COLETTE GODARD

(1) Traduction de Bernard Noël, Gallimard-L'Arpenteur. Mille exemplaires seront remis à mille lycéens spectateurs. Une rencontre est prévue avec Charles *Tordjman et Bernard Noël le 7 février,* ainsi qu'un stage avec trente professeurs qui doivent recevoir une animation dans leur classe pendant le mois de février.

► **Maison des arts, petite salle. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 16 heures. Tél. : 49-80-18-88. Jusqu'au 29 mars.**

ARTS

L'honneur perdu d'un restaurateur

Une polémique oppose, aux Pays-Bas, un restaurateur de tableaux américain et le musée qui l'a commandité

AMSTERDAM
de notre correspondant

L'Américain Daniel Goldreyer est-il un escroc de génie ou un restaurateur de tableaux jouissant d'une réputation si élevée que son honneur *justifierait 675 millions* de francs de dommages et intérêts ? Telle est bien la somme astronomique qu'il réclame, à raison de plusieurs dizaines de millions de francs par assignation, à des journaux américains, *(The Wall Street Journal,* et *Time Magazine),* à un groupe de presse des Pays-Bas (Telegraaf), à une compatriote (Suzan Schnitzer), ainsi qu'à un historien de l'art et à un directeur de musée néerlandais (Ernst Van de Wetering et Wim Beeren, du Stedelijk Museum d'Amsterdam).

Tous sont accusés de l'avoir gravement diffamé en critiquant, par articles de presse interposés, sa restauration du tableau *Who is afraid of red, yellow, and blue III,* de l'artiste américain Barnett Newman (1905-1970), l'un des créateurs d'un art spécifiquement américain, le principal représentant, avec Rothko, de ce qu'on a appellé la « peinture de champs », fondée sur de vastes zones monochromes.

Propriété du Stedelijk Museum, la toile avait été lacérée par un désaxé en 1986 et confiée aux bons soins de Daniel Goldreyer à New-York. Elle n'avait pas encore regagné la capitale néerlandaise qu'une polémique s'engageait autour du prix record de la remise en état (800 000 florins, environ 2,4 millions de francs...), soit plus d'une fois et demie le devis initial.

Mais l'affaire prit une tout autre dimension lorsque l'œuvre de Barnett retrouva les cimaises de son *musée d'origine,* le 14 août dernier. Alors que Daniel Goldreyer confiait *n'avoir jamais effectué « travail plus difficile »* et que le directeur du Stedelijk, Wim Beeren, *avait pour Who is afraid of red, yellow, and blue III* les yeux du père de l'enfant prodigue, les premiers doutes furent émis sur le lifting imposé au tableau : luisant comme une plaque de formica, la *toile n'aurait pas été restaurée* point par point, mais simplement repeinte au rouleau !

Une expertise menée par le laboratoire judiciaire des Pays-Bas, à la demande du musée, finalement saisi par le doute, devait aboutir à la même conclusion en décembre dernier. Révélations annexes : Daniel Goldreyer, qui affirmait avoir utilisé, comme Newman, de la peinture acrylique, aurait, *en réalité,* travaillé avec de la peinture à l'huile... d'une espèce appréciée par les peintres du dimanche pour « restaurer » les chambranles de portes et les encadrements de fenêtres, et dont la particularité est double : elle sèche très vite en durcissant et n'est soluble que dans un composé chimique.

De plus, le restaurateur avait *expliqué la brillance de l'œuvre* remise en état par l'apport d'une *couche de vernis protecteur,* dont les chercheurs du laboratoire judiciaire *ne trouvèrent pas trace.* Le tableau initial serait à jamais perdu, alors que le Newman *revisité* par Goldreyer serait indestructible, craint-on à Amsterdam.

Bien qu'ayant qualifié les résultats de cette expertise de *« mensongers »,* Daniel Goldreyer n'a pas encore fait procéder à la contre-expertise suggérée par le musée, qui a depuis transmis l'affaire à la municipalité d'Amsterdam. Mais la commission de l'art et de la culture a préféré passer l'encombrant dossier au conseil municipal..., qui a déjà reporté à deux reprises son examen, l'avocat de la ville n'ayant pas encore démêlé l'écheveau juridique permettant d'attaquer en justice le restaurateur. Lequel, pétri des mœurs judiciaires américaines, a pris ses interlocuteurs de court, estimant sans doute que la meilleure défense était encore de passer à l'offensive.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Sida no !** – L'auteur-compositeur-interprète brésilien Caetano Veloso vient d'assigner en justice la revue *Amiga* et la chaîne de télévision TV Manchete pour avoir *affirmé, à tort, qu'il était atteint* du sida. Il a demandé 1 million de dollars en réparation du préjudice moral. Le chanteur Ney Matogrosso, dont le nom était apparu en août 1990 au côté de celui de Milton Nascimento, sur la même couverture, reprise dans des spots publicitaires par TV Manchete, a déjà obtenu de la justice 200 000 dollars de réparation. Ces stars de la musique brésilienne entendent ainsi mettre fin à des rumeurs qui, *parties du Brésil, ont déjà été* répandues hors de ses frontières. – *(AFP)*

PATRIMOINE

Polémique après l'incendie du couvent des Récollets

L'incendie d'une partie de l'ancien couvent des Récollets – dans le dixième arrondissement de Paris – squatté depuis plusieurs mois par une association d'artistes, les Anges des Récollets, relance la polémique (*le Monde* du 28 janvier).

Certains occupants, évacués lors du sinistre, campent devant le bâtiment en partie détruit, alors que s'affairent, à l'intérieur, des ouvriers chargés d'en condamner les issues, en présence d'un huissier. L'association accuse le ministère de l'équipement, propriétaire des lieux, de profiter de la situation pour *« régler définitivement le problème de l'occupation du couvent et réaliser l'opération immobilière projetée de longue date ».* Elle dénonce *« la séquestration des œuvres et des biens qui y sont entreposés »,* réclame *« la réintégration des artistes »* et la tenue d'un *« débat télévisé entre des représentants de l'association, du ministère de l'équipement et du ministère de la culture ».*

Au ministère de l'équipement, on fait savoir que cette réintégration est impensable étant donné les décisions de justice qui ont été prises. La réfection du bâtiment, en partie classé, sera assurée avant l'affectation future du couvent. Celle-ci n'est en rien spéculative : *« 50 % de la surface de la construction sera affectée à des ateliers d'artistes et à des logements sociaux; le produit de l'opération servira à relocaliser les étudiants de l'école d'architecture de Paris-Villemin à Nanterre et à Marne-la-Vallée. »* Quant aux biens et aux œuvres trouvés sur les lieux, *« ils font l'objet d'un inventaire, contrôlé par huissier, et seront mis à la disposition de leurs propriétaires ultérieurement ».* La création du centre culturel, évoqué par les « Anges », ne semble pas prise en considération par le ministère.

Reste à déterminer les causes de l'incendie – le ministère de l'équipement a déposé une plainte contre X... L'architecte dépêché par le ministère fait état d'installations électriques défectueuses et de systèmes de chauffage hors normes, posés par les squatters. Ces derniers parlent, eux, d'incendies criminels ayant éclaté simultanément dans plusieurs endroits différents sous les combles.

E. de R.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

L'ART VIF. Murs peints et pochoirs. Grand foyer. Jusqu'au 24 février.

DRAMATURGIE, SCÉNOGRAPHIE, LES MOTS ET LA MANIÈRE. Salle d'actualité. Jusqu'au 11 mai.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 8 mars.

REGARD MULTIPLE. Acquisitions de la Société des amis du Musée national d'art moderne. Galeries contemporaines. Jusqu'au 12 avril.

CLAUDE RUTAULT. Galeries contemporaines. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 avril.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

ATELIERS 92. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : 40 F. Jusqu'au 15 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS DU SON. Entrée : 45 F (Cité pass), billet couplé Cité-Géode : 85 F. Jusqu'au 10 mai.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Films de Jef Cornelis, Broodthaers et Lauwrence Weiner.

MARCEL BROODTHAERS. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er mars.

MUSÉES

L'ART DE L'AFFICHE. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 28 F. Jusqu'au 15 mars.

BRONZES BOUDDHIQUES ET HINDOUS DE L'ANTIQUE CEYLAN, CHEFS-D'ŒUVRE DES. Musées de Sri Lanka. Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 24 février.

LES DUBUFFET DE DUBUFFET. Donation de l'artiste au musée, œuvres de 1942 à 1967. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 mars.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 mars.

PAUL GRIMAULT. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Projection de films à partir du 18 de chaque mois. Entrée : 35 F. Jusqu'au 16 mars.

HARCOURT OBLIGE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 1er mars.

ANDRÉ JUILLARD, UNE BD DES MONUMENTS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 24 F. Jusqu'au 8 mars.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

RENÉ LALIQUE. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 5 avril.

MOZART A PARIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, mer. et ven. jusqu'à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février.

OPÉRA BULLES. Exposition-spectacle sur la bande dessinée. Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 13 h à 21 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 5 février.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril.

QUAND L'AFFICHE FAISAIT DE LA RÉCLAME ! L'affiche française de 1920 à 1940. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix d'entrée du musée), 11 F le dim. Jusqu'au 3 février.

MARTIN SCHONGAUER. Maître de la gravure rhénane vers 1450-1491. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février.

LES SEUILS DE LA VILLE, PARIS DES FORTIFS AU PÉRIF. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

LE SPORT ET LES LOISIRS ILLUSTRÉS PAR LES JOUETS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

CENTRES CULTURELS

33 SCULPTEURS LATINO-AMÉRICAINS A PARIS. Centre culturel du Mexique, 28, bd Raspail (45-49-16-26). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

DIABLES D'HLM - LA RÉHABILITATION DU LOGEMENT SOCIAL EN FRANCE. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

HUBERT DUPRAT, ALAIN SÉCHAS. Fondation nationale des arts. Hôtel des arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 mars.

GS ART, PRIX DE LA JEUNE CRÉATION. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 février.

PAUL GUIRAGOSSIAN. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 2 février.

HAUTE TENSION, MASSIMILIANO FUKSAS. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Du 30 janvier au 26 avril.

OLLE OHLSSON, GOSTA EHRENBERG. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 31 janvier au 1er mars.

PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES - MAX ERNST. Goethe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 28 février.

BERNARD QUESNIAUX, ANTOINE REVAY, GUY LE MEAUX. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 3 février au 29 mars.

ROPS ET LA MODERNITÉ. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mars.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

L'ULTIMA THULÉ DE L'ARCHITECTURE MODERNE OU RAILI ET REIMA PIETILA. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mar., jeu. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 15 février.

ZEIT WORTE. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 6 mars.

GALERIES

MANUEL AMORIN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 12 février.

ANKAOUA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 22 février.

JOHN ARMLEDER, SYLVIE FLEURY, OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 15 mars.

MARTIN BARRÉ, FERNAND LEDUC, MONVERT. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 22 février.

JEAN BILQUIN. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 7 mars.

BIRTH OR DEATH. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 17 février.

C'EST DE TABLEAUX QU'IL VA ÊTRE QUESTION. Galerie Gilles-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 22 février.

CORPS FLOTTANTS. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 15 février.

HENRI CUECO. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Du 30 janvier au 29 février.

DELFINO. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

NICOLA DE MARIA. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 30 janvier au 14 mars.

OLIVIER DE MAZIÈRES. Galerie Eonnet-Dupuy - hôtel de la tour du Pin, 75, rue Vieille-du-Temple (42-78-77-16). Jusqu'au 22 février.

ROGER DÉRIEUX. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 29 février.

HELMUT DORNER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Du 1er février au 7 mars.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles (42-78-32-24). Du 1er février au 14 mars.

SYLVIE FANCHON, DIMITRA NIKOLOPOULOU. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 13 février.

PAMELA GOLDEN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 15 février.

J GOODE. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 1er février au 30 mars.

RAMON GUILLEM-BALMES. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 8 février.

HISTOIRE D'UN CHINEUR, PISSABUF. Galerie Michel Gubri, 164, rue Saint-Martin (42-72-74-32). Jusqu'au 22 février.

JOL HUBAUT. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 22 février.

HUNDERTWASSER. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 22 février.

JEUX DE MAINS. Selma Gürbüz. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 24 mars.

KNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 15 février.

JOHN-FRANKLIN KNIG. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 8 février.

RENÉ LALIQUE. Galerie Florence Doria, 4, rue Bourbon-le-Château (40-46-00-00). Jusqu'au 8 mars.

LUCIE LAPORTE. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 15 février.

RICCARDO LICATA. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 14 mars.

MORICE LIPSI. Sculptures et dessins. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Du 31 janvier au 22 mars.

MAYO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 29 février.

LAILA MURAYWID, SUJATA BAJAJ, L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 18 mars.

JOHN MURPHY. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 25 février.

LE MUSÉE MINIATURE. Par Olivier des Clercs et Marc Beri. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 29 février.

JOHAN MUYLE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 15 février.

NICE A. B. C., ALOCCO, BEN, CHUBAC. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 2 février.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 14 mars.

OBJETS DU DESIGN, OBJETS DU DÉSIR. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 29 février.

FRANCESC POL, CARME SERRA-VIAPLANA. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 15 février.

MICHEL POTAGE. Henry Bussière, 15, rue des Tournelles (42-72-50-37). Jusqu'au 22 février.

HERVÉ RABOT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 22 février.

MARIO REIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 29 février.

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 15 février.

OSVALDO ROMBERG. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 14 mars.

ULRICH RUCKRIEM. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 22 février.

SEMPÉ. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 29 février.

SEUPHOR. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 28 février.

WALTER SWENNEN. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 18 février.

UNE RENCONTRE HANS HARTUNG ET JULIO GONZALEZ, 1935-1952. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 14 mars

MEYER VAISMAN. Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 8 février.

VIDÉO. Galerie Sabrina Grassi, 9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (42-21-06-08). Jusqu'au 22 février.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 22 février.

JAN VOSS. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Du 30 janvier au 14 mars.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Voyage en Orient au XIXe siècle. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

BRY-SUR-MARNE. Aujame. Maison des expositions, hôtel de Malestroit, 2, Grande-Rue (48-81-34-14). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1 mars.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

CORBEIL-ESSONNES. Arthur Aeschbacher. Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Jusqu'au 17 février.

COURBEVOIE. 1492-1992, un nouveau regard sur les Caraïbes. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (47-68-51-50). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

CRÉTEIL. Jean Revol. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 31 mars.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 15, place de la Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars.

GENNEVILLIERS. François Moulignat. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 22 février.

IVRY-SUR-SEINE. De quelques grands états de la gravure contemporaine. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 29 mars. Robert Groborne. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 8 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Mémoire florale de Jouy. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine - 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, mar. de 10 h à 12 h, jeu. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 mars. **La Collection d'art moderne du musée et la donation Otto Freundlich.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 février.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 JANVIER

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe-Auguste rive gauche », 14 heures, square Gabriel-Pierné, angle rue de Seine et rue Mazarine (A nous deux, Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le théâtre d'acteurs en Asie : drames dansés, danses masquées », 14 h 30, hall du Musée Kwok-On, 41, rue des Francs-Bourgeois.

« L'image du barbaresque dans l'art occidental, au Musée du Louvre », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le Cavalier bleu).

« Autrefois la Bièvre : la dynastie des Gobelins. Le château de la Reine blanche. La Butte aux Cailles », 14 h 30, place d'Italie (M. Peyrat).

« Egypte. Comment gouverne le Pharaon. Ses pouvoirs. Le rôle des conseillers privés et du haut clergé », 14 h 30, sortie métro Louvre-Rivoli (I. Hauller).

« Les anciens couvents du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, place Louis-Barrès (Approche de l'art).

« La Conciergerie, du Palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Arts et caetera).

« Hôtels et église de la Chaussée-d'Antin », 14 h 30, 65, rue Caumartin (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition Givenchy, au Palais Galliera », 14 h 30, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (Europ explo).

« Le meuble et la vie seigneuriale, du Moyen-Age à la Renaissance » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.

« La Salpêtrière : grandeur et misère du grand renfermement », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital (Monuments historiques).

« La maison de Marie Touchet et le cellier de l'abbaye d'Ourscamp » (nombre limité), 15 heures, 22 *bis*, rue du Pont-Louis-Philippe (D. Bouchard).

« Les grandes affaires criminelles au Musée de la police. Leurs archives », 15 heures, 2, rue des Carmes (Tourisme culturel).

« Saint-Eustache et le vieux quartier des Halles », 15 heures, métro Louvre (Lutèce visites).

« Côme Mosta-Heirt », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Où sont les morts ? Que font-ils ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes). Foyer UCJF, 22, rue de Naples, 15 heures : « Le Mont Saint-Michel » (Approche de l'art).

مكان الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Médecins et gouvernement au pied du mur

En faisant connaître, mercredi 29 janvier, ses *« ultimes »* propositions de régulation des dépenses de santé, la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a mis les syndicats de médecins, mais aussi le gouvernement, au pied du mur. Le schéma proposé par la Sécurité sociale prolonge l'accord conclu en octobre avec le ministère des affaires sociales. Il s'agit de définir, avant le 1er mars prochain, un taux global d'évolution exprimant *« la croissance médicalement utile des dépenses »* et reposant sur la démographie, les effectifs médicaux, le progrès technique et les *« conjonctures épidémiques »*. Pour chaque spécialité et, au plan géographique, pour chaque circonscription, seraient déterminés des objectifs chiffrés mis en œuvre par des structures paritaires associant les médecins. En cas de dépassement de ces critères, les praticiens appliquant les honoraires conventionnels (secteur 1) verront baisser la prise en charge de leurs cotisations sociales, alors que ceux relevant des honoraires libres (secteur 2) restitueront le trop-perçu.

En échange, les honoraires seraient revalorisés de 10 francs au 15 février (100 francs pour la consultation du généraliste, 140 francs pour celle du spécialiste) et un *« secteur promotionnel »* serait introduit, dans lequel les dépassements tarifaires (on parle de 120 francs pour un généraliste) seraient remboursés. Le mode d'accession à ce nouveau secteur resterait à négocier.

La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation, semble la seule susceptible de donner son accord. Elle fera connaître sa réponse le 9 février, mais le docteur Jacques Beaupère, son président, estime que ce dispositif est encore trop contraignant.

Quant au gouvernement, il doit lui aussi faire un choix. Alors que M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, partage les options de la CNAM, les services du premier ministre jugent excessif l'impact financier des contreparties accordées aux médecins. On peut quand même rappeler à Matignon que le coût (3 à 4 milliards de francs) de ce dispositif – qui amorcerait une rupture avec la logique folle d'une Sécurité sociale fonctionnant « à guichets ouverts » – est deux fois moins important que l'excédent des comptes de l'assurance-maladie, aussi artificiel que discutable dans son principe, prévu en 1992.

JEAN-MICHEL NORMAND

Tablant sur une croissance de 2,2 % en 1992

L'administration américaine prévoit un déficit budgétaire record

NEW-YORK

de notre correspondant

Au lendemain de son discours sur l'état de l'Union, le président George Bush a transmis le 29 janvier au Congrès le détail de son budget 1993 qui entrera en vigueur le 1er octobre prochain, à un peu plus d'un mois de l'élection présidentielle. Ce volumineux document de 1 200 pages, qui contient, d'après la Maison Blanche, le remède à la grave crise économique que traversent les Etats-Unis, va être passé au crible par le Parlement (à majorité démocrate) et il n'est pas dit que le président républicain obtienne avant la fin mars, comme il s'y est engagé, le vote de quelques-unes des principales dispositions énoncées dans ce discours (*le Monde* du 29 janvier).

Les dépenses de l'Etat fédéral atteindront 1 517 milliards de dollars au cours de la prochaine année fiscale et le déficit s'établira à 352 milliards de dollars. Un chiffre inférieur au déficit record de 399,4 milliards prévu cette année, allégé, il est vrai, d'une trentaine de milliards après que l'administration a *modifié les règles comptables* de façon à ne plus prendre en compte le coût de l'assurance fédérale sur les dépôts des banques et des caisses d'épargne. A ce niveau, le déficit fédéral représente pour l'année en cours 6,7 % du produit national brut, soit le pourcentage le plus élevé depuis 1946, lequel devrait cependant baisser au cours des années suivantes, estiment les auteurs des prévisions budgétaires.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la part consacrée aux dépenses sociales dans le budget 1993 (302 milliards de dollars) dépasse le budget du Pentagone (291 milliards). Bénéficiant du coup de pouce présidentiel, le budget de la santé atteindra 238 milliards de dollars tandis que le service de la dette continuera à être un poste en augmentation constante : 237 milliards en 1993 (contre 213 milliards l'année précédente) et près de 300 milliards à l'horizon 1995. L'éducation, en légère augmentation d'une année sur l'autre, ne représentera que 49 milliards de dollars en 1993.

Grâce aux sommes injectées dans l'économie à partir des allégements fiscaux consentis à un certain nombre d'agents économiques et de la redistribution d'une partie des sommes prélevées sur la défense, la croissance de l'économie américaine devrait retrouver en 1992 un taux de 2,2 % après avoir légèrement reculé en 1991. L'administration escompte une reprise surtout sensible au deuxième semestre 1992.

SERGE MARTI

Récession faible, reprise molle

Suite de la première page

Le plus surprenant dans la crise que traversent actuellement les Etats-Unis – et dont le pays est peut-être en train de sortir – est qu'elle survienne aussi tard. Si l'on croit à l'existence de cycles qui voient se succéder des périodes de prospérité et des périodes de stagnation ou de dépression, une crise aurait dû se produire outre-Atlantique dès 1987 ou 1988. Depuis 1945, les phases de croissance ont en effet duré six ans en moyenne. Cette fois-ci, la prospérité aura duré huit années avec des taux de croissance parfois surprenants : presque 4 % en 1983, plus de 6 % en 1984, de nouveau presque 4 % en 1988.

Cette longévité exceptionnelle de la croissance, ce sursis, s'expliquent très probablement par l'effondrement fin 1985-début 1986 des prix de l'énergie. Ce que l'on a appelé à l'époque le *« contre-choc pétrolier »*, par référence aux deux chocs de 1974 et 1980, a eu pour conséquence d'enrichir considérablement les entreprises qui, pendant des mois, ont pu s'appro-visionner en énergie à très bas marché. Comme les consommateurs payaient eux aussi moins cher l'essence de leurs voitures et le chauffage de leurs maisons, entreprises et particuliers se sont beaucoup enrichis en économisant. L'investissement d'une part, les achats des ménages d'autre part, s'en sont trouvés formidablement accélérés.

L'aubaine pétrolière a progressivement épuisé ses effets. La croissance, déjà ralentie depuis le printemps 1989, s'est interrompue à l'été 1990. La crise du Golfe et les inquiétudes qu'elle a fait naître ont ensuite brutalement plongé le pays dans la récession : le PIB des Etats-Unis aura reculé de 3,9 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1990 et encore de 2,5 % au cours des trois premiers mois de 1991.

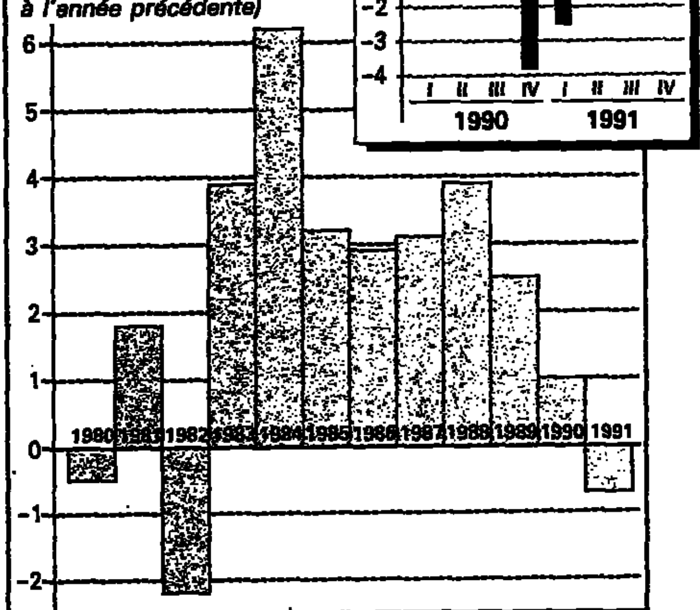
Le problème est maintenant de savoir quand renaîtra un nouveau cycle de croissance. Nous n'en sommes peut-être pas très loin malgré le pessimisme extrême manifesté par les Américains. Outre-Atlantique, les familles dont les salaires n'augmentent pratiquement plus depuis des années – ce qui explique l'atonie de la consommation – pourraient reprendre le chemin des magasins. Pour deux raisons au moins. La première est la forte baisse des taux d'intérêt à court terme, née de la politique de détente monétaire pratiquée par la Réserve fédérale depuis l'automne 1990. La seconde est le taux étonnamment modéré de l'inflation aux Etats-Unis, qui indirectement procure aux Américains un supplément de pouvoir d'achat.

On peut aussi penser que l'envolée de la Bourse de Wall Street depuis le 9 décembre va provoquer dans la population une impression d'enrichissement. C'est probablement par le redémarrage – manifeste depuis plusieurs mois – des achats de logements que l'économie américaine sortira d'ici quelques semaines ou quelques mois de la mauvaise passe dans laquelle elle se débat encore.

Une chose apparaît en tous les cas probable : la récession est maintenant derrière les Américains. Reste à savoir si le plat actuel va se prolonger. Les mesures fiscales annoncées par M. Bush peuvent accélérer les choses.

ALAIN VERNHOLES

La croissance économique des Etats-Unis



Le graphique ci-dessus retrace la croissance de l'économie américaine exprimée en termes de PIB (produit intérieur brut), chaque chiffre indiqué représentant la variation d'une année par rapport à l'année précédente. Les variations trimestrielles en traits noirs sont calculées en rythme annuel. Au quatrième trimestre 1991, la croissance de l'économie américaine par rapport au troisième trimestre a été inférieure à 0,1 %, ce qui correspond – si cette progression restait au même rythme pendant quatre trimestres – à une croissance annuelle de 0,3 %.

Prévoyant une croissance du PNB de 2 % en 1992

Bonn publie son premier rapport annuel pour l'ensemble de l'Allemagne

BONN

de notre correspondant

On ne peut pas demander à un gouvernement des prévisions négatives pour l'année qui commence. Débattu mercredi 29 janvier au *conseil des ministres*, le rapport économique du gouvernement allemand table en sa version 1992 sur un optimisme mesuré, en matière notamment de croissance. Le nombre des *conditions posées à la réalisation des* objectifs fixés laisse néanmoins entrevoir de grosses incertitudes.

Pour la première fois, Bonn publie cette année des prévisions d'ensemble pour l'Allemagne réunifiée. Qu'il s'agisse encore d'un exercice de style, le rapport ne s'en cache pas, en rappelant au passage quelques vérités qui font ressortir la complication de la tâche. La part de l'Allemagne de l'Est au produit national brut n'était en 1991 que de 7 %, alors que la population est-allemande représente, avec 16 millions d'habitants, 20 % de la population totale. La productivité par tête atteint seulement 30 % du niveau de l'Ouest. Mais le salaire brut par tête représente 43 %.

« Beaucoup de signaux montrent », note le rapport, que l'on saisit dans les nouveaux Länder les chances ouvertes par l'économie de marché. On est encore loin néanmoins d'une croissance se supportant elle-même. Les transferts de ressources, que le rapport chiffre pudiquement à plus 100 milliards de deutschemarks sur les budgets publics, restent déterminants. La charge de la remise à flot de l'économie est-allemande continue de peser lourd sur les équilibres, obligeant à dégager par tous les moyens des ressources sans pénaliser l'Ouest. Le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann, a souligné que l'intégration de l'est de l'Allemagne et les possibilités d'aider l'est de l'Europe dépendaient en grande part de la capacité à maintenir *« la locomotive sous pression »*, c'est-à-dire l'économie ouest-allemande.

Après neuf années de croissance consécutive, la dixième continuera-t-elle sur la lancée? Oui, répond le ministre. Malgré une croissance négative à l'Ouest au cours des deux derniers trimestres, le rapport envisage une croissance du produit national brut de 2 % pour l'ensemble de l'Allemagne – 10 % pour les Länder de l'Est et 1,5 % environ à l'Ouest. Il estime que l'économie ouest-allemande devrait retrouver à la fin de l'année le rythme de croisière moyen de 3,5 % de croissance atteint depuis 1982. Les prévisions d'inflation sont de 5 % pour l'ensemble, soit 3,5 % à l'Ouest et entre 12 % et 14 % à l'Est. Le rapport table sur 200 000 à 300 000 créations d'emplois à l'Ouest, mais à nouveau sur des pertes importantes à l'Est, de 800 000 à 1 million.

Ces objectifs sont liés à de nombreuses conditions. En particulier à la reprise du commerce mondial et à la capacité de l'économie allemande de maintenir sa compétitivité. Membre du parti libéral, le ministre de l'économie a insisté sur l'importance de parvenir à un accord au sein du GATT, soulignant au passage que cela n'irait pas sans une baisse des subventions aux exportations agricoles. Il a mis une nouvelle fois en garde les syndicats, engagés depuis le début de l'année dans une logique de conflit, contre des exigences salariales trop élevées, et rappelé les pouvoirs publics au devoir de serrer les dépenses.

HENRI DE BRESSON

Le programme de stabilisation économique

Le FMI accorde un crédit de 2,1 milliards de dollars au Brésil

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

En accordant, mercredi 29 janvier, un prêt *stand-by* de 2,1 milliards de dollars (11,3 milliards de francs) au Brésil, le Fonds monétaire international (FMI) offre enfin une nouvelle réconfortante au gouvernement du président Fernando Collor de Mello. Les derniers malheurs de l'économie du pays – une reprise de l'inflation à plus de 25 % en janvier et l'augmentation de 147 % des retraites décidée par la justice, en dépit d'un coût estimé par le gouvernement à 11 milliards de dollars – faisaient craindre un nouvel ajournement de cette décision par le FMI et, en conséquence, un retard pour le début des renégociations de la dette extérieure (1), tant avec le Club de Paris qu'avec le FMI et les banques.

L'octroi du prêt *stand-by* permet au ministre de l'économie et des finances, M. Marcilio Marques Moreira, d'entreprendre une tournée européenne, qui le conduira successivement à Milan, Paris, Londres, Bonn et Francfort, après son passage au forum économique mondial de Davos en Suisse. L'équipe économique du gouvernement souhaite parvenir à un accord avec le Club de Paris courant mars.

Tout n'est pas rose pour autant. Comme le soulignait un commentateur, ce prêt *« constitue plus un encouragement qu'un véritable satisfecit attribué à la politique économique du gouvernement »*. Celle-ci, remaniée à deux reprises au cours des dernières semaines, n'a toujours pas la cohésion que souhaiterait le chef de l'Etat. La décision du FMI est d'autre part liée à une *« lettre d'intention »* transmise par Brasilia et qui contient un certain nombre d'engagements des autorités brésiliennes. Elles ont promis de procéder à un relèvement des tarifs publics de 15 % l'an. Enfin l'inflation devra se situer autour de 20 % dès 1993.

Les principaux acteurs économiques se sont cependant félicités de la nouvelle. Avant même qu'elle soit connue, le ministre de l'économie estimait qu'elle constituerait *« un vote de confiance à la politique »* de M. Fernando Collor de Mello. Le président de l'influente Fédération des industries de Sao-Paulo, M. Mario Amato, a assuré que cet accord *« rétablira le flux des investissements étrangers et donnera plus de confiance aux acteurs économiques et à la population brésilienne »*. Le gouvernement s'est donné vingt mois, jusqu'en août 1993, pour réussir son programme de stabilisation, qui passe par une réduction de l'inflation.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

(1) La dette extérieure du Brésil s'élève à 122,2 milliards de dollars et est la plus importante du tiers-monde.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• La croissance du PNB devrait être de 2 % pour l'ensemble *de l'Allemagne en 1992, selon le premier rapport économique annuel* pour l'ensemble de l'Allemagne publié par le gouvernement de Bonn. *La croissance* serait de 10 % pour les lander de l'Est et d'environ 1,5 % pour ceux de l'Ouest *(lire ci-dessus l'article de Henri de Bresson)*.

ÉTATS-UNIS

• Le produit intérieur brut américain a augmenté de 0,3 % au *quatrième* trimestre 1991. Pour l'ensemble de l'année, le PIB a enregistré une baisse de 0,7 % *(lire ci-dessus l'article d'Alain Vernholes)*.

Entre autocritique des militants et silence des dirigeants

Un congrès cégétiste en roue libre

Après trois journées de discussions, un constat s'impose : le quarante-quatrième congrès de la CGT est bien celui de l'autocritique. Or, si ces débats – qui prendront fin vendredi 31 janvier – ont permis d'aborder des sujets jusqu'alors considérés comme tabous, les dirigeants nationaux ou même fédéraux de la centrale syndicale sont prudemment restés en retrait. Ils ont soigneusement évité de prendre la parole. D'où la curieuse impression d'assister à un congrès qui avance en roue libre.

Depuis dimanche 26 janvier, dans la grande halle du siège confédéral à Montreuil (Seine-Saint-Denis), c'est le thème de l'indépendance syndicale qui a inspiré les interventions les plus marquantes des participants au congrès de la CGT. *« Parfois l'intolérance, le sectarisme et la manière d'être de certains ont conduit à des réactions de rejet parmi les salariés »*, n'a pas hésité à lancer M. Philippe Bonnefous, militant à Air France. *« Les adhérents qui nous ont quitté peuvent nous apprendre beaucoup sur nous-mêmes »*, a renchéri un responsable savoyard, qui a encouragé les congressistes à *« comprendre les autres »* syndicats et à ne plus *« les assimiler systématiquement à des suppôts du patronat »*. *« Otons-nous de la tête qu'il y a ceux qui savent et ceux qui suivent »*, a souhaité un autre intervenant, alors que plusieurs orateurs ont sévèrement condamné le soutien explicite apporté par la CGT aux candidats communistes lors des récentes consultations électorales.

Les *« pratiques élitistes »* ont aussi été mises en relief. Ainsi, on a pu entendre M. Bruno Lemerle, militant CGT de Peugeot-Sochaux, s'en prendre *sans ménagement* à la fédération de la métallurgie, qui, lors de la grève de 1989, avait tenté de composer elle-même la délégation CGT, pourtant désignée au terme d'une assemblée générale, venue représenter l'usine aux négociations.

Contre-feux « orthodoxes »

La principale nouveauté de ce congrès ne réside pas seulement dans le fait que ces critiques ont ponctué de nombreuses interventions. Il est, également, révélateur de constater qu'elles n'ont pas provoqué de réactions particulières dans la salle. Les contre-feux lancés par quelques *« orthodoxes »* (*« Il est grave de remettre en cause l'appartenance de certains de nos camarades à un parti politique, plus grave encore de faire la chasse aux communistes alors que l'idéologie fasciste est en pleine remontée »*, a plaidé une militante de Tours) n'ont pas davantage enflammé des congressistes qui paraissent davantage préoccupés d'enrayer le déclin de la centrale en *« collant aux spécificités des différentes catégories de salariés »*.

D'un commun accord, aucun membre du comité confédéral national, qui regroupe les représentants des fédérations, des unions départementales et régionales, n'est intervenu. Aussi, le congrès a-t-il semblé abandonné à lui-même et, mercredi 29 janvier, le débat – très attendu – consacré aux ingénieurs, cadres et techniciens en a souffert. Sous couvert de *« laisser s'exprimer la base »*, la direction de la CGT semble surtout désireuse de ne pas faire apparaître les tensions qui la divisent (*le Monde* du 25 janvier). Jeudi, lors de la discussion du rapport d'orientation présenté par M. Alain Obadia, secrétaire général des ingénieurs, cadres et techniciens CGT – et principale figure des « modernistes » – les dirigeants devront s'exprimer, mais, également, s'engager.

J.-M. N.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Au sommet de Singapour

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est décide de créer une zone de libre-échange

Dans une déclaration conjointe publiée, mardi 28 janvier, à Singapour, les six membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont décidé de former une zone de libre-échange. De nombreux obstacles devront, cependant, être surmontés pour que l'AFTA (ASEAN Free Trade Area) se réalise dans le délai de quinze ans retenu par l'ASEAN.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les dirigeants de l'ASEAN redoutent depuis quelque temps que la création d'un marché unique européen en 1993 et la formation d'une zone de libre-échange en Amérique du Nord attirent les investisseurs, y compris japonais, taïwanais ou sud-coréens. Ce serait autant de perdu pour leur économie, dont la vitalité – avec un taux de croissance annuel moyen de 8 % ces dernières années – se nourrit de capitaux étrangers. Qui plus est, ces économies, orientées vers l'exportation, veulent conserver et si possible augmenter leurs parts de marché en Europe comme en Amérique du Nord.

Il fallait donc réagir, se doter d'une nouvelle dynamique. Ce fut l'objet de ce sommet de l'ASEAN – le quatrième depuis la fondation de l'Association en 1967 – réuni à Singapour lundi et mardi. Proposée par la Thaïlande, l'AFTA a été adoptée. La réalisation de cette zone de libre-échange se fera dans un délai de quinze ans, par le biais d'un mécanisme de réduction progressive des tarifs douaniers, baptisé CEPT (pour *Common Effective Preferential Tariff*). Les premières réductions, négociées par un conseil interministériel créé à cet effet, auront lieu le 1er janvier 1993. Un taux maximal de 20 % a été retenu pour les cinq premières années. L'objectif est de parvenir à 5 % au plus en l'an 2 008.

Tout faire pour le Cambodge

La Malaisie et la Thaïlande étaient partisanes d'une intégration plus rapide, mais elles ont dû tenir compte des objections de l'Indonésie. Dans un premier temps, deux secteurs importants, les services et les produits agricoles, ne seront pas affectés par les réductions des tarifs douaniers. La négociation du CEPT risque, en outre, de se heurter à de sérieux obstacles dans d'autres domaines, Manille et Djakarta entendant notamment protéger leur économie, jugée plus vulnérable. Pour amorcer la pompe, les Thaïlandais, qui souhaitaient réaliser l'AFTA dans un délai de dix ans seulement, ont déjà annoncé qu'ils réduiraient à 30 %, à compter de 1993, et à 20 %, dès l'année suivante, les taxes sur les produits manufacturés en provenance des autres Etats de l'ASEAN.

La portée de cet accord entre chefs d'Etat et de gouvernement se mesurera lors de négociations qui vont s'étaler tout le long de l'année. Le coup d'envoi a, cependant, été donné à Singapour et a cette question a dominé le sommet, à telle enseigne que celles de sécurité ont été reléguées au deuxième plan. Les six pays ont néanmoins réaffirmé leur volonté de renforcer leurs liens avec les Etats indochinois, confirmant que la signature du traité d'amitié et de coopération de Bali (1976) constituait la première étape vers une adhésion à l'Association. Le Vietnam et le Laos ont déjà indiqué qu'ils souhaitaient signer ce traité. En outre, l'ASEAN s'est engagée à tout faire pour que l'intervention des Nations unies au Cambodge soit un succès.

En revanche, l'opposition de l'Indonésie au projet malaisien d'EAEC (*East Asian Economic Caucus*), dont les Etats-Unis seraient exclus, laisse penser que ce forum, s'il voit le jour, n'aura que le caractère *« consultatif »* que lui accorde la déclaration de Singapour. En outre, contrairement à ce que souhaitaient les Etats-Unis et la CEE, le sommet n'a pas abordé la question birmane ; l'ASEAN en reste donc à sa politique d'*« engagement constructif »*, définie en juillet 1991, à l'égard de la junte de Rangoun.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Confronté à un climat de déprime et à une hausse du chômage

Le gouvernement australien de M. Keating prépare un plan de redressement économique

Les Australiens ont célébré, le 26 janvier, l'Australia Day, la fête nationale qui commémore l'arrivée des premiers immigrés, mais le cœur n'y était pas.

SYDNEY

de notre correspondante

Le terme de *« lucky country »*, dont on qualifie si souvent l'Australie, apparaît actuellement comme quelque peu excessif. Selon l'étude de l'institut Westpac de Melbourne, l'indice de confiance des consommateurs a baissé pour le sixième mois consécutif. Si l'inflation semble se ralentir (1,5 % en rythme annuel en décembre 1991 contre 3,3 % en septembre), l'augmentation du nombre de chômeurs – le taux de chômage est de 10,6 % – provoque une vive inquiétude. En novembre, l'Australie a connu la plus forte croissance du chômage de tous les pays de l'OCDE.

La grande question est de savoir comment M. Paul Keating entend relancer l'activité pour venir à bout de la récession et favoriser la création d'emplois, promesse qu'il a faite le 19 décembre, jour de sa prise de fonctions de chef de gouvernement. Pour préparer le plan de redressement économique, qui devrait être annoncé début mars, M. Keating et ses principaux ministres ont entrepris de faire la tournée des capitales des Etats australiens et de consulter les dirigeants locaux, les milieux d'affaires, les syndicats.

Un certain consensus se dégage sur la nécessité d'augmenter les dépenses publiques : les directeurs des banques ANZ et Westpac ont suggéré la somme de 2 milliards de dollars australiens (environ 8 milliards de francs), soit 0,5 % du PIB (produit intérieur brut). Développer l'infrastructure, *« en particulier, dans le domaine des transports »*, revoir le régime fiscal pour les entreprises, inciter à l'investissement, soutenir les exportations, telles sont les mesures le plus souvent conseillées.

Ces consultations, entamées le 15 janvier et qui doivent se prolonger jusqu'au 3 février, donnent lieu à nombre de spéculations, M. Keating et ses ministres refusant de laisser filtrer quelque indication que ce soit avant la publication du plan de redressement économique.

Nervosité des marchés financiers

Les marchés financiers ont déjà exprimé une certaine nervosité : durant le dernier trimestre 1991, le dollar australien a perdu 5 % de sa valeur par rapport au dollar américain. Dans son dernier bulletin, la Banque de réserve explique cette baisse par le climat d'*« incertitude politique »*, l'attrait de taux d'intérêt plus élevés à l'étranger et l'annonce d'une réduction des taux australiens, qui a eu lieu le 8 janvier. En deux ans, ceux-ci sont passés de 18 % à 7,5 %. La Banque indique avoir dépensé en décembre et début janvier l'équivalent de 2,2 milliards de dollars australiens en devises étrangères pour soutenir sa monnaie. Certains commentateurs – dont le leader de l'opposition – estiment que le montant des interventions s'élève à présent à 4 milliards de dollars.

M. Bill Shields, économiste en chef de Macquarie Bank, explique ainsi la volatilité du dollar : *« On a le sentiment général – et les déclarations du gouvernement y ont contribué – que des mesures spectaculaires seront annoncées en mars (...) De nombreuses suggestions sont venues de différents groupes (...), mais l'incertitude se prolongera jusqu'à ce qu'on voie les propositions de M. Keating noir sur blanc (...). C'est la peur d'un trop grand changement qui joue sur les marchés. »*

A l'approche de l'échéance électorale de mars 1993, le gouvernement ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée. Les mesures de relance économique (par injection de capitaux publics ou allègement de la fiscalité) et une dépréciation du dollar – souhaitée par les exportateurs, notamment les fermiers – ne peuvent qu'alourdir le service de la dette qui représente actuellement 19,7 % des recettes tirées des exportations. La grande faiblesse de l'Australie est de vivre principalement de ses matières premières et de dégager un surplus commercial insuffisant pour régler les intérêts sur la dette extérieure (1). Un accroissement des dépenses publiques compromettrait les efforts de rigueur budgétaire des années précédentes qui ont permis un assainissement des finances extérieures.

Prenant part à la campagne des législatives, qui auront lieu le 1er février en Tasmanie, M. Keating a énoncé le grand défi auquel le pays doit faire face : faire passer l'Australie *« d'une société agraire qui produit du blé, de la laine et des minéraux à une société sophistiquée qui procure des emplois dans les villes, où vit la moitié de la population »*. M. Keating, dont la cote de popularité est basse (28 %), espère recueillir les fruits de son plan de redressement avant les prochaines élections fédérales : *« Quand nous sommes arrivés au pouvoir en 1983, dans un climat de récession, nous avons pu renverser le cours des choses dans l'espace de douze mois environ ; j'espère que nous pourrons faire de même. »*

Il devra démontrer la supériorité de son programme sur le projet de réforme économique présenté à la fin de 1991 par le chef de l'opposition, M. John Hewson (*le Monde* daté 8-9 décembre 1991). C'est en partie la faiblesse de la contre-offensive travailliste qui avait abouti à la chute de l'ancien premier ministre, M. Bob Hawke.

SYLVIE LEPAGE

(1) La dette extérieure s'élève à 131,3 milliards de dollars australiens (525,2 milliards de francs).

ÉCONOMIE

En deux ans

Plus de 200 milliards de francs ont été collectés par le PEP

Intervenant le mardi 28 janvier à l'occasion d'un colloque organisé par M. François Hollande, député socialiste de la Corrèze, sur le thème « Développer l'épargne », M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a annoncé que le plan d'épargne populaire (PEP), lancé en 1990, avait collecté 203,6 milliards de francs. Cette collecte a représenté 111,8 milliards de francs en 1990 et 91,8 milliards de francs en 1991. Au total, 9,5 millions de plans ont été ouverts dont un tiers par des foyers modestes ne payant pas d'impôt sur le revenu. La collecte, plus importante en 1990, l'a été en raison des transferts d'épargne en direction de ce nouveau produit mieux rémunéré que le livret A.

Le plan d'épargne populaire – dont la création remonte au 1er janvier 1990 – est un compte ouvert pour une durée de dix ans prorogeable. Les versements sont limités à 600 000 francs par plan. Il donne droit à des avantages fiscaux (les intérêts capitalisés sont exonérés d'impôt sur le revenu) et pour les personnes non imposables, à une prime d'épargne égale au quart des versements annuels, sans pouvoir excéder 1 500 francs par an.

Le ministre des finances a, d'autre part, évoqué l'épargne salariale pour la retraite, M. Bérégovoy estimant que *« c'est une idée intéressante mais présentant quelques difficultés »* : il a ainsi fait allusion aux affaires Maxwell et Pan Am, concernant l'utilisation des fonds de pensions à l'intérieur des entreprises. Il a souligné la *« nécessité d'un troisième niveau de retraite »* (par capitalisation), tout en mettant en avant sa *« préoccupation constante de ne pas remettre en cause le régime de retraites complémentaires ». « Nous ne pouvons avancer qu'à partir d'une concertation étroite avec les partenaires syndicaux »*, a déclaré M. Bérégovoy, qui s'en entretiendra avec les syndicats en février, ajoutant que cette forme de retraite *« ne peut entrer dans les faits que si elle n'ouvre pas un débat passionnel et irrationnel sur la question »*.

Pour contrer l'OPA de Nestlé

Le groupe Perrier saisit le Conseil de la concurrence

Une semaine après le lancement de l'offre publique d'achat (OPA) déposée par Nestlé et Indosuez sur Perrier – qui prévoit, en cas de succès, la cession de Volvic à BSN, – le leader mondial des eaux minérales vient de contre-attaquer. Perrier a révélé, mercredi 29 janvier, qu'il avait saisi le Conseil de la concurrence *d'une plainte à l'encontre de Nestlé et BSN pour « pratique anticoncurrentielle »*.

La firme de Vergèze demande que soit prononcée la nullité des accords entre les deux groupes et aussi de l'OPA. Elle critique l'attitude de Nestlé et de BSN qui, pour échapper aux accusations de position dominante dans l'eau minérale, se sont au préalable mis d'accord pour se répartir le marché. Pour cette raison, les initiateurs de l'OPA ont toujours clairement expliqué que ni Nestlé, avec 20 % du marché des eaux en France (Vittel et Hépar), ni BSN, avec 30 % (Evian, Badoit), ne pouvaient acquérir seuls un groupe couvrant 46 % de ce marché avec Perrier, Contrexéville, Vichy et Volvic. D'où leur idée de céder cette dernière marque (qui représente de 10 % à 12 % du marché) à BSN.

« Perrier ne peut être découpé ni dans le sens vertical ni horizontal, a rappelé son président, M. Jacques Vincent. *Ce groupe est un tout, sa force vient de ce qu'il est dans tous les domaines de l'eau. »* Cette détermination à contrer l'OPA franco-suisse est partagée par l'ensemble des partenaires contrôlant 49,3 % de Perrier : Exor, Saint Louis – tous deux liés au groupe Agnelli – et la Société générale. Le président de cette banque, M. Marc Viénot, a spécifié qu'il n'apporterait pas ses titres à l'offre publique. Pour M. Bernard Dumon, président de Saint Louis, dont le groupe est entré récemment dans le capital de Perrier – à la demande de celui-ci – pour y assurer un programme de diversification des activités en dehors de l'eau minérale, il est question au contraire de renforcer sa participation. De 13,6 % acquis récemment et provenant de l'autocontrôle de Perrier, sa part devrait passer à 20 % pour que les résultats puissent être consolidés dans Saint Louis.

Cette procédure est la quatrième engagée depuis le début de l'OPA. Deux l'ont été devant les tribunaux de commerce de Nîmes et de Paris par Nestlé et Indosuez, et deux autres par Perrier, le clan Agnelli et la Société générale auprès de la cour d'appel de Paris et du Conseil de la concurrence.

DOMINIQUE GALLOIS

Un programme de cinq cents suppressions d'emplois en trois ans dans les imprimeries des quotidiens

Le Syndicat de la presse parisienne a rencontré le ministre du travail pour présenter un important plan social

Des représentants du Syndicat de la presse parisienne (SPP), accompagnés des secrétaires du Comité intersyndical du Livre parisien (CGT), ont remis le 28 janvier à Mme Martine Aubry, ministre du travail, un texte des éditeurs adhérents du SPP concernant l'avenir des imprimeries de la presse quotidienne nationale, et notamment des réductions d'effectifs.

Ce *« nouveau grand plan social »*, élaboré par le SPP en concertation avec le Livre CGT, envisage le départ de *« plus de cinq cents personnes »* sur trois ans. Le secteur des imprimeries parisiennes de quotidiens emploie plus de deux mille salariés (préparation et impression). Le document remis à Mme Aubry analyse la situation difficile de la presse, notamment due à *« l'effondrement du marché publicitaire »*, et met l'accent sur la nécessité *« d'accélérer la réduction des coûts de production et notamment de procéder à des réductions d'effectifs »* dans les imprimeries.

La modernisation de la presse parisienne entreprise depuis 1976 – le secteur des imprimeries comportait alors quatre mille deux cents employés – n'a pu être achevée du fait en particulier des difficultés techniques de mise au point des nouvelles imprimeries de Roissy-Print (groupe Hersant) et d'Ivry-sur-Seine (*le Monde*), maintenant achevées. Les conséquences sur l'organisation du travail sont en cours de réalisation. La délégation a fait part au ministre du travail de ses propositions (préretraites, aides au passage à mi-temps, efforts de reconversion et de formation). Mme Aubry a indiqué avoir *« compris l'urgence de ce dossier »*, qu'elle a souhaité voir aboutir rapidement.

De son côté, le Comité intersyndical du Livre parisien a estimé, dans un communiqué, qu'*« une véritable relance de la presse nationale, tous titres confondus, ne peut se réaliser que par la présence réaffirmée des ouvriers du Livre, par la poursuite de leur adaptation aux mutations de la profession et par un effort de formation professionnelle de haut niveau »*.

A Lyon comme à Beauvais

EuroDisney met plusieurs entreprises en difficultés financières

Alors que le grand parc de loisirs *EuroDisneyland*, à l'est de Paris, doit ouvrir dans quelques semaines (*le Monde* du 25 janvier), plusieurs entreprises qui ont travaillé sur le chantier et n'ont toujours pas été payées éprouvent de graves difficultés financières allant jusqu'au dépôt de bilan. C'est notamment le cas d'un sous-traitant de Beauvais, la société Le Carlier (quarante-cinq salariés), spécialisée dans l'agencement de magasins, qui souffre d'un impayé de trois millions de francs. M. François-Michel Gonnot, député UDF de Compiègne, a déposé une question écrite au premier ministre. A Lyon, l'entreprise familiale Roiret a été placée en redressement judiciaire.

LYON

de notre bureau régional

L'entreprise familiale Roiret, spécialisée dans l'installation électrique, l'audiovisuel et les automatismes, a été placée en redressement judiciaire, mercredi 29 janvier, par le tribunal de commerce de Lyon. Sa défaillance a été provoquée par trois impayés : de la part d'EuroDisney, qui était redevable de 10 millions de francs au 15 janvier ; de la SARI, le groupe de M. Christian Pellerin (18 millions) ; et du parc océanographique Cousteau, en cours d'aménagement au Forum des Halles, à Paris (12 millions).

Employant trois cent quatre-vingts salariés, pour un chiffre d'affaires de 280 millions de francs en 1991, l'entreprise a été autorisée à poursuivre son activité, sous le contrôle de Me Bruno Sapin, administrateur judiciaire. Pour l'heure, elle n'a pu obtenir les concours bancaires qui lui auraient permis d'affronter son impasse de trésorerie. Elle poursuit ses débiteurs afin d'obtenir le versement de provisions sur ses créances.

Au cours des derniers mois, Roiret a déjà dû céder certaines activités dans l'audiovisuel, comme dans l'installation de salons, et réduire ses effectifs de vingt-six personnes. Avant même que son plan de redressement ne soit approuvé par la juridiction consulaire, l'entreprise envisage de fermer son agence de Paris (soixante salariés). Roiret est connue pour avoir expérimenté certaines innovations sociales, comme un *« conseil d'entreprise »* rassemblant, en une seule et même instance, les délégués syndicaux (CGT et CGC), les élus du comité d'entreprise et les délégués du personnel.

Actuellement, seize entreprises françaises se plaignent d'avoir subi des impayés du parc Euro-Disneyland, pour un montant total de 850 millions de francs (*le Monde* du 25 janvier). Le coût global d'Euro Disneyland pour la collectivité (Etat, région, département, communes) a été de 2,7 milliards de francs.

G. B.

La réforme de la politique agricole commune

Les ministres européens à petits pas

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Réunis à Bruxelles les lundi 27 et mardi 28 janvier, les ministres européens de l'agriculture ont examiné un document de travail sur la politique agricole commune (PAC) préparé par la présidence portugaise de la Communauté. A l'exemple de la France, une majorité de pays membres semblent décidés à poursuivre la discussion sans attendre les résultats aléatoires de la négociation en cours dans le cadre du GATT.

« J'avais prévenu que le télescopage entre l'adaptation de la PAC et la négociation GATT n'était pas bon pour l'Europe, mais on a traîné », a déclaré, le jour de l'ouverture de ce conseil agricole, M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, en présentant ses vœux à la presse.

M. Louis Mermaz, ministre français de l'agriculture, a affirmé le 28 janvier que la discussion sur la PAC – *« qui n'est pas un sous-produit de la négociation du GATT »* – doit s'engager sans perdre davantage de temps, parce que *« les agriculteurs ont le droit de connaître les règles du jeu pour les huit années à venir »*. Principale concernée, puisque principale exportatrice, la France entend demeurer à la pointe du combat contre les propositions agricoles de M. Arthur Dunkel, le directeur général du GATT.

Le ministre portugais, M. Arlindo Cunha, qui avait fait une tournée des capitales européennes sans parvenir à dégager un consensus sur la PAC, a présenté son document de travail comme un instrument pour amorcer *« le début de négociations politiques »*. Les ministres reprendront leurs discussions les 10 et 11 février à Bruxelles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

COMMUNICATION

□ **M Valéry Giscard d'Estaing perd son procès contre « Globe ».** – M. Valéry Giscard d'Estaing, qui demandait des dommages et intérêts au mensuel *Globe* pour un article intitulé « Le fascisme Neuilly-Auteuil-Passy » paru dans le numéro d'octobre 1991 du magazine, a été débouté, mercredi 29 janvier, par la première chambre du tribunal de grande instance de Paris. Le juge Jacqueline Cochard a déclaré que les passages incriminés ne contenaient *« aucune critique contre la personne de Valéry Giscard d'Estaing »*. M. Georges-Marc Benamou, directeur de *Globe*, en réponse à un article de l'ancien président de la République où il était question d'*« immigration »* et d'*« invasion »*, avait publié un éditorial dénonçant *« l'amnésie de l'homme politique qui songe pouvoir retrouver le pouvoir en redonnant un coup de neuf au vieux fonds de commerce vichyssois »*.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité : Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VIE DES ENTREPRISES

Baisse de 10 % du chiffre d'affaires en 1991

DMC se recentre autour de ses quatre principaux métiers

Le ralentissement économique conduit le premier groupe textile français, Dollfus Mieg et Cie (DMC) à réorienter sa stratégie. Après des années de croissance rapide et de diversification, priorité est désormais donnée à la *«gestion des coûts, la diminution de l'endettement et le dégagement d'activités difficiles»*. L'exercice 1991 s'en est ressenti : le chiffre d'affaires a régressé de 10,3 à environ 9 milliards de francs et le résultat net, non encore audité, ne devrait être que *«légèrement positif»*, selon le PDG de la société, M. Julien Charlier. En 1990, le groupe avait dégagé un bénéfice net de 265 millions de francs, en baisse de 9 % (*le Monde* du 26 janvier 1991).

DMC – qui consacrera 700 millions de francs à son désendettement (celui-ci va diminuer de près de 30 %) – s'est livré *«au nettoyage des ratés de la croissance»* comme l'explique M. Charlier : retrait des tissages d'Héricourt et de la société suisse Morer, fermeture de l'usine STT du Tchad et de la filature d'Hilcasa au Salvador, passage sous licence des activités de Descamps aux Etats-Unis et au Canada. La participation de DMC dans la société turque Bozkurt a été intégralement provisionnée. Enfin, plus de 1 250 emplois (9 % des effectifs) ont été supprimés. DMC attend de tout cela un retour, dès 1992, à des résultats plus conformes à ceux réalisés depuis le spectaculaire redressement de la société au début des années 80.

Cette politique de consolidation s'accompagne d'une réorientation du groupe vers une plus grande spécialisation . *«Notre objectif,* explique M. Charlier, *est d'acquérir une taille mondiale dans quatre secteurs-clé : l'impression de tissus, la mercerie* [NDLR : la broderie d'art], *l'univers de la maison et les tissus techniques ou industriels».* DMC construit ainsi en association avec le groupe japonais Unitica, une nouvelle usine à Grenoble spécialisée dans la production de polyester haut de gamme. *«Les activités non stratégiques ou prioritaires ne seront pas forcément vendues»*, poursuit M. Charlier, qui entend privilégier une politique d'alliance avec de grands groupes étrangers.

Quatre axes qui s'accompagneront d'une véritable réorientation géographique de l'activité du groupe. DMC réalise aujourd'hui 80 % de son activité en Europe et espère réduire cette part à 50 % au profit d'un développement aux Etats-Unis et surtout en Asie du Sud-Est, où le groupe compte à terme réaliser de 20 à 25 % de son chiffre d'affaires.

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Valeo : baisse de 9 % du résultat net en 1991.** – L'équipementier automobile Valeo a dégagé en 1991 un bénéfice net (part du groupe) de l'ordre de 590 millions de francs, en retrait de 9 % sur celui de 1990 (650 millions de francs, dont 154 millions de francs de plus-values exceptionnelles sur cession d'activités). Le chiffre d'affaires régresse de 1,5 %, atteignant 19,9 milliards de francs en 1991.

□ **Metaleurop : une perte de près de 600 millions de francs en 1991.** – Pour la seconde année consécutive, Metaleurop, groupe spécialisé dans la production de métaux non ferreux, a enregistré de lourdes pertes en 1991. L'exercice clos en septembre 1991 laisse apparaître un résultat net négatif de 597 millions de francs, selon un communiqué diffusé mercredi 29 janvier. Le chiffre d'affaires recule de 23 % à 4,7 milliards de francs. Metaleurop a subi de plein fouet la chute des cours des métaux, qui l'a conduit à provisionner 180 millions de francs au titre de la dépréciation de ses stocks. Metaleurop, qui *emploie 4 800* personnes, ne devrait pas se lancer dans des «charrettes» de suppressions d'emplois, a assuré un porte-parole du groupe.

□ **Clinvest (Lyonnais) : 573 millions de francs de plus-values en 1991.** – Clinvest, société d'investissements filiale à 100 % du Crédit lyonnais, a dégagé 573 millions de francs de plus-values sur les cessions réalisées en 1991. Au 31 décembre 1991, le portefeuille de Clinvest s'établissait à 20,9 milliards de francs, contre 14 milliards de francs un an auparavant, soit une augmentation de 50 %. Au cours de l'année écoulée, Clinvest a réalisé 126 opérations d'investissement en capital dans des entreprises industrielles et commerciales pour un montant de 8,9 milliards de francs, dont 19 d'un montant supérieur à 100 millions de francs. Il y a eu 50 opérations de désinvestissement pour un montant de 2,6 milliards de francs, dont quatre d'un montant supérieur à 100 millions de francs. D'autre part, le président du Crédit lyonnais, M. Jean-Yves Haberer, assurera désormais la présidence du conseil d'administration de Clinvest, dont le président depuis sa création en 1987, M. Alain Bizot, atteint par la limite d'âge, a été nommé président d'honneur et demeure membre du conseil.

ACCORDS

□ **Framatome et KWU vont développer une nouvelle sorte de réacteur nucléaire.** – Le français Framatome et l'allemand KWU (groupe Siemens) vont développer ensemble une nouvelle génération de réacteurs nucléaires, d'une puissance proche de 1 500 mégawatts, a annoncé mercredi 29 janvier à Bonn M. Adolf Huettl, président du directoire de KWU. La définition de la nouvelle génération se fera sous la houlette de NPI (Nuclear Power International), société détenue conjointement (50-50) par Siemens et Framatome. Les deux partenaires se sont donné six ans pour mettre au point ce futur réacteur. Les premières tranches pourraient ainsi être construites dès 1998. L'annonce faite par KWU a été saluée par le ministre allemand de l'environnement, M. Klaus Toepfer, qui a souligné que telles perspectives donnaient une nouvelle chance au nucléaire en Allemagne.

SOCIAL

□ **Renault : érosion de la CGT aux élections des délégués du personnel du site de Billancourt.** – Les dernières élections des délégués du personnel du Centre industriel de Renault-Billancourt, le 21 janvier, ont révélé une érosion de la CGT par rapport au précédent scrutin en 1991, tant sur l'ensemble du personnel – où elle reste majoritaire – qu'au sein du collège ouvrier. Ce dernier collège a perdu le tiers de ses effectifs en deux ans. Avec 34,3 % des voix, la CGT progresse, en revanche, au sein du collège ETAM et cadres au détriment de la CFDT (16,1 %). Les résultats sont les suivants :

Ensemble : inscr., 6426; vot., 4268; expr., 4068. Ont obtenu : CGT, 50 % (– 2,9), 18 sièges; CFE-CGC, 23,9 % (+ 3,3), 8 sièges; CFDT, 15,1 % (– 1,5), 4 sièges; FO, 6,9 % (– 1,3 %) 2 sièges; CFTC, 3,5 % (+ 2,5 %); CSL, 0,7 % (– 0,1) .

Collège ouvrier : inscr., 2173; vot., 1535; expr., 1469. Ont obtenu : CGT, 77,7 % (– 2,1) ; CFDT, 13,3 % (+ 3,1); FO, 4,3 % (–1,6); CFTC,2,7 % (+ 0,5) ; CSL, 2 % (+ 0,1) .

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 janvier ↓

Tassement

Après avoir frôlé en début de séance son record de l'année 1991, la Bourse de Paris perdait un peu de terrain mercredi 29 janvier à la suite de prises de bénéfice. En hausse de 0,14 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait 0,79 % en début d'après midi, avant de clôturer en baisse de 0,58 %. Réveillée par les OPA – la dernière concerne SAE, – la Bourse a besoin de souffler, estimaient les opérateurs, persuadés que le marché va connaître *«quelques déceptions»* dans les prochaines semaines. En revanche, les experts restaient optimistes pour l'année car la perspective d'un produit autonome d'épargne en actions ne fera qu'encourager les investisseurs à s'intéresser à la Bourse. D'autre part, les intervenants ont considéré comme un non-événement le discours du président Bush, qui comportait peu de mesures économiques, contrairement aux espérances.

Le Printemps était activement recherché après les critiques de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur l'entente de la famille Maus et du groupe Pinault, qui a lancé une OPA sur 66 % du capital du Printemps. Les actionnaires minoritaires reprennent l'espoir de voir Pinault contraint à étendre son OPA à 100 % du capital du Printemps. La cour d'appel de Paris devrait se réunir pour entendre les plaidoiries le 10 février prochain. En revanche, l'action Pinault se dépréciait vivement. Du côté des plus fortes progressions figuraient Sodecco, Bafip et Fromageries Bel. En baisse, on notait Sanofi-Pechiney et Lafarge.

NEW-YORK, 29 janvier ↓

Forte baisse

Après trois jours de hausse, des ventes bénéficiaires ont pesé sur la tendance mercredi 29 janvier à Wall Street. D'ampleur d'abord relativement modéré, le mouvement de baisse devait brusquement s'accélérer à l'approche de la clôture. L'indice Dow Jones des industrielles s'établissait finalement à la cote 3 224,95, soit à 47,19 points (– 1,44 %) au-dessous de son niveau précédent. Le bilan de la séance a été très comparable à ce résultat. Sur 2 198 valeurs traitées, 1 043 ont reculé, 648 seulement ont monté et 507 n'ont pas varié.

Déception sur le programme de relance économique annoncé par le président Bush ? Pour partie sans doute. Mais les investisseurs ont surtout très mal réagi au discours de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale dans lequel ce dernier a refusé net de procéder à tout nouvel assouplissement de la politique de crédit. Autrement dit, il convient désormais de laisser agir les remèdes administrés. Le patron de la Banque centrale américaine a du reste ajouté que tout portait maintenant à croire que les Etats-Unis avaient touché le creux de la vague.

L'activité s'est encore accrue et 248,90 millions de titres ont changé de mains contre 218 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 janv.	Cours du 29 janv.
Alcoa	67 3/8	66 3/4
ATT	37 7/8	37 3/4
Boeing	53 5/8	50 5/8
Chase Manhattan Bank	21 3/8	20 3/4
Du Pont de Nemours	48 3/4	48 5/8
Eastman Kodak	48 1/2	48 1/4
Exxon	60 3/8	59 3/8
Ford	32 7/8	31 1/4
General Electric	78 1/8	77 3/8
General Motors	34 3/8	32 3/4
Goodyear	58 7/8	57 3/4
IBM	93 1/4	91 7/8
ITT	58 3/8	57 3/4
Mobil Oil	67 3/8	65 1/4
Pfizer	72 7/8	71 3/4
Schlumberger	61 7/8	60
Texaco	62 3/8	60 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	142	139 1/4
Union Carbide	23 3/4	23
United Tech.	50 7/8	49
Westinghouse	18 1/4	18 3/8
Xerox Corp.	68 5/8	70 3/8

LONDRES, 29 janvier ↓

Faible

Après deux séances de hausse, les valeurs ont clôturé en léger repli mercredi 29 janvier au Stock Exchange. Après avoir perdu jusqu'à plus de 16 points dans le sillage du marché à terme, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en retrait de 5,5 points, soit 0,2 %, à 2 546,5. Les échanges ont porté sur 549,7 millions d'actions contre 544,7 millions la veille.

TOKYO, 30 janvier ↑

L'avance reprend

Stoppée une journée, la hausse des cours a repris jeudi 30 janvier au Kabuto-cho. La séance avait pourtant commencé sous le signe de la baisse. Mais, rapidement, le marché nippon se ressaisissait et, à la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à la cote 21 557,67 avec un gain de 195,41 points (+ 0,91 %), après avoir perdu jusqu'à 416,88 points.

«Les opérateurs ont le sentiment que le marché a touché le fond, pour le court terme du moins», assurait un gérant de portefeuilles. Il semble en effet que les ventes des institutionnels se ralentissent à mesure que la fin de l'exercice fiscal approche. Cela étant, personne ne jure que la Bourse tokyote soit tirée d'affaires. L'activité s'est accrue et 250 millions de titres ont changé de mains contre 180 millions la veille.

VALEURS	Cours du 29 janv.	Cours du 30 janv.
Akai	694	686
Bridgestone	1 100	1 100
Canon	1 420	1 450
Fuji Bank	2 170	2 200
Honda Motors	1 500	1 520
Matsushita Electric	1 440	1 450
Mitsubishi Heavy	634	638
Sony Corp.	4 280	4 220
Toyota Motors	1 430	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3861	3885	Loca investis	208	..
Arnault Associés	280	....	Locamic	82 50	..
B.A.C.	67	....	Matra Comm.	84 90	..
Bque Vernes	800	....	Molex	170	.
Boiron (Ly)	362	362	Publ.Filipacchi	385	..
Boisset (Lyon)	262 50	..	Razel	400	.
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	767	755	Rhone-Alp.Ecu (Ly).	292	
Calberson	390	...	S.H.M.	156	
Cardif	749	774	Select Invest (Ly)	97 50	.
C.E.G.E.P.	200	...	Serbo	306	
C.F.P.I.	270	...	S.M.T. Goupil	130	
C.N.I.M.	950	950	Sopra	280	.
Conforama	1050	....	TF1	343	325
Creeks	175	...	Thermador H. (Ly)	301 10	.
Dauphin	372	....	Unilog	213 50	
Delmas	1150	...	Viel et Cie	97 50	.
Demachy Worms Cie	340	....	Y. St-Laurent Groupe	805	801
Devanlay	851	....			
Deville	207	..			
Dolisos	135	...			
Editions Belfond	205	...			
Europ. Propulsion	253 10	...			
Finacor	120	..			
GFF (group.fon.f.)	121 80	117 80			
Grand Livre	324	...			
Gravograph	208	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	771	800			
Idianova	98 50	...			
Immob. Hôtelière	879	...			
Interm. Computer	159	...			
I.P.B.M.	66 50	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 80 350

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,78	109,98	110,04
Précédent	108,98	110,14	110,18

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
109	0,40	1,72	0,60	0,67

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 17 680

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 882	1 897	1 911
Précédent	1 889,50	1 905,50	1 919

CHANGES

Dollar : 5,46 F ↑

Jeudi 30 janvier, le dollar se raffermissait, à la suite des déclarations du président de la FED laissant entendre qu'une nouvelle baisse des taux d'intérêt pour relancer l'économie américaine n'était pas envisagée dans l'immédiat. A Paris, le billet vert a ouvert en hausse à 5,46 F contre 5,4160 F à la cotation officielle de la veille .

FRANCFORT	29 janv.	30 janv.
Dollar (en DM)	1,6030	1,6055

TOKYO	29 janv.	30 janv.
Dollar (en yens)	125,70	125,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 janvier) ...... 9 11/16 - 13/16 %

New-York (29 janvier) ...... 3 7/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	28 janv.	29 janv.
Valeurs françaises	108,00	
Valeurs étrangères	106,90	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	503,90	508,40
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 890,60	1 879,60

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	28 janv.	29 janv.
Industrielles	3 272,14	3 224,96

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	28 janv.	29 janv.
100 valeurs	2 552,00	2 546,50
30 valeurs	1 973,80	1 961,00
Mines d'or	153,30	148,90
Fonds d'Etat	87,84	87,90

FRANCFORT

	28 janv.	29 janv.
Dax	1 683,08	1 672,48

TOKYO

	29 janv.	30 janv.
Nikkei Dow Jones	21 362	21 558
Indice général	1 585	1 598

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4690	5,4720	5,5470	5,5530
Yen (100)	4,3513	4,3556	4,4020	4,4091
Ecu	6,9590	6,9556	6,9489	6,9504
Deutsche mark	3,4049	3,4089	3,4068	3,4131
Franc suisse	3,8218	3,8267	3,8432	3,8510
Lire italienne (1000)	4,5321	4,5377	4,5110	4,5198
Livre sterling	9,7985	9,8895	9,1825	9,7997
Peseta (100)	5,4131	5,4189	5,3753	5,3765

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 0/0	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 13/16	4 15/16
Ecu	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16	10 3/16	10 5/16
Deutsche mark	9 9/16	9 11/16	9 1/2	9 5/8	9 3/8	9 1/2
Franc suisse	7 7/16	7 9/16	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2
Lire italienne (1000)	11 11/16	11 15/16	11 9/16	11 13/16	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 1/2	10 5/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	12 1/2	12 3/4	12 3/8	12 5/8	12 5/16	12 9/16
Franc français	9 13/16	9 15/16	9 7/8	10 0/0	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 JANVIER

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 36	8 05
Emp.Etat 9,8%78	....	5 40
10,80% 79/94	101 82	4 36
Emp.Etat 13,4%83	....	1 46
Emp.Etat 12,2% 84	101 47	3 80
Emp.Etat 11% 85	112	10 33
10,26% mars 86	....	9 08
OAT 10% 5/2000	...	8 77
OAT 9,9% 12/1997	...	1 29
OAT 9,8% 1/1996	...	....
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	106 50	1 81
CFF 10,30% 86	....	0 25
CFF 10,25% nov 90	108 30	8 99
CNA 10 % 1979	101 80	8 50
CNB Bques 5000F	....	0 71
CNB Paribas 5000F	....	0 71
CNB Suez 5000F	....	0 71
CNE 11,5% 85	....	6 81
CNI 1/82 5000F	....	0 71
CNT 9 % 86	....	6 59
CRH 10,90% déc.85	108 25	0 83
CHARB FCE 3% 100	....	...
CNCA	971	..
Cams	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86.	855	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	845	849
Applications Hydr	1540	....
Arbel	380	375
Bains C.Monaco	1130	....
B.Hypoth.Europ.	392	....
B.N.P. Intercont	335	338
Beghin-Say (C I)	485	487
Bénédictine	3002	...
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1851	2040 d
B T P	64 50	64
Cambodge	1000	....
Carbone Lorraine	502	502
Case Pochla	9 45	9 20
C.E.G.F (Frigor.)	505	....
Centenaire Blanzy	392	...
Cerabati	80	....
Champex Ny	100 10	....
CIC (CIP)	201	198 20
C.I.M.	1270	1270
C.I.T.R.A.M. (B)	1910	...
Codetel	94	93 30
Cogifi	333 10	...
Comphos	700	....
Cie Industrielle	6240	....
Cpt Lyon Alemand	345 90	345 50
Concorde	666	667
Constr.Mét.Prov.	30 30	....
Crédit Gén.Ind.	148 20	....
Cr Universel (Cie)	377 70	....
Darblay	749	....
Degremont	1730	..
Delmas Vieljeux	3700	....
Didot Bottin	1231	....
Docks Fr. R. Picarde	1166	....
Eaux Bassin Vichy	2400	....
Eaux Vittel	947	....
Ecia	247	245
Electro-Banque	380	....
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1892	1890
Finalens	250	....
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1819	....
Foncière (Cie)	490	593 d
Foncières Euris	389	....
Fonc.Lyonnaise	620	629
Foncina	470	424 20o
Fougerolle	795	800
France I.A.R.D.	880	....
France SA (La)	1865	1841
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	719	....
Genefim	328	....
Gévelot	499	....
G.F.C.	341	340
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1481	....
G.T.I (Transport)	270	....
Immobail	329	329
Immobanque	700	686
Im.Marseillaise	5300	...
Immofice	416	417
Invest.(Sté Cle.)	3300	....
Lambert Frères	267	....
Lille Bonnières	1251	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	740	....
Louvre	2825	2806
Lucia	1150	....
Machines Bull	38 90	40 60d
Mag.Uniprix	167	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	430	....
Mors	73	74 40
Navigation (Nle)	209	....
Optorg	241 50	....
Oréal (Cl)	372	362
Origny-Desvroise	690	...
Palais Nouveauté	1112	....
Paluel Marmont	680	....
Parfinance	167	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	220	....
Paris Orléans	218	....
Parthena Invest	294	300
Pathé Cinéma	580	....
Piper Heidsieck	1283	...
Porcher	435	....
Promodès (CI)	1410	....
Publicis	673	....
Rochefortaise	110	....
Rosario	193	189 50
Rougier	240	....
S.A.C.E.R.	385	....
S.A.F.A.A.	246	....
S.A.F.I.C Alcan	227	....
Saga	358	....
Saint Dominique (F.)	113	113
Salins du Midi	605	603
Savoisienne M.	180	....
S.C.A.C.	750	....
Senelle	390	390
S.Etud.Part. (M)	130	...
Silic	556	580
Sinvim	143 50	143
S.I.P.H.	171	....
S.M.C.I.	81	....
Sofal	570	...
Soffo	262	...
Sofical	1250	....
Sofitam (ex Satam)	88	....
Sofragi	2430	2400
Soudure Autogène	849	826
Sovabail	360	....
Stemi	600	....
Taittinger	2965	2960
Testut-Aequitas	720	433 90o
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	410	414
Viniprix	1380	....
Virax	85	....
Maroc Sté Brasserie	372	303 20o

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	729	...
Akzo Nv Sico	410	....
Alcan Aluminium	110	...
American Brands	245	...
Arbed	622	...
Asturienne Mines	129	..
Banco Popular Espa.	601	..
B.Reglements Int.	19500	...
Can.Pacifique	83	...
Chrysler Corp.	72	79 20d
C I R.	8 50	....
Commerzbank	868	...
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	296	..
Fiat	22 50	....
GBL (Brux Lamb.)	530	.
Gevaert	980	..
Glaxo Holdings Ltd.	89	....
Goodyear Tire	316	....
Grace and Co (WR)	226 50	...
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	87 20	...
Koninklijke Pakhoed	136	...
Kubota	25 50	....
Latonia inv.	310	310
Midland Bank	19	22 50d
Noranda Mines	84	...
Olivetti priv.	8 90	..
Pfizer Inc.	400	..
Ricoh	23 80	...
Robeco	297	...
Rodamco NV	170	....
Rolinco	298 30	...
Sapem	5 90	..
Sema Groep	19 10	..
SKF Aktiebolaget	91	..
Tenneco Inc.	186	....
Thorn Electrical	77 50	...
Toray Ind.	25 50	....
Wagons Lits	1065	1120
West Rand Cons.	8 80	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	90	...
C G H Cogenhor	10 45	....
Coparex	660	...
Drouot Assurances	385	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	79	95 95d
Europ Soutres Ind.	20	...
Gachot S.A.	69	...
Grds Moulins Paris	1460	...
Guy Degrenne	465	...
Lecteurs du Monde	175	...
Nicolas	1522	1374 o
Patemelle RD	1410	...
Particip. Percier	350	....
Quadrant	22	...
Rorento N.V.	214 50	....
St-Gobain-Emballage	1800	1984 d
S.E.P.R.	905	...
S.P.R. act. B	294 50	...
Télémécanique Elect.	3350	...
Waterman	900	.

SICAV (sélection) 29/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
UAP Première Cat.	11389 98	10978 29
Uni-Associations	119 69	119 69
Uni-Foncier	1277 05	1245 90
Unifrance	593 61	579 13
Uni-Garantie	1267 35	1244 94
Uni Régions	1350 30	1317 37
Univer	229 89	229 89
Univers Actions	1263 58	1232 76
Univers-Obligation	1864 96	1819 47
Valorg	1996 85	1994 86
Valreal	51609 69	51583 90

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 416	....	5 200	5 700
Ecu	6 954	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 880	....	330	350
Belgique (100 F)	16 550	....	16 050	17 050
Pays-Bas (100 fl)	302 700	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 529	....	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 900	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 771	....	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	2 948	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	382 490	....	370	390
Suède (100 krs)	93 810	....	89	97
Norvège (100 k)	86 880	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 440	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 406	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 954	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 611	....	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 324	....	4 210	4 410

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/1
Or fin (kilo en barre)	62100	.....
Or fin (en lingot)	62250	.....
Napoléon (20f)	352	.....
Pièce Fr (10 f)	423	.....
Pièce Suisse (20 f)	352	.....
Pièce Latine (20 f)	352	.....
Souverain	454	.....
Pièce 20 dollars	2055	.....
Pièce 10 dollars	1082 50	.....
Pièce 5 dollars	615	.....
Pièce 50 pesos	2350	.....
Pièce 10 florins	368	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

ENVIRONNEMENT

Le Conseil d'Etat ayant rejeté le sursis à exécution des travaux

La construction de l'autoroute A 14 continuera aux abords de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye

Le Conseil d'Etat a rejeté, mercredi 29 janvier, la demande de sursis à exécution des travaux de l'autoroute A 14, formulée par la ville de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et par près d'une dizaine d'associations locales de protection de l'environnement.

La célèbre terrasse de Saint-Germain-en-Laye, construite par Mansart sur des plans de Le Nôtre, est au cœur de cette procédure. Depuis décembre, les engins de travaux publics labourent et creusent le sol en contrebas de ce site classé où doit déboucher le tunnel qui, après avoir traversé la terrasse, se prolongera par un viaduc de 600 mètres de long et de 13 mètres de haut, au-dessus de la Seine. L'A 14 d'une longueur de 16 kilomètres est destinée à soulager l'autoroute de l'ouest (A 13) en reliant directement Orgeval à La Défense. Concédée à la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), elle devrait être la première autoroute urbaine à péage.

L'avocat de la ville de Saint-Germain, Mᵉ François-Henri Briard mettait en cause le décret déclarant les travaux *« d'utilité publique et urgents »*. Le Conseil d'Etat *« statuera sur la légalité du décret dans deux ans*, dit-il, *mais dans deux ans, les travaux seront pratiquement achevés »*. Les habitants et les associations, a-t-il ajouté, *« continueront à se battre »* en présentant, chaque dimanche, des pétitions aux promeneurs. Quelques incidents les ont, d'ailleurs, déjà opposés aux vigiles chargés de la surveillance du chantier. Il leur reste, selon le porte-parole d'une association du Mesnil-le-Roi, l'espoir d'une éventuelle intervention du président de la République. M. Mitterrand, en mai 1990, s'était prononcé contre l'aménagement d'un échangeur d'autoroute en lisière de la forêt. Il s'agissait déjà de l'autoroute A 14... et de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

PASCALE SAUVAGE

DÉFENSE

La France prêtera des hélicoptères aux Pays-Bas pour leur future force d'action rapide

La France a accepté de prêter pour un an des équipages d'hélicoptères militaires, avec leurs matériels, aux Pays-Bas, qui envisagent de créer une force d'action rapide sur le type de la FAR française mise en œuvre pendant la guerre du Golfe.

Au terme d'une visite à La Haye, où il s'est entretenu, le lundi 27 janvier, avec son homologue néerlandais, M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a annoncé que la France mettra à la disposition des Pays-Bas, pour une durée d'un an, une escadrille de dix hélicoptères d'attaque Gazelle antichars, avec ses personnels, ses moyens de soutien et les instructeurs dans le cadre du projet de création d'une brigade aéromobile dans les forces armées néerlandaises. Ce projet, qui réclame un financement de quelque 14 milliards de francs, consiste à former d'ici à 1996 un corps d'intervention extérieure à deux brigades aéromobiles et « marines » (soit 6 200 hommes) équipées majoritairement d'hélicoptères d'attaque et de transport.

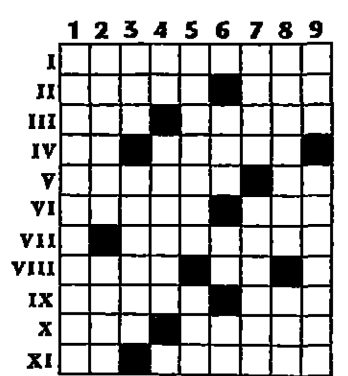
Plusieurs industriels sont en compétition pour louer dans un premier temps puis pour fournir les hélicoptères aux Pays-Bas, à commencer par le groupe français Aérospatiale, l'allemand DASA et des américains (Bell ou McDonnell-Douglas).

A propos du rôle opérationnel de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), M. Joxe et le ministre néerlandais de la défense, M. Relus ter Beek, sont convenus qu'il existait *« une base suffisante »* pour que des décisions nouvelles soient prises à la prochaine réunion ministérielle de l'UEO en juin.

□ **Des missiles sol-air français pour la Corée du Sud.** – La Corée du Sud a commandé plusieurs centaines de missiles sol-air Mistral au groupe français Matra, pour un montant évalué à 1 milliard de francs. Selon l'industriel, il s'agit de la première tranche d'un contrat d'ensemble qui pourrait s'élever à 3 ou 4 milliards de francs. Le Mistral est un missile contre avions à basse altitude, guidé par un autodirecteur infrarouge et atteignant deux fois et demie la vitesse du son. A ce jour, il a été commandé à près de neuf mille exemplaires par quatorze pays clients.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nᵒ 5706



HORIZONTALEMENT

I. Est habituée à la niche. – II. Il n'y a rien à faire pour le prendre. Certains en ont plein le dos. – III. Dans ce décor. Ne fait pas partie des choses qui ne se font pas. – IV. Quelque chose d'habituel. Son état est très bon. – V. Utile à ceux qui mettent souvent la main à la pâte. Réfléchi. – VI. Peut appartenir à un capitaine. Posséda de nombreux hommes. – VII. Trouver à redire. – VIII. Prit un peu de liquide. En rodage. – IX. Fut un être passionné. Prénom. – X. Qui ne sont plus à découvrir. Ce peut être une manifestation de sainteté. – XI. Préposition. Haussent le ton.

VERTICALEMENT

1. Se place parfois sur des macarons. – 2. Faire pour parfaire. Dieu du sang. – 3. Vient de l'arbre. Apportent le confort ou bien nécessitent le réconfort. – 4. Ce n'est qu'un jeu. Peut se faire en un éclair. – 5. Récolte beaucoup plus qu'il ne sème. Nul autre. – 6. Passe avant Antonio. Un bipède qui devint quadrupède. Moyen de faire le point. – 7. N'a pas sa place au soleil. Nous viennent du ciel. – 8. Ce qu'il est possible d'acquérir par l'enseignement. Source de distinction. – 9. Éloigne les jours sombres. Anneaux que l'on ne met pas au doigt.

Solution du problème nᵒ 5705

Horizontalement

I. Typomètre. – II. Ras. Ris ! – III. Akinésie. – IV. Mule. Tour. – V. Osorno. Râ. – VI. Nappera. – VII. Artères. – VIII. An. Ut. Et. – IX. Nonnettes. – X. Eta. Suite. – XI. Eon. Anes.

Verticalement

1. Tramontane. – 2. Yakusa. Note. – 3. Psilopa. Nao. – 4. Nerprun. – 5. Mie. Nettes. – 6. Store. Tua. – 7. Trio. Arétin. – 8. Rieur. Étête. – 9. Es. Rats. Ses.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Marie-Carmen RODRIGO
et
Nicolas KOREICHO

ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey

le 21 décembre 1991.

113, rue du Chevaleret,
75013 Paris.

– Jocelyne et Alain SOBEL

partagent avec Maud la grande joie de la naissance de

Eve,

à Paris, le 22 janvier 1992.

94000 Créteil.

– Marie DOMERGUE-HUGUENIN
et
Pierre HUGUENIN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Ninon,

le 28 janvier 1992.

Résidence Ilbarritz,
64100 Bayonne.

– Martin, Caroline,
Elisabeth et François
BAFOIL-DEMONQUE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 28 janvier 1992.

Hochsitzweg 87,
1000 Berlin 37,
Allemagne.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Simone ALEKAN,
née Desoeuvres,

survenu le 22 janvier 1992.

Elle a été inhumée dans le caveau familial de Cagnes-sur-Mer.

Née à Paris, Simone Alekan fut successivement collaboratrice du service juridique de la Ligue des droits de l'homme, secrétaire de direction au Comité des forges, avant de participer longuement à la gestion de la société coopérative avicole du Poulet du Roy, à Antibes.

Elle était la veuve d'André Alekan, premier directeur du Crédit agricole des Alpes-Maritimes.

– Grenoble.

Le directeur général du CNRS,
Le directeur et l'ensemble du personnel du Centre de recherches sur les très basses températures du CNRS à Grenoble,
ont le profond regret de faire part de la tragique disparition de

M. Lionel BERNARD,
agrégé de chimie,
chargé de recherche au CNRS,

survenue le 22 janvier 1992, dans sa quarante et unième année, et vous prient de vous associer aux obsèques qui auront lieu le vendredi 31 janvier, à 10 h 45, au Centre œcuménique Saint-Marc, à Grenoble.

– La famille Chabrolin,
a la douleur de faire part du décès de

Robert CHABROLIN,
ingénieur agronome.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, jeudi 23 janvier 1992.

3, avenue de Lorraine,
92380 Garches.
6, avenue Foch,
92380 Garches.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer la disparition de

Henri-Marie DELAAGE,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre des Arts et des Lettres,
architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux,
président d'honneur de la section française de l'Union internationale des architectes,
ancien président de l'Académie d'architecture,

rappelé à Dieu, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 26 janvier 1992, en son domicile parisien, 90 *bis*, rue de Varenne.

De la part de
M. et Mᵐᵉ James-Walter Hill,
M. et Mᵐᵉ Jérôme Delaage,
Florence Delaage,
Sophie Delaage,
M. et Mᵐᵉ David Hill,
Laurent Hill,
Vanessa Hill.

– Après neuf années et demie intensément vécues,

Cordia-Gypsy FASULA-PETIT,

est morte le 16 janvier 1992 à New-York.

Philippe Petit,
Cathédrale Saint-John-The-Divine,
1047 Amsterdam Avenue 1025 NY,
USA.

– Cerdon du Loiret. Paris.

La famille de

M. Roger GESSAT,

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 27 janvier 1992.

Ses obsèques auront lieu en l'église de Cerdon, le samedi 1ᵉʳ février, à 15 heures.

– Nantes. Rennes. Orvault. Juvisy.

M. et Mᵐᵉ Michel Rousseau,
M. et Mᵐᵉ André Grolleau,
M. et Mᵐᵉ Bernard Grolleau,
Le professeur Jean-Yves Grolleau et Marie-José Rapp,
M. Paul Grolleau et Françoise Lemerle,
M. et Mᵐᵉ Dominique Giet,
font part avec tristesse du décès de leur mère,

Mᵐᵉ André GROLLEAU,

survenu le 24 janvier 1992, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées le lundi 27 janvier, en l'église Sainte-Thérèse de Nantes.

– Mᵐᵉ Claude Guy,
son épouse,
Claire Colliard et Patrice Guy,
ses enfants,
Clément et Clarisse Colliard,
Julien, Charlotte et Virgile Guy,
ses petits-enfants,
Ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude GUY,
conseiller des affaires étrangères honoraires,
commandant de réserve de l'air,
ancien collaborateur militaire et civil du général de Gaulle,

survenu à Paris, le 28 janvier 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5ᵉ.

(Le Monde *du 30 janvier.*)

– Mᵐᵉ Jacques Guyot,
M. et Mᵐᵉ Alain Lockhart,
M. et Mᵐᵉ Dominique Guyot,
M. Olivier Guyot,
M. et Mᵐᵉ Didier Guyot,
Ses quatorze petits-enfants et ses quatre arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GUYOT,

survenu le 28 janvier 1992, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 31 janvier, à 13 h 45, en la chapelle Notre-Dame-des-Anges, 102 *bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

– Yveline C. Hemsi,
Pauline, Tristan, Maximilien (†),
Galaad C. Hemsi,
ont la douleur de faire part du décès de

Ellis COHEN HEMSI,

survenu, le 18 janvier 1992, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu le 22 janvier, dans l'intimité, à Thise (Doubs).

33, rue André-Joineau,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

– Le personnel de l'Institut de recherches agronomiques tropicales (CIRAD-IRAT),
a le regret de faire part du décès de

Ellis COHEN HEMSI,
chef du service éditions et informations,

survenu, le 18 janvier 1992, à Montpellier.

Les obsèques ont eu lieu à Thise, le 22 janvier.

– M. et Mᵐᵉ Claude Sévi,
Et Carole,
M. et Mᵐᵉ Jose Ribeiro Alves,
Et Jean-Jacques et Sylvain,
Et toute la famille,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert SÉVI,

leur père, beau-père et grand-père, survenu le 22 janvier 1992, à Longpont-sur-Orge.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille et les amis de

Mᵐᵉ Arlette VAN DER POEST,
née Alexandre,

font part de son décès accidentel, survenu le 26 janvier 1992.

Réunion à 15 h 15, le 31 janvier 1992, au crématorium Mérignac, à Bordeaux.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à Amnesty International, 2, rue Paul-Bert, 33000 Bordeaux.

Alexandre,
60, rue Amelot,
75011 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Henri VIMEUX,
conseiller général de la Nièvre,

survenu le mercredi 29 janvier 1992.

[Né le 21 mars 1918 à Paris, Henri Vimeux a été médecin généraliste à Nevers pendant près de quarante ans de 1947 à 1985. Gaulliste depuis la guerre, il avait été président du comité de soutien au général de Gaulle constitué dans la Nièvre pendant les événements de mai 1968. Conseiller municipal de Nevers, d'abord dans la majorité de droite, de 1965 à 1971, puis dans l'opposition depuis 1983, il était conseiller général du canton de Nevers-Centre depuis 1973. Il avait été président de la fédération départementale du RPR, de 1977 à 1984. Le siège de conseiller général du canton de Nevers-Centre qui n'appartient pas à la série renouvelable, sera pourvu au moment du renouvellement des 22 et 29 mars prochain.]

Anniversaires

– Le 31 janvier 1962 disparaissait

Robert LACHAUD,
professeur d'anglais.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

Marianne VILLOUTREIX,
née Annie Bureau,

nous a quittés, le 31 janvier 1969, par la faute d'un camion.

Sa pensée est toujours parmi nous et nous n'oublierons jamais sa bonté rayonnante.

Messes anniversaires

– Paris. Cheilly.

A la mémoire de

Marie-Jeanne VIEL,
écrivain et journaliste,

une messe sera célébrée le 3 février 1992, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1ᵉʳ, chapelle Sainte-Agnès.

Pierre et Monique Mounier-Kuhn et leurs enfants.

Soutenances de thèses

– Université Paris-X (Nanterre), le samedi 1ᵉʳ février 1992, à 9 h 30, salle C 24, Sophie Collin Bouffier : « L'eau en Sicile grecque : réalités et mythes ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le mardi 4 février 1992, à 14 h 30, salle L.-Liard, Claude Mignot : « Pierre Le Muet et les langages de l'architecture française ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le vendredi 31 janvier 1992, à 14 h 30, Institut de littérature française, escalier C, Béatrice Sayhi-Perigot : « Etude des *Pourparlers* d'Etienne Pasquier. Edition critique et commentaire ».

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 28 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 47-42-23-32, Fax (1) 42-66-15-94 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-160 ; Les Carroz-d'Araches : 50-195 ; Chamonix : 65-160 ; La Chapelle-d'Abondance : 20-50 ; Châtel : 30-90 ; La Clusaz : 35-190 ; Combloux : 35-100 ; Les Contamines-Montjoie : 50-150 ; Flaine : 82-130 ; Les Gets : 40-120 ; Le Grand-Bornand : 25-110 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 40-125 ; Morillon : 16-160 ; Morzine : 25-130 ; Praz-de-Lys-Sommand : 40-90 ; Praz-sur-Arly : 40-130 ; Saint-Gervais : 50-120 ; Samoëns : 20-150 ; Thollon-Les Mémises : 15-55.

SAVOIE

Les Aillons : 30-90 ; Les Arcs : 90-195 ; Arêches-Beaufort : 40-180 ; Aussois : 30-80 ; Bessans : 65-90 ; Bonneval-sur-Arc : 54-155 ; Le Corbier : 54-95 ; Courchevel : 45-150 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : 50-100 ; Les Menuires : 60-130 ; Méribel : 53-155 ; La Norma : 55-120 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 70-140 ; La Plagne (altitude) : 45-110 ; La Plagne (villages) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1860 : 100-185 ; Saint-François-Longchamp : 60-150 ; Les Saisies : 70-100 ; Tignes : n.c. ; La Toussuire : 70-90 ; Val-Cenis : n.c. ; Valfréjus : 20-90 ; Val-d'Isère : 60-160 ; Valloire : 45-100 ; Valmeinier : 45-100 ; Valmorel : 70-140 ; Val-Thorens : 80-180.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 85-125 ; Alpe-du-Grand-Serre : 30-90 ; Auris-en-Oisans : 50-80 ; Autrans : 30-70 ; Chamrousse : 40-80 ; Le Collet-d'Allevard : 40-100 ; Les Deux-Alpes : 50-200 ; Gresse-en-Vercors : 40-80 ; Lans-en-Vercors : 35-50 ; Méaudre : 15-50 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-60 ; Les Sept-Laux : 15-80 ; Villard-de-Lans : 40-80.

ALPES DU SUD

Auron : 40-60 ; Beuil-les-Launes : 20-30 ; Briançon : 30-85 ; Isola 2000 : 60-110 ; Montgenèvre : 70-120 ; Orcières-Merlette : 15-100 ; Les Orres : 65-105 ; Pra-Loup : 30-100 ; Puy-Saint-Vincent : 20-120 ; Serre-Chevalier : 70-120 ; Valberg : 30-40 ; Val d'Allos-le-Seignus : 60-80 ; Val d'Allos La Foux : 60-80 ; Risoul 1850 : 70-110 ; Le Vars : 70-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 80-120 ; Barèges : 35-65 ; Cauterets-Lys : 60-130 ; Font-Romeu : 60-140 ; Gourette : n.c. ; Luz-Ardiden : 20-70 ; La Mongie : 35-60 ; Piau-Engaly : n.c.-100 ; Saint-Lary-Soulan : 25-65 ; Superbagnères : 10-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-80 ; Besse-Super-Besse : 15-30 ; Super-Lioran : 35-35.

JURA

Métabief : 15-40 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 10-35 ; Les Rousses : 10-50.

VOSGES

Le Bonhomme : 20-25 ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 30-50 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-15.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

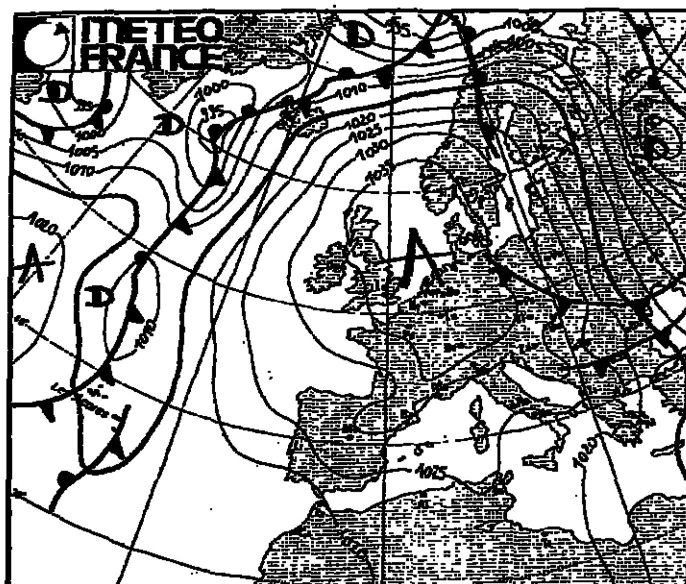
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LOTO — MERCREDI 29 JANVIER 1992

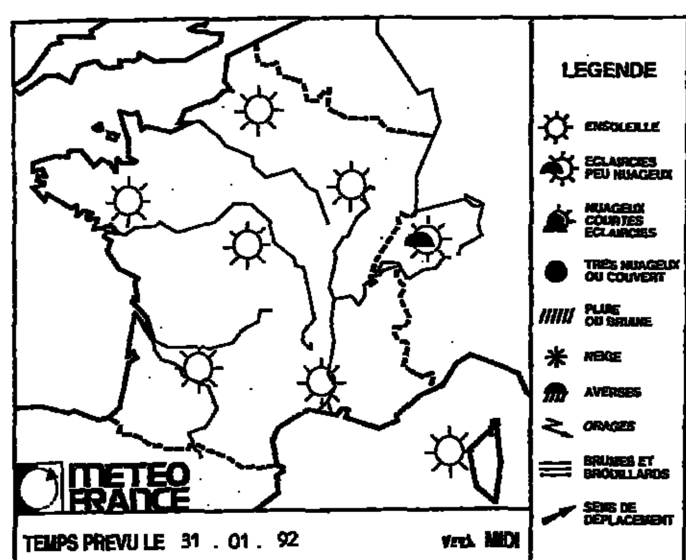
Tirage	Numéros	Complémentaire
19H55	6 29 33 37 41 44	38
20H35	2 5 23 25 43 48	1

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER 1992



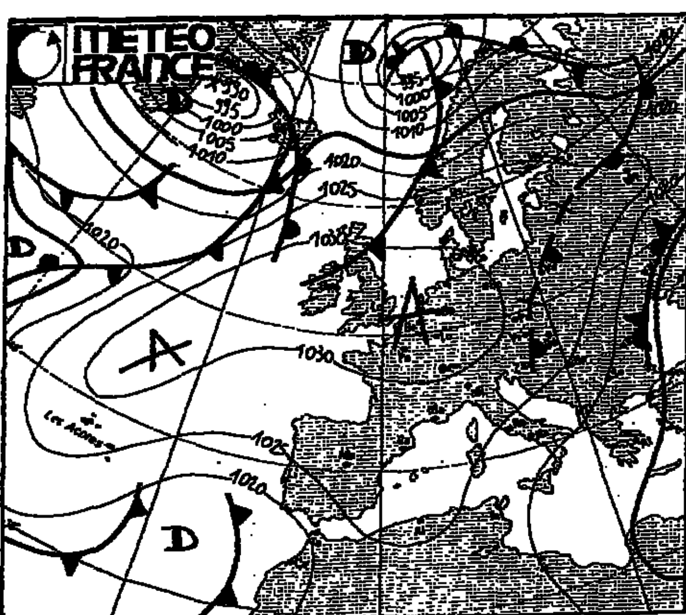
Vendredi : fraîcheur matinale et *beaucoup de soleil.* – *L'anticyclone* est toujours bien présent sur notre pays. Les conditions météorologiques sont très stables et le temps de vendredi ressemblera fort à celui de jeudi.

Les brumes matinales seront nombreuses. Par endroits, mais ils seront rares, des bancs de nuages bas ou de brouillards givrants se formeront au lever du jour.

Le plus souvent, ils se dissiperont dans la matinée pour laisser place à une belle journée, bien ensoleillée. A noter la présence de quelques nuages dans le ciel de Franche-Comté et des Alpes. *Dans l'intérieur des terres,* il gèlera presque partout, plus rarement sur les côtes. Le thermomètre descendra parfois jusqu'à – 8 degrés ou – 10 degrés dans le Nord-Est et le Centre.

Grâce au bon ensoleillement, la température s'élèvera jusqu'à 3-4 degrés dans le Nord-Est, 4-6 degrés dans le Nord, 5-8 degrés dans le Nord-Ouest, 6-9 degrés dans le centre du pays, 10-12 degrés dans le Sud-Ouest et jusqu'à 13-15 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-1-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-1-1992 à 18 heures TU et le 30-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	13	2	D
BIARRITZ	10	– 1	D
BORDEAUX	9	– 2	D
BOURGES	6	– 3	D
BREST	4	– 4	C
CAEN	1	– 4	D
CHERBOURG	3	– 4	D
CLERMONT-FER.	6	– 7	D
DIJON	3	– 3	D
GRENOBLE	5	– 3	D
LILLE	5	– 2	D
LIMOGES	11	5	D
LYON, BRON	3	– 6	D
MARSEILLE	12	– 1	D
NANCY	6	– 3	D
NANTES	2	– 1	D
NICE	15	8	D
PARIS-MONTS.	5	0	D
PAU	11	– 3	D
PERPIGNAN	10	0	D
RENNES	1	– 4	D
ST-ETIENNE	6	– 5	D
STRASBOURG	4	– 5	D
TOULOUSE	10	– 2	D
TOURS	3	– 3	D
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER

ALGER	17	5	D
AMSTERDAM	4	2	B
ATHÈNES	7	2	C
BANGKOK	33	23	D
BARCELONE	12	2	D
BELGRADE	– 1	– 4	C
BERLIN	2	2	P
BRUXELLES	4	– 2	D
COPENHAGUE	5	– 4	C
DAKAR	26	21	D
DJERBA	16	10	N
GENEVE	1	– 7	N
HONGKONG	22	18	D
ISTANBUL	4	1	C
JÉRUSALEM	11	3	D
LE CAIRE	19	11	D
LISBONNE	14	7	D
LONDRES	8	– 2	N
LOS ANGELES	25	11	D
LUXEMBOURG	7	2	D
MADRID	12	– 4	C
MARRAKECH	18	6	N
MEXICO	13	6	C
MILAN	12	– 5	D
MONTRÉAL	6	– 12	C
MOSCOU	1	– 4	*
NAIROBI	26	13	N
NEW-DELHI	21	15	C
NEW-YORK	9	– 1	D
OSLO	7	– 7	C
PALMA-DE-MAJ.	14	4	D
PÉKIN	5	– 4	C
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	14	3	D
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	7	2	N
SYDNEY	24	18	N
TOKYO	15	7	C
TUNIS	13	6	C
VARSOVIE	1	– 1	C
VENISE	12	0	D
VIENNE	7	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Ces « malades difficiles »

Ils sont, selon un euphémisme nécessaire, ces *« malades difficiles »,* c'est-à-dire dangereux. Des criminels jugés irresponsables de leurs actes au sens de l'article 64. Des détenus psychopathes que les prisons ne veulent et ne peuvent garder tant ils sont violents. Des malades mentaux que les établissements *psychiatriques conventionnels* renoncent à héberger quand ils représentent un danger pour les autres ou le personnel soignant.

Ils sont d'abord la peur, notre peur collective devant, le mot est haïssable mais quel autre utiliser, la folie furieuse. Ces hommes qui sont passés à l'acte, ces autres qui le pourraient, qu'en faire ? La question est sans cesse posée, sans réponse parfaitement satisfaisante. Car l'équilibre est précaire entre la nécessité, la contention, et le devoir, la thérapie.

Ces malades qui tuent, agressent, violent, ces meurtriers mentaux qu'aucune dissuasion ne saurait arrêter posent à la société le problème redoutable d'avoir à s'en défendre sans leur nier la condition humaine. Et c'est dans ce but qu'ont été créés des établissements spécialisés, quatre en France, appelés Unités pour malades difficiles (UMD).

« La marche du siècle » a diffusé un reportage en tous points remarquable sur l'un de ces UMD, celui de Boissonet, à Cadillac (Gironde). Les deux journalistes, Hélène Risacher et Chantal Lasbats, ont eu le bon goût, le talent surtout, de ne pas aller au plus facile, à la violence des hommes, au voyeurisme, à l'image-choc qui ferait sensation. *Au contraire, elles ont su poser* sur les lieux, sur les malades avant tout, un regard précis et lucide, presque distancié, sans passion ni complaisance.

A un moment, le docteur Christian Gaussaires, psychiatre, qui dirigea l'établissement, eut une formule pour dire que l'UMD n'avait pas sa raison d'être si elle ne devait être que le lieu de *« l'exclusion de l'exclusion ».* Elle ne l'est pas. Et c'est très précisément ce message que les journalistes ont réussi à faire passer dans ces images fortes d'hommes au regard neuroleptique, aux mains tremblantes, aux délires schizophrènes, d'hommes souffrants, mais d'hommes aussi. Et dans ces images non moins fortes d'infirmiers, de cette infirmière, de ces ergothérapeutes, *de tout ce personnel soignant* suffisamment qualifié, vigilant, motivé pour ne pas exercer le métier de garde-chiourme de la camisole chimique.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 janvier

TF 1



20.50 Téléfilm : Van Loc, le flic de Marseille.
22.25 Magazine : Ex libris. Invités : Zana Muhsen ; José Reymond ; Michel Benoît ; Philippe Guilhaume ; Pierre Desgraupes.
23.25 Documentaire : La Pudeur ou l'Impudeur.
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Qui a tué Kennedy ? ; Le Prix du bonheur ; Sadruddine Aga Khan.
22.15 *Cinéma : Plein Soleil.* ■■ Film français de René Clément (1959).
0.15 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR3

20.45 Cinéma : Le Jardin du diable. ■■ Film américain de Henry Hathaway (1954).
22.25 Journal et Météo.
22.45 *Cinéma : Lucky Luciano.* ■■ Film italien de Francesco Rosi (1973).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Netchaïev est de retour. ■ Film français de Jacques Deray (1990).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Boxe. *Réunion au Cirque d'hiver.*
23.25 Sport : Basket-ball. Antibes-Tel-Aviv. Championnat d'Europe des clubs.

LA 5

20.45 Téléfilm : Enquête à Beverly Hills.
22.30 Cinéma : Le Diable rose. □ Film français de Pierre B. Reinhard (1988).
23.55 Journal de la nuit.

M6

20.40 Cinéma : Antarctica. ■ Film japonais de Koreyoshi Kurahara (1983).
22.25 Météo des neiges.
22.30 *Cinéma : Carrie.* ■■ Film américain de Brian De Palma (1976).
0.10 Météo des neiges.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Avis de tempête.
23.00 Danse : Saint-Georges.
23.25 Documentaire : Il était une fois dix-neuf acteurs.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ghelderode fantastique. 2. Le montreur de marionnettes.
21.30 Profils perdus. Charles-André Julien (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (3), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 *Du jour au lendemain.* Avec Lydia Flem (l'Homme Freud).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : La Nuit transfigurée op. 4 ; Concerto pour piano et orchestre en la majeur nº 2.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par André Clergeat.

Vendredi 31 janvier

TF 1

13.35 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.40 Club Dorothée.
17.35 Série : 21 Jump Street.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.45 Variétés : Tous à la Une.
22.40 Magazine : Si on se disait tout.
23.45 Sport : Boxe.
0.55 Journal, Météo et Bourse.

A2

13.45 Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.
15.10 Variétés : La Chance aux chansons.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.30 Magazine : Défendez-vous.
16.45 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 Le Journal olympique.
19.00 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Jeux sans frontières d'hiver.
22.00 Documentaire : Chaplin musicien. *Une facette moins connue du créateur de Charlot.*
22.50 1. 2. 3. Théâtre.
23.00 Cinéma : Une femme disparaît. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1938). Avec Margaret Lockwood, Michael Redgrave, Paul Lukas (v.o.).
0.35 Journal et Météo.

FR3

14.00 Sport : Tennis. Coupe Davis : France-Grande-Bretagne, en direct de Bayonne.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.12 à 19.35, le journal de la région.*
20.00 Un livre, un jour. *La Mystère dans un jardin romain,* de Jean-Pierre Neraudau.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Kouriles, l'archipel des brumes. *Quand la frontière russe coupe une zone de pêche fréquentée par les Japonais.*
21.40 Magazine : Caractères. A chacun sa France. Invités : François Bon *(l'Enterrement)* ; Jean-Pierre Coffe *(Au secours, le goût)* ; Philippe Gavi *(les Français, du coq à l'âme)* ; Ana Novac *(Comme un pays qui ne figure pas sur la carte)* ; Eugen Weber *(Ma France).*
22.45 *Journal et Météo.*
23.05 Magazine : Musicales. *Symphonie alpestre,* de Strauss.

CANAL PLUS

13.36 Cinéma : Tango et Cash. ■ Film américain d'Andreï Konchalovski (1989). Avec Sylvester Stallone, Kurt Russell, Teri Hatcher.
15.15 *Magazine : L'Œil du cyclone.*
16.00 Cinéma : L'Amour à l'envers. □ Film américain de Howard Deutch (1987).
17.30 Magazine : Rapido.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Téléfilm : Etat d'urgence *sur le vol 243.* *Une succession d'avaries, un voyage cauchemardesque.*
21.55 Documentaire : L'Enfance sous les verrous.
22.45 Flash d'informations.
22.56 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Mélodie pour un meurtre. □ Film américain de Harold Becker (1989). Avec Al Pacino.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.15 *Série : Star Trek.*
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Une question de culpabilité. *Une jeune mère soupçonnée du meurtre de ses deux filles.*
22.25 Téléfilm : Le Sex Symbol. *Très séduisant mais timide.*
23.50 Journal de la nuit.

M6

13.30 Feuilleton : Dynastie.
14.20 Magazine : 6e Avenue.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Musique : Zygomachine.
17.35 Série : Les Années FM.
18.05 Série : Drôles de dames.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Capital.
20.40 Téléfilm : Saïgon, le dernier départ. *La guerre du Vietnam au moment de l'évacuation américaine.*
22.25 Série : Equalizer.
23.20 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.50 Capital.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.20 Théâtre : Maison de poupée. Pièce de *Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Santelli.*
18.35 Danse : Violences civiles.
19.00 Documentaire : Raymond Abellio.
19.40 Documentaire : Waterloo.
20.00 Documentaire : Lignes de vie.
21.00 Téléfilm : Luigi's Paradise.
22.35 Téléfilm : Der Mitwisser.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Michel Simon, l'idée d'un personnage...
21.30 *Musique : Black and Blue.* La nouvelle génération des trompettistes : Boys Meet Horn.
22.40 Les Nuits magnétiques. Deux ou trois choses que l'on sait d'eux (4), par Christine Goëme et Francesca Piolot.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plénel.
0.50 Musique : Coda. Kraftwerk.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 17 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur op. 15, de *Beethoven ; Symphonie nº 4 en mi bémol* majeur, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; Catherine Collard, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Jazz club, par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz Club Lionel Hampton à Paris : le Lennie Brooks Blues Band.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Manon, extraits des actes 3 et 5, de Massenet.

Le Monde

La Corée du Nord a signé un accord de garanties nucléaires avec l'AIEA

La Corée du Nord a signé, jeudi 30 janvier, un accord de garanties nucléaires avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) *autorisant l'inspection de ses installations nucléaires par des experts internationaux*, a déclaré un porte-parole du ministère sud-coréen des affaires étrangères.

L'accord prévoit l'ouverture par Pyongyang de ses sites nucléaires à des inspecteurs de l'agence, qui est un organisme de l'ONU. La Corée du Sud, les Etats-Unis et le Japon soupçonnent la Corée du Nord d'être capable de se doter prochainement de la bombe atomique. Jusqu'à récemment, Pyongyang s'était refusé à toute inspection internationale. – *(Reuter.)*

A la demande du Croissant-Rouge palestinien

M. Georges Habache, chef du FPLP a été hospitalisé à Paris

M. Georges Habache, chef du *Front populaire de libération* de la Palestine (FPLP), a été hospitalisé, mercredi 29 janvier, à Paris, où l'a transporté, depuis Tunis, un avion affrété par la Croix-Rouge française. Le responsable de l'un des mouvements palestiniens les plus radicaux, responsable de nombreux détournements d'avions et attentats, hostile au processus de paix *actuellement engagé* au Proche-Orient, a, selon des sources palestiniennes, été victime d'une attaque cérébrale lundi soir à son domicile de Tunis.

La Croix-Rouge a confirmé l'hospitalisation à l'hôpital Henri-Dunant, dans le 16e arrondissement, de M. Georges Habache, soixante-cinq ans, qui, selon la direction de l'hôpital, a été admis *« pour subir des examens et recevoir les soins que nécessite son état »*. Le leader palestinien, qui ne se trouve pas en réanimation, devrait subir une opération, a-t-on indiqué de source médicale. Arrivé en milieu de soirée à l'aéroport du Bourget, M. Georges Habache a été immédiatement transféré à l'hôpital Henri-Dunant.

M. George Habache, qui avait déjà souffert d'une attaque cérébrale en 1979, s'est effondré lundi soir chez lui après avoir ressenti de fortes douleurs à la tête, ont raconté des responsables palestiniens. Il a ensuite été transféré à l'hôpital d'El-Taouafik, où *« il était conscient mais avait des difficultés pour parler »*. Le Croissant-Rouge palestinien, dont le frère de M. Yasser Arafat est président, a alors pris contact avec la Croix-Rouge française pour demander son hospitalisation à Paris (l'hôpital Henri-Dunant appartient à la Croix-Rouge), a-t-on appris de bonnes sources dans la capitale française, selon lesquelles les cabinets des ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, contactés, ne s'étant pas opposés à cette hospitalisation, un avion affrété par la Croix-Rouge est allé chercher M. Georges Habache à Tunis. Celle-ci a toutefois précisé que *« le financement sanitaire de son transport et de son hospitalisation »* avait été pris en charge par le malade.

Un peu auparavant, l'ambassade de France en Tunisie a simplement été informée par les autorités françaises de l'arrivée de l'avion en question. Tandis qu'à la Croix-Rouge on se réfugie derrière l'aspect purement humanitaire de cette opération – menée par *« fidélité à son principe de neutralité »*, – M. Roland Dumas, qui accompagne le président Mitterrand en Oman, s'est refusé à tout commentaire.

M. Georges Habache, médecin de formation, a fondé le Front populaire de libération de la Palestine en octobre 1967. Dès l'année suivante, le FPLP s'est engagé dans le terrorisme, en multipliant, notamment, les détournements d'avions.

Après l'approbation du schéma pour l'Ile-de-France

Le plan Universités 2000 est bouclé

Le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du mercredi 29 janvier a bouclé les schémas de développement universitaire de l'Ile-de-France, de la Corse et des DOM-TOM.

Les CIAT du 3 octobre et du 28 novembre avaient entériné les schémas de développement universitaire de vingt régions. En approuvant les dossiers qui restaient en suspens, le CIAT du 29 janvier parachève l'ensemble du plan Universités 2000 de construction et de rénovation de locaux universitaires qui s'élèvera au total, pour la période 1991-1995, à 32 milliards de francs d'investissements, partagés pour moitié entre l'Etat et les collectivités locales.

La Corse (université de Corte) recevra ainsi 132,8 millions de francs, dont 60 en provenance de l'Etat. La Réunion, principalement pour le site de Saint-Denis, se voit allouer 354 millions de francs, dont 214 de l'Etat. Les Antilles-Guyane recevront 217 millions, dont 125 de l'Etat. Quant à l'université du Pacifique (Nouméa et Papeete), elle doit bénéficier de 205 millions, dont 105 de l'Etat.

En Ile-de-France (28 % des étudiants français), le schéma finalement arrêté, *« sous réserve que soient confirmés les engagements des collectivités territoriales »*, représente au total un effort de 8,09 milliards de francs sur cinq ans, dont 4 milliards financés par l'Etat. Outre la création de quatre nouvelles universités (Marnela-Vallée, Evry, Cergy-Pontoise et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), capables d'accueillir chacune 20 000 étudiants d'ici à la fin du siècle, est confirmée la volonté de doubler la capacité d'accueil des instituts universitaires de technologie, le nombre de départements passant en cinq ans de 40 à 80.

Enfin, de nombreuses opérations de restructuration ou de rénovation sont prévues. Dans Paris-Centre avec, notamment, l'achèvement du campus de Jussieu, le regroupement dans un « ensemble universitaire » de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et de l'Ecole supérieure de physique et chimie (dirigée par Pierre-Gilles Degennes) ou encore l'installation boulevard Jourdan de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Dans la proche couronne, les universités existantes (Saint-Denis, Nanterre, Créteil, Villetaneuse et Orsay) seront renforcées et quatre établissements s'installeront à Saint-Quentin-en-Yvelines (l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud), à Evry (l'Ecole de chimie de Paris), à Conflans-Sainte-Honorine (un centre de l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers) et à Saint-Denis (extension du Conservatoire national des arts et métiers).

G. C.

Selon le ministre des transports et le syndicat national des pilotes

L'erreur humaine ne serait pas établie dans la catastrophe de l'Airbus d'Air Inter

Après l'envoi d'une lettre par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) aux compagnies exploitantes d'Airbus A-320 pour rappeler que les procédures de contrôle mutuel au sein des équipages doivent être respectées (*le Monde* du 30 janvier), M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, a précisé, mercredi 29 janvier, que cette lettre *« ne correspond en aucun cas à une explication des causes de l'accident »* survenu à un Airbus d'Air Inter et qui a coûté, le 20 janvier, la vie à quatre-vingt-sept personnes.

De son côté, le président du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL), M. Hugues Gendre, a déclaré que les services officiels se contentent de *« demander aux compagnies, à titre conservatoire, d'informer les équipages d'une possibilité de confusion entre deux modes de descente de l'appareil et de vérifier que les méthodes de travail* [de leurs équipages] *protègent bien contre cette confusion »* (*le Monde* du 29 janvier).

Regrettant que la lettre de la DGAC *« suscite des spéculations hâtives »*, M. Gendre estime que les recommandations qu'elle contient ne permettent *« en aucun cas de conclure sur les causes de l'accident »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Tous des salauds !

C'est un coup de génie, le coup de Tapie ! Une grande première dans la vie politique franchement riquiqui d'un pays où on s'est borné jusqu'ici à insulter l'adversaire sans oser s'attaquer à ses supporters. Après tout, il n'a peut-être pas tort, si Le Pen est un salaud, ceux qui votent pour lui le sont aussi. Faute d'approfondir le débat, ça a le mérite de l'élargir. Plutôt que de crier au dérapage et à la surenchère, les candidats de tous bords devraient au contraire s'engouffrer dans la brèche et prendre carrément à partie les partisans des autres partis.

Vaste programme pour le FN qui en manque singulièrement. Au lieu de se contenter de traiter le patron de l'OM de Tartarin de l'Estaque spécialisé dans la vente de bretelles sur les marchés ruraux, je me demande ce qui retient Le Pen de mettre sa clientèle dans le même panier. Et allons-y, c'est pas mon père, tous des prévaricateurs, des assassins et des gangsters !

Médecin, pareil. Ce matin dans *le Figaro*, il dénonce les crapules du PS. C'est une litote, du moins je l'espère, l'injure devrait normalement englober leurs sympathisants, des canailles forcément. Quant à Longuet, le chef du PR, il ferait bien de rectifier le tir. C'est pas ce marchand de chaussures de Tapie qui raisonne comme un pied, soyons logiques, ce sont ses supporters.

Pourquoi ce pauvre Marchais servirait-il de bouc émissaire aux réacs qui voient rouge en pensant aux cocos. C'est eux, c'est pas lui, qui méritent des noms d'oiseau. Et Fafa, donc ! Cette réserve de grand bourgeois bien élevé n'est plus de mise. Vas-y, mon grand, hésite pas, fonce dans le tas de tous les connards qui s'apprêtent à voter pour la droite.

Croyez-moi, là, ils vont enfin se sentir concernés, les Français. Ça m'étonnerait qu'ils restent chez eux, les jours d'élection, volets fermés, sourds aux invectives. De quoi ? De quoi ? Comment t'as dit ? Que j'étais un débile, un crétin et un pourri ? Répète un peu pour voir ! Tu me cherches, hein ! T'inquiète, tu me trouveras. Dans l'isoloir.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 janvier

Nouveau repli

Pour la deuxième fois consécutive, la tendance s'est légèrement alourdie jeudi matin Rue Vivienne. Le mouvement s'est ralenti au fil des cotations. En baisse de 0,83 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 n'enregistrait vers 11 heures qu'un retard de 0,54 %. Le vif repli de Wall Street, et surtout les déclarations du président de la Réserve fédérale américaine évoquant un arrêt de l'assouplissement de la politique de crédit ont laissé les investisseurs assez perplexes sur les chances de redémarrage de l'économie américaine.

□ **VOILE : éliminatoires de la Coupe de l'America.** – Le voilier français *Ville-de-Paris* a été battu mercredi 29 janvier à San-Diego (Californie) par le voilier japonais *Nippon* dans la quatrième régate des challengers pour la Coupe de l'America. Après un départ réussi, le *Ville-de-Paris* a perdu 74 secondes à la suite d'une fausse manœuvre (un spinnaker tombé à l'eau a fait l'effet d'une ancre), pour finalement terminer à 29 secondes de son adversaire. A l'issue de cette régate, le Japon, seul invaincu, mène avec quatre points, suivi par l'Italie et la Nouvelle-Zélande (trois points), puis par la France, l'Espagne et l'Australie avec le *Spirit of Australia* (deux points). La Suède et l'Australie avec *Challenge Australia* n'ont marqué aucun point.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 janvier 1992 a été tiré à 496 373

هكذا من الأصل

Le Monde

LIVRES • IDÉES

Le swing de Morand

Dans ses nouvelles, « l'homme pressé » est sans cesse aux aguets, multipolaire, immergé dans le système nerveux de l'époque

NOUVELLES COMPLÈTES (tome I)
de Paul Morand.
Edition de Michel Collomb,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 232 p., 350 F, jusqu'au 29 février,
390 F, ensuite.

Reprenons vers les années 20 : tout aurait pu être différent, une autre histoire se laisse inventer dans l'ombre. A un bal chez les Beaumont, Marcel Proust fait une apparition. Le jeune Paul Morand, fils d'un artiste peintre, commence sa carrière protégée dans les ambassades, après avoir été employé au Chiffre pendant la guerre. Paris est le centre du monde : dadaïsme, cubisme, surréalisme, Picasso, Joyce, Stravinski. Le temps, la nuit et les femmes changent de profondeur ; une nouvelle civilisation se venge vivement du dix-neuvième siècle. La circulation déborde, devient folle. Morand *(« En 1925, chacun sa drogue. J'avais pour stupéfiant le voyage... »)* est partout et nulle part. On le voit à Londres, à Bangkok, au Japon avec Claudel, en Chine, à Venise, en Afrique, aux Etats-Unis.

Image : en 1928, hommage rendu à Proust après sa mort, un bal a lieu chez le prince de Faucigny-Lucinge. Morand est déguisé en Charlus, sa femme en madame Verdurin, Valentine Hugo (l'illustration manque) en Sodome et Gomorrhe. Morand ? Il est déjà reparti. En 1934, il est en Italie avec Josette Day, une actrice. Et puis en Egypte, en Arabie, au Yémen, en Irak, en Syrie. En 1938, il représente la France à la Commission internationale du Danube, à Bled, en Slovénie. Le style, c'est l'homme ; mais l'homme est désormais très pressé. Tout bascule ? Non, le coup d'arrêt est donné tragiquement pendant cinquante ans : Staline, Hitler, et la suite.

Morand, davantage par goût du confort conjugal que par conviction, se retrouve du mauvais côté de l'Histoire. Parmi d'autres signes pénibles, on est navré d'apprendre, par exemple, qu'il a renoncé, en 1942, à une adaptation cinématographique de *Nana* parce que le sénile Pétain trouvait Zola immoral. Morand est donc par la suite compromis, révoqué, mis à l'index, exilé, republié, réintégré, refusé puis accepté à l'Académie, mornes secrets, molle affaire. Admiré par les uns, censuré par les autres, jusqu'à ce que le combat cesse faute de combattants dans la grande indifférence mécanique de la marchandise. Et ses livres ? Après les années folles, celles de feu et d'abjection, celles d'explosion et de plomb, celles de corruption et d'annulation, les revoici devant nous.


HARLINGUE-VIOLLET

Paul Morand : l'amant français idéal.

Sa prose a été l'occasion, dès le début, d'un des textes critiques les plus importants de Proust : la préface, en 1920, de *Tendres Stocks* (rien que cette préface, et ses sous-entendus, mériterait une longue analyse). La meilleure définition de son style est sans doute celle que lui écrit Claudel (qui sera choqué par *l'Europe galante* comme, plus tard, monseigneur Grente par *Hécate et ses chiens*) : *« Vous allez vers les choses en trombe rectiligne. »* Même André Breton est séduit par cette irruption rythmique (mais Breton n'aurait jamais imaginé une phrase du genre : *« Je couche avec certaines femmes pour avoir avec elles des rapports apaisés et confiants. »)*

La nouvelle, dit Morand, est de l'os. C'est la situation d'un narrateur sans cesse aux aguets, multipolaire, immergé dans le système nerveux de l'époque : *« Quand les mauvaises mœurs sont publiques, elles doivent l'être aussi dans les livres. »* Une attaque descriptive ? Voici : *« La matinée était très sucrée. La chaleur traversée d'un vent frais qui relevait les robes. Les coqs chantaient. Personne n'objectait rien à rien. »* Clarisse, Aurore, Isabelle, Ursule, Daphné, ont l'air de se réveiller ces jours-ci. Ce qui sent juste se conçoit clairement, et les phrases, pour le dire, arrivent aisément avec les mots qui conviennent. Ni pudeur ni impudeur, aucun larmoiement.

Avec son air de cavalier chinois, Morand est l'amant français idéal, aux antipodes du parvenu en limousine ou de l'empoté exotique. Il a l'électricité jazzée de Crébillon fils. Même brefs, les écrivains sont toujours trop *lents, pathétiques. Qu'est-ce qui excite une* femme ? Lisez *Céleste Julie !* Comment peut-on être le même homme en étant décrit de façon si contradictoire par trois femmes ? Réponse dans *la Glace à trois faces*. Que dire, pendant un dîner, à la femme qui aime la même femme que vous ? Leçon dans *les Amis nouveaux*. L'ironie est serrée, le dialogue sourdement concurrent du récit, on entend les voix, on capte les attitudes, le non-dit est un élément moral.

Cinq coups de pinceau : *« J'eus la chambre 217. Elle était neuve et sentait la colle. Un cafard traversa sans hâte le tapis. Dans un tiroir, on avait oublié un as de trèfle. Je commandai un dîner pour deux. »* Proust a certainement lu avec étonnement cette séquence de *Clarisse* : *« Dès que ma mère m'avait embrassé et bordé, je sortais de mon lit. La fenêtre ouverte donnait sur le balcon et sur la rue. Ce balcon était toute ma joie. Je sens encore sous mes pieds nus son plomb chauffé par le soleil qui s'y attardait jusqu'au soir ; j'ai encore sur la langue le goût frais de l'appui en fer que je léchais... »* Morand se déplace, mais il garde le mouvement sur place, la relativité généralisée. C'est la situation elle-même qui regarde, écoute, dispose des volumes et des rapports de forces. *« Elle est plus fermée qu'une jeune fille, qu'un prêtre. Le secret professionnel. Elle tient ses songes sous clef. Personne n'a jamais réuni contre elle de preuves ou commencements de preuve. Elle ment quand il le faut. »*

On peut, ces temps-ci, relire ce chef-d'œuvre : *Je brûle Moscou*. Mais toutes les nuits de Morand sont brûlantes : *« J'habite en elle comme au creux d'une caverne, d'une noire erreur, seul, ou avec mes sœurs extravagantes. »* Etrangeté de la simplicité immédiate : *« Je me déshabillai. J'éteignis. Il faisait chaud dans le salon, une chaleur artificielle, sans agrément, au fond de laquelle je fus forcé de m'endormir vite. »* Ou encore : *« Je n'indiquerai pas toutes les conséquences que ce baiser eut pour moi. Il faut dire qu'il était exceptionnel. »* Ou encore : *« En public, elle témoigna délibérément que je n'existais pas. Jamais elle n'oublia de m'oublier. »* Morand est un des rares écrivains non somnambules ou non hypnotisés de ce siècle qui aura connu beaucoup de dormeurs et d'hallucinés. Peut-être à cause de cette confidence qu'on peut tenir pour autobiographique, dans l'*Eloge de la marquise de Beausemblant* : *« Je suis une mer fameuse en naufrages : passion, folie, drames, tout y est, mais tout est caché. »*

Philippe Sollers

★ Signalons également la réédition d'*Eloge du repos* aux éditions Arléa (126 p., 85 F.)

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Cuba sera libre

« Je crie, donc je suis », écrivait Reinaldo Arenas. Après avoir fui le régime de Fidel Castro, il ne s'intégrera jamais au rêve américain. Ce qui frappe dans son autobiographie, qui paraît un an après son suicide, c'est son incroyable vitalité, son courage et sa capacité de résistance.

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Faites-nous plaisir docteur Tchekhov

Roger Grenier publie une étude sur Tchekhov. Il ne raconte pas sa vie, il présente l'auteur d'*Oncle Vania* à travers une série de petits tableaux, de petites esquisses. On dirait parfois qu'il se promène avec lui.

Page 24

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un tour d'Irlande

Trois générations d'Irlandais, trois visions sans clichés de "Irlande. Aidan Mathews, le plus jeune, décrit la balade irlandaise de deux étudiants en médecine drôles et provocants. William Trevor, remarquable nouvelliste, poursuit un travail qui a des airs tchékhoviens. On publie enfin un roman cruel de 1934 de la doyenne des lettres irlandaises : Molly Keane.

Page 30

Le « charlatan » de la beauté

Il y avait de tout en Bernard Berenson : du savant, du trafiquant, du séducteur et même du sage

BERNARD BERENSON
de Meryle Secrest.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Madeleine et Maurice Gabail,
Criterion, 450 p., 189 F.

« Depuis le berceau jusqu'à la tombe, on a un public pour lequel on joue et se dépense. » De cet aphorisme de son invention, Bernard Berenson, né Bernhardt Valvrojenski, « B. B. » pour la chronique mondaine – prononcez Bibi, – « Doris » de son nom de code secret, aurait pu faire sa devise, tant il l'appliqua avec constance. Le village lituanien où il naquit en 1865 avait cinq noms différents. Lui-même en changea à son arrivée aux Etats-Unis et se spécialisa dans l'art de la métamorphose et du faux-semblant.

Pour complaire aux Bostoniens, il feignit de dédaigner les juifs, lui, descendant de don Isaac Abravanel de Lisbonne, théologien et financier des cours d'Espagne et du Portugal. Pour amadouer les milliardaires de la côte Est et s'immiscer dans leurs collections, il singea leurs mœurs et leurs manies de luxe, lui, fils d'un colporteur émigré. Pour s'imposer aux connaisseurs, il se fit savant, fouilleur d'églises et de bibliothèques et publia de gros catalogues, ses *« quatre évangiles »*.

Plus tard, pour préserver ses airs de noble amateur, il cacha ses relations avec lord Duveen, empereur du commerce d'art, qui l'employait comme conseiller, rabatteur et intermédiaire. C'est ainsi qu'il devint « Doris », agent secret du trafic des tableaux anciens. Il fallut un procès dans les années 30 pour le forcer à apparaître en personne aux côtés de Duveen. Cette révélation et quelques menues affaires troubles d'attributions ne l'empêchèrent du reste pas d'incarner pour le public, jusqu'à la fin, l'expert par excellence, l'intime des peintres du passé, l'homme à l'œil infaillible. L'annonce de sa mort fut criée par les vendeurs de journaux londoniens.

Dans l'intimité, il ne calculait pas moins son jeu. Il posa au gentleman asexué dans sa jeunesse, au séducteur insatiable à l'âge adulte et, dans sa vieillesse, revenu à ses souvenirs d'enfance, se déguisait en rabbin rembranesque. Il eut une femme, Mary, anglaise et exaltée, qui quitta pour lui un mari député et deux filles, et des maîtresses, sélectionnées dans la noblesse italienne et la bourgeoisie américaine. Les unes étaient baronnes, les autres femmes de lettres. Il professait alors que *« le mariage est un sacrement tempéré par l'adultère »*. Mary partageait ce sentiment, qui prenait des amants publiquement et confessait ses passions et celles de son époux à ses correspondantes.

Le cercle rassemblé dans la villa *« I Tatti »*, aristocrates italiens, voyageurs cosmopolites, conservateurs, étudiants d'Harvard, actrices et célébrités de toutes espèces attirées par la légende Berenson, fournissait seconds rôles et spectateurs pour cette comédie. Il y eut des scènes de jalousie et des querelles extrêmement réussies, particulièrement quand Berenson découvrit que Mary avait offert à son amant de l'heure un tableau de Domenico Veneziano.

Il engagea comme secrétaire, assistante et maîtresse à demeure une jeune femme pauvre dont la mère avait possédé des terres en Livonie et dont le père enseignait l'histoire ecclésiastique à l'université de Naples. La polygamie ne l'apaisa pas cependant et, jusqu'à ses dernières années, le grand homme s'évertua à séduire veuves et jeunes mariées, qui, semble t-il, ne lui résistaient que très mollement, trop fières de céder à un don juan de légende.

Ces aventures – du Paul Bourget revu par Jarry – ont fourni à Meryle Secrest la matière d'une longue biographie scrupuleuse. Elle s'y montre également passionnée d'anecdotes et indifférente aux idées. Des débuts du Lituanien ambitieux chez les wasps de Nouvelle-Angleterre, de la vie mondaine et érotique aux « Tatti », elle a tiré une chronique complète, alternativement distrayante et ennuyeuse, collection de noms illustres, enfilade de petites anecdotes. Sur la formation intellectuelle de Berenson, sur sa conception de l'histoire de l'art, son esthétique, ses lectures et sa philosophie cynique et hédoniste, elle est moins prolixe et moins précise.

Philippe Dagen

Lire la suite page 26

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

AVANT LA NUIT
Autobiographie

de Reinaldo Arenas.
Traduit de l'espagnol (Cuba) par Liliane Hasson.
Julliard, 442 p., 150 F.



ULF ANDERSEN/GAMMA

Reinaldo Arenas : « Ou on vit selon ses désirs, ou alors il vaut mieux cesser de vivre. »

Cuba sera libre

« *CUBA sera libre, je le suis déjà* », écrivit Reinaldo Arenas dans une lettre adressée à ses amis, avant de se donner la mort en décembre 1990, à New-York, à quarante-sept ans. Arenas, un des grands écrivains cubains de ce siècle, auteur du *Monde hallucinant*, du *Puits*, du *Palais des très blanches mouffettes*, d'*Arturo, l'étoile la plus brillante*, d'*Encore une fois la mer*, du *Portier*, du *Voyage à la Havane (1)*, était malade du sida et le savait depuis trois ans. Il avait fait le vœu d'avoir un peu de répit pour mettre en ordre son œuvre et terminer son autobiographie, *Avant la nuit*, et le bon Dieu, qui protège, assez mal, les poètes et les rebelles, le lui avait accordé. A la tombée de cette nuit redoutée, en août 1990, il rédigeait une courte préface où il évoquait brièvement le sida (« *On n'a jamais vu une calamité aussi invulnérable. Une perfection aussi diabolique suggère la possibilité de la main de l'homme dans son invention* »), un fléau qui devrait faire les affaires de tous les dirigeants réactionnaires du monde entier, ajoutant qu'il préférait partir sans avoir à subir l'insulte de la vieillesse. « *Je n'étais plus jeune. A ce moment-là je me suis dit qu'il valait mieux mourir. J'ai toujours trouvé lamentable de mendier la vie comme une faveur. Ou on vit selon ses désirs, ou alors il vaut mieux cesser de vivre.* »

Pour le reste, Reinaldo Arenas, à l'inverse d'un Hervé Guibert, ne dit rien de sa maladie, ne s'y intéresse pas, par écrit en tout cas. Au terme de sa vie et du récit qu'il en fait, il estime avoir été sauvé de beaucoup de mauvais pas, avoir eu souvent de la chance, ce qui prouve la nature profondément optimiste de son tempérament, on verra pourquoi, et ne s'estime perdu que lorsqu'un verre d'eau se brise inexplicablement *sur sa table de nuit, signe que la déesse Lune l'abandonne* enfin. Jusqu'à cette page ultime de son livre, ce qui frappe avant tout le lecteur, c'est l'incroyable vitalité d'Arenas, son amour de la vie, son ressort, son courage, sa capacité de résistance.

Ses premiers souvenirs d'enfance remontent à la ferme où il est né, à Holguin, en 1943, dans la province d'Oriente à Cuba. Il a deux ans, il est tout nu et il mange de la terre. Sa mère, est une femme « *séduite et abandonnée* », qui n'a aimé qu'un homme, quelques mois, sans pouvoir le retenir. Ce père, Reinaldo ne l'apercevra qu'une fois, plus tard, dans la rue. Lui est élevé par cette mère malheureuse et frustrée, une ribambelle de tantes et des grands-parents hauts en couleur. La grand-mère « *qui urinait debout et parlait avec Dieu* », avait à cette époque onze filles célibataires et trois enfants mariés. Toutes ses filles devaient se marier un jour ou l'autre et être à leur tour quittées. Une maison de femmes amères où ne demeure qu'un homme, le grand-père, ancien don Juan local, auteur de quelques bâtards, sujet à des crises de rage et à des fugues dans la forêt. Comme beaucoup d'écrivains, Arenas trouve sa voix la plus juste pour évoquer son enfance. « *Je crois que mon enfance a été d'une splendeur unique parce qu'elle s'est déroulée dans la misère absolue, mais aussi la liberté absolue : dans la forêt, entouré d'arbres, d'animaux, d'apparitions, de gens auxquels j'étais indifférent [...] Je crois que la période la plus féconde de ma création fut l'enfance : mon enfance fut vraiment le monde de la créativité.* » Une période d'éveil sexuel précoce aussi. A six ans, en admirant les hommes qui se baignent nus dans le fleuve, il comprend où le porteront ses goûts. A huit ans, il consomme l'acte avec son cousin Orlando, douze ans. Entre sept et dix ans, il connaît un érotisme panique. « *Ce n'est pas seulement les juments, les truies, les poules ou les dindes, mais la plupart des animaux, qui firent l'objet de ma passion sexuelle, sans oublier les chiens.* » Cette immense voracité du désir englobe toute la nature, jusqu'aux arbres aux troncs moelleux, comme les papayers, dans lesquels il perce un petit trou pour s'y introduire.

Sa grand-mère parle au ciel étoilé, à la nuit. Son grand-père, athée, écoute les diatribes d'un politicien d'opposition, Chibas, à la radio. Le poste n'a qu'un écouteur et une longue antenne. Un jour d'orage, l'éclair empruntera le fil de cette antenne pour foudroyer net l'arrière-grand-mère passionnée de romans-feuilletons radiophoniques. On peut dire que c'est à la fois la politique et le romanesque qui ont forgé la vocation du petit Reinaldo, déjà romancier à treize ans, sur du papier d'emballage.

EN 1958, Arenas veut rejoindre la guérilla de Castro qui se dresse contre la dictature de Batista. Mais la guérilla n'a pas besoin d'un gamin de moins de quinze ans, surtout sans arme. On le renvoie avec pour mission de tuer un soldat pour avoir un fusil. Il échouera dans un de ces camps de jeunesse où il fallait faire de l'alpinisme pour être expert-comptable, puis entrera à la Bibliothèque nationale tout en écrivant ses premiers romans, *le Puits* et *le Monde hallucinant*. Dès cette époque, Arenas commet deux erreurs fatales. Il refuse d'assouplir son talent visionnaire et de devenir un écrivain ambassadeur du régime, comme Alejo Carpentier. Au contraire, ses livres, quoique primés à Cuba, ne seront publiés d'abord qu'en France, ce qui lui vaudra la colère des autorités. Ensuite, dans une période de révolution catholique et barbue, il ne cachera jamais sa vraie nature. En 1968, avec un de ses amis qui deviendra indicateur, il fait l'inventaire de ses aventures masculines. « *Après des calculs arithmétiques compliqués, j'ai acquis la conviction que j'avais fait l'amour avec cinq mille hommes au moins.* »

Hélas, comme il le note, toute dictature est chaste et hostile à la vie. Castro, en même temps qu'il s'engage dans la voie du super-stalinisme, applaudit l'invasion soviétique en Tchécoslovaquie et remplit ses prisons de tout ce qui ressemble à un opposant ou un marginal, avec une prédilection pour les homosexuels. Les chapitres consacrés par Reinaldo Arenas à la prison sous Fidel Castro, à ses meurtres délibérés, ses tortures, son système de délation généralisée, devraient ouvrir les yeux des derniers sympathisants d'une dictature qui ne fut et ne reste pas moins abjecte que celle d'un Pinochet.

L'aveuglement des hommes de gauche en Occident a eu certes l'occasion de se vérifier au cours du siècle, de Staline à Mao. Castro aura eu ses thuriféraires de luxe, son grand écrivain de service, nobélisé, doré, en la personne de Marquez, qui demande, un peu tard dans sa vie, que l'on suspende la cadence des pelotons d'exécution. Comment ont-ils pu feindre d'ignorer si longtemps la réalité criminelle et désastreuse du système castriste ? Beaucoup de pauvres gens et d'artistes l'avaient compris avant eux et se réfugièrent un jour à l'ambassade du Pérou avant d'être expulsés de Cuba en avril 1980, par le port de Mariel.

Arenas, installé aux Etats-Unis, partageant son temps entre New-York et Miami, ne s'intégrera jamais au rêve américain. N'oubliera jamais la beauté de l'Ile majuscule, de La Havane. Pendant dix ans encore, il écrira, sans étiquette politique. « *Je dis ma vérité comme un juif ayant souffert du racisme, ou un Russe ayant été au goulag, ou tout être humain ayant des yeux pour voir les choses comme elles sont : je crie, donc je suis.* » La liberté comme la beauté se paient toujours très cher.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

REGARDEZ LA NEIGE QUI TOMBE
Impressions de Tchekhov

de Roger Grenier.
Gallimard, coll. « L'un et l'autre », 244 p., 115 F.

Faites-nous plaisir, docteur Tchekhov

UN jour, la France s'enticha de Tchekhov. Elle maria les trois sœurs avec ses mousquetaires et voulut avoir des oncles qui s'appelaient Vania. Les jardins de Touraine et de Picardie se mirent à ressembler à des cerisaies. La vie prit des airs de fête qui se termine quand tombe le soir, que l'obscurité gagne et que l'on chuchote des confidences mélancoliques entre chien et loup. *La Dame au petit chien* devint justement un bréviaire. Et les demoiselles de dix-sept ans rentrèrent silencieusement de la plage, où les mouettes annonçaient la fin de quelque chose. Les jeunes filles avaient le cœur serré, sans savoir pourquoi. C'est une habitude qui leur était venue.

Roger Grenier était déjà le plus averti de nos diplomates. Il réconciliait l'Est et l'Ouest, avant tout le monde. Il aimait à la fois les tristesses de Tchekhov et celles de Fitzgerald, malgré la différence d'âge. Car Anton Pavlovitch était né en 1860, au bord de la mer d'Azov, et Francis Scott en 1896, dans le Minnesota. Le climat n'était pas le même à Taganrog et à Saint-Paul, et l'on n'y était pas triste de la même façon. Mais Roger Grenier remédiait à ces inconvénients. D'ailleurs, lorsqu'il passait à Iekaterinbourg, dans l'Oural, Tchekhov descendait à l'Hôtel d'Amérique. C'était probablement le rendez-vous des rêveurs. Tous les établissements qui portent des noms de pays étrangers remplissent cette fonction.

A présent, Roger Grenier publie une étude sur Tchekhov, car il estime lui devoir beaucoup. C'est ainsi que les écrivains payent leurs dettes. Ils font des livres sur les gens qu'ils admirent. L'étude s'intitule *Regardez la neige qui tombe*. C'est une phrase magique lorsqu'on y pense. On ne ressent jamais assez le temps qu'il fait, malgré les efforts de la Météorologie nationale. La neige, la pluie, le vent, le soleil, cela transforme les âmes davantage que les cours de la Bourse.

Roger Grenier ne raconte pas toute la vie de Tchekhov. Il a plutôt essayé de le saisir à travers une série de petits tableaux. Il a fait véritablement une « étude », au sens où l'entendent les peintres et les artistes. On dirait parfois que Roger se promène avec Anton Pavlovitch, et qu'il l'observe à la dérobée – comme nous regardons nos amis quand les caprices de la lumière transforment soudain leurs traits. Peut-on connaître la vérité d'un homme ? Et quelle heure est-il ? C'est une question qu'il ne faudrait jamais poser lorsqu'on se trouve en compagnie du docteur Tchekhov. Car il est toujours trop tard. Les journées sont très avancées. Anton Pavlovitch est le meilleur spécialiste européen des crépuscules. L'existence a passé sans bruit, comme la neige qui tombe. Et l'on éprouve, à la fin de la pièce, le sentiment de ne pas avoir vécu. Peut-être l'espèce humaine est-elle trop distraite. Elle devrait se corriger, mais elle est occupée par autre chose...



DANS l'œuvre de Tchekhov, le « principal personnage », c'est le Temps. Il domine et tracasse tout le monde, sans se faire remarquer. C'est une sorte de fantôme aussi discret que despotique. Il rend les gens très pensifs et très rêveurs.

Il imprime sur leurs visages une tristesse irrémédiable... Les affinités électives se révèlent et se déclarent, en général, à travers des passions communes, qui peuvent être fort diverses : le football, l'astronomie, la Veuve Clicquot, la tarte aux pommes, la voix de Liza Minnelli, les couleurs de San-Francisco, la lecture de *l'Equipe* ou la philosophie de George Berkeley. Mais ce qui attira Roger Grenier, quand il découvrit Tchekhov, ce fut son genre de tristesse et son art du secret. Ils avaient, l'un et l'autre, le goût de ces confidences voilées qui profitent de la pénombre. Cela fait leur charme, à tous les deux. Et cela fait la séduction de ce livre-promenade.

Anton Pavlovitch et Roger ont la même idée de la littérature. Celle-ci sert à suggérer des choses que l'on ne pourrait dire autrement. Elle autorise des aveux que l'on serait forcé de réprimer si elle ne les masquait. Tchekhov connaissait le prix du secret et les avantages du silence, à cause de son père. Epicier à Taganrog, celui-ci était pauvre et bigot. La misère, la dévotion et le petit commerce, cela donne des tyrans domestiques. Les enfants devaient chanter à l'église et travailler à la boutique, sans jamais se plaindre de leur lassitude. Il fallait se taire sous peine d'être maltraité, car l'épicier avait coutume de battre sa famille. Cela prouve que les enfances à la Dickens ont engendré, parfois, la meilleure littérature russe. Et tant pis si la Tamise est fort éloignée de la mer d'Azov.

Au dix-huitième siècle, les écrivains français allaient voir Voltaire à Ferney. C'était la visite obligée. L'examen de passage. A la fin du siècle suivant, les écrivains russes allaient voir Tolstoï. Le docteur Tchekhov se rendit à Iasnaïa-Poliana, le 8 août 1895. Lorsqu'il se présenta chez l'auteur d'*Anna Karenine*, celui-ci « *l'entraîna vers* [une] *paresseuse petite rivière* », comme le raconte Roger Grenier. Ils se trempèrent ensemble, et se mirent sans doute à discuter. Baignade philosophique et scène bucolique. Mais Anton Pavlovitch n'aimait guère la campagne. Il détestait l'idée même du retour à la nature, et la mythologie qui célébrait les vertus paysannes. « *Dès l'enfance*, disait-il, *j'ai cru au progrès, et je ne pouvais pas ne pas y croire, car la différence entre l'époque où l'on me fouettait et l'époque où l'on cessa de me fouetter fut extrême.* »

DE quoi s'entretiennent les écrivains quand ils sont à la baignade ? Ils évoquent d'abord la fraîcheur de l'eau, comme tous les nageurs de la planète. Ensuite, ils mêlent volontiers leurs grandes *inquiétudes et leurs modestes* soucis. Je ne sais quelle était la température de la rivière, mais Tchekhov révéla peut-être à Tolstoï le prix énorme que lui coûtait son œuvre. Il payait, en effet, sa littérature avec sa jeunesse. Avec les années misérables de Taganrog, si vous préférez. Malgré tout ce qui les séparait, Tolstoï devait célébrer joliment l'art de Tchekhov : « *C'est comme une dentelle tissée par une fille chaste. Il y avait autrefois de ces jeunes dentellières qui restaient filles toute leur vie. Tous leurs rêves de bonheur, elles les mettaient dans le dessin de la dentelle.* »

Détruit par la tuberculose, Anton Pavlovitch est mort de bonne heure. Il s'est éteint le 2 juillet 1904, en buvant du champagne. Il avait probablement les mêmes pensées que ses « dentellières ». « *Nous nous reposerons... Nous nous reposerons* », avait naguère promis l'une d'entre elles pour réconforter son oncle Vania... Roger Grenier se comporte avec Tchekhov comme avec les personnages de ses romans. Il est rempli *de ce fantôme*. A la fin de sa promenade, il s'est rappelé sa visite chez « *une vieille dame russe* » qui habitait le seizième arrondissement. C'était « *la veuve d'Ivan Bounine* ». Elle prétendait que son mari avait été « *le seul à faire rire Tchekhov* ». Elle a retrouvé, pour Roger, une photo des deux hommes, mais elle se trompait : Anton Pavlovitch ne savait pas rire, même s'il était souvent drôle. Et Roger Grenier l'imagine comme l'un de ces pianistes de bar auxquels on demande de jouer encore « *quelque chose de triste* ». Faites-nous plaisir, docteur Tchekhov...

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Le paradis perdu de l'amour

Camille Laurens subvertit les schémas du roman sentimental pour en faire un livre subtil, surprenant et inclassable

ROMANCE
de Camille Laurens.
POL, 252 p., 125 F.

Il arrive que l'intelligence sache se faire légère; qu'elle parvienne, tout en restant elle-même, à trouver dans la fantaisie un mode d'expression adéquat et fidèle. Dans son deuxième roman, sobrement et justement intitulé *Romance*, Camille Laurens montre, avec bonheur et en vue du nôtre, cette capacité rare. Agile, se jouant des lois d'une certaine pesanteur romanesque, ou s'en inventant d'autres mieux adaptées, sa fantaisie n'est nullement laissée au hasard; elle est au contraire scrupuleusement pesée et pensée.

Romance, pour bien répondre à son titre qui désigne, selon le *Petit Robert*, une *«pièce poétique simple, assez populaire, sur un sujet sentimental et attendrissant»*, réunit tous les éléments nécessaires à la composition d'un délicieux bouquet de fleurs bien bleues, trempées dans une eau bien rose. Mais l'instinct joueur de Camille Laurens – instinct dont elle avait déjà fait un usage immodéré dans son précédent roman, *Index* (1) – veille. Il veille pour subvertir les schémas classiques, ou plutôt habituels, du roman sentimental, pour en faire l'objet subtil et réjouissant, surprenant et inclassable, que l'auteur a agencé pour notre plaisir, et pour le sien sans doute. La fantaisie n'est pas la négation du sérieux, elle est l'une des voies de son allégement. Camille Laurens le démontre, tant dans sa manière que dans son propos.


JOHN FOLEY/OLYMPE

Camille Laurens : la fantaisie comme allègement du sérieux.

Résumer cette Romance, suivre le fil de la narration ou en dégager les grandes lignes? Il vaut mieux y renoncer : trop entortillé, ce fil ne nous conduirait qu'à un nœud; et la géométrie que dessinent les lignes est trop variable pour pouvoir être fixée... Contentons-nous de nommer les deux ou trois personnages (apparemment) les plus importants, les acteurs, parfois inattendus, du mélodrame – qu'on entende bien, aussi, la dernière syllabe du mot...

Le couple vedette d'abord, qui occupe le centre (introuvable) du livre : une jeune bourgeoise, Lise Tissier, et son amant à retardement, Yves Morand, psychanalyste exerçant son art chez sa maman; les deux tourtereaux se sont rencontrés à l'issue d'un concert baroque, dans une église : *«A la fin, comme si le meilleur moyen de se dire adieu était encore de se dire au revoir, on a échangé ses adresses, Come and see us, OK? sur le perron, il s'est approché d'elle, Où puis-je vous toucher? a-t-il dit. Lise a donné ses coordonées, troublée sous son regard et rendue perplexe par la révélation subite que même les psychanalystes ont un inconscient.»*

La psychanalyse, et Jacques Lacan, et son fameux *«objet petit a»* – *«objet perdu»* dont *«l'absence irréparable engendre l'éternité du désir»*, – dont la présence, pour être périphérique, n'en est pas moins... signifiante. Avant de conclure sur les références cultivées, citons aussi Milton et son *Paradis perdu* – décidément il est souvent question de perte... – sur lequel travaille Lise, et Honoré d'Urfé, ancêtre des romanciers, père des auteurs de romances, qui fit de sa région, au bord du Lignon, le cadre champêtre des amours difficiles de Céladon et d'Astrée, première mouture de Lise et d'Yves.

Il y a aussi, surtout, une mamie, la grand-mère de Lise, qui meurt, un peu gâteuse et très amoureuse, en léguant sa *«maison de Viorne, en Auvergne, le parc environnant et mon alliance de diamants à Patrick Poivre d'Arvor»*. De PPDA (*«le Paradis Perdu de l'Amour»*), vedette américaine, si on peut dire, du roman, l'aïeule a admiré, dans un colloque privé et télévisuel quotidien, l'*«expression»* *«tendre et solennelle en même temps, comme s'il éprouvait ensemble les malheurs de ce monde et la douceur d'y vivre»*.

Ce n'est là qu'un échantillon de tout ce *«... bric-à-brac de choses mal faites, progrès insignifiants, projets inaboutis, ambitions déçues, désirs avortés, succès dérisoires...»*, dont le roman de Camille Laurens est fait.

Le charme et l'intelligence de cette *Romance* tiennent évidemment bien davantage à l'agencement des épisodes, – mais pourquoi ce classement des chapitres par lettre, de G à K? – à leur entortillement autour d'une bobine problématique, qu'à ses paroles de chansonnette sentimentale en rose et bleu. On aurait tort de bouder un plaisir de cette qualité; plaisir d'actionner le tiroir à secret que, souriante et troublante, nous propose Camille Laurens.

Patrick Kéchichian

(1) POL («le Monde des livres» du 13 février 1991).

Le regard de Céline Zins

par Hector Bianciotti

L'ARBRE ET LA GLYCINE
de Céline Zins.
Gallimard, 120 p. 75 F.

Voici – après *Par l'alphabet du noir* (Christian Bourgois) et *Adamah* (Gallimard, 1988) – le troisième livre de Céline Zins, lequel, comme les précédents, est davantage qu'un recueil, un poème en soi, composé d'une suite de captures effectuées par les mots dans le courant de cette chasse mystérieuse et légère – et plus qu'une autre, rétive au commentaire – qu'est la poésie.

Ici, elle s'offre dépouillée de tout ornement, de tout agrément rhétorique, comme pour atteindre à ce point obscur, bien antérieur à la législation du vers, où l'être cherche à exprimer, non pas sa personnalité, mais – c'est l'avis de T. S. Eliot – *une substance particulière de l'âme*, dans laquelle impressions, expériences, se combinent de façon particulière et inattendue. Cela ne veut pas dire que Céline Zins dédaigne la musique ni qu'elle ignore que la poésie n'accepte jamais un mot dont le son ne satisfait pas l'oreille; mais que sa musique à elle semble indifférente à la continuité, à la ligne et au plan, de sorte qu'il en résulte plus qu'un chant, une émotion concertée, parfois une diaprure.

On songe à ce poète dont rêva Roger Caillois : il affirmait qu'il ne s'était pas servi de la cadence, de la rime, des mots inaccoutumés et du rythme qui engendrent les syllabes pour donner le change à l'esprit sur la valeur de sa parole. Car Céline Zins tient dans cette marge où il revient au poète d'accorder du pouvoir aux choses qui échappent à la raison, à celles qui en nous se dérobent, l'homme n'étant pas seulement ce qu'il est mais, par surcroît, et peut-être au principal, ce qu'il s'imagine être : est-il tout entier là où il se trouve? Il pense, et la pensée l'emporte vers d'autres lieux du temps; il effleure la vie, il se projette dans l'avenir avec l'espoir d'effacer l'incertitude qui est son lot, en proie à l'anxieuse impossibilité d'établir sa présence en ce monde.

Le poète de *l'Arbre et la Glycine* fait ressentir cette perplexité primordiale, sans analyse, sans rien expliciter, la plaçant au-delà des formules réconfortantes, au cœur même de l'expérience de chacun : *«Oter pelure après pelure des mémoires/ collées au corps comme une peau malade/ s'arracher les mots plantés/ comme des pieux dans la poitrine/ détruire tout ce vacarme/ se dépouiller/ se retrouver nu/ sans traces/ soleil/ au centre de sa propre lumière/ nue/ silencieuse»*.

On trouve toujours dans le vocabulaire d'un poète, et peut-être de tout écrivain, des mots récurrents chargés d'un poids intime, d'un pouvoir d'évocation qu'ils n'ont pas dans le dictionnaire. Ils sont la promesse incessante d'une révélation qui ne se produit pas.

Regard est le mot-clé de Céline Zins – regard qui va de la brindille à l'abîme, qui aspire à voir le monde comme seuls les oiseaux ou les dieux peuvent le voir, et qui à son tour est regardé par l'espace sans limites que l'œil tâche de sonder : *«Ce regard dont l'ouverture tranche à jamais/l'appartenance/ Et ce regard dont l'ouverture est la chair même/ de sa présence/ Qui voit?»*

Il arrive qu'un poème, quoique sa confidence impersonnelle semble sans origine ni destinataire, ne séduise qu'à la longue. C'est le cas de toute œuvre – architecture, danse, tableau... – qui obéit à une très haute exigence, et c'est le cas ici. Mais l'on peut parier, en l'occurrence, qu'au souvenir d'un fragment, d'une ligne, le lecteur sera étonné par les échos d'un discours infini, qu'il en comprendra tout le sens et en saisira la musique.

La mort en ce marais

Un récit noir et précis de François Bon

L'ENTERREMENT
de François Bon.
Verdier, 106 p., 68 F.

Alain est mort à vingt-quatre ans sans que sa mère veuille dire *«ni le pourquoi ni le comment»*. A l'enterrement, où la population du village natal, village des marais, non loin de la mer, est convoquée au grand complet, on commente, devant l'église, ce silence suspect. *«La rapide absoute fut le quart d'heure des paraît-il»*, commente François Bon dans son style particulier, tour à tour ramassé, imagé, novateur et sinueux, suivant, à la manière de Claude Simon ou de Julien Gracq, les volutes de la réflexion, des sensations, des paroles dérobées à la routine.

Le narrateur est le seul qui sache les circonstances de la mort d'Alain, mais, sinon à la dernière page, se tait lui aussi. Il est également peut-être le seul qui ait connu ce garçon solitaire, pour avoir partagé avec lui un appartement rue Lafayette, à Paris. Alain exerçait un étrange métier : il ramenait seul, dans un port français, des bateaux abandonnés aux antipodes.

Durant les quelques heures du rite, le narrateur se détache de la province qui autrefois lui était familière, qu'il a revue six mois plus tôt avec Alain, à l'occasion d'un mariage. Il se tourne avec nostalgie vers le navigateur qui évoquait la fin du jour en pleine mer : *«Cette heure solitaire du soir, dans ce vide soudain de l'après-soleil et le sentiment d'une immobilité géante, sur la mer vide»*. Mais il est en même temps happé par le prosaïsme des villageois qu'il observe avec une attention ethnologique.

Il n'arrive pas en total étranger dans le milieu paysan de son ami : *ce fut aussi le sien*. C'est à une lutte contre sa propre mémoire qu'il se livre. Le passé s'offre à lui, tantôt comme un ennemi, tantôt comme un complice. De même, ceux qui chuchotent autour du cercueil de son ami, dans une langue qui a rarement sa traduction en littérature – *«la vieille langue boulée du marais»* – et à laquelle François Bon rend justice, comme il l'avait fait dans d'autres milieux populaires (1) ou pour la langue de Rabelais (2), lui ferment leur monde tout en le lui révélant.

Ainsi cet organiste aux dents grises et gâtées qui monologue devant lui et dresse par ses confidences entre eux un mur peut-être plus infranchissable que le silence ou que la mort. Le soupçon du suicide inavouable se précise au village. On rappelle celui d'un oncle : *«Quand ça se fiche dans une famille c'est comme chiendent tu ne peux l'extirper»*. Mais la malédiction qui pèse sur ces êtres est plus lourde encore, telle que François Bon l'évoque, dans ce récit noir, accablé, précis et comme libéré des tics qui arrêtaient les lecteurs de ses précédents livres, lecteurs pourtant admiratifs d'un incontestable talent. On a le sentiment que sur ce sujet si sombre, si ténu et, disons-le, si «français», il épanouit enfin sa vision, combien triste, de l'humanité.

René de Ceccatty

(1) *Le Crime de Buzon* (Minuit, 1988).
(2) *La Folie Rabelais* (Minuit, 1990).

ESSAIS

La comédie sociale

Erving Goffman et Anselm L. Strauss recherchent les procédures cachées de nos actes les plus courants

LES CADRES DE L'EXPÉRIENCE
d'Erving Goffman.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Isaac Joseph.
Minuit, 570 p., 245 F.

MIROIRS ET MASQUES
d'Anselm L. Strauss.
Traduit de l'anglais (États-Unis) par Maryse Falandry.
Ed. A.-M. Métailié, 194 p., 105 F.

Par quel bout prendre les faits sociaux pour les comprendre? Cette question traverse et divise la sociologie, tour à tour tentée par les études « macro-sociales », celles des grands dispositifs et *institutions*, et les études de la petite dimension, celle des représentations et pratiques des individus, dans leurs rapports quotidiens. Erving Goffman et Anselm L. Strauss privilégient la deuxième approche en accordant la priorité à l'acteur social en tant qu'interprète de la réalité. Tous deux s'inscrivent dans la filiation de l'interactionnisme symbolique, ce courant de la sociologie américaine, promu par l'école de Chicago dans les premières décennies du siècle, et qui centrait ses analyses sur la manière dont les hommes, dans leurs relations, mettent en œuvre des symboles, des significations et des valeurs partagés qui fondent à la fois leur vision du monde et leur engagement dans l'action.

Les travaux d'Erving Goffman, décédé en 1982, sont connus et influents en France où ils ont bénéficié, chose rare, d'une sérieuse entreprise de traduction. Pour lui, la vie sociale est un théâtre où chacun est amené à jouer successivement de nombreux rôles. Ces derniers sont en grande partie prescrits, codifiés et « normés » sans que pour autant tout soit joué d'avance. Ainsi sait-on comment et quand se comporter en père, en collègue ou en voisin et être reconnu comme tel, tout en ayant la possibilité de prendre de la distance par rapport au rôle. Erving Goffman a consacré des études éclairantes à la *Mise en scène de la vie quotidienne* (Minuit, 1973) et à la ritualisation des rapports interpersonnels (1) à travers laquelle chacun assure et négocie son statut avec autrui.

Poursuivant sa traversée des apparences et sa recherche des procédures cachées sous l'évidence et la spontanéité de nos actes les plus courants, il s'intéresse ici, en lointain héritier de la phénoménologie, à l'expérience. Comment s'organise ce savoir implicite, que nous mobilisons généralement de manière immédiate et qui permet, notamment, de distinguer rêve, réalité et réalité du fait de rêver ou encore de discerner qu'ici on se bat vraiment tandis que là, on fait semblant?

Les diverses notions qu'il nous propose pour en rendre compte, celle de « cadres » (*frame*), c'est-à-dire les schèmes d'identification et d'objectivation de la réalité, ou celle de « mode » (*key*), c'est-à-dire l'ensemble de conventions par lesquelles une activité donnée est transposée et change de sens (passant par exemple du registre sérieux à celui de la plaisanterie), resteraient formelles et abstraites si elles ne servaient de support à une analyse fine de la fragilité de nos certitudes.

Ce qui intéresse et fascine le plus Erving Goffman, ce sont les phénomènes d'illusion (*« erreurs de cadrage »*) ou de mystification (*« fabrication de cadres »*) qui égarent les jugements de réalité et désorientent l'activité. Car on peut mieux *« comprendre comment se constitue notre sens de la réalité ordinaire en examinant quelque chose dont on est plus facilement conscient, à savoir la façon dont la réalité peut être imitée et/ou falsifiée »*. Puisant avec bonheur et éclectisme dans les matériaux les plus divers – scènes de la vie quotidienne, anecdotes tirées de la presse, bandes dessinées ou romans, – il nous offre une étonnante collection de farces, attrapes et leurres.

Une Croate et un Serbe en 1940

Le canular anodin et la machination infernale, le mensonge pieux et le piège crapuleux, n'ont certes ni les mêmes objectifs ni le même sens d'un point de vue moral, mais l'efficacité des uns et des autres repose sur les mêmes mécanismes : ils faussent nos représentations et nos convictions sur le cours des choses en mobilisant nos repères habituels et en manipulant nos cadres de référence, dont ils révèlent par-là même, la structure et la vulnérabilité. Ainsi nous faut-il toujours ravauder la trame de notre compréhension du monde en déconstruisant l'évidence familière et tenace de nos croyances pour faire face à une comédie sociale trompeuse où les personnages s'avancent masqués.

Mais n'y a-t-il pas une personne derrière le personnage? Pour Goffman, du moins dans cet ouvrage, la première n'a ni plus, ni moins de réalité que le second : *« Ce qu'on appelle individu ou personne dans un contexte est appelé rôle ou qualité dans un autre »*; autrement dit, il n'y a pas d'unité du sujet. On peut cependant se demander si la notion même d'expérience ne ramène pas par la fenêtre ce qu'il chasse ainsi par la porte. Toujours est-il qu'il se sépare là des interactionnistes, lesquels postulaient l'existence d'un « Soi » (*self*), intégrant et unissant dans le devenir la pluralité des rôles (les « Moi »), et assurant ainsi la permanence du sujet et son identité.

C'est précisément cette perspective que reprend et développe Anselm L. Strauss, dans *Miroirs et masques*, publié aux Etats-Unis en 1959. A l'encontre des présupposés de la psychologie du développement, d'inspiration psychanalytique, selon lesquels la personnalité se forme très tôt de façon définitive, il insiste sur *« le caractère inaccompli, jamais achevé de toute vie humaine »*. Et porte donc son attention sur les multiples changements, ruptures ou crises identitaires, des plus éphémères aux plus durables, des plus intimes aux plus institutionnalisés.

Il analyse ainsi la réflexivité et l'autocritique qui mettent l'individu face à lui-même, les processus évolutifs d'interaction qui induisent entre les acteurs des modifications réciproques de rôles et de statuts, les transformations organisées telles les initiations et les promotions, ou encore les évolutions dans les rapports entre générations.

On cherchera en vain chez Anselm L. Strauss, comme il l'annonce lui-même dans sa préface à l'édition française, une définition de l'identité. Mais on y trouvera une étude précise et claire de la multiplicité des « Moi » et de la plasticité du « Soi », constitués et constituants d'une identité plurielle, inscrite dans la temporalité, à laquelle le regard biographique confère, après-coup, sens et cohérence. D'où le rôle décisif de la mémoire qui, pour les individus comme pour les groupes, assure le sentiment de la continuité et fonde les appartenances, pour le meilleur et pour le pire.

L'ouvrage se clôt sur une analyse de « cas », à partir d'un texte de 1940, relatant un débat passionné autant que virulent entre une Croate et un Serbe, où ce dernier conclut : *« Ce qui est insupportable dans cette conversation, c'est que vous n'avez jamais tort, mais que j'ai toujours raison, et que nous pourrions continuer ainsi sans arrêt jusqu'à ce que l'intelligence qui vous permet de n'avoir jamais tort nous tue tous les deux. »* Au-delà de sa troublante actualité, cet exemple incite à relier, comme y invite Anselm L. Strauss, le domaine de la micro-analyse des interactions et celui, à grande échelle, de l'histoire et des conflits sociaux.

Nicole Lapierre

(1) *Les Rites d'interaction*, Minuit, 1974.

Contre le nihilisme

Pour Ernst Bloch, l'utopie gouverne la vie des hommes

LE PRINCIPE ESPÉRANCE tome III
d'Ernst Bloch.
Traduit de l'allemand par Françoise Wuilmart.
Gallimard, 576 p., 290 F.

Figure majeure de la philosophie contemporaine de langue allemande, Ernst Bloch (1885-1977) reste peu connu en France, où plusieurs de ses livres ont été traduits sans susciter de vrais débats. Le personnage, pourtant, est singulier. Attiré par le marxisme, cet ancien élève de Max Weber, que le nazisme avait conduit à s'exiler aux Etats-Unis, s'installera en RDA en 1949, où il fut accusé de révisionnisme *puis de corruption de la jeunesse* avant de retourner définitivement à l'Ouest (1961). Quant à son œuvre, considérable, elle s'attache à défricher un champ encore peu exploré, celui qu'offrent à l'étude les innombrables productions de l'imaginaire collectif.

En son cœur, un livre-fleuve en trois volumes, *le Principe espérance* (1), dont le dernier tome nous arrive aujourd'hui dans une très belle traduction due à Françoise Wuilmart. Cet ultime volume, sous-titré *les Images-Souhaits de l'instant exaucé*, date de 1959 mais représente l'aboutissement d'une réflexion que Bloch avait entreprise dès 1918 dans *l'Esprit de l'utopie*. Très tôt, en effet, sa grande idée fut de réévaluer l'importance du rêve et de la dimension utopique dans les processus sociaux. Pas d'Histoire sans avenir ni d'avenir sans projet qui ne passe par une série d'étapes articulées, du fantasme individuel au programme révolutionnaire. Ethique ou politique, économique ou esthétique, l'utopie gouverne la vie de l'homme. Ne faisant qu'un avec celle-ci, elle n'a donc qu'un ennemi véritable : la mort, dont la réalité est *cependant niée, génération après* génération, par l'irrésistible volonté de créer – des enfants ou des œuvres – qui habite chacun de nous.

A ce schéma général, le dernier tome du *Principe espérance* apporte des développements qui vont dans un sens rigoureusement opposé au nihilisme avec lequel, à la même époque, flirtait la pensée de Heidegger. Certes, la mort est l'angoisse fondamentale de l'homme, mais celui-ci apprend à l'apprivoiser à travers la musique (à laquelle Bloch consacre des pages admirables) et surtout à travers l'espérance religieuse. Bloch esquisse une vaste fresque des croyances relatives à la mort, en montrant chaque fois dans quel type de dispositions psychologiques elle s'enracinent. *L'ouvrage s'achève par une* réflexion sur l'espérance révolutionnaire, ici incarnée par le marxisme, dont l'inspiration romantique est soulignée au détriment de ses aspects positivistes.

Il serait vain de prétendre tirer, de ce livre touffu, un message précis. Quant à son optimisme fondamental, il paraîtra peut-être illusoire à beaucoup. Mais même ceux qui ne croient plus aux lendemains qui chantent devront reconnaître en lui un immense poète, d'une sensibilité rare. Un poète dont la langue, oraculaire sans être obscure, éblouissante *sans prétention*, anime d'un souffle vivifiant ces six cents pages incontestablement inspirées.

Ch. D.

(1) Traduction française chez Gallimard : tome I, 1976; tome II, 1982.

ARTS

Une esthétique du hip-hop

L'ART A L'ETAT VIF
de Richard Shusterman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Noille.
Minuit. 274 p., 145 F.

Depuis un siècle, l'art court très vite. Les philosophes inventent des esthétiques pour essayer de le rattraper mais, jusqu'ici, *l'art ne s'est pas laissé* prendre. L'échec de la philosophie anglo-saxonne, de ce point de vue, n'est pas moins clair que celui de la philosophie continentale. Certes, deux esthétiques *dominent, au vingtième siècle,* la tradition analytique : celle de Nelson Goodman et celle d'Arthur Danto. Mais ni l'une ni l'autre n'échappent à un certain formalisme.

Un autre philosophe américain, Richard Shusterman, a tenté de conjurer ce mauvais sort. L'art moderne, selon lui, y compris dans ses formes les plus populaires, voire les plus commerciales, mérite mieux que le relatif mépris que lui vouent nombre d'intellectuels. Seulement, pour ne pas perdre toute chance de saisir le contenu philosophique d'une œuvre d'art, il faut commencer par ne pas l'enfermer dans un cadre formel trop rigide. C'est la raison pour laquelle Shusterman, rejetant la problé*matique analytique forgée par* Wittgenstein et Goodman, puise son inspiration dans un autre courant, spécifiquement américain, mais peu influent aux Etats-Unis, et pratiquement inconnu en *Europe : le pragmatisme.*

Issu des réflexions de James et de Peirce, le pragmatisme a eu, dans la première moitié de notre siècle, un représentant important en la personne de John Dewey. *Ce dernier jeta en 1934 les bases* d'une réflexion esthétique dans un ouvrage, intitulé *l'Art comme expérience*, qui fut, à sa sortie, salué par Adorno, exerça une certaine influence sur des peintres *comme Pollock*, mais demeura pratiquement sans postérité. Approfondir les intuitions de Dewey et développer une véritable esthétique pragmatiste : telle est, en substance, l'ambition de Shusterman.

Rock et rap

L'Art à l'état vif, qui sort simultanément (une fois n'est pas coutume) en France et aux Etats-Unis, s'efforce donc de montrer que l'art est, de part en part, immergé dans l'histoire des hommes, qu'on ne saurait soumettre la création à aucune norme *a priori*, que l'œuvre ne peut se définir que par l'expérience spécifique qu'elle suscite chez celui qui la perçoit, que le but de l'art est de changer la vie et celui de la philosophie d'aider l'art à évoluer et à se remettre en question. A ces thèses, qui ne sont pas vraiment nouvelles bien *qu'elles aient été* largement négligées depuis un demi-siècle, Shusterman sait donner, avec brio, une tournure convaincante.

Mais la partie la plus originale de son livre réside incontestablement *dans l'analyse qu'il propose* de certaines formes d'art populaire moderne, en particulier du rock'n'roll et de la culture hip-hop. Les cinquante pages qu'il consacre à « l'art du rap », à l'élucidation de son message politique et de ses singularités esthétiques (récupération de musiques plus anciennes, pratique du collage, travail sur la répétition) sont si vivantes et judicieuses qu'elles *justifient à elles seules la lecture* de l'ouvrage.

Il est tellement rare aujourd'hui qu'un philosophe soit attentif au monde réel autour de lui et ne considère pas systématiquement les jeunes avec condescendance, que le travail de Shusterman, s'il persiste dans la même voie, pourrait effectivement finir par promouvoir une nouvelle esthétique, libérée du carcan des modèles structuraux et de l'obsession formaliste.

Christian Delacampagne

Le « charlatan » de la beauté



Peu à peu, Berenson préféra la beauté à l'histoire et la volupté à la chronologie.

Suite de la page 23

Hors quelques pages sur le culte que Berenson rendait à Walter Pater, lequel lui transmit sa passion des Vénitiens, elle apprend peu de choses sur les goûts intellectuels de son héros et ses conceptions. *Les rapports avec Panofsky* sont expédiés en un paragraphe, les réticences de Berenson, critique d'art moderne, évoquées de loin en loin, ses préférences littéraires ignorées. Qu'il ait eu Edith Whar*ton pour confidente, Hemingway* pour correspondant, Gertrude et Leo Stein pour admirateurs, l'auteur le mentionne, mais en passant. Pourquoi défendit-il Matisse dans un journal, mais se méfiait de *Picasso? Comment découvrit-il* Cézanne, qu'il ne cessa d'admirer? Quelques éléments là-dessus vaudraient mieux que l'interminable feuilleton mondain que Meryle Secrest s'est employée à reconstituer.

Elle ne s'est pas hasardée beaucoup plus avant dans l'étude de Berenson attributionniste. En annexe, elle a publié soixante-huit cas douteux. Plusieurs suggèrent que Berenson ne refusait pas de donner une œuvre au Titien ou à Carpaccio quand Joseph Duveen s'apprêtait à la vendre, quitte à la ravaler à un rang inférieur quelques années plus tard, procédé courant et même assez banal.

Cette liste a sans doute pour fonction d'ajouter un air de scandale au livre, mais il eût été infiniment plus précieux d'apprendre comment l'« expert » recomposa des catalogues entiers, comment il mit de l'ordre dans le fatras des primitifs italiens et des écoles dites « provinciales », comment il suivait un style et une main à la trace et comment, aussi, il inventa des artistes inconnus jusque-là. Il n'aurait pas été moins passionnant d'analyser son évolution esthétique et de comprendre pourquoi l'un de ses ultimes voyages fut pour Ravenne et les ruines romaines de Libye. Mais, pour cela, il aurait fallu un biographe plus familier de l'art italien et de l'esthétique.

Au terme de sa logique

Loin de s'en indigner, ce biographe aurait admis que ces attributions à la légère étaient fort excusables, car Berenson se souciait infiniment plus de la beauté d'une peinture que de sa signature. S'il s'est élevé au-dessus des conservateurs, c'est pour cela : pour avoir préféré peu à peu la beauté à l'histoire et la volupté à la chronologie. En 1953, six ans avant sa mort, il notait dans son journal : *« Maintenant, je ne peux m'empêcher de me considérer comme un charlatan si des gens prennent au sérieux ce que je raconte. »* Il comparait aussi les savants aux chiens de Constantinople, que l'on transportait jadis sur une île *« pour les rendre à l'état de nature et les faire s'entre-dévorer ou mourir de faim »*.

L'expert archi-vanté, l'infaillible, se reniait-il avec un infernal cynisme? Nullement. Il était simplement au terme de sa logique, débarrassé enfin de ses ambitions sociales, libre de toute convention, très peu mondain, plus du tout expert – mais un peu philosophe et essentiellement contemplateur entêté, médusé que tant de beauté ait été créée par des hommes et subsiste en partie.

Dans ses notes intimes, il ne décrivait plus alors que ces instants de grâce, ces instants admirables. *« Le paysage s'étendait à l'ouest et au sud, jaune, vert et doré, en ce début d'été; les horizons lointains étaient tout plats, tandis qu'au pied de Fiesole s'ouvrait la crevasse de la vallée du Mugnone et, au-delà, Florence s'étendait, tel un mirage. Si nous n'étions pas la proie du Wanderlust, quel paysage ou sous quels cieux lointains nous paraîtrait plus beau, plus captivant? »* Son journal finit sur ces lignes.

Philippe Dagen

Sur le sentier de la vie

La plupart des grands auteurs juifs du Moyen Age furent aussi des médecins

LES INFORTUNES DE DINAH ou la gynécologie juive au Moyen Age

de Ron Barkaï. Traduit de l'hébreu par Jacqueline Barnavi et Michel Garel. Cerf, 300 p., 245 F.

Ce *Sefer ha-toledet*, ou traité de la génération, est un ouvrage médical datant du Moyen Âge. Sa source principale est le traité grec *Gynaikeia* écrit par Soranos, au IIe siècle de notre ère. Barkaï, l'auteur de cette étude et de cette édition française, a effectué un travail remarquable qui a été très bien relayé par les deux traducteurs français. C'est, semble-t-il, la première fois que paraît dans une maison d'édition française la version hébraïque d'un traité médical médiéval. Il faut donc féliciter le Cerf pour son audace. De quoi s'agit-il ? D'un traité de médecine qui a été transposé en hébreu et que Barkaï a fait précéder de quelques chapitres explicatifs sur le statut de la femme dans le judaïsme talmudique et médiéval.

Quelques remarques s'imposent justement sur ce point ; on sait que la littérature talmudique est un océan, qu'elle n'obéit à aucune règle normative, et qu'on peut y puiser une chose et son contraire à la fois. C'est ce qui rend particulièrement malaisée la définition d'une attitude juive à l'égard de la femme. Certes, certaines dominantes demeurent incontestables, à savoir une certaine méfiance à l'égard d'un caractère prétendument fantasque de la femme et de son inconstance congénitale. Mais on ne saurait reconstruire à partir de citations d'auteurs divers une attitude univoque à son égard. Lorsque les juifs se lancèrent, au Moyen Age, dans un large mouvement de traducteurs, ils ne s'intéressèrent pas seulement à la métaphysique et à la physique d'Aristote, mais étendirent aussi leur intérêt à Platon et à la médecine grecque. C'est ce qui ressort du grand livre de Moritz Steigschneider, portant sur les traductions hébraïques du Moyen Age. A côté de l'astronomie, de la logique et d'autres sciences plus ou moins connues ou reconnues, figurait bien évidemment la médecine. Et la gynécologie « juive » dont il est ici question porte bien la marque de la médecine grecque et de ses commentateurs médiévaux.

Ce n'est pas un pur hasard si la plupart des grands auteurs juifs du Moyen Age furent aussi des médecins : Judas Ha-Levi, Abraham Ibn Ezra, Maimonide, Gersonide, Ibn Caspi, et tant d'autres. La médecine faisait partie intégrante des sciences que tout érudit digne de ce nom se devait d'apprendre et de pratiquer. Même les commentateurs post-maimonidiens les plus réputés furent des médecins. On peut citer le cas de Moïse Narboni (1300-1360) qui commenta la quatrième partie du *Canon* d'Avicenne (un classique de la médecine médiévale arabo-grecque) et qui rédigea un épais traité médical intitulé *Orah Hayyim*, « le Sentier de la vie ». Rédigé en hébreu mais fourmillant de termes catalans, ce traité nous informe de la pratique médicale de l'auteur.

Dans ces *Infortunes de Dinah*, nous assistons à un dialogue entre le patriarche Jacob et sa fille qui se plaint des transformations qu'elle observe dans son corps. Ce *Sefer ah-toledet* illustre aussi l'effort d'acculturation d'une communauté religieuse pour qui le mariage et la procréation sont un devoir, contrairement à certaines pratiques ascétiques grecques ou à la contemption chrétienne du corps.

Maurice-Ruben Hayoun

DESSIN DE NICOLAS GUILBERT

La mémoire des siècles

Les milliers de folios du Talmud consignent par écrit le vécu et la pensée des juifs

LE TALMUD

Essai d'Arsène Darmsteter. Préface de Moshe Catane. Ed. Allia, 67 p., 90 F.

LE TALMUD Traité Haguiga

Traduit de l'hébreu et annoté par le grand rabbin Israël Salzer. Avant-propos de René-Samuel Sirat. Verdier, 211 p., 150 F.

On dit que le Talmud est la mémoire multiséculaire du peuple juif, le ciment qui lui permit de traverser tant de siècles de dispersion et de persécutions sans perdre totalement son identité. C'est en effet dans ces milliers de folios que furent consignés par écrit le vécu et la pensée des juifs. Le terme lui-même signifie « étudier » ; la réalité que ce vocable recouvre se scinde en deux parties, la *mishna* et la *gemara*. Mais on trouve aussi dans le texte de cette dernière un peu de *halakha* (règle normative) et de la *Haggada* (partie narrative, censée illustrer l'enseignement, mais susceptible d'être interprétée). Sans le Talmud, le judaïsme ne serait pas ce qu'il est, c'est-à-dire un judaïsme rabbinique. C'est pour cette raison que l'on parle de la religion biblico-talmudique d'Israël.

Lorsque Darmsteter (1846-1888) rédige (à vingt ans !) cet essai sur le Talmud, réédité avec une remarquable préface de M. Catane, il a déjà décidé de changer de voie et de renoncer à la carrière rabbinique. Se sentant plus attiré par la science et l'érudition pures, il se découvrira une vocation de médiéviste et se consacrera à l'étude du vieux français.

Darmsteter nous offre à la fois une analyse et une synthèse ; il introduit le lecteur dans l'univers mental des anciens rabbins. Comme le rappelle son préfacier, et ainsi qu'il le note lui-même, l'auteur avait fait son profit des études talmudiques rédigées en allemand, la langue majeure des orientalistes au siècle dernier. Les qualités qui frappent le plus dans ce texte qui nous revient de si loin sont l'impartialité et la mesure : Darmsteter ne se veut ni un adversaire ni un partisan acharné de cette littérature rabbinique si souvent décriée au cours du siècle passé.

Récemment disparu, Israël Salzer n'a pu accompagner la sortie de sa nouvelle traduction du *Traité haguiga* (comme fête en hébreu, *hag*) ; il avait déjà publié chez Verdier les traités de *pessahim* (Pâques) et de *moed qatan* (demi-fête). C'est un travail colossal qui requiert de multiples compétences, une connaissance très sûre des sources juives anciennes et assurément de Rashi, le grand commentateur judéo-français du douzième siècle.

De quoi s'agit-il dans ce traité précisément ? Bien qu'il soit à la fois risqué et malaisé de résumer un traité talmudique tant les traducteurs sautent d'un sujet à l'autre, on peut dire que *haguiga*, qui compte trois chapitres, s'occupe principalement des sacrifices de paix et des règles de pureté rituelle. On y trouve aussi des développements d'ordre exégétique ou purement aggadique. Mais ce traité est justement celui où le Talmud nous offre quelques considérations d'ordre ésotérique. Il n'est pas inintéressant de s'y arrêter afin d'en retracer le développement jusqu'au dix-neuvième siècle.

C'est ici qu'est évoquée l'entrée *des quatre* (Sages) *au pardès*, le jardin mystique. Ce passage est absolument crucial si l'on veut comprendre l'attitude de la tradition juive face à l'ésotérisme, qu'il soit d'imprégnation rationaliste ou au contraire mystique. C'est encore ce traité, et singulièrement ce passage, qui nous indique l'âpreté de la lutte opposant le judaïsme au gnosticisme. Le judaïsme rabbinique ne s'est pas imposé sans efforts : maintes autres doctrines religieuses avaient pris la Bible pour cible, et certaines exégèses talmudiques ne s'expliquent que par la volonté des rabbins de faire pièce aux idées de leurs adversaires doctrinaux, et singulièrement les gnostiques.

Ces derniers passent dans le Talmud pour les représentants du dualisme au sein de la divinité. Un Sage du Talmud, Elisha ben Abouya, succomba au charme de cette doctrine et sera rejeté par ses pairs : ce traité *haguiga* le nomme désormais *aher*, l'autre. Allusion probable à celui qui adjoint au Dieu unique un autre, ou encore celui qui est devenu autre par ses croyances condamnables. Or, Elisha faisait justement partie de cette bande des quatre qui connurent des fortunes diverses : seul Rabbi Aqiba « *entra en paix et sortit en paix* », ce qui signifie que sa spéculation approfondie dans l'œuvre du char divin et dans celle du commencement n'ont été préjudiciables ni pour lui-même, ni pour sa croyance monothéïste.

Tant les philosophes juifs médiévaux que les kabbalistes se sont penchés avec intérêt sur ce passage relatif au voyage des quatre dans le *pardès*. Maimonide a voulu y voir un ésotérisme purement rationaliste, c'est-à-dire un intellectualisme. C'est ainsi qu'il etablit une équivalence entre l'œuvre du char divin et la Métaphysique d'Aristote, d'une part, et l'œuvre du commencement *(maasse bereshit)* et la Physique, d'autre part.

Il faut aussi noter que Heinrich Graetz, le père de l'historiographie juive moderne, a intitulé sa thèse de doctorat *Judaïsme et gnosticisme* (1848) et qu'il avait compris le rôle que la gnose avait joué dans le développement du courant ésotérique juif au Moyen Age.

M.-R. H.

L'héritage du Maharal

André Neher rend hommage à un maître oublié du seizième siècle

LE PUITS DE L'EXIL Tradition et modernité : la pensée du Maharal de Prague (1512-1609)

d'André Neher. Cerf, 200 p., 129 F.

La première parution du *Puits de l'exil* en 1966 avait fait grande impression. André Neher, qui s'était déjà signalé à l'attention des spécialistes et du grand public cultivé, offrait alors un aperçu à la fois solide, élégant et sobre de la pensée du Maharal, abréviation de Morenu ha-Rav Loeb (notre maître le rabbin Loeb). Cette œuvre fut bien accueillie. Elle est aujourd'hui rééditée. Avant de mourir, en 1988, Neher l'avait revue, augmentée et corrigée.

Pourquoi l'ancien maître des études juives de Strasbourg s'est-il tant passionné pour une figure, certes charnière (son existence couvre presque un siècle !), mais quasiment tombée dans l'oubli ? Probablement parce que la sensibilité du penseur étudié et celle de son biographe étaient bien proches l'une de l'autre : Neher a commencé par être un germaniste, ouvert sur le monde extérieur et la culture européenne, tout en fortifiant de son mieux son identité juive et sa pratique des grandes œuvres du judaïsme.

Le Maharal de Prague vécut à une époque où le judaïsme venait de subir (en 1492) la terrible épreuve que fut l'expulsion des juifs d'Espagne. Au plan idéologique, il allait être submergé par la vague déferlante de la kabbale, notamment lourianique (1). Dix-sept ans après la mort du Maharal naissait le faux messie Sabbataï Zewi, qui allait, en cinquante années d'existence, provoquer un véritable tremblement de terre. Le Maharal n'a certes pas prévu de tels bouleversements, mais le soin mis dans la préparation de son œuvre montre à quel esprit rassis et circonspect nous avons affaire. On sent chez lui la lente maturation des grands esprits : le Maharal ne commença d'écrire qu'à... soixante-dix ans !

Son action majeure a consisté à défendre la Haggada (2), cette partie narrative et si vivante du Talmud qu'un certain esprit moderne voulait jeter par-dessus bord (pour parler comme Heinrich Heine). Il a senti que de grandes mutations se préparaient, parfois même qu'elles l'avaient précédé. Ainsi, d'Azaria de Rossi, le premier auteur véritablement critique au sein du judaïsme, l'un des premiers à citer Philon d'Alexandrie : le Maharal ne lui ouvrira ni les portes de son cœur, ni celles de ses livres. Il préférera l'austère Isaac Abrabanel, le familier des rois et des reines, l'homme éprouvé par tant de malheurs, notamment celui de n'avoir pu annuler les décrets royaux de l'expulsion. Abrabanel, pourtant féru de philosophie, fera le procès du courant philosophique juif tout en épargnant Maïmonide. Il stigmatisera pourtant l'un de ses meilleurs commentateurs, Moïse de Narbonne (1300-1362), devenu responsable de la corruption de la pensée du *Guide des égarés*.

Comment le Maharal a-t-il fait pour réussir à éviter la Renaissance italienne et ses produits alors que sa vie couvre presque tout le seizième siècle ? Comment a-t-il pu ignorer, par exemple, un Elya Delmedigo, ami et maître d'hébreu de Pic de La Mirandole et protégé de Dominico Grimani, éditeur d'écrits de Jandun ? Ce fut probablement le résultat d'une conscience inquiète qui l'habitait et lui dictait confusément mais fermement la nécessité de préserver un héritage multiséculaire. Mais cet héritage était-il seulement conservé dans les *aggadot* du Talmud ? Ne devait-on pas s'ouvrir aussi, comme le fit Neher lui-même, plus largement sur le monde extérieur ? A de plus experts de répondre ! Heureux ceux qui sèment mais ne récoltent pas.

M.-R. H.

(1) Il s'agit de la kabbale de Safed, qui prit le nom de son fondateur Isaac Louria, dit Ari.

(2) On divise généralement la tradition juive en deux grande parties : la Halakha, norme légale et juridique, et la Haggada, narrative et non contraignante, c'est-à-dire susceptible d'être librement interprétée.

ROMANS POLICIERS

Ailleurs aussi, il fait noir...

10 % DE VOTRE VIE
de Hiber Conteris.
Traduit de l'espagnol (Uruguay)
par François Maspero.
Actes Sud, coll. « Polar Sud », 300 p., 128 F.

OMBRE DE L'OMBRE
de Paco Ignacio Taibo II.
Traduit de l'espagnol (Mexique)
par Mara Hernandez
et René Solis,
Rivages/Noir, 240 p., 49 F.

CAFÉ TURC
de Jakob Arjouni.
Traduit de l'allemand
par Stefan Kaempfer,
Fayard, 208 p., 89 F.

LA FEMME QUI RESSEMBLAIT A GRETA GARBO
de Maj Sjöwall et Tomas Ross.
Traduit du suédois
par Agneta Segol
et Philippe Bouquet.
Bourgois, 288 p., 120 F.

HIBER CONTERIS, retenez bien cet étrange patronyme. C'est celui d'un écrivain uruguayen auteur de l'un des plus spectaculaires hold-up littéraires de ces dernières années. Un coup de main audacieux, sans haine, sans violence, tout de respect, au contraire, pour sa victime : Raymond Chandler en personne. Certains s'étaient bien ingéniés, depuis la fin des années 60, à se couler dans le style du maître, d'autres à créer un personnage qui ressemblât à Marlowe. Conteris, lui, n'a cure de ces ersatz. Il a kidnappé et le créateur et sa créature pour mieux leur rendre hommage. Le résultat s'appelle *10 % de votre vie*. Et c'est une étourdissante combinaison de divertissement oulipopien et de vertige borgésien.

Soit le Los Angeles des années 50. « On » vient d'y suicider Yensid Andress, un puissant agent littéraire, l'un de ces intermédiaires obligés entre les écrivains et les grands studios hollywoodiens, dont Chandler disait qu'ils étaient *« l'orchidée de la profession, des hommes qui possèdent une intelligence extrêmement aiguë et une conscience extrêmement peu scrupuleuse »*. Chandler, justement, le voici qui fait figure... d'éventuel suspect puisqu'il appartenait à l'« écurie » de la victime, tout en ayant publiquement dénoncé, en 1952, dans *Atlantic Review*, la rapacité de ces modernes vautours.

« Chandler était-il le genre d'individu capable de loger une balle dans le cerveau de quelqu'un pour une question de quelques milliers de dollars ?, s'interroge le privé qui mène l'enquête. *Je me refusais à le croire. »* Et pour cause : car ce détective, c'est Philip Marlowe ! Qui poussera la conscience professionnelle, quelques pages plus loin, jusqu'à rencontrer son créateur. Lequel, disculpé, passera du rang de suspect à celui de conseiller, qui met au service de Marlowe son excellente connaissance du milieu...



Tout, ici, est « vrai ». Entendez par là qu'il n'est pas une marque, une couleur ou même une immatriculation de voiture, pas un numéro de téléphone, pas une adresse ou une rue de Los Angeles qui n'apparaissent dans l'une ou l'autre des œuvres de Chandler, pas un détail biographique qui ne soit vérifié à la source, en l'occurrence la somme que Frank McShane consacra au « gentleman de Californie » (1). Et pourtant on est loin, très loin, de l'habile pastiche ou du simple divertissement pour maniaques « chandlérophiles ». C'est d'une immersion totale, absolue, au plus profond de l'univers chandlérien qu'il est question. Et c'est de cette fidélité même, radicale, *que naît une œuvre nouvelle*, d'une intelligence époustouflante.

En 1988, un premier roman d'Hiber Conteris, *la Diane au crépuscule*, avait été traduit (2). Il mettait en scène un restaurateur d'art lancé sur les traces d'un obscur peintre du dix-huitième siècle. Peu à peu, l'enquête tournait à la quête intime et l'artiste lointain se révélait l'*alter ego* parfait de l'homme du vingtième siècle. A tel point que le second finissait par se dissoudre dans l'univers du premier. Il y a là plus qu'une coïncidence. Un roman comme métaphore de l'autre : oui, décidément, Borges eût aimé cet écrivain-là ...

PACO IGNACIO TAIBO II est, lui aussi, sud-américain. D'origine espagnole, il s'est installé au Mexique, d'où il préside aux destinées de l'Association internationale des écrivains de romans policiers. Pour *Ombre de l'ombre*, son premier roman traduit en français, c'est Alexandre Dumas et Garcia Marquez réunis qu'il faudrait, cette fois, appeler à la rescousse, tant l'histoire, échevelée, se faufile, avec une adresse consommée, entre le roman de cape et d'épée, le document historique, l'aventure picaresque et la fiction noire, au rythme de chapitres titrés à la façon des feuilletons populaires du dix-neuvième siècle : « Thomas rencontre la police montée et un colonel lui chante une vieille chanson », « Le poète écrit des vers, découvre certains mystères de l'industrie nationale et finit par sauter de la fenêtre d'un immeuble », ou encore « L'honneur d'un colonel et la mort d'une veuve ».

Une histoire si bondissante, si fertile en péripéties, qu'elle décourage le résumé. Que le lecteur sache seulement, en guise d'appât, que dans le Mexico-poudrière des années 20 où, au lendemain de la révolution avortée de Pancho Villa, les militaires complotent et les malfrats pullulent, tandis que les grévistes revendiquent, ils sont quatre mousquetaires hauts en couleur à *tenter de déjouer une conjuration* de colonels félons à la solde de l'impérialisme yankee : Paco, un journaliste de faits divers ; Executor, un avocat, fils de famille en rupture de ban, dont les meilleures clientes sont des prostituées ; Firmin, un poète désargenté qui survit en peaufinant de délirants slogans publicitaires pour des remèdes à quatre sous ; et Thomas, un Chinois anarcho-syndicaliste. Avec une philosophie souriante, qui n'est évidemment que le masque d'un profond désenchantement, ils parviendront à leurs fins, non sans mal, car, dit l'un d'eux, *« les conspirations sont une ombre – sans profil, sans objectifs clairs – et nous, qui les poursuivons par à-coups, comme des enfants qui courent à l'aveuglette et trébuchent, sommes l'ombre de cette ombre »*.

Au cœur de ce maelström, Paco Ignacio Taibo II se balade avec une virtuosité et une aisance désarmantes. Puisqu'il est d'origine espagnole, on lui attribue, bien volontiers, les oreilles et la queue. Sa maestria le mérite amplement.

CONTERIS et Taibo en témoignent à leur originale manière : la littérature dite policière, qui fut longtemps – à l'exception française près – un domaine réservé des Anglo-Saxons, déborde de plus en plus le cadre étroit qu'une édition frileuse lui avait assigné. Désormais, ailleurs aussi il fait noir.

Dans cette veine, on saluera donc une autre jeune pousse prometteuse, de langue allemande, Jakob Arjouni avec son *Café turc*. Dans un Francfort au carrefour de toutes les corruptions, un privé d'origine turque – à la solitude toute marlowienne – enquête sur un gang qui rackette les immigrés sous prétexte de leur fournir des papiers, avant de les exposer, grâce à des complicités policières, à l'expulsion. Sans jamais être moralisateur, en recourant souvent à l'ironie, Arjouni éclaire, avec une verve mordante, les bas-fonds de la prospère société allemande et dénonce son racisme ordinaire, éveillant au passage, pour le lecteur français des années 90, quelques sinistres échos. De l'usage du polar comme un scalpel.

On ne sait si Maj Sjöwall connaît l'œuvre d'Arjouni. Nul doute, pourtant, qu'elle y retrouverait quelques-unes de ses préoccupations, elle qui fut, avec le cycle des *Martin Beck*, une radiographie sans complaisance de l'ex-« paradis » suédois. Depuis la mort de son compagnon Per Wahlöö, voilà plus de quinze ans, elle n'avait rien publié. Sans doute attendait-elle l'âme sœur susceptible de combler, littérairement parlant, le vide laissé par l'absent. C'est chose faite apparemment, grâce à un écrivain néerlandais, Tomas Ross, en compagnie duquel elle signe *la Femme qui ressemblait à Greta Garbo*.

Même si le commissaire Beck a disparu avec Wahlöö, les amateurs retrouveront intactes, dans cette quête d'un père à la recherche de sa fille disparue, les qualités d'antan : efficacité d'une écriture parfois un peu lourde mais toujours précise, solidité de l'intrigue, regard toujours aussi acéré – même s'il est moins directement politique – sur les institutions gouvernementales et leurs manipulations. La reine Maj est de retour. Qui ne s'en réjouirait ?

Bertrand Audusse

(1) *Raymond Chandler, le gentleman de Californie*, Balland (1982) et « Points », Seuil (1984). En voie de réédition en « Folio » - Gallimard.

(2) Actes Sud.

EN POCHE
Chateaubriand à la Trappe

La *Vie de Rancé* de Chateaubriand est l'un de ces rares chefs-d'œuvre dont la lecture procure une satisfaction totale, presque jubilatoire, de l'esprit. Ce que le vieil écrivain de soixante-seize ans transmet ici, en 1844, quatre ans avant sa mort, c'est tout l'excès, toute la jeunesse de son génie. La liberté absolue, et absolument maîtrisée, de son verbe, de son style, de sa composition, il l'a trouvée en écrivant, à la demande de son confesseur et comme pénitence, cette vie du réformateur de la Trappe, à travers laquelle c'est évidemment son propre visage qui se profile.

L'opulence et les drapés de son écriture, dont il avait déjà épuré l'admirable invention de soi-même que sont les *Mémoires d'outre-tombe*, font place, dans la *Vie de Rancé*, à une extraordinaire partition d'intensité et d'émotion. Ecoutez : *« Dès le jour de la mort de madame de Montbazon, Rancé prit la poste et se retira à Véretz : il croyait trouver dans la solitude des consolations qu'il ne trouvait dans aucune créature. La retraite ne fit qu'augmenter sa douleur : une noire mélancolie prit la place de sa gaieté, les nuits lui étaient insupportables ; il passait les jours à courir dans les bois, le long des rivières, sur les bords des étangs, appelant par son nom celle qui ne lui pouvait répondre. »*

D'André Gide à Roland Barthes, en passant par Julien Gracq, nombreux sont ceux qui sont tombés sous la fascination de ce livre. Georges Condominas est visiblement de ceux-là. La postface qu'il a écrite pour la présente édition ne se contente pas de raconter l'histoire, d'ailleurs passionnante, de la réception du texte, elle rend compte de cette fascination et la justifie.

P. K.

▶ **Vie de Rancé,** *de Chateaubriand, postface de Georges Condominas, GF-Flammarion, nº 667.*

• Toujours en GF, Nadine Satiat présente un roman tardif de Maupassant, *Notre cœur*, qui relève d'une esthétique différente, plus moderne peut-être que le reste de l'œuvre (nº 650).

• Avec *l'Esprit des formes*, Elie Faure posait, en 1927, la dernière pierre de son édifice sur l'histoire de l'art. Celle-ci donnait à l'ensemble, sous une forme synthétique et non chronologique, sa cohérence. Il refusa ensuite de dissocier les deux parties. Martine Courtois fournit ici une nouvelle édition critique, enrichie d'un important dossier (« Folio-Essais », nº 176-177).

• *Poésie et poétique de l'idéalisme allemand*, de Peter Szondi, paru en français chez Minuit en 1975, est l'un des livres essentiels portant sur la philosophie et l'esthétique de cette période. Hölderlin est l'une des figures centrales de cet ensemble d'essais. Traduction de l'allemand dirigée par Jean Bollack (« Tel »-Gallimard, nº 194).

• Le célèbre *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* d'André Lalande, qui a servi à des générations d'élèves de terminale, et qui peut bien encore servir, vient d'être réédité, en deux volumes vendus 160 F, dans la collection Quadrige, aux PUF.

• Dans « l'Imaginaire »-Gallimard (nº 268), est réédité le grand « livre américain » de Michel Butor, *Mobile*, publié voici trente ans. Le sous-titre de cet ouvrage qui mime et rythme une géographie presque physique des États-Unis est : « Etude pour une représentation des États-Unis ».

• *La Fin des paysans*, essai publié par Henri Mendras en 1967, est réédité, accompagné d'une postface récente de l'auteur (Babel, nº 38).

• Signalons pour terminer une petite curiosité, ou inconséquence, éditoriale : la sortie de la biographie de Jim Morrison, chanteur des Doors et héros mythique d'une génération, due à Jerry Hopkins et Daniel Sugerman (traduit de l'anglais par Pierre Alien), intitulée *Personne ne sortira d'ici vivant*, dans deux collections appartenant aux Presses de la Cité : « Presses-Pocket » (nº 4044) et « 10/18 » (nº 2241).

Les classiques POL

Les frontières du Livre de poche se sont, au cours des dernières années, notablement brouillées et les collections qui fleurissent, à ses marges, dans le domaine classique tendent à créer une réalité éditoriale nouvelle. De fait, même si le domaine des rééditions possibles et souhaitables est vaste, même si on peut toujours moderniser l'apparat critique de celles-ci, l'innovation est difficile.

Les éditions POL, qui viennent de quitter le groupe de diffusion de Flammarion pour rejoindre celui de Gallimard, ont choisi d'affronter cette difficulté en créant « La collection ». Sous la direction de Christophe Mercier, seront réédités des grands textes du patrimoine français et étranger, accompagnés d'une préface signée par un écrivain contemporain, souvent auteur POL. Chacun de ces textes, débarrassé de toute note ou commentaire, est présenté dans une forme élégante et discrète, sous une couverture semi-souple aux couleurs pastel, orné d'un portrait de l'auteur. Le format et la présentation rappellent un peu la célèbre collection « Nelson », et le prix – de 59 à 99 F – met les volumes, tirés chacun à dix mille exemplaires, à la portée d'un large public.

Le pari est d'éveiller chez le lecteur le désir de découvrir les textes pour eux-mêmes, et non comme objet d'érudition, et de se constituer une bibliothèque, belle dans sa forme comme dans son contenu. La question des traductions, pour ce qui regarde le domaine étranger, cependant se pose. L'option retenue est de reprendre, en les revoyant, des traductions anciennes, *libres de droits*, et non d'en proposer de nouvelles.

Ce choix, guidé par un évident impératif économique, se justifie également, aux yeux de l'éditeur, par la volonté d'offrir des versions françaises contemporaines de l'édition d'origine du livre. Mais s'il est vrai que les traductions récentes ne sont pas forcément les meilleures, la conception moderne de la traduction et le travail des traducteurs actuels rendent les versions modernes généralement plus fiables.

Trois volumes sont prévus par mois. Six viennent de paraître : *les 120 Journées de Sodome*, de Sade (préfacé par Bernard Noël), dont il n'existait pas d'édition de poche ; *Armance*, de Stendhal (Dominique Fernandez) ; *Pantagruel*, de Rabelais, selon la première édition de 1532, accompagné d'un glossaire (François Bon) ; *les Forestiers*, de Thomas Hardy (Diane de Margerie) ; *les Pauvres Gens*, de Dostoïevski (Richard Millet) ; *Nouvelles exemplaires*, de Cervantès (José Moure). Viendront ensuite, notamment : *la Rabouilleuse*, de Balzac (Eric Rohmer) ; trois livres de l'Ancien Testament (*Job, Jonas, Tobie*), présentés par Frédéric Boyer ; *l'Eve future*, de Villiers de L'Isle-Adam (Daniel Oster) ; *le Petit Chose*, de Daudet (Roger Laporte)...

P. K.

Aux Rencontres parlementaires Europe-Amérique latine

Vargas Llosa à Régis Debray : « On nous a cru »...

La présence à une même table ronde de l'écrivain Mario Vargas Llosa, candidat malheureux à la dernière élection présidentielle du Pérou où il avait défendu un programme néolibéral, et de son confrère Régis Debray, qui s'était engagé, dans les années 60, aux côtés des guérilleros latino-américains, a donné quelques temps forts aux Rencontres parlementaires Europe-Amérique latine, organisées les 21 et 22 janvier à Paris.

« Nous avons contribué à promouvoir la violence comme seule arme de justice. Malheureux, on nous a cru et cela a abouti à des dictatures », a dit le Péruvien. *« Nous avons été capables de justifier des régimes monstrueux, en étant si persuasifs qu'on nous a encore cru. Il faut changer : mettons maintenant nos ardeurs au service de la démocratie. Le problème numéro un, actuellement en Amérique du Sud, c'est la création rapide de la richesse à travers une véritable économie de marché qui puisse apporter le progrès. Ce ne sont pas les inégalités sociales »*, a-t-il ajouté.

Ce à quoi M. Debray a répondu : *« Considérer la démocratie comme une terre promise est une illusion : la démocratie n'est pas une fin mais un moyen (...). J'ai peur qu'une langue de bois en remplace une autre. Nous sommes sortis de l'utopie révolutionnaire par deux portes. Toi, Mario, par la voie libérale, qui fait le jeu des riches, et moi, par celle de la social-démocratie, qui est plus du côté des pauvres, même si elle n'a plus d'utopie à offrir. Je suis resté fidèle à une conception de l'égalité et convaincu que le capitalisme doit être bien tempéré et soigneusement contrôlé. »*

M. J.

EN BREF

□ **Prix Yourcenar à Théodore Monod.** – Le deuxième prix Marguerite-Yourcenar a été attribué au professeur Théodore Monod, de l'Académie des sciences. Ce prix, qui récompense une personnalité *« de même race d'âme »* que Marguerite Yourcenar, avait couronné, l'an dernier, Mme Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République d'Islande.

□ **Prix littéraires.** – Le prix des *Deux-Magots a été décerné* à Bruno Racine pour son troisième roman, *Au péril de la mer* (Grasset). Les prix de poésie Jean-Malrieu ont été attribués au belge Yves Namur pour son manuscrit *le Livre des sept portes*, au poète espagnol Roberto Juarroz pour *Poësie verticale* (Ed. Unes) et à l'écrivain portugais Antonio Ramos Rosa (Ed. Lettres vives). Jean Metellus a reçu le premier prix littéraire Emile-Roux pour *Charles-Honoré Bonnefoy* (Gallimard) et Louis Nucéra le prix Sud-Jean-Baumel pour *le Ruban rouge* (Grasset). Catherine Kintzler a reçu le prix Georges-Jamati pour *Poétique de l'opéra français, de Corneille à Rousseau* (Minerve). Enfin le prix du livre Poitou-Charentes a été décerné au poète Georges-L. Godeau pour l'ensemble de son œuvre.

□ ***Luis Mizon à la FNAC.*** – *Le* poète d'origine chilienne Luis Mizon participera à une rencontre à la Librairie internationale de la FNAC, vendredi 31 janvier, à 19 heures. (71, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris) avec son traducteur Claude Couffon, à l'occasion de la sortie de son roman, *la Mort de l'Inca*, au Seuil.

□ **Les Rencontres pour lire de Caen.** – Organisées par François de Cornière, les Rencontres *pour lire*, qui se déroulent depuis 1984 à la salle Georges-Brassens de Caen, permettent de faire connaissance avec l'œuvre d'auteurs vivants ou morts. Après Jean Follain et les écrivains norvégiens, l'invité sera, les 6, 7 et 8 février, Jean-Noël Blanc. Puis ce seront, du 19 au 21 mars, Christian Bobin, et, du 21 au 23 mai, Jacques Réda.

□ **Les Noirs américains et l'Europe.** – Un colloque international organisé par le Centre d'études afro-américaines de la Sorbonne nouvelle et plusieurs universités américaines aura lieu du 5 au 9 février à Paris (Maison des écrivains, Sorbonne, UNESCO).

LETTRES ÉTRANGÈRES

Toute la cruauté du monde

L'univers de Cormac McCarthy, romancier américain inclassable qui manie l'excessif en virtuose

L'OBSCURITÉ DU DEHORS
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par François Hirsch,
Actes Sud, 236 p., 128 F.

Jeans, ceinture et chemise «western», visage buriné par les vents et les solitudes du Grand Ouest, dégaine de cow-boy en rupture de canasson, Cormac McCarthy a l'air tellement américain qu'il pourrait poser pour une pub de cigarettes au milieu d'un troupeau de *long-horn*. Mais McCarthy n'est pas un vacher exotique, et s'il ressemble à une des images d'Epinal de son pays, son œuvre est de celles qui circulent en secret, qui se propagent de bouches à oreilles et qui se satisfont de tirages confidentiels. En 1988, Gallimard publie *Méridien de sang* dans l'indifférence générale. Erreur éditoriale ou aveuglement passager de la critique, le livre traverse la France comme une comète et il faudra attendre plus de trois ans pour qu'une nouvelle chance soit donnée à la rencontre du public français et de cet écrivain unique aussi inclassable que Malcom Lowry ou Faulkner.


MARION ETTLINGER
Cormac McCarthy : pas de perte de temps

Cormac McCarthy est né en 1933 dans l'Etat du Tennessee, et ses romans se comptent sur les doigts d'une seule main. Trois d'entre eux, *le Gardien du verger* (Laffont, 1965), *Méridien de sang* (Gallimard, 1988) et *l'Obscurité du dehors* qui vient de sortir chez *Actes Sud*, ont été traduits en français, et les deux autres, *Child of God* et *Suttree*, devraient l'être prochainement chez ce dernier éditeur qui, après Paul Auster et Don DeLillo, n'en finit plus de nous trimballer sur les routes du roman contemporain américain.

Méridien de sang pourrait être considéré comme un western à condition d'admettre qu'il est aussi l'ultime roman du genre, son apothéose et sa mort. Il y a, certes, quelque chose du souffle épique de Peckinpah dans cette chevauchée immense d'une bande de chasseurs de scalps illettrés conduite par un métaphysicien déjanté, prophète autoproclamé d'une apocalypse privée et qui poursuit sa mort comme Achab chassait sa baleine. Mais l'on s'épuise vite au jeu des comparaisons, et si l'évocation d'un scénario de Melville filmée par Peckinpah et «storyboardée» par Bosch ou Goya donne une vague idée du roman, elle est aussi efficace à en rendre compte que l'est une paire de jumelles à décrire la Voie lactée.

Une lecture épuisante

Avec McCarthy, pas de perte de temps. Le plaisir est de l'ordre de l'intuition et, dès la première ligne, on sait que c'est avec la prose d'un très grand écrivain qu'il va falloir se colleter. *L'Obscurité du dehors* s'ouvre sur une scène d'accouchement qui, d'une même torsion douloureuse et brutale, expulse lecteur et bébé dans un univers si démuni que l'humanité n'y subsiste que sous sa forme la plus ténue. Fruit de l'inceste misérable de deux petits Blancs arriérés et incultes, le bébé, abandonné dans les marais par son père, est ramassé par un colporteur.

La mère part à la recherche de son enfant et le frère suit les traces de sa sœur. Commence alors une errance hallucinée, une quête en forme de chemin de croix où chaque station est une nouvelle manière de décliner la terrible noirceur d'un monde qui oscille entre la cruauté du meurtre et celle de l'indifférence. Sur ce monde absurde – un monde où, à défaut d'autres signes d'humanité, la simple injustice fait figure de bonté – McCarthy pose le regard glacé d'un démiurge ironique. Il ne juge pas plus sa création qu'il ne pardonne et balade ses personnages du pathétique à l'horreur en leur faisant grâce de la conscience. Comme pour signifier, une fois le cercle refermé, que ce récit a été piqué au hasard et qu'il n'a pas plus de sens que ceux que subit quotidiennement une humanité condamnée, de toute éternité, à errer au hasard.

On sort épuisé d'une telle lecture. L'écriture ne se livre jamais, elle résiste, fait appel à une attention constante et distille le sens comme si elle le faisait passer par l'attirail miraculeusement précis d'un alchimiste. Dédaigneuse de toutes figures de style, l'écriture de McCarthy est seulement faite de mots mais elle en est tellement riche qu'elle explore le monde plus qu'elle ne le décrit. Alternance de dialogues dépouillés jusqu'à l'extrême, des dialogues qui sonnent si justes qu'ils se passent de guillemets et de tirets, et de descriptions prodigieuses d'inventions et de recherches lexicales, elle est comme un sourire posé sur le désespoir.

C'est en maniant l'excessif en virtuose que McCarthy écrit juste. Son pessimisme ne serait que sordide sans le secours d'un style qui n'échappe à la préciosité qu'en ce qu'il charrie d'immondices et de dénuements. Ce genre de dosage acrobatique est aussi une parfaite définition de l'humour, et l'œuvre de McCarthy pourrait bien être ce qui se fait de plus abouti dans le genre.

Pour que ce monument nous parvienne, il a fallu l'obstination bénédictine d'un traducteur exceptionnel. Lire Cormac McCarthy en français c'est aussi lire François Hirsch. Prix Maurice-Edgar Coindreau 1988 pour sa traduction de *Méridien de sang*, il récidive dans la perfection avec celle de *l'Obscurité du dehors* et contribue à sortir de l'oubli une profession dont l'art *consiste à se faire oublier*.

Patrick Raynal

La thérapie du docteur Mrozek

LA VIE EST DIFFICILE
de Slawomir Mrozek.
Traduit du polonais
par André Kozimor
Albin Michel, 208 p., 98 F.

«Problèmes sexuels. Réservé aux hommes. Entrée strictement interdite aux personnes de sexe féminin.» Ainsi était annoncée la conférence imaginée par Slawomir Mrozek. Elle rencontra un franc succès. Les impuissants, les frustrés, les exclus du grand banquet de la sexualité s'y étaient donné rendez-vous. Ils en attendaient beaucoup et ils furent comblés au-delà de toute espérance.

Mrozek n'eut pas l'outrecuidance de leur proposer des remèdes, ni de les conseiller, ni même de les inciter à entreprendre une psychothérapie. Non, il se borna à leur décrire ce que serait leur vie une fois leurs problèmes résolus. Ils ne seraient pas des héros entourés de nymphes comme ils l'imaginaient sans doute, mais de pauvres humains complètement épuisés, dont les yeux éteints et le sexe flasque ne refléteraient plus que la volonté désespérée de survivre. *«Ce sont les yeux d'un gladiateur condamné d'avance à périr, quelles que soient les victoires qu'il pourra remporter»*, martela-t-il à l'intention de ses auditeurs ahuris.

Outre cela, ce ne sont pas les nymphes qui peuplent leur imagination qui seront séduites, mais des femmes bien réelles. *«Il n'y a pas d'autre moyen, d'autre solution que d'avoir affaire à des femmes.»* Soupir désespéré dans l'auditoire, qui commence enfin à comprendre qu'avec une abstraction on arrive toujours à s'en tirer, avec les femmes non. Et pourquoi donc ? A cause de cette maudite jalousie qui rend une femme blessée dans sa féminité plus féroce qu'un tigre ivre et paranoïaque en état de delirium tremens.

La conclusion s'impose : le séducteur que vous enviez n'est qu'un esclave, un galérien. *«Est-ce donc ce genre de vie qui vous semble alléchant : une vie de condamné ? Fatigue, épouvante et privation de liberté, cela vous attire-t-il ?»* lance le conférencier à la cantonade avant de conclure : *«Laissez donc tomber, messieurs. Cessez de considérer vos défauts comme des tares ; au contraire, voyez en eux un privilège.»*

Humour corrosif

La morale de cette nouvelle : le difficile n'est pas de guérir, mais de se guérir du désir même de guérir. C'est là une des formes de ce nihilisme thérapeutique, rehaussé par un humour corrosif, que pratique Slawomir Mrozek, ce romancier et dramaturge polonais (1), né en 1930 à Cracovie, souvent comparé à Gombrowicz ou à Beckett. En dépit des efforts des éditeurs, il n'a pas encore, en France, l'audience qu'il mérite.

La vie est difficile, excellemment traduit par André Kozimor, devrait lui gagner la sympathie définitive de tous ceux qui attendent de la littérature la seule chose vraiment neuve et drôle qu'elle est encore en mesure de leur offrir : un surcroît de désespoir. La tâche n'est pas aussi aisée qu'il y paraît, les candidats se font rares. Empressons-nous donc d'accueillir Slawomir Mrozek qui, lui au moins, n'a pas usurpé le prix Kafka qu'il reçut en 1987.

Roland Jaccard

(1) « Le Monde des livres » du 17 mai 1991.

★ A signaler également : une nouvelle édition remaniée et illustrée par Roland Topor des *Pensées échevelées* de Stanislaw Jerzy Lec, un expert ès aphorismes d'une redoutable efficacité, celle des Marx Brothers, dans leur dynamitage du réel. On suivra leur conseil : *« Vivez de façon contemporaine si vous ne pouvez reporter cela à une date ultérieure. »* (Préface de Claude Roy. Traduit du polonais par André et Zofia Kozimor. Les Editions Noir sur Blanc. 1147 Montricher. Suisse. 151 p.)

Reflets dans un œil glauque

POINT D'ANCRAGE
de Klas Ostergren.
Traduit du suédois
par Jean-Baptiste Brunet-Jailly,
Gallimard, 233 p., 155 F.

On songe à une réplique nordique d'*Au-dessous du volcan* dès les premières pages de *Point d'ancrage*, le premier roman traduit en français de Klas Ostergren, un jeune auteur suédois. Mais sans les enjeux métaphysiques ni l'ampleur mythique du livre de Malcolm Lowry. Avec quelque chose de plus rude, de plus immédiatement douloureux. Thomas Wulff-Hansen est alcoolique depuis très longtemps. Tout ne lui paraît reprendre sens que dans la boisson où il se donne l'illusion de trouver un *«point d'ancrage»*, car sa soûlerie n'est pas un état mais un *«lieu où il finit toujours par retourner»*.

La réussite d'Ostergren est de constamment nous faire voir le monde – celui d'un port de pêche plongé dans l'irréalité brutale d'un été où *«le soleil mord l'ombre»* – à travers le regard enfiévré par l'alcool de son personnage : les sensations qu'éprouve Thomas sont soit suraiguës, soit amoindries, engourdies.

Il devient le spectateur de ses propres gestes, de son existence à la dérive. Les activités auxquelles il se livre encore – la pêche mais surtout d'étranges trafics en haute mer – prennent l'allure d'épisodes fantomatiques. En même temps, il recherche un certain *«espace de clairvoyance»* au fond de ses ténèbres. Il sait qu'il boit pour adoucir la honte de ses défaites passées, effacer le *remords de son avilissement : «Si long est le chemin qu'il lui faudrait parcourir pour rétablir l'ordre ébranlé.»* Repris parfois par un vieil instinct de dignité, il essaie d'avoir l'air *«d'aplomb»*, tente de se battre pour ne pas être méprisé et se concentre sur ses ressources spirituelles, sur ce qui fait de lui *«un être humain»*.

Klas Ostergren exprime, avec une justesse émouvante, cette oscillation entre le besoin d'*engloutissement dans les limbes de* l'alcool et le désir de clarté morale, de réhabilitation aux yeux des autres. Cette tension pathétique pourrait s'atténuer avec l'arrivée de sa femme, Anne, qui revient comme pour lui lancer une ultime bouée de sauvetage. Mais, titubant dans l'ombre de leur amour éteint entre l'ironie désespérée et les velléités de réconciliation, il est, *«tant est forte en lui la hantise de l'échec»*, condamné au faux pas. Sa traversée, aux côtés d'Anne, de la fête foraine, ressemble – rythmée par le lyrisme halluciné, âpre, cassé d'Ostergren – à un calvaire où il expire son impossibilité de se raccrocher aux rivages de la vie.

La compréhension aiguë que montre Ostergren à l'égard de son personnage lui permet d'éviter le folklore noir du «roman de la déchéance». Il n'y a pas de véritable rédemption, juste la grâce d'une confiance inattendue. Celle que Thomas reçoit de son fils qui s'abstient, lui, de le juger. Au cours d'un dernier trajet en mer en sa compagnie, il passe le cap de toutes les peurs, dans une lumière pacifiée, au bord de la mort, atteint une *«sensation de vide, immense et magnifique»*.

Jean-Noël Pancrazi

Portrait de l'artiste en vieux chien

Quand Stig Larsson part à la recherche d'une trivialité absolue, d'une obscénité vraie

LA COMÉDIE
de Stig Larsson.
Traduit du suédois
par J.-B. Brunet-Jailly,
Presses de la Renaissance,
298 p., 145 F.

«On m'aimait quand même bien ?... Je voulais dire, on m'aimait quand même mieux qu'avant, hein ?» Telle est la question – l'imploration – glissée dans l'une des dernières scènes de *la Comédie*. On a trop souvent proclamé Stig Larsson *«l'enfant terrible des lettres suédoises»*, pour que celui qui n'aspire rien tant qu'à déranger ne s'alarme un jour de l'empressement de l'établissement littéraire à son égard. Assez pour en faire toute une comédie, en empruntant à l'enfance cet art subtil de se rendre odieux, n'ayant rien d'autre en tête que de pousser les enchères et d'en être d'autant plus accepté, non pas malgré cela, mais bien à cause de cela.

Etre aimé. C'est un peu à la manière de la Bête de *Mme Leprince de Beaumont* qu'il entend toucher maintenant les lecteurs, l'Académie et tous ceux qui auraient auparavant trop facilement succombé à son charme. Il s'enlaidit de quinze années de plus (l'auteur a trente-six ans), assez pour paraître mettre du large entre lui-même et son personnage, et naviguer impunément dans une déchéance hautement revendiquée sous le costume d'un cabotin, d'un lâche, d'un velléitaire, qui soigne sa médiocrité aux ongles près. L'écriture, suggère-t-il, a trop fait son lit des gagneurs du sens et du sexe pour ne pas engager le pari que ses perdants ont désormais plus à nous apprendre.

A qui perd gagne, cependant, l'affichage de contre-performances ressemblerait encore trop à une victoire. Aussi le salut repose-t-il dans la recherche d'une trivialité absolue, d'une obscénité vraie, affaire plus délicate à mener qu'il n'y paraît tant elle implique de dérèglements non récupérables. Offenseur des belles-lettres puisqu'il n'écrit plus que des saynètes pour un minable théâtre du sexe, offenseur des bonnes mœurs lorsqu'il se jette sur la compagne de son fils, lorsqu'il est pris de fou-rire devant son ex-femme mourante ou lorsqu'il traque la fillette de ses voisins, ce Stig Larsson quinquagénaire n'entend plus séduire mais troubler.

« Que notre Suède est triste ! »

Son unique objectif est de percevoir *le moment où l'émotion* point, de serrer au plus près le malaise qu'il crée avec une obstination retorse et désordonnée. Il se fait une gloire incertaine, hachée d'inquiétude, à frôler l'interdit, mais sans aller plus loin que le commettre à demi. D'ailleurs, a-t-il les moyens de son imagination ? Ce qu'il recherche, ce qu'il célèbre, ce sont les instants où il se sent vaciller dans l'érubescence de l'autre, son plaisir est dans la gêne, son éblouissement au plus profond du trouble. L'émotion, celle que l'on provoque, celle que l'on s'arrache, voilà bien la part maudite de son temps. Et peu importe que l'heure de la sensation vraie n'advienne qu'au prix du mensonge, du reniement, de la trahison, à commencer par celle de soi-même. Ses «obscurs éblouissements» sont ce qui le soudent au réel, ils lui permettent de passer d'un acte à un autre, d'une journée à l'autre, ils assurent la continuité, sa survie – celle de la narration. Sa misère pèse de peu de poids devant eux : plus, ils la confortent.

Un ami, émissaire des temps passés, le presse de revenir à la raison, de reprendre son œuvre. Cette seule intention lui paraît offrir une marque d'honorabilité suffisante pour intensifier ses turpitudes. Au vrai, rien n'indique que l'alternative de s'en aller parcourir la Suède *«avec le regard d'un Gogol»*, comme on le lui souffle, ne soit inscrite en *filigrane* de *la Comédie* (comme elle aurait pu l'être auparavant dans *Nouvel an* et *Introduction*, également de publier aux Presses de la Renaissance) si l'on en juge par le nombre de Pouchkine qui pourraient s'exclamer : *«Dieu ! que notre Suède est triste !»*

Sa fascination ressassée pour les cortèges de fèces nourrit son écriture et en offre la métaphore : *«Je voyais bien, moi aussi, que je n'avais fait que de la merde. Que tout reposait toujours sur un truc pornographique – je créais une situation, et j'en dépassais les limites. Ce qui voulait dire que je chiais sur tout. Et c'était vraiment d'un primitif. Je savais bien que tout avait été déjà décrit, que je ne pouvais plus que conchier.»*

Son portrait de l'artiste en vieux chien s'offre ainsi comme une délivrance (un aveu) qui, avec l'excuse de la sénilité, lui accorde le temps d'arpenter des marges peu convenues de la littérature. Feindrait-il d'ignorer que la matière qu'il triture avec tant de délectation vaut depuis longtemps en bonne analyse son exact poids d'or ?

Jean-Louis Perrier

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Un tour d'Irlande

DU MUESLI A MINUIT
d'Aidan Mathews.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Edith Soonckindt-Bielok,
Rivages, 290 p.. 130 F.

SECRETS INTIMES
(News from Ireland)
de William Trevor.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Thérèse Thala,
Alinéa, 234 p., 115 F

CHASSÉS-CROISÉS
(Devoted ladies)
de Molly Keane.
Traduit de l'anglais (Irlande)
par Françoise Werner,
Le Promeneur, 228 p., 150 F

TROIS livres venus d'Irlande. Trois générations : trente ans, soixante ans, quatre vingt-dix... Ou à peu près. Inépuisable Irlande qui ne cesse de nous révéler des trésors ! Des chanteurs celtiques et des groupes de rock. Des dramaturges et des cinéastes... Des écrivains et des poètes... Une littérature différente apparaît peu à peu, différant de l'imagerie à la Sergio Leone, sans militants du Sinn Fein, sans pubs pleins d'ivrognes mélancoliques. Mais un pays frappé par la misère, le chômage, la drogue, l'émigration, où près de 50 % de la population a moins de vingt-cinq ans et ne trouve pas de travail, où un tiers des habitants vit au-dessous du seuil de la pauvreté.

La nouvelle génération se reconnaît-elle dans Aidan Mathews (né en 1956 à Dublin), encensé par le public et la critique pour son premier recueil de nouvelles, *Adventures in a Bathyscope* (à paraître chez Rivages), et dont le titre du premier roman a tout plein de vitamines pour vous mettre en appétit, *Du muesli à minuit ?*... Nous allons suivre les pérégrinations, et les cogitations, de deux étudiants en médecine, Felicity et Theo, accompagnés du squelette d'un archevêque sur le porte-bagages, qui parcourent en tandem le pays pour *« aider à la lutte contre le cancer »*.

Avec leur walkman, – pardon ! leur baladeur, à l'oreille, – dans une logorrhée intarissable, ils ne cessent de réfléchir tout haut (*« Réfléchir et boire, réfléchir et boire, lança-t-elle, sont les deux mamelles de l'Irlandais moyen »*). Voilà l'Irlande libérée des stéréotypes qui tourne en ridicule les dogmes sacro-saints nationalistes et religieux, qui se révolte contre l'Eglise catholique irlandaise, ses pompes et ses œuvres, contre un passéisme qui a si longtemps paralysé tout développement littéraire, artistique et social.

Ce tour d'Irlande, c'est surtout, pour Theo et Felicity, une interrogation de la jeunesse sur l'amour, la religion, la mort, le sens de la vie. Une mise au net en forme de brouillon dans ce pays nouvellement « européen », mais culturellement retardé, ouvert désormais aux touristes de tous pays qui viennent retrouver là les clichés bien aimés, la verte Erin à la sauce Joyce-Beckett-Parnell-Guinness, sans vouloir voir que, sur ce monde-là, pèsent les séquelles d'une morale coloniale qui interdit toujours légalement le divorce, l'avortement, l'homosexualité, la vente de contraceptifs et de préservatifs aux moins de dix-huit ans, et même l'éducation sexuelle perçue comme une incitation à la débauche. *« Est-ce que tu ne te rends pas compte que quand tu es né, le pénis irlandais n'avait pas de droits civiques ?* demande Felicity à Theo. *Il ne pouvait jamais se lever tout seul. Il lui fallait baisser la tête devant chaque prêtre, prélat et politicien du pays. C'est ce que je veux dire quand je parle de la Grande Famine. »*

Ils sont drôles, provocants, tant par ce qui bouillonne en eux que par la façon dont ils l'expriment, à la mode d'aujourd'hui, mêlant Bambi, le Goulag, Heidegger, Derrida, James Bond, la Torah, le Livre Guinness des records, les Pink Floyd et tutti quanti, sans oublier le conducteur de corbillard hamlétien et joycien tout à la fois qui les mène au bout du voyage.

Ils ne cherchent pas la synthèse dans cette exposition volubile de leurs cervelles comme de leurs attributs sexuels pour exprimer une fringale de tout ce qui se fait, de tout ce qui se chante, de tout ce qui se mange, de tout ce qui se boit. Du muesli à minuit, une mandarine sur les fesses de Felicity, une bouteille d'encre pleine d'eau de Lourdes pour les examens. Muesli, tapioca, kacha, Aidan Mathews nous sert peut-être trop de bouillie. Un bol aurait suffi.

WILLIAM TREVOR (né en 1928 à Cork), que nous avions découvert avec *les Splendeurs de l'Alexandra* (Alinéa 1989) et avec *Péchés de famille* (La Manufacture 1991), affirme qu'il ne peut écrire que hors d'Irlande. Remarquable auteur de nouvelles dont le nombre de lecteurs ne cesse de s'accroître, souvent primé, souvent adapté pour la télévision, il a encore été sélectionné l'an dernier pour le Booker Prize avec *Reading Turgenev*. Intitulé en français *Secrets intimes*, le recueil de 1986 qui vient de paraître poursuit une œuvre qui, sur un air tchékhovien, récrée un monde de personnages qui semblent se répondre sans jamais se rencontrer, sans jamais se raconter vraiment. *« L'écrivain est un indiscret qui surprend par hasard des bribes de conversations ou saisit d'un coup d'œil certaines situations,* explique William Trevor. *Pas plus. Autrement, cela devient de la biographie... »* Des vies de femmes surtout, entre deux âges, entre deux mariages ratés, assorties d'hommes faibles, minables ou manchots, que ce soit à Cork, à Dublin, Venise, Florence ou Londres, où flotte, reconnaissable entre toutes, l'odeur épicée des cigarettes irlandaises.

C'est la Grande Famine qui est au cœur du premier récit, *Nouvelles d'Irlande*, qui donnait son titre au recueil en anglais. La nouvelle gouvernante anglaise, une étrangère, intrigue Fogarty, le maître d'hôtel du domaine et sa cuisinière, vrais Irlandais qui considèrent comme des intrus leurs patrons actuels, des protestants, arrivés en Irlande huit ans auparavant en 1839 (*« Il ne déteste pas les Pulvertarft d'Ipswich, il n'a rien contre eux, sauf qu'ils ne sont pas restés là où ils étaient. Lui et sa sœur auraient pu assister seuls à l'effritement de ce domaine et précipiter son retour à l'état de glaise »*).

Fogarty lit les lettres et le journal intime de la jeune femme qui a le mal du pays, bouleversée par les cadavres qui s'amoncellent victimes de la famine, les bébés trop faibles pour pleurer, le typhus qui est peut-être, selon elle, envoyé par Dieu pour les punir de pratiquer un *« culte superstitieux »* ; et aussi par la supercherie pieuse de l'enfant marqué par ses parents des stigmates du Christ pour faire croire au miracle...

Elle aura beaucoup pleuré, et finalement elle épousera le régisseur manchot, quittera le banc des domestiques à l'église, étrangère de passage ayant appris à composer avec les choses d'Irlande. Plus pragmatique finalement que la Varia de *la Cerisaie*.

On retrouve les drames des vies ordinaires, désenchantées, avec des détails pleins de vérité, comme la description de la *pensione*, face à la Giudecca, où une femme de trente-huit ans, qui accompagne son père devenu veuf à Venise, sent qu'elle s'est substituée à sa mère afin d'oublier la blessure : la fin d'une liaison de seize ans avec un homme marié (*Sur le Zatterre*).

C'est aussi Mrs Nancy Simpson, une Américaine de cinquante-neuf ans, qui évoque ses quatre maris en sirotant ses vodkas-sodas (*Un déjeuner en hiver*), la fuite de l'épouse plaquée pour une hippie de vingt ans (*En fuite*), ou encore les calculs secrets de Norah O'Neill, la veuve prête à braver la société de la ville et se faire épouser pour son argent par un homme séduisant un peu plus jeune qu'elle pour en faire le compagnon de sa vieillesse (*Secrets intimes*).

Une musique mélancolique, délicatement rétro, flotte autour des drames intimes, enfumés, embrumés, quoique non exempts de violence, de ces femmes indiscrètement surprises, vulnérables, prêtes à se laisser engourdir par un bonheur factice (1).

MOLLY KEANE, enfin, la doyenne des écrivains irlandais depuis la mort de cet autre grand nouvelliste qu'était Sean O'Faolain (2). Celle qui écrivait en secret pour échapper à l'opprobre de son milieu, revient avec un roman paru en 1934 sous le pseudonyme de M. J. Farrell, *Chassés-croisés* (3).

Il s'agit encore une fois d'un récit d'une rare cruauté qui met en scène un couple de lesbiennes, deux femmes libres et libérées : Jessica, la brune, considère Jane, la blonde, comme sa chose, entièrement soumise à son autorité (*« Elle ne laisserait pas Jane s'en aller intacte vers un nouveau bonheur ou une nouvelle vie dans laquelle elle n'aurait pas sa place. Elle ferait d'abord souffrir Jane, à un tel point qu'elle devrait abandonner son choix et qu'elle serait incapable de surmonter le poids de la méchanceté de Jessica »*). Un voyage en Irlande, un accident de voiture, un séjour forcé dans la famille de Sylvester, romancier à grand tirage égoïste et dilettante, qui passe l'été avec ses cousines, deux vieilles filles qui ne vivent que de la vie des autres, surtout Viola la grosse, surnommée Boudinette...

L'enthousiasme romantique de Jane pour l'Irlande et pour la chasse au renard, et pour George le chasseur, sera le cœur d'une histoire qu'il faut lire jusqu'à la dernière page. Mais qui fait longtemps rêver sur l'enfer privé d'une dame irlandaise de la bonne société.

(1) Regrettons cependant que cette édition présente des négligences de traduction et de relecture qui font apparaître un héritage comme *« une mâne céleste »* ou des yeux *« exhorbités »* !!!

(2) *Passions entravées* de Sean O'Faolain a paru chez Gallimard (« Le Monde des livres » du 6 décembre 1991)

(3) *Trois titres de Molly Keane ont paru* chez Jean-Cyrille Godefroid : *les Saint-Charles* (1983), *la Revenante* (1984), *Et la vague les emporte...* (1985). Aux Editions Le Promeneur : *Amours sans retour* (1989). Lire sa rencontre avec Christine Jordis dans « Le Monde des livres » du

TRISTAN VALÈS

La douce jungle d'Erin

LA LANTERNE MAGIQUE
d'Edna O'Brien,
traduit de l'anglais (Irlande)
par Léo Dilé.
Fayard. 246 p., 110 F.

« Aucun de nous jamais ne révèle d'où il vient ni ce qui le hante », écrivait Edna O'Brien dans *Un cœur fanatique* (1), son précédent recueil de nouvelles publié en français en 1986. Cette affirmation aurait pu être mise en exergue au volume qui paraît aujourd'hui : douze nouvelles qui ont pour décor les villages ou la campagne de l'ouest de l'Irlande où Edna a grandi, quand ce n'est pas Dublin, le lieu de la fête qu'évoque *la Lanterne magique*, le récit le plus important qui donne son titre au livre. Toutes, à la façon d'un kaléidoscope dont les prismes se déplacent et se recouvrent sans cesse, révèlent des bribes de vérité, des fragments de souvenirs, pans de passé tronqués, déformés le plus souvent par l'écho, la répétition, la rumeur.

Toutes mettent en scène des vies manquées ou tenues en suspens, marquées par ces escapades d'un jour ou d'un an dont les conséquences n'en finissent pas de peser, décrivent le malheur des femmes abandonnées ou des maris prisonniers, l'instant d'espoir ou la solitude qui lui succède. Vies meurtries et vices cachés, tels sont les thèmes récurrents d'Edna O'Brien, et ces secrets enfouis que guette pour les commenter et les amplifier le cercle des « amis ». La cruauté, imperceptible, insaisissable, qu'elle s'exerce à l'intérieur du couple ou au sein de la petite communauté villageoise, entre une fille et son père, ou une sœur trop possessive et son frère, est omniprésente, comme le fondement même des relations humaines. *« Il y a des fois où nous ne sommes pas si loin que ça de la jungle. »*

Edna O'Brien dépeint subtilement ces moments infimes qu'on ne se soucie pas d'analyser, ces remous intérieurs qui mènent l'individu, sans qu'il perçoive même la cause de telles sautes d'humeur, de l'élan généreux à l'irritation, du désir de faire plaisir à celui de faire mal.

Les trois premières nouvelles se déroulent dans le milieu clos d'un village. Dans *Souvent, dans le silence nocturne*, on voit une vieille fille, servante exaltée de l'église, sombrer dans la folie sous l'effet du refoulement sexuel : la venue d'un prêtre, le Père Bonaventure, est la cause de ce cas de possession, mais l'objet du désir et de la peur est très concrètement représenté par le calice d'un lys blanc provenant de l'église.

Les petites tragédies

Le thème de la sexualité honteuse, réfrénée, obsessionnelle, telle qu'elle est ici vécue, ou clandestine et malheureuse (c'est l'épicier de *Drames*), ou encore abusive et criminelle (comme pour le couple de *Frère*) est renouvelé par cette vision à la fois précise et sensuelle où l'analyse psychologique compte moins que les images : c'est par elles que passent le sens et l'émotion.

Comme les chœurs antiques, la communauté du village ou le groupe des amis commente les *petites tragédies. La rumeur est* ici le principal protagoniste du drame ; née de la jalousie et de l'intolérance, elle gouverne les vies, affole les consciences et pousse certains au suicide (*la Veuve*). Mais dans *la Lanterne magique*, ce courant de vie, fait de murmures et de chuchotements et représenté, dans le contexte de la fête, par les serpentins qui unissent les invités en une farandole de carnaval, ce courant, qui relie entre eux les individus d'un même milieu, est au contraire porteur de vie et d'espoir : *« On eût dit que si les souhaits de l'un étaient comblés, alors, ceux des autres le seraient aussi, en succession rapide. »* Mme Lawless, la laissée-pour-compte, peut croire, elle aussi, que d'un seul grand mouvement elle va rattraper la vie.

Christine Jordis

(1) Fayard.

L'Ulster au cœur

Des nouvelles et des poèmes d'un « bout de terre oubliée qui se meurt »

LA VOIE OUVERTE
(The Way Paver)
d'Anne Devlin.
Traduit de l'anglais
(Irlande du Nord)
par Manuela Dumay,
Les Belles Lettres, 165 p., 85 F.

POÈTES D'IRLANDE DU NORD
Edition bilingue publiée
sous la direction de Colin Meir
avec la collaboration
de Jacqueline Genet,
Ed. Amiot-Lenganey, 172 p., 90 F.

Voici des nouvelles de la guerre. Une guerre presque oubliée qui dure depuis plus de vingt ans et depuis plus de sept siècles. Sept siècles que l'Angleterre a franchi la mer d'Irlande, vingt ans que les bombes explosent presque quotidiennement dans cette partie nord de l'Irlande où catholiques et protestants ne cessent de se déchirer. Les représailles loyalistes répondant aux représailles catholiques, les règlements de comptes aux bavures. Comme celle récemment avouée par l'IRA, qui a reconnu *« avoir tué un jeune catholique sur la foi d'informations erronées et a présenté ses excuses aux familles de la victime »* (*le Monde* du 16 janvier). Une guerre qui a tué quatre-vingt-quatorze personnes en 1991 et trois mille en vingt-deux ans.

Le livre d'Anne Devlin vient de cette violence-là. En 1976, elle quitte Belfast, où elle est née du côté catholique, pour échapper à cet univers, pour vivre en Angleterre et écrire. Son premier recueil de nouvelles met en scène des femmes blessées, déchirées, dont la vie sentimentale ressemble à l'Irlande du Nord. Leurs malaises, leurs douleurs, leurs désespoirs, ne peuvent se dissocier des troubles politiques, ils s'en nourrissent et dévorent les narratrices.

Certaines racontent leur retour à Belfast. Ce sont les formalités, les allusions et les questions incessantes des douaniers (*« Une bombe a explosé hier dans Oxford Street. Des compatriotes à vous ? »*) parce que l'une d'elles refuse d'écrire « britannique » devant la case « nationalité ». *« La prochaine fois,* commente-t-elle, *j'écrirai "ne sais pas". »*

Elles ne savent plus vraiment quelle est leur nationalité maintenant qu'elles vivent en Angleterre, où elles essaient de cacher leur *« monotone accent nord-irlandais »*, maintenant qu'elles retournent à Belfast où les parents les accueillent comme si elles étaient des extraterrestres. Elles fuient la violence et subissent, intérieurement, les « troubles » du pays. *« Il ne devinait jamais la violence de mon drame »*, dit une femme à propos de l'homme avec qui elle vit depuis dix ans. *« On dirait que tu es toujours en guerre »*, dit un amant, *« Les Irlandais sont toujours en guerre »*, lui répond la narratrice de *La vie ne tient qu'à un fil*.

L'art d'Anne Devlin tient à un fil, un fil léger, ténu comme la voix fragile des femmes qui se racontent dans les nouvelles. Un fil qui l'empêche de basculer dans une littérature exclusivement politique.

On retrouve le thème de la violence et de la blessure dans l'anthologie consacrée aux *Poètes d'Irlande du Nord*, qui réunit sept auteurs : quatre d'origine catholique (Seamus Heaney, John Montague, Paul Muldoon, Medbh Mc Guckian) et trois d'origine protestante (John Hewitt, Michael Longley, Derek Mahon). Un poème de Michael Longley s'appelle *Blessures*, un de John Hewitt, *la Cicatrice* (*« la vieille blessure fait mal, elle exhibe sa cicatrice sœur »*).

« Parmi les malades du langage »

Les poètes choisis ici sont de générations et d'envergure différentes. On peut trouver que le terme de « poète d'Irlande du Nord » est un peu restrictif notamment pour Seamus Heaney, l'un des plus grands poètes vivants de langue anglaise (*« Emigré de l'intérieur, devenu chevelu/ Et pensif ; hors-la-loi/ Echappé au massacre,/ Empruntant les couleurs protectrices/ Des troncs et de l'écorce, sensible/ Au souffle de tous les vents »*). Mais les dix poèmes reproduits ici ne sont pas dans le recueil publié en 1988, chez Gallimard (1) et ils sont présentés en version bilingue, ce qui pour la poésie devrait être obligatoire. Le recueil permet aussi de découvrir les très beaux textes de Derek Mahon, comme *la Mort de Marilyn Monroe : « Les étoiles n'ont qu'un temps, puis jettent leurs mégots/Le long des rues pauvres et froides du Zodiaque, /Tombent et se dissolvent dans l'air qui s'épaissit »*.

C'est Heaney qui donne la meilleure définition de ce qui fonde la littérature d'Ulster : *« Quand ou pourquoi commença notre exil/parmi les malades du langage, nous ne pouvons le dire. »* John Montague parle de *« langue greffée »* : *« Faire pousser/une deuxième langue,/ quelle brutale humiliation/comme d'être accouché une deuxième fois./Des années plus tard/voici que du fils du petit-fils/la parole trébuche sur des syllabes/perdues d'un ancien règne. »* (2). Michael Longley, le protestant, retrouve le sentiment souvent évoqué par Anne Devlin, la catholique : *« Issu d'une famille anglaise, j'allais par les rues d'Irlande et parlais avec un accent que mes parents considérait comme de l'irlandais de l'Ulster, et mes amis comme de l'anglais. »*

L'hebdomadaire *The Economist* du 25 janvier constatait : *« L'Irlande du Nord fait partie de cette catégorie embarrassante de problèmes qui n'ont pas de solution. »* Les poètes n'ont pas de solutions. Ils questionnent sans cesse *« ce bout de terre oublié qui se meurt »*, comme l'appelle John Montague, et cette maladie du langage dont ils ne guériront pas.

Alain Salles

(1) *Poèmes 1966-1984.*

(2) *La Langue greffée*, édition bilingue, (Belin, 1988).